TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11 370 — JEUDI 20 AOUT 1981

Deux avions libyens abattus par la chasse américaine en Méditerranée

LIRE PAGE 22



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,50 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 40 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris ; Irlande, 70 p. ; Italie, 900 l. ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,50 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 250 F CFA ; Suède, 4,30 kr ; Suisse, 1,30 F ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 6

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

Importantes tractations franco-irakiennes

Pour son premier contact avec les nouveaux dirigeants français ce mercredi 19 août, le vice-président du conseil irakien, M. Tarek Aziz, ne se contentera pas du tour d'horizon » traditionnel dans de pareilles rencontres. Certes, il écoutera avec intérêt MM. Mitterrand et Cheysson exposer la politique qu'ils entendent suivre au Proche-Orient. Mais l'émissaire du président Saddam Hussein a la ferme intention de situer au centre des conversations le projet de Bagdad de reconstruire, avec le concours de la France, le centre nucléaire de Tamuz, détruit par l'aviation israélienne le 7 juin dernier.

La question est importante pour les dirigeants baasistes, déterminés à laver l'affront subi et à redorer leur blason de champions de la « nation arabe » face à l'« agression sioniste ». M. Saddam Hussein a laissé nettement entendre qu'il ferait de l'attitude de la France à cet égard un test pour l'avenir de la coopération entre les deux capitales. Si Paris refusait d'accéder à sa demande, déclarait-il le 19 juillet dernier, Bagdad s'adresserait à d'autres pays pour poursuivre son programme nucléaire, ainsi que pour développer son économie. La preuve serait faite, ajoutait-il, que « la France avait pris le parti d'Israël ».

Conformément aux vœux du chef de l'Etat irakien, M. Tarek Aziz est venu demander à ses interlocuteurs « d'adopter une position plus claire et moins prudente ». Côté français, on fait valoir que la politique du nouveau gouvernement n'est pas équivoque et s'appuie sur deux principes : d'une part, le droit des pays du tiers-monde d'accéder à la technologie nucléaire, et, de l'autre, la mise en place d'un maximum de garanties contre l'utilisation de l'atome à des fins militaires.

C'est là précisément où Paris et Bagdad risquent de diverger. La France souhaite multiplier les contrôles, tandis que l'Irak, jaloux de sa souveraineté, entend les limiter. Il est, d'autre part, acquis que le gouvernement baasiste rejetterait une éventuelle proposition de la France de substituer à l'uranium hautement enrichi qui servait à alimenter Tamuz un combustible moins proliférant baptisé « caramel ».

Les déclarations belliqueuses des dirigeants irakiens ne sont pas conçues pour rassurer les responsables français.

Les responsables français se trouvent, à d'autres égards, dans une situation bien embarrassante. S'ils accédaient aux requêtes irakiennes, ils ne manqueraient pas de susciter le vif mécontentement de l'opinion israélienne et, du coup, compromettraient le rôle « équilibré » qu'ils espèrent jouer dans le conflit israélo-arabe. S'ils devaient, au contraire, mécontenter l'Irak, ils mettraient en péril les acquis multiples de l'étroite coopération entre *Paris et Bagdad*.

L'Irak est non seulement le deuxième fournisseur pétrolier de la France — directement ou, depuis peu, par le truchement de l'Arabie Saoudite — mais aussi son principal client au Proche-Orient, notamment dans le domaine particulièrement lucratif des armements. Un échec des tractations en cours pourrait même avoir des conséquences dans les relations entre Paris et Ryad. L'Arabie Saoudite, où M. Mitterrand est attendu le 26 septembre, soutient, en effet, les prétentions irakiennes et a offert de financer entièrement la reconstruction du centre nucléaire. C'est dire l'importance que revêt la visite de M. Tarek Aziz à Paris.

L'affaire de la vedette iranienne

• Paris envisage d'accorder le droit d'asile aux « pirates »
• Mise en garde de Téhéran

L'affaire du détournement de la vedette « Tabarzin » semblait, ce mercredi 19 août en fin de matinée, s'acheminer vers un dénouement sans violence. M. Claude Cheysson, ministre français des relations extérieures, qui s'occupe personnellement de cette affaire, a indiqué, en effet, à son arrivée à l'Élysée pour la réunion du conseil des ministres, que le chef du commando avait été reçu par l'amiral commandant la base de Toulon, où a été remorquée, dans la nuit, la vedette.

M. Cheysson a précisé que la possibilité, sur le plan juridique, d'accorder le droit d'asile aux membres du commando monarchiste était à l'étude. Il a ajouté que le bâtiment sera « rendu à son propriétaire », si le commando accepte de le restituer.

A Téhéran, M. Hossein Moussavi, ministre iranien des affaires étrangères, a déclaré, mardi soir, qu'il « espérait que le gouvernement français agirait pour le moins sagement dans cette affaire ». « La France, a-t-il dit, aura créé un brevet de piraterie maritime internationale si elle n'arrête pas et n'extrade pas les pirates. »

A Paris, l'ancien premier ministre du chah, M. Chapour Bakhtiar, a appelé, mardi, les militaires iraniens vivant hors d'Iran, ainsi que « toutes les tribus », à se rallier au général Bahram Aryana, qui a revendiqué l'opération de détournement.

De notre envoyé spécial

Marseille. — Après deux « *escales* » à Casablanca et Marseille, la vedette lance-missiles *Tabarzin* se trouvait mercredi matin 19 août, à Toulon. Les membres du commando antikhomeiniste ont en effet accepté, peu avant minuit, qu'un bâtiment de la marine nationale, *l'Alsacien*, vienne remorquer la vedette vers Toulon. A la faveur de la nuit, faiblement signalée par des feux de position particulièrement discrets, *Tabarzin* a ainsi « *croisé* », selon certaines informations vers l'anse des Sablettes, non loin de la presqu'île de Saint-Mandrier et de sa base militaire.

Si cet épisode n'équivaut pas à une capitulation des membres du commando monarchiste iranien, il semble toutefois marquer une étape importante dans cette affaire de « *piraterie* » maritime. Des pourparlers entre la vedette et la marine nationale ont, semble-t-il, porté sur l'évacuation, vers 22 ou 23 heures, de *Tabarzin*. Le refus des monarchistes iraniens de quitter le bâtiment aurait alors conduit à cette mesure intermédiaire. Il apparaît en fait, selon diverses informations, que le commando, privé depuis mardi après-midi de l'équipage initial de cette unité navale, n'est pas en mesure d'assurer seul la marche de la vedette. Ainsi s'achève peut-être le détournement de *Tabarzin* (« hache de guerre » en farsi).

Officiellement, c'est de façon impromptue que la vedette a fait son apparition, mardi 18 août en fin de matinée, au large de Marseille. La vedette, de fabrication française, partie de Cherbourg dans la nuit du 1er au 2 août, à destination de l'Iran et détournée le 13 en Méditerranée, aurait donc bien joué... « *no comment* », telle est alors la consigne strictement appliquée à la préfecture maritime de Toulon, où l'on se contentait mardi soir de constater la présence à l'entrée du port de Marseille du bâtiment de guerre.

LAURENT GREILSAMER.

(Lire la suite page 3.)

La lutte contre l'inflation

Deux organisations professionnelles sont sanctionnées pour entrave à la concurrence

Les propos de M. Delors sur les prix et l'inflation ont causé quelque émoi dans les milieux professionnels, qui craignent maintenant que les pouvoirs publics ne mettent fin, peu à peu — tout au moins dans le commerce et les services — au régime de liberté des prix mis en place, il y a trois ans, par MM. Barre et Monory.

« Je serai sans faiblesse dans la lutte contre l'inflation », avait déclaré le ministre de l'économie et des finances, qui vient de passer aux actes en condamnant à des amendes deux organisations professionnelles coupables d'entrave à la concurrence.

Les représentants des différentes professions sentant se préciser la menace viennent de protester de leurs bonnes intentions, réduisant les excès constatés à des cas isolés. C'est ainsi que la Chambre syndicale nationale du commerce et de la réparation automobile (C.S.N.C.R.A.) proteste contre les propos qui laissent penser que « *les réparateurs ont abusivement augmenté leurs prix* ». La Chambre syndicale évoque les haussees salariales et assure que les facturations de la main-d'œuvre en France sont inférieures de 25 % à 50 % à celles qui sont normalement pratiquées dans la plupart des pays du Marché commun.

Pour sa part, M. Francis Combe, président de la Confédération nationale des boulangers — profession directement concernée par les propos de M. Delors, — a jugé utile de déclarer que « *c'était l'intérêt de la profession de ne pas aller trop loin* » et que « *les bons boulangers en avaient assez de payer pour les mauvais* », ajoutant : « *Nous applaudirons si des sanctions tombent sur ces mauvais éléments qui sont des cas isolés.* »

En réalité, les excès que reconnaît *M. Combe ne sont pas des* cas isolés, pas plus qu'ils ne se réduisent à des pratiques individuelles réprouvées par la profession. Une preuve supplémentaire vient d'en être fournie par trois enquêtes effectuées par la commission de la concurrence concernant justement la boulangerie.

Dans un premier avis au ministre de l'économie (qui remonte au 16 juin 1980 et que le gouvernement précédent n'avait pas publié), la commission de la concurrence soulignait la gravité du boycottage organisé par la fédération patronale de la boulangerie-pâtisserie de la Moselle contre deux entreprises de meunerie et un fabricant de fours, coupables à ses yeux de fournir des commerçants polyvalents. Après avoir constaté que diverses pressions avaient entraîné une diminution des ventes des trois entreprises boycottées, la commission de la concurrence avait estimé que le syndicat départemental outrepassait la simple défense des intérêts collectifs de la profession et qu'il avait entravé le libre choix de leurs fournisseurs par les boulangers, empêchant une concurrence normale entre les différents modes de fabrication et de distribution du pain. Pour de telles pratiques, M. Jacques Delors vient d'infliger à la fédération de la boulangerie-pâtisserie de la Moselle une amende de 150 000 francs.

Deuxième cas de pratique anticoncurrentielle condamnée : les directives syndicales organisant une augmentation des prix, comme l'Association nationale de la meunerie française l'a fait fin 1978 et début 1979. L'entorse à la concurrence apparaît moins flagrante dans le troisième cas : la diffusion d'une méthode de calcul du prix de revient permettant en fait d'aboutir à des prix uniformes, comme l'a fait la Confédération nationale de la boulangerie et de la boulangerie-pâtisserie française en 1979. — Al. V.

(Lire la suite page 20.)

POINT

La grogne des producteurs de lait

Les producteurs de fruits et légumes et ceux de vins ayant obtenu une relative satisfaction, c'est maintenant au tour des producteurs de lait de grogner. Leur revendication est simple. Il avait été décidé le 1er avril à Bruxelles que le prix indicatif du lait était relevé de 12,6 %. Or, à ce jour, la hausse des prix effectivement payés aux éleveurs se situe entre 9 % et 10,5 % selon les régions.

C'est la faute des distributeurs, qui nous font des conditions épouvantables, affirment les transformateurs, qu'ils soient coopératifs ou privés. Dès lors, nous ne pouvons accorder aux paysans une hausse du prix du lait égale au prix indicatif, lequel, comme son nom l'indique précisément, n'est... qu'indicatif. Il faut savoir que le prix moyen du lait payé au producteur, fixé généralement par l'interprofession, est déterminé par les industriels en vu du prix de vente de leurs produits aux commerçants et en fonction du niveau des prix d'intervention de la poudre de lait et du beurre, seuls prix réellement garantis par le règlement communautaire.

La distribution, qui ne fait d'ailleurs pas partie de l'interprofession laitière, rétorque que la concurrence profite aux consommateurs et que les offres des industriels allemands, belges ou hollandais sont souvent plus basses que celles des Français.

La querelle n'est pas nouvelle. Déjà, M. Debatisse, alors secrétaire d'Etat aux industries agro-alimentaires, avait tenté de faire adopter par la grande distribution un code de bonne conduite. En vain.

La Fédération des producteurs de lait et la F.N.S.E.A. pressent aujourd'hui le marche, avec prudence toutefois, de craindre d'être débordées par une base rendue sensible par le succès des vignerons.

Pour colmater cette nouvelle brèche, les ministres de l'économie et de l'agriculture ont invité les représentants des trois secteurs, production, transformation, distribution, à une table ronde. Une de plus dira-t-on. Mais auparavant les ministres feront rassembler pour leurs services les informations permettant d'aboutir à une meilleure transparence des prix et des conditions de vente des produits laitiers. Ce qui est déjà plus ambitieux.

AU JOUR LE JOUR

ET ÇA ROULE !

Le litre d'essence à 5 F ! La prédiction farfelue du candidat écologiste René Dumont, à l'élection présidentielle de 1974, risque d'être bientôt dépassée par les faits.

Il va bien falloir réfléchir sérieusement au problème du transport individuel : prenez des centaines d'automobiles soudées par les bouchons, pare-chocs contre pare-chocs, placez devant cette chenille immobile un unique, donc économique, moyen de traction et vous obtenez... un train.

HENRI MONTANT.

POINT DE VUE

Le changement et le P.C.

par PIERRE MARCILHACY

Oui, les Français dans leur substantielle majorité ont voulu changer de société, mais pas au sens où l'entendaient MM. Chirac, Lecanuet ou Chinaud.

Ils n'ont pas souhaité le bouleversement du système au sein duquel ils ont pris l'habitude de vivre, et si les nationalisations ne leur font pas peur, c'est parce qu'ils savent que leur existence n'en sera nullement perturbée. Peu leur chaud en vérité que d'autres banques, déjà sous contrôle effectif de l'Etat, connaissent un nouveau mode de gestion, et il en est de même pour la sidérurgie ou bien encore les industries chimiques.

C'est aux résultats qu'ils jugeront si le jeu en valait la chandelle et s'il est possible de mettre en ordre ce qui relève aujourd'hui du comportement anarchique sous couvert de libéralisme. Le changement de société qu'ils ont souhaité et obtenu se situe à un autre niveau, d'ailleurs beaucoup plus important.

En quatre scrutins successifs, la France a décidé de retirer tous les rênes du pouvoir à une partie de *la société française, qui n'en a pas* fait bon usage, sinon, en de nombreux cas, pour son bénéfice personnel. L'étude sociologique des nouveaux élus ou des réélus de l'Assemblée nationale devrait expliciter notre *propos*.

En termes plus directs, nous dirons que la classe sociale hier au pouvoir a dû céder la place à cette « maistrance » civile représentée notamment par des cadres et de nombreux membres du corps enseignant, dont les revenus sont bien minces au regard de la tâche nationale de formation de la jeunesse qui leur est confiée.

Il n'est besoin pour se convaincre de l'exactitude de cette analyse que d'observer la joie de certains et la mine fort grise des autres.

Dans la société française, c'est la tranche profonde qui se trouve désormais en mesure d'agir pour elle-même et pour le bien commun de la République. Elle a conquis le trône présidentiel et l'Assemblée. Elle est au gouvernement. Frustrée depuis vingt-trois ans, elle va pouvoir s'exprimer et agir. Les castes trop riches, trop plurinationales, trop assurées de leurs droits sans avoir bien fait le compte de leurs devoirs vont se trouver un peu isolées, et nous comprenons leur désarroi présent.

Faut-il leur rappeler que le fait d'être, de par la force de leurs capitaux, détenteurs de la décision en matière économique les oblige, dans leur intérêt comme dans celui de la collectivité toute entière, à jouer le jeu de la démocratie et à s'adapter au nouveau pouvoir qui sera plus tolérant que dans un proche passé et, surtout, moins perturbateur que beaucoup ne pouvaient le redouter ?

Je voudrai, sur ce point, noter que si aucune réserve doctrinale ne me semble recevable en ce qui concerne l'arrivée des ministres communistes, par contre je ne suis pas certain que cette admission réponde en profondeur au souhait des Français.

(Lire la suite page 5.)

AUJOURD'HUI

LE Xe FESTIVAL DE FORT-DE-FRANCE

Jazz, piano-jazz et poésie créole

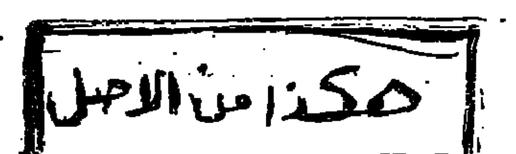
Juillet, août, c'est la saison des pluies dans les Caraïbes. C'est aussi celle des festivals. Deux grandes manifestations se sont succédé sur ces îles à la végétation triomphante, marquées par la même histoire, le même traumatisme — la traite des Noirs, le colonialisme qu'il soit français, anglais, espagnol ou hollandais — séparées par la langue, les statuts et les régimes politiques.

La plupart des « îles » aujourd'hui sont devenues indépendantes. La Guadeloupe, la Martinique, restées département français, font figure étrange pour les autres qui n'ont pas pour autant éliminé l'influence des super-puissances ni réglé leur problème d'identité. L'Antillais, homme noir le plus souvent (par la couleur, par les racines), occidentalisé (par la force mais il a intériorisé le modèle), l'Antillais, plus rarement blanc, indien aussi chinois, libanais, métis à des degrés divers, vit en permanence l'ambiguïté et se cherche.

Depuis dix ans, le Festival de Fort-de-France, créé par le poète — et maire de Fort-de-France — Aimé Césaire, tente un « travail de désaliénation » en se faisant le lieu de rendez-vous des artistes du tiers-monde et de la diaspora noire. Ce Festival, qui est devenu une institution, a été légèrement avancé cette année pour laisser la place à Carifesta, la plus grande manifestation culturelle caribéenne qui rassemble tous les trois ans, pendant trois semaines, des milliers d'artistes, écrivains, danseurs, musiciens, peintres de plus de trente « pays » de la Caraïbe.

On lira, page 9, ce qu'est l'« îlot de résistance » voulu par Aimé Césaire, et prochainement le lien profond, évident, qui existe, malgré les failles, malgré les confusions, entre toutes ces îles qui vont de Cuba à Trinité-et-Tobago.

CATHERINE HUMBLOT.



هكذا من الاصل

Le Monde

idées

LA FRANCE ET SON HISTOIRE

L'erreur du fossé du Louvre

Yves Florenne, dans sa chronique, nous renvoie aux dimensions multiples du « mal français », tandis que Germain Bazin pourfend André Malraux, coupable, à ses yeux et au regard de l'histoire, d'avoir fait creuser un fossé au pied du Louvre.

par GERMAIN BAZIN (*)

ENFANTEE dans la douleur, la colonnade du Louvre, qui, à peine achevée, suscita une polémique, semble avoir une destinée qui la voue à la controverse. Les récents travaux de creusement d'un fossé à ses pieds ont suscité des discussions d'ailleurs confuses, car on semble avoir voulu éviter alors d'informer le public sur une question extrêmement complexe et que j'exposerai ici en toute objectivité.

Apparue dans le site parisien au moment de la fameuse querelle littéraire et artistique des Anciens et des Modernes, la colonnade se trouva engagée dans cette dispute qui opposait Boileau, partisan des Anciens, aux frères Perrault, qui tenaient pour supérieurs les Modernes. Boileau contesta avec véhémence à Claude Perrault la prétention, proclamée par celui-ci, d'être l'auteur du monument prestigieux. Cependant, dès ce moment même, d'autres tenaient pour Perrault, notamment les historiens Sauval et Félibien, de même que Leibniz, qui visita Charles Perrault en 1672 et 1676. Malgré tant d'études érudites, aujourd'hui encore la question reste confuse. D'aucuns proposent aussi François d'Orbay ou Le Brun. Pour ma part, j'avancerai Louis XIV. Car on oublie trop que celui-ci, aidé de Colbert, en procédant par sélection, s'acharna à provoquer des projets, les rejetant les uns après les autres, et, au terme, les modifiant en cours de construction jusqu'à ce que cette façade orientale du Louvre fût telle qu'il la voulait, ou plutôt, par un sûr instinct, telle qu'il la « sentait ». Et, en fin de compte, il la voulut sans fossé.

Rappelons les faits. En 1660, un édit royal enjoint à l'architecte des bâtiments Louis Le Vau de reprendre l'achèvement de la cour Carrée. Le Vau présente des projets et commence l'exécution de l'un d'eux. C'est celui dont on a retrouvé, en 1964, le magnifique soubassement enterré à 11 mètres devant l'actuelle façade. Il n'y avait pas lieu d'ailleurs d'être surpris de cette « découverte », car des fouilles opérées en 1904 l'avaient déjà révélé. Le Vau exécuta partiellement son plan jusqu'au premier étage, y travaillant jusqu'en 1663, époque où furent arrêtés les travaux. Le projet décidément ne plaisait pas au roi, ni à Colbert, qui n'aimait pas Le Vau. Contrairement à ce qui a été souvent affirmé, Louis XIV s'intéressait alors passionnément à l'achèvement du Louvre et voulait du côté de la ville une somptueuse façade.

Colbert, faisant appel à toutes les initiatives, suscita alors une sorte de concours en France et en Italie. Les projets affluent à Paris : l'un d'eux, envoyé à Rome par le Bernin en 1664, retient l'attention du roi, qui fait venir le célèbre artiste à Paris. Inlassablement, celui-ci présente d'autres plans et élévations : de l'un de ces plans, choisi par le roi, la première pierre fut posée le 17 octobre 1665, en présence de l'artiste, qui repartit aussitôt pour Rome. Le projet fut poursuivi mollement, puis abandonné ; décidément, le roi admirait sans doute le beau palais romain baroque que lui avait proposé le Bernin, mais il ne le trouvait pas convenable pour son Louvre.

Un conseil des bâtiments

Afin de sortir de cette impasse, Louis XIV institua un conseil des bâtiments, chargé d'élaborer de nouveaux plans parmi lesquels il ferait son choix. Ce conseil était composé seulement de trois personnes : l'architecte Le Vau, Le Brun, premier ministre, et un homme qu'on est un peu surpris de trouver là, un médecin, Claude Perrault. Mais il était féru d'architecture et sans doute bien recommandé par son frère Charles, le propre secrétaire de Colbert et l'auteur des *Contes*. Charles fut le secrétaire du conseil et tint le registre de ses délibérations. Après divers épisodes sur lesquels je passe, Louis XIV retint, en mai 1667, un des deux projets qui lui furent présentés par le conseil ; celui qui comprenait une colonnade, on disait alors plus justement un « péristyle ». En élévation, cette façade était alors fort différente de ce que nous voyons aujourd'hui : elle comprenait un fossé et, au centre et aux extrémités, trois lourds pavillons surmontés de dômes.

On se mit aussitôt à l'œuvre, mais au cours de l'exécution on ne cessa de modifier les plans ; Louis XIV aimait les terrasses, il le montra à Versailles et à Trianon ; on supprima donc les avant-corps, les dômes, et ainsi s'affirma dans toute sa pureté la belle ligne horizontale du péristyle, relevée seulement en son centre d'un fronton. On songea d'abord au fossé, mais on y renonça au cours de la construction, comme le prouvent divers indices que je ne puis énumérer ici, mais dont le plus important est que le parement en pierre d'appareil du soubassement (ou escarpe du futur fossé) ne fut pas partout achevé. Pour aller vite, on ne prit pas non plus la peine de démolir les substructions de Le Vau, qui furent seulement arasées de 4 ou 5 mètres.

Ce ne fut certainement pas par économie, comme on l'a dit, qu'il fut procédé ainsi. En effet, on aurait pu, au moins partiellement, récupérer la valeur des matériaux du soubassement de Le Vau en mettant la démolition en adjudication au plus offrant car, en cette époque qui n'était pas celle d'une société de consommation, on évitait tout gaspillage. C'est ce qu'on fit au dix-huitième siècle pour les maisons qui encombraient la cour Carrée. De surcroît, les murs de Le Vau étaient aisément démontables, étant assemblés à joints vifs, sans mortier. Au dix-huitième, époque où les Parisiens déploraient l'abandon du Louvre, un farfelu ne proposa-t-il pas au cardinal Fleury, ministre de Louis XV, de démolir le monument pour en vendre les pierres afin de soulager les finances publiques ?

Pourquoi donc renonça-t-on aux fossés ? Certains disent que ce fut pour ne pas avoir à les curer des immondices qui y seraient jetés, tant du palais que de la ville. C'est un peu simple. Pour d'autres, ç'aurait été en raison des embarras financiers du soubassement inutile de Le Vau pour un temps où l'on ne reculait devant aucun faste, quel qu'en fût le prix. Justement, le fait que pour hâter l'exécution on n'envisagea pas de récupérer une partie de la dépense par la valeur des matériaux du soubassement inutile de Le Vau, atteste le peu de souci qu'on avait des économies.

C'est pourtant l'explication de prétendues difficultés financières du grand roi qui fut retenue et motiva l'ordre donné à ses services par André Malraux, ministre d'Etat chargé des affaires culturelles, d'« *achever la Colonnade* ». L'historien de cette période que nous venons de vivre, de plus en plus, avec le recul du temps, sera frappé du fait qu'on ne songeait alors qu'à des opérations gigantesques, propres, croyait-on, à affirmer la grandeur de la France sous le nouveau régime : le Concorde, les abattoirs de La Villette, la Défense, le trou des Halles, Beaubourg, le complexe sidérurgique de Fos, destiné à être le plus grand d'Europe.

Dans l'esprit du ministre d'Etat chargé des affaires culturelles, la France nouvelle, la France rénovée par le général de Gaulle, pouvait rendre à un projet de Louis XIV toute sa grandeur, à quoi aurait dû renoncer le « grand monarque » lui-même. (Mais savait-on qu'en 1964 on ne ferait que reprendre un projet soumis à Soufflot en 1756 ?)

Les vraies raisons de l'abandon du projet avec fossé sont d'ordre esthétique et politique. L'aspect de forteresse que cette douve sèche aurait conféré à l'entrée du Louvre dut déplaire à un monarque qui se flattait d'avoir réconcilié les Français, auxquels il donnait large accès auprès de sa personne, comme le prouve le fait qu'à Versailles le jardin était public et que, pour assister au déjeuner du roi, il suffisait de louer pour quelques sols au concierge, qui en tenait vestiaire, une épée et un chapeau à plumes.

Blondel, dans son *Architecture française*, commentant la Colonnade, révèle pourquoi on renonça aux fossés. « *Ces fossés*, dit-il, *ne sont plus d'usage en France dans les édifices élevés dans les grandes villes et paraissent réservés aux châteaux, maisons de plaisance, ordinairement plus relatifs à l'agrément qu'à la sûreté.* » A Versailles, le château de Louis XIII avait de vastes fossés ; Louis XIV, quand il le fit agrandir par Le Vau, les fit supprimer. Cependant, Trianon, dont le roi, en l'absence de Mansart, prenant les eaux à Vichy, surveille la construction, la modifiant sans cesse au point qu'il peut en être dit coauteur. Trianon a sur sa face d'entrée une douve sèche peu profonde. Mais Trianon rentre bien dans la catégorie des « maisons de plaisance » élevées dans la nature, dont Blondel dit que pour l' « agrément », plus que pour la sûreté, il est convenable de les pourvoir de fossés. Ce mot d'agrément doit retenir notre attention. Le fossé qui symbolise l'idée de défense, de repliement sur soi, contient la notion d'intimité propre à une maison de campagne, non au palais du souverain. Louis XIV, qui ne se trompait jamais quand il pensait « royal », l'a bien compris.

Classicisme baroquisé

Il est résulté de ces travaux un changement fondamental. A quelle date abandonna-t-on l'idée des fossés à la façade orientale du Louvre ? Croyons-en un érudit, M. Erlande-Brandeburg, qui fut chargé de suivre les travaux et d'établir un rapport sur les fouilles de la Colonnade par la Société des antiquaires de France, émue de constater qu'un aussi important travail était accompli sans l'avis d'historiens compétents. Le rapporteur écrit que ce fut « *très tôt, en 1668* », c'est-à-dire au début de la reprise des travaux, qu'on rejeta l'idée du fossé. Ainsi, en 1964, on prétendait restituer à la façade un état original, auquel le roi avait renoncé dès l'ouverture du chantier. C'était, il est vrai, encore le temps où, selon la conception française de la restauration, on estimait que celle-ci constituait un acte créateur, entraînant quelque apport nouveau, ce qui nous a valu l'altération de tant de nos monuments, comme les cuisines de Fontevrault, le clocher de Secqueville-en-Bessin ou Saint-Front de Périgueux.

Tant qu'à faire du Viollet-le-Duc, pourquoi alors ne pas compléter par les flèches qui y avaient été prévues, à l'origine, les tours de Notre-Dame ? Cela pourrait ne rien coûter. Un Américain ayant appris le fait n'envoya-t-il pas, tandis que j'étais au cabinet de Jean Mistler, alors sous-secrétaire d'Etat aux beaux-arts, un télégramme pour dire qu'il en assumerait la dépense ?

Il est résulté de ces travaux un changement fondamental dans l'aspect de la Colonnade, dont la dominante horizontale, voulue en dernier ressort par les architectes de Louis XIV, fut ainsi compromise. Perchée sur ce soubassement imprévu, la Colonnade se rapproche d'un des projets du Bernin. En vue frontale, la façade apparaît privée de sa mouluration de base, qui est masquée par la contrescarpe ; en effet, elle paraît reposer paradoxalement sur la dentelle à jours de la balustrade, édifiée sur cette contrescarpe. L'exemplaire parfait du classicisme français a été ainsi quelque peu « baroquisé ».

Comme si cette modification n'était pas suffisante, un urbaniste, M. Maurice-François Rouge, a proposé une transformation encore plus radicale. On devrait, pense-t-il, creuser le fossé jusqu'aux abords de Saint-Germain-l'Auxerrois afin de dégager le soubassement (qui, de toute façon, n'a jamais été fait, même quand le fossé fut prévu, que pour être vu du bord de la contrescarpe). Et, pour centrer la perspective, on construirait un escalier monumental montant jusqu'à l'entrée. On peut toujours rêver ; c'est ce que faisait déjà Blondel, qui — M. Rouge le sait-il ? — pensait à un projet analogue. Dès le dix-huitième siècle, en effet, on se préoccupait d'ouvrir dans l'axe est-ouest de Paris un accès monumental à la colonnade ; nombreux furent sur le papier les projets qu'on en fit, pendant la Révolution même. Le dernier en date (1859) est de Hittorf, le constructeur de la gare du Nord.

Mais pourquoi s'arrêter en si bon chemin ? Tous les dessins nous montrent sur la terrasse de la Colonnade des trophées. Il faudrait bien les y mettre, car la ligne horizontale du monument, par rapport à la vigueur du soubassement ainsi « remis en valeur », paraît bien sèche. En remaniant la Colonnade, on crut faire une opération d'avant-garde ; on revenait aux pires errements du dix-neuvième siècle. Et à quel prix ? Combien d'églises romanes croulantes, de châteaux en ruine furent ensevelis dans ce trou !

Sans compter qu'on contrevenait à tous les règlements de sécurité en ne pourvoyant pas la balustrade au-dessus du fossé de la grille nécessaire pour empêcher les chutes. Deux enfants, encore récemment, ne sont-ils pas tombés dans ce fossé ?

Je pense que quelque jour ce fossé sera comblé. Mais sans doute y aurait-il une meilleure utilisation à en faire, et celle-là peu coûteuse. Celle de transformer ce trou béant en cet abri atomique dont on parlait déjà il y a vingt ans pour protéger sur place les plus précieuses des collections du Louvre, projet pour lequel j'ai eu moi-même à faire un rapport et qui n'a pas progressé d'un pas depuis ce temps.

(*) Membre de l'Institut.

VUES ET REVUES

Du mal au pire ou les horreurs de l'histoire

par YVES FLORENNE

LE mal français — comme on sait — ce n'est pas — comme on aurait pu croire— simple vérole de l'âme : le mal français, ce sont les Français eux-mêmes, tous et tout entiers. Le Français n'est pas un malade : il est la maladie. Héréditaire, honteuse, chronique, incurable. Que la France serait belle, et saine, s'il n'y avait pas tous ces Français dessus ! C'est d'ailleurs un travail que pourra faire, très proprement comme on dit, la petite bombe à neutrons.

En attendant, puisque ce mal-là, comme le péché, est originel, il convient de le traquer jusque dans ses origines, de l'y détruire. Il est tout de même plus facile de liquider les ancêtres que les contemporains. Et plus on remonte haut, plus c'est facile. Aussi les spécialistes du coup de pied à l'âne connaissent-ils un surcroît d'activité. « *Haro sur nos ancêtres* », écrit précisément Alain de Benoist, qui dénonce une forme de « *révisionnisme* » curieusement parallèle à celui « *de Chomsky et de Faurisson* » (c'est lui qui les nomme). Il s'agit en somme d'un racisme historique, rétrospectif, qui a ceci de très singulier qu'il s'exerce contre soi. Mais un « soi » qu'on a pris soin de noyer dans une nuit et un brouillard permettant toute identification, ou aucune (1).

Et nous voici ramenés à une histoire familière. Car c'est *l'Histoire* — la revue — qu'Alain de Benoist prend dans son viseur. Il lui impute une pensée, ou une arrière-pensée, qui n'est peut-être que coïncidence ou éclectisme : il arrive que la revue apporte une certaine contrepartie aux thèses mises en cause. Il s'agit cette fois de deux études parues ces derniers mois dans *l'Histoire* : l'une (que nous avions brièvement signalée), sur les Indo-Européens ; plus précisément : « contre » l'existence de ces peuples, de ce groupe de langues, de cette culture, bref, de la notion de ce vieux tronc commun. Contestation feutrée, sous forme d'interrogation sceptique, et d'autant moins propre à provoquer beaucoup d'émotion que la question est largement et allègrement ignorée, en France particulièrement. Il n'en va pas de même de l'autre étude, celle-là violente et sanglante, dressée contre un vieux culte populaire qui connaît aujourd'hui un naïf regain : celui de « nos ancêtres les Gaulois ».

Nos lecteurs vont peut-être se souvenir de notre propre débat avec l'auteur de ce travail, M. Rouche. Alain de Benoist y fait d'ailleurs référence (2). Sa riposte est sévère, et l'accusation non moins claire et générale que la « manœuvre » — au sens militaire — qu'elle contre-attaque de front : on veut « *donner à penser que nos origines sont ou bien purement nébuleuses, ou bien d'une nature inférieure et « barbare »*. L'auteur de *Comment peut-on être païen ?* voit dans ces entreprises « scientifiques » des opérations de commando, « *au sein d'une guerre idéologique* ». Pour être de droite, de nouvelle droite, la pensée, toutes précautions étant prises, peut n'en pas moins dire des vérités.

Car du « mal français » à l' « idéologie française »... Oui, voici *l'Idéologie française* selon Bernard-Henry Lévy une fois de plus sur la sellette : dans *le Débat* et dans *Esprit*. Deux titres, deux mots qui se trouvent être très expressifs du phénomène. C'est beaucoup moins pour sa valeur intrinsèque — historiquement moins que nulle ; et littérairement : toute enflure se dégonfle — que le livre a provoqué un tel débat. C'est parce que l'esprit, un état de l'esprit, de la conscience aussi, de la mauvaise conscience — Vichy, les blessures à la démocratie, à l'humain — sont en cause, comme le montre bien Paul Thibaud (3). Tout cela dormait un peu. Survient ce ménétrier sourd et « inspiré » qui touche à vif, racle, écorche « *une corde sensible* », note Pierre Nora, — qui ajoute : « *n'arrêtant pas de jouer faux* ». Voilà le mot lâché. Il ne nous lâchera plus. Un « faux » commis sur l'histoire, dont Le Roy Ladurie, très objectivement, en historien, non en polémiste, relève une trentaine de traits (simple échantillon) particulièrement énormes ou provocants. De son côté, Léon Poliakov se montre tristement étonné de se voir affiché en caution par l'auteur, à qui il avait dit que son livre est « *historiquement faux* ». Bref : condamnation pour faux en écriture (4).

A la torture

Circonstance atténuante : ce faux est le produit d'un délire prophétique (attentivement cultivé), mais prophétique du passé. Il y faut plus de courage que pour la vaticination ordinaire, ou ne pas manquer de souffle : le prophète rétrospectif ne cesse d'être pris *sur le fait*, c'est le cas de le dire ; pris en flagrant délit d'imposture. N'importe, tous les moyens sont bons quand le salut est en jeu.

Ici, il faut s'arrêter un instant, le temps d'être tout à fait juste. Pierre Nora a fait justice du livre : condamné en tant que prétendue histoire de France, et en tant que réquisitoire auquel il oppose le « miracle français » qui fit de la France, vaille que vaille, l'unique citadelle de la démocratie dans une Europe continentale tout entière fascisée. Il prononce même la plus dure sentence : cette dénonciation exaltée de tous les fascismes, de droite et de gauche, triomphants ou camouflés, présente tous les signes de la pensée totalitaire. Pourtant, Pierre Nora, comme d'autres, n'est pas insensible à ce qu'il y a d'émouvant, de presque pathétique, dans ce jeune intellectuel juif qui a reçu le baptême gaullien, et qui nourrit une passion retournée pour une France irréelle, désincarnée, « *une France sans terre, patrie pure de la langue et de l'idée* ». Une France où, non moins pur chevalier vainqueur des monstres, il serait avec elle, enfin seuls !

A la racine de tout pamphlet sincère, il y a une colère et une douleur, parfois un amour ; le pamphlet peut être un révulsif salutaire. Le malheur est que ce pamphlet-là escroque la vérité — et le lecteur — en se donnant pour de l'histoire.

Faux historique bien fait pour blesser *Esprit*, en quelque sorte personnellement : Mounier y est présenté en douce comme précurseur et agent de l'idéologie fasciste française. Avec tout le monde d'ailleurs, en vrac : nommément désignés ou foule obscurément unanime. En vain, Marc Beigbeder apportera la « réponse d'un témoin ». La force de B.-H. Lévy, c'est de n'avoir été témoin de rien, de n'avoir rien vu, rien vécu, rien connu — comment l'aurait-il fait s'il n'était pas né ? Mais il n'est pas pour autant un agneau — de ce qu'il juge, décide et tranche avec la sainte fureur de l' « *épurateur et sauveur* » désigné par Paul Thibaud. Trancher est trop dire, distinguer, trop encore : tous les Français dans le même sac. Et à ceux qui virent et vécurent, il est dit qu'ils ont mal vu, mal vécu et qu'eux-mêmes trahissaient dans la clandestinité de leur âme. Salués, sans doute, pour leur sursaut, leur combat, ils n'emportaient pas moins avec eux « *leur petite infamie portative* » ; les morts comme les autres ; aussi va-t-on sur leur tombe cracher une croix gammée entrelacée à une francisque.

D'ailleurs, l'an 40 n'est pas le commencement d'une ère : simple suite nécessaire, conséquence fatale, divine surprise. Avant, il y avait, par exemple, Bernanos, « *quintessence de l'antisémitisme français* » ; avant encore, les dreyfusards, y compris « *Péguy le raciste* ». Pourquoi pas ? Et pourquoi pas Jaurès (il est oublié par tactique), produit de la rue d'Ulm et de cette culture française au « *visage d'ordure* » ; donc, fût-ce malgré lui, bourreau en chapeau melon de la démocratie et du socialisme : puisque l'« idéologie française » infecte chaque Français ; et puisque la France de 1914 — époque où, comme Jaurès, Péguy va mourir « accidentellement » — puisque la France d'avant même 1914, M. Lévy le dit en propres termes, était, tenez-vous bien, « *la patrie du national-socialisme* ».

Vers 1914 seulement ? Quelle timidité ! Il faut remonter aux sources (avertissons qu'ici nous quittons B.-H. Lévy). Pourrie déjà jusqu'aux moëlles par le mal français, déjà soixante-huitarde, rêveuse, pagailleuse, paresseuse, vaniteuse, cocardière, avec ses coups de bravoure, ses coups de tête, ses coups de cœur, ses coups de gueule, son ingratitude congénitale à l'égard de dirigeants, dévoués pourvoyeurs de sa sécurité et de sa liberté, peuple de bourriques (« veaux », ruminants tendres et comestibles, était encore une caresse), la Gaule — nous y voici ramenés — la Gaule anarchique n'était pas moins nazie. La preuve : nier ses horreurs, c'est la même chose — on ne nous l'a pas envoyé dire — que nier les chambres à gaz.

Horreurs pour horreurs, il y a en tout cas une victime autour de laquelle chacun se dispute le devoir et le plaisir de la mettre à la torture, pour la faire parler, et voilà qu'elle dit tout, n'importe quoi, le reste et son contraire : c'est l'histoire. En elle, celle qui souffre, c'est bien sûr la vérité. Et le peuple français, incurablement inconscient de son mal français comme de son idéologie française, est là qui bée, à écouter les ventriloques.

(1) *Eléments*. N° 38. 15 F. 13, rue Ch. Lecocq, (15e).
(2) Voir *le Monde* des 10 janvier et 20 février (« Idées »).
(3) Mai : 30 F ; 19, rue Jacob (6e).
(4) Juin : 32 F Gallimard.



Le Monde

étranger

PROCHE-ORIENT

LA CRISE IRANIENNE ET SES PROLONGEMENTS

Paris envisage d'accorder le droit d'asile aux auteurs du détournement de la vedette

(Suite de la première page.)

De fait, dès 13 heures, la vedette est apparue au large du cap Carros, au sud de Martigues, battant non pas le pavillon de la République islamique, mais celui de la monarchie impériale. *Tabarzin* semblait faire route vers Toulon, mais se ravisait bientôt, pour se présenter dans la passe de l'entrée sud du port de Marseille, à quelques encâblures du château d'If. Aussitôt, un bâtiment de la marine nationale, la corvette anti-sous-marine *Georges-Leygues* bloquait le canal d'accè. au port autonome, tandis que quelques unités plus légères entouraient la vedette à distance. Dès lors, la « hache de guerre » était maintenue sous haute surveillance, et le capitaine de frégate de Guillebon, officier des relations publiques à la préfecture maritime de Toulon, pouvait assurer que « *les moyens nécessaires avaient été envoyés sur place* ».

Solidement encadrée par la marine nationale, survolée en permanence par un hélicoptère et deux avions, la vedette iranienne commençait alors à exécuter des « *ronds* » à une distance de 1 à 4 milles de la côte, entre la Pointe-Rouge au sud de Marseille, et le phare du Planier. De bonne source, des pourparlers s'engageaient entre les occupants de la vedette et les hommes des unités l'entourant. Les premiers, armés de mitraillettes et apparemment détendus affirmaient leur optimisme en faisant le V de la victoire d'une main à l'intention des embarcations civiles, réussissant à les approcher. Leur exigence était claire : obtenir un ravitaillement en carburant.

L'amorce de discussions conduisait cependant à partir de 15 heures — sans que l'on sache dans quelles conditions — à la libération des marins iraniens en charge de la vedette au départ de Cherbourg. Onze Iraniens loyalistes, puis dix autres, et encore dix, étaient ainsi transbordés de *Tabarzin* sur des canots pneumatiques et un bateau de l'administration des douanes pour être finalement confiés à l'équipage de la corvette *Georges-Leygues.*

Dans le même temps, les autorités françaises prenaient des dispositions pour héberger ces trente et un ressortissants iraniens au centre de transit d'Arenc situé sur l'un des quais du port de Marseille. D'importantes forces de police prenaient alors position jusqu'à 17 h 30 autour du centre. L'idée de cet hébergement était cependant rapidement abandonnée. C'est ainsi que les marins libérés demeuraient à bord du *Georges-Leygues* et que *Tabarzin,* comme pour se distraire de son attente, se mettait à croiser à faible allure de l'île de Pomègues au phare du Planier, suivie à la trace par un hélicoptère et un avion. L'observation à la jumelle de la vedette permettait de constater la présence de plusieurs hommes en armes et en treillis sur le pont, ainsi que d'une femme. En fait, outre les membres du mouvement d'opposition monarchiste iranien Azadegan, le commandant et son second se trouvaient toujours à bord du navire.

Les autorités françaises demandaient alors à la vedette lance-missiles de quitter les eaux territoriales *et refusaient de la ravitailler.* Selon certaines informations, cette demande, assortie du refus, a pu être contradictoire s'il est vrai que *Tabarzin* s'est présentée au large du port de Marseille en raison d'un faible autonomie de navigation, due à des réserves très réduites en carburant. Dans la nuit de mardi à mercredi la préfecture maritime de Toulon se refusait à tout commentaire sur une affaire à l'évidence « *plus politique que militaire* ».

Cet aspect était du reste souligné mardi soir par M. Charles Hernu, ministre de la défense, qui déclarait, sourire aux lèvres, qu'il était hors de question de « *livrer bataille devant le port de Marseille* ». Et de fait, en dépit des tensions provoquées par l'arrivée dans les eaux territoriales françaises de la vedette iranienne, le recours à la force semblait écarté mardi soir. Toujours armés et toujours détendus, les membres du commando antikhomeiniste paraissaient croire à une issue heureuse pour eux de ce singulier épisode de piraterie maritime. Interrogés depuis un caboteur, ils répondaient avoir bon espoir d'obtenir l'autorisation de se ravitailler dans le port de Marseille. Le résultat des pourparlers avec la marine nationale durant la nuit devait toutefois leur opposer un démenti.

LAURENT GREILSAMER.

Habileté manœuvrière ou défaillance de la détection ?

Les milieux maritimes français tirent argument des qualités manœuvrières de l'équipage de la vedette Tabarzin *pour expliquer la soudaine intrusion, au large des côtes marseillaises, du bâtiment iranien, et les apparentes difficultés de la marine nationale pour détecter, à temps, ses mouvements. En effet, le commandant et son adjoint restés à bord de la canonnière lance-missiles après son détournement, la semaine dernière, devant Cadix, sont bien connus des officiers de la marine française — qui furent notamment leurs instructeurs à Cherbourg — pour être des hommes particulièrement compétents dans la conduite de ce type de bâtiment : ils furent aussi de ceux qui ont déjà eu l'occasion de manœuvrer à bord des neuf unités déjà livrées à la marine iranienne en vertu d'un contrat de 1974 portant, au total, sur douze, et avant qu'une décision d'embargo ne diffère la livraison des trois dernières.*

Cette connaissance du bateau et de la mer par les hommes embarqués sur Tabarzin *leur a probablement permis de parcourir, avec un maximum de discrétion, la distance Casablanca-Marseille, soit environ 900 milles nautiques (l'équivalent de 1 700 kilomètres) : probablement à petite vitesse (de l'ordre de 10 nœuds) entre Casablanca et le détroit de Gibraltar, que la canonnière a franchi de nuit, derrière un cargo, pour profiter de l'intensité traditionnelle du trafic dans cette région et passer inaperçue à la même vitesse que les autres bâtiments, et à plus grande vitesse dans le bassin occidental de la Méditerranée — malgré les risques de détection liés aux accélérations — pour se présenter, couverte par la brume matinale fréquente en cette période, en début d'après-midi devant Marseille.*

*Devant Marseille, la canonnière iranienne est parvenue pratiquement à bout de carburant — et c'est la raison pour laquelle, indique-t-on dans les milieux maritimes, elle n'a pu se rendre à Toulon par ses propres moyens, et qu'elle a été prise en remorque par l'*Alsacien.

Si cette habileté manœuvrière était avérée, il n'en resterait pas moins que les mouvements de Tabarzin *semblent avoir échappé aux marines espagnole et française. Dans cette partie occidentale de la Méditerranée, il revient à l'escadre basée à Toulon de s'assurer, en permanence, de la sûreté des approches maritimes par des observations enregistrées le plus au large possible et de pouvoir intervenir, en temps de paix et à plus forte raison en cas de crise, contre une intrusion inacceptable.*

Dans les milieux maritimes, on explique qu'il est difficile, surtout en cette période estivale pendant laquelle la navigation commerciale et de plaisance s'accroît très sensiblement, de surveiller en permanence et en profondeur les approches françaises, car il y faudrait des moyens navals et aériens considérables et la bonne coopération des marines alliées.

Trois textes

La capture de la vedette *Tabarzin,* maintenant de retour en France, pourrait relever de trois textes ; l'un interne, les deux autres internationaux.

Le premier est une loi française, toujours en vigueur, du 10 avril 1825, « *pour la sûreté de la navigation et du commerce maritime* ». Bien que cette loi vise essentiellement les ressortissants français auteurs ou victimes d'actes de pirateries, ses articles 1er (1°) et 2 (3°) donneraient, le cas échéant, compétence aux autorités françaises, sous certaines conditions.

Ces deux articles indiquent que « *seront jugés comme pirates* » : d'une part, « *tout individu faisant partie de l'équipage d'un navire (...) naviguant sans être ou avoir été muni* « *de documents* » *constatant la légitimité de l'expédition* » ; d'autre part, « *le capitaine (...) qui aurait commis des actes d'hostilité sous un pavillon autre que celui de l'Etat dont il aurait commission* ».

Dans ce cas, réserve faite des éléments politiques qui ne manqueraient pas d'être invoqués, le jugement reviendrait, semble-t-il, au tribunal maritime de Toulon « *si le crime a été commis dans le détroit de Gibraltar* ». Sinon, le tribunal maritime de Brest serait compétent.

Toutefois, l'éventuelle compétence des juridictions françaises — et le sort du commando — dépend de la nature du délit : si on estime que celui-ci a été « instantané », limité à la durée de la capture, il a eu lieu en territoire étranger entre ressortissants étrangers et écarte cette compétence. En revanche, si on estime que le délit est « continu » et que l'acte de piraterie s'est produit en territoire français, cette compétence pourrait être retenue. C'est la question que se posait, ce mercredi, M. Cheysson.

Deux textes internationaux sont relatifs aux « *événements de navigation* ». Le premier, la convention sur la haute mer, signé à Genève en 1958, contient une définition de la piraterie, mais la France ne l'a pas ratifié. *Le deuxième, signé à* Bruxelles le 10 mai 1952, est entré en vigueur en France le 20 novembre 1955. Il vise « *certaines règles relatives à la compétence pénale en matière d'abordage et autres événements de navigation* ».

Bien que les autorités françaises ne paraissent pas, pour l'instant, estimer qu'il soit applicable, on notera que ce texte — qui n'a pas été ratifié par l'Iran — prévoit, dans son article 1er, que les autorités « *judiciaires ou administratives* » compétentes sont celles « *dont le navire portait le pavillon au moment de l'abordage ou de l'événement de navigation* ». L'article 2 ajoute qu' « *aucune saisie ou retenue de navire ne pourra être ordonnée même pour des mesures d'instruction par des autorités autres que celles dont le navire porte pavillon* ».

Il reste que, concrètement, l'analyse juridique ne conduit à aucune certitude quant aux règles de droit applicables. Incertitude qui provient naturellement pour une large partie du contenu politique de l'incident.

La levée de l'embargo sur les avions F-15 et F-16

Les Israéliens s'interrogent sur les contreparties exigées par Washington

Le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Chedli Klibi, a vivement critiqué, mardi 18 août, la décision américaine de lever l'embargo sur la livraison des avions F-15 et F-16 destinés à Israël. Cette décision, a-t-il dit, ne peut qu'encourager Israël à « se lancer dans de nouvelles agressions contre les pays arabes, particulièrement le Liban, et compromettre ainsi le cessez-le-feu intervenu dans ce pays ». A Moscou, l'agence Tass a, pour sa part, *qualifié la décision du président* Reagan de « manœuvre hypocrite » et y voit la preuve que les États-Unis « sont prêts à fournir en abondance du matériel militaire à Israël pour de nouvelles provocations dangereuses ».

De notre correspondant

Jérusalem. — « *A quel prix ?* » C'est la question que tout le monde se pose à Jérusalem, après la décision du gouvernement américain de reprendre les livraisons d'avions F-16 et F-15 à Israël.

Certes, le secrétaire d'Etat, M. Alexander Haig, s'est gardé de préciser que la levée de l'embargo pourrait être assortie de conditions. Et M. Evron, ambassadeur israélien aux Etats-Unis, tout comme M. Begin, a démenti les rumeurs selon lesquelles Israël aurait été obligé de prendre un certain nombre d'engagements vis-à-vis des Etats-Unis en échange de la reprise des livraisons. Cependant, le doute persiste dans les milieux politiques de Jérusalem, où l'on a du mal à croire que cette décision puisse être tout à fait « *gratuite* ». On souligne que le porte-parole du Département d'Etat a rappelé avec insistance les termes de l'accord conclu entre Israël et les Etats-Unis, le 23 juillet 1952, et stipulant que les armes américaines ne peuvent être utilisées par Israël à des fins offensives.

Enigmatique, le porte-parole a ajouté : « *Le gouvernement israélien connaît notre position et ce qu'exigent nos reglements...* » Pour la plupart des observateurs israéliens, il n'est pas improbable que M. Begin ait dû accepter de consulter désormais les dirigeants américains avant toute initiative militaire d'envergure. Cette condition, et peut-être d'autres encore, pourraient être notifiées au premier ministre israélien lors de son prochain voyage à Washington.

Les « fanfaronnades » de M. Begin

La majorité des commentateurs de la presse israélienne estiment que de toute façon — promesses formelles ou non — le gouvernement de Jérusalem risque de devoir maintenant se soumettre à un contrôle plus exigeant de la part des dirigeants américains. Une plus grande docilité serait attendue de la part de M. Begin. « *Les livraisons d'armes ne relèvent pas seulement de simples contrats commerciaux,* souligne l'éditorialiste du *Jérusalem Post. Il s'agit d'accords politiques destinés à promouvoir des intérêts stratégiques communs.* » A ce propos les autres éditoriaux des journaux israéliens publiés mardi font remarquer dans un double reproche que si les Etats-Unis ne peuvent « dicter » la politique d'Israël, le gouvernement de M. Begin doit comprendre qu'il ne peut agir à sa guise et donner l'impression d'ignorer les « intérêts » américains au Proche-Orient.

D'autre part diverses personnalités politiques *israéliennes ont* reproché à M. Begin d'avoir fait une fois de plus preuve de maladresse, non seulement en annonçant à l'avance la décision « *positive* » du président Reagan, mais encore en critiquant sévèrement l'embargo, qu'il a qualifié d' « *absolument injuste et injustifiable* ». Le premier ministre est accusé par certains de s'être livré à d'inutiles « fanfaronnades » en laissant croire que les Etats-Unis n'avaient pas le droit de restreindre l'usage des avions livrés à Israël. M. Begin avait déclaré de la manière la plus nette le 17 août à propos des appareils F-16 et F-15 retenus aux Etats-Unis : « *Ce ne sont pas des avions américains, ils sont Israéliens, de fabrication américaine* ».

Il avait ajouté que ces appareils utilisés par Israël permettaient également de garantir la sécurité des Etat-Unis.

FRANÇIS CORNU.

M. CHEYSSON RENCONTRERA M. ARAFAT PENDANT SON VOYAGE A BEYROUTH

M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, rencontrera le chef de l'Organisation de libération de la Palestine, M. Yasser Arafat, à Beyrouth, la semaine prochaine lors de sa visite officielle au Liban, a-t-on appris mardi de très bonne source à Paris.

M. Cheysson sera à Amman les 28 et 29 août, au Liban les 29 et 30 et à Damas les 30 et 31. Toujours de bonne source, on précise que les négociations se poursuivent entre Paris et l'O.L.P. pour savoir où aura lieu la rencontre avec M. Arafat. Paris voudrait que l'entrevue ait lieu à l'ambassade de France à Beyrouth, et M. Arafat voudrait que M. Cheysson se rende au siège de l'O.L.P.

Le mois dernier, le chef de la diplomatie française avait reçu le chef du département politique de l'O.L.P., M. Farouk Kaddoumi, à l'occasion d'un de ses passages à Paris. M. Kaddoumi est revenu mardi 18 août à Paris.

La première rencontre entre M. Yasser Arafat et un membre d'un gouvernement français — M. Jean Sauvagnargues, alors *ministre des affaires étrangères,* — s'était déroulée le 21 octobre 1974 à Beyrouth.

L'imam Khomeiny affirme que rien même pas sa mort ne peut affecter la stabilité du régime

Téhéran *(A.F.P.).* — L'iman Khomeiny a affirmé mardi 18 août que rien, pas même sa mort dans un attentat, ne pouvait *affecter la « stabilité »* de l'Iran, deux ans et demi après la révolution.

« *Une nation comme la nôtre ne se demande pas : que va-t-il se passer si on tue Khomeiny? La République islamique est soutenue par Dieu et elle est éternelle. Et il ne faut pas croire que ce régime perdra sa stabilité si son chef est éliminé, car chacun de nous est un iman et un chef en puissance* », a affirmé le « guide de la révolution » dans un discours diffusé par Radio-Téhéran.

Tout au long de son intervention devant des gardiens de la révolution, des employés de la télévision, et des enseignants venus le voir dans sa résidence de Téhéran, l'imam Khomeiny s'est attaché, d'une voix lente et monocorde, à dédramatiser la campagne d'attentats qui dure depuis un mois et demi. Pour lui, les attentats sont des « *actes idiots* » qui « *ne doivent pas effrayer* » la population, car ils émanent de « *corrompus qui, comme les mouches, s'agitent frénétiquement avant de mourir* ».

Les opposants politiques en exil, comme l'ex-président Bani Sadr, ne représentent pas non plus une menace sérieuse, aux yeux du « *chef des déshérités du monde* », ainsi que l'a qualifié Radio-Téhéran. « *Ils disent aujourd'hui à Paris : nous rentrerons en Iran. Mais s'ils pouvaient vraiment faire quelque chose, pourquoi sont-ils donc partis* », s'est-il exclamé.

Ceux qui se « *répandent en paroles si vaines* » ne méritent même pas d'être considérés « *comme des humains* », a estimé l'imam Khomeiny.

Le « guide de la révolution » a quand même appelé le peuple à « *rester éveillé devant les ruses des Etats-Unis* ».

Mardi, la presse iranienne a annoncé une nouvelle série d'attentats commis lundi à Téhéran, au cours desquels cinq gardiens de la révolution et un chauffeur de la télévision nationale ont été tués.

● *L'ayatollah Mahalati,* l'un des six ayatollah ozma (grand) de l'Iran, est décédé mardi à l'âge de quatre-vingt-sept ans, dans un hôpital de Chiraz. Au printemps dernier, l'ayatollah Mahalati avait publié un texte dans lequel il critiquait les options fondamentales de l'imam Khomeiny.

DIPLOMATIE

APRÈS LA MANIFESTATION DE LA C.G.T. DEVANT L'AMBASSADE AMÉRICAINE

Un « rassemblement national » est prévu le 25 octobre à Paris pour protester contre la bombe à neutrons

A l'appel de l'union régionale C.G.T. d'Ile-de-France, quelques milliers de personnes se sont rassemblées mardi 18 août à 17 heures devant l'ambassade américaine à Paris, pour protester contre la décision du président Reagan de produire et de stocker des bombes à neutrons. Le parti communiste français et le mouvement de la paix étaient présents, ainsi qu'un certain nombre d'autres organisations, dont le Mouvement de la jeunesse communiste et des représentants des travailleurs des arsenaux.

Un nouveau pas

Tandis que les manifestants déployaient des banderoles indiquant « *Non à la bombe à neutrons, oui à la paix* », un militant de la C.G.T., parlant du « *défi à l'humanité* » lancé par le président Reagan, a déclaré : « *La bombe à neutrons est dirigée contre les pays socialistes, en premier lieu contre l'Union soviétique.* » Pour la C.G.T. et le P.C.F., cette décision représente un nouveau pas franchi par les Etats-Unis dans la course aux armements, et contribue à banaliser l'arme nucléaire. La C.G.T. a encore précisé que l'action engagée ne se limiterait pas à cette seule manifestation et a annoncé sa participation à un « *rassemblement national* » organisé le 25 octobre prochain, par le Mouvement de la paix, à l'occasion de la Semaine des Nations unies pour le désarmement.

Une délégation du syndicat a remis à l'ambassade une protestation écrite destinée au président Reagan. Vers 18 heures, après que les manifestants eurent procédé à un lâcher de ballons blancs (auxquels étaient accrochées des bombes de papier rayées d'une croix rouge), la foule a formé un cortège, avec à sa tête M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., et M. Gaston Plissonnier, membre du bureau politique du P.C.F. Par la rue Royale et le boulevard Malesherbes, le défilé a gagné la place Saint-Augustin, où l'ordre de dispersion a été donné, vers 18 h 45, mettant fin à une manifestation qui s'est déroulée sans incidents.

A l'appel du P.C. et de la C.G.T., une manifestation sur le *même* thème a réuni une centaine de personnes, mardi matin, devant le consulat général des Etats-Unis à Marseille.

Impasse à la conférence sur le droit de la mer

De notre correspondante

Genève. — Les réunions officieuses du groupe consultatif spécial de *la conférence sur le* droit de la mer qui se sont déroulées la semaine dernière ont permis de préciser les positions déjà connues, mais elles ne semblent avoir nullement contribué à débloquer les travaux de la troisième conférence des Nations unies sur le droit de la mer. Les pays en voie de développement, comme l'a déclaré leur président, M. Inam Ul Haque (Pakistan), sont décidés à faire preuve de fermeté. Selon M. Ul Haque, il ne serait pas question pour lui d'accepter un réexamen du projet de convention qui a été agréé en août dernier. Il rejette par conséquent une fois de plus la demande américaine et refuse de prendre en considération les critiques des Etats-Unis sur certaines dispositions du texte. L'administration américaine ne peut, en aucun cas, se permettre de réfuter les positions acceptées par les représentants du gouvernement Carter. M. Ul Haque est même allé jusqu'à déclarer que la mise en place d'une convention sur le droit de la mer, à laquelle les Etats-Unis n'adhéreront pas, n'était pas inconcevable.

Ce point de vue est qualifié de plus diplomatique que politique par les observateurs internationaux. D'autant plus que d'autres pays industrialisés ne cachent pas leur intention de se ranger aux côtés des Américains. Nombreux sont ceux qui n'imaginent guère la mise en pratique d'une *convention* qui ne serait pas adoptée par consensus. Toutes ces difficultés n'empêchent nullement le groupe des « 77 » (les quelque cent vingt pays en voie de développement) de vouloir poursuivre et même activer les travaux Ainsi M. Ul Haque a exprimé son souhait de voir les négociateurs rechercher sans tarder une solution aux problèmes restés en suspens l'an passé *et se mettre d'accord sur* un texte définitif afin de pouvoir le présenter lors de la prochaine session.

Pour sa part, le président de la conférence, M. Tommy Koh (Singapour), a fait connaître son intention de soumettre, le 21 août, un programme d'ensemble qualifié de « souple ». Il prévoit entre autres des discussions à divers niveaux sur la commission préparatoire et sur la délimitation des frontières maritimes et sur la participation à la convention d'autres entités que les Etats. Au cas où les « 77 » désireraient se consulter sur ces divers points, l'examen de ce programme n'aura lieu en séance plénière que le 24 août. On prévoit par conséquent de plus en plus la prolongation jusqu'au 4 septembre des travaux de la conférence qui devait, en principe, prendre fin le 27 août.

ISABELLE VICHNIAC.

EUROPE

Pologne

Le gouvernement et Solidarité s'affrontent sur le problème de l'information

Tandis qu'en Pologne commence, ce mercredi 19 août, une une grève de deux jours des typographes de presse et que s'accentuent les polémiques sur le rôle des moyens d'information, la question de l'aide internationale a fait l'objet de plusieurs décisions.

M. Josef Czyrek, ministre polonais des affaires étrangères, a rencontré, mardi 18 août, à Bad-Reichenhall, en Bavière, son homologue ouest-allemand, M. Hans-Dietrich Genscher. Celui-ci a indiqué que le gouvernement fédéral accorderait, en septembre prochain, de nouvelles facilités de paiement à la Pologne. M. Czyrek a déclaré, pour sa part, que son pays déciderait prochainement s'il adhère ou non au Fonds monétaire international, ce que la R.F.A. le presse de faire.

A Zurich, une réunion entre des envoyés du gouvernement polonais et ceux de cinq banques occidentales représentant les principaux pays créanciers a été annulée, Varsovie n'ayant pas répondu aux dernières propositions de rééchelonnement de sa dette.

De notre envoyée spéciale

Katowice. — L'épreuve de force entre Solidarité et le gouvernement à propos des deux journées sans journaux a commencé ce mercredi 19 août. Dans certains endroits comme à Katowice par exemple, là où Solidarité est en minorité dans la typographie, ce sont les adhérents des syndicats de branche (syndicats officiels) qui ont imprimé dans la nuit de mardi à mercredi les journaux. La presse sera distribuée, pense-t-on, par la milice et l'armée. Dès mardi, la milice avait fait enlever à Katowice toutes les voitures des rues avoisinant l'imprimerie de presse et empêchait toute approche du bâtiment. Il en serait de même dans quelques autres villes du pays. On ne connaîtra le bilan précis de la grève que dans la soirée du mercredi. Dès ce mardi il n'y avait pas de journaux à Cracovie.

La journée de mardi à été marquée à Varsovie par une réunion du bureau politique du parti ouvrier unifié, qui a approuvé le rapport sur le voyage de MM. Kania et Jaruzelski en Crimée et décidé de convoquer avant la fin de ce mois un nouveau plénum du comité central.

Chacun de son côté

Le bureau politique a examiné le projet du gouvernement sur les augmentations de prix qui, selon le communiqué du conseil des ministres, font partie de la réforme économique et devront faire l'objet de consultations ; selon lui, *« le plus urgent »* est d'augmenter les prix du pain et des produits céréaliers.

Enfin, à propos de la grève des *imprimeries et des messageries* de presse (proclamée par Solidarité pour obtenir le droit de répondre à la campagne dont elle fait l'objet dans les *mass media*), le bureau politique estime que ce mouvement *« montre les ambitions de Solidarité en matière de presse, ambitions auxquelles il faudra mettre fin »*.

Les attaques contre Solidarité continuent dans la presse. Ainsi *Trybuna Ludu* a publié mardi 18 août une motion adoptée par les membres du parti et les journalistes de cet organe du parti. Ils estiment que la grève lancée par Solidarité a un caractère politique et menace la politique d'entente à laquelle ils se disent attachés. Et ils reprochent au syndicat de réclamer l'accès aux *mass media* et surtout à la télévision et à la radio, alors que les publications syndicales n'ont publié ni les décisions du IXe congrès ni celles du Parlement. Ils estiment que ce n'est pas Solidarité, mais l'organe du parti qui informe honnêtement ses lecteurs en publiant des déclarations de M. Walesa et des comptes rendus des conférences de presse de Solidarité.

Au passage, ils s'en prennent à M. Stefan Bratkowski, président de l'Union des journalistes, qui dans une déclaration signée de quelques-uns de ses amis avait pris la défense de Solidarité et appelé ses confrères à davantage d'honnêteté.

Curieusement, pendant toutes ces attaques, M. Ciosek, ministre sans portefeuille chargé des syndicats, a rencontré M. Bujak, qui préside la section de Solidarité pour la région de Varsovie. Ils se reverront la semaine prochaine pour étudier la manière d'appliquer les propositions du syndicat. Le gouvernement pour sa part a, au cours d'un conseil des ministres, pris acte *« avec appréciation »* de l'appel du syndicat pour que l'on travaille pendant huit samedis libres et a confirmé que *ces heures-là seraient rémunérées au double du tarif officiel*.

M. Walesa en Silésie

A Katowice, entre-temps, le présidium de la commission nationale de coordination de Solidarité, le présidium de la direction régionale pour la Silésie et celui de la section de coordination nationale des mineurs ont siégé à huis-clos pendant cinq heures pour examiner les problèmes de l'heure. Ils ont décidé de laisser aux travailleurs de chaque entreprise le soin d'accepter ou de refuser la proposition sur le travail pendant les huit samedis libres.

La seconde partie du communiqué sur cette réunion s'élève contre les actions de répression et de propagande menées contre les actions de répression et de et de propagande menées contre le syndicat. Les syndicalistes estiment que ces actions sont dirigées *« contre le programme positif anticrise »*. Ils ajoutent que Solidarité, *« conscient de sa responsabilité pour l'avenir du pays, ne se laissera ni entraîner à des provocations ni détourner de la voie qu'il a choisie. » « Nous sommes obligés de prévenir tous ceux qui poussent à une confrontation*, dit encore le communiqué, *que nous estimons que l'intérêt du pays exige le calme social et un travail positif pour sortir le pays de la catastrophe. »*

Après avoir évoqué le problème de l'accès de Solidarité aux *mass media* et plus particulièrement à la télévision, les syndicalistes proclament : *« Nous défendrons le syndicat et ses membres en toute situation et par tous les moyens appropriés (...). Nous avons l'espoir que la situation changera et que nous ne serons pas obligés d'avoir recours à d'autres moyens de protestation. »*

Bref, pour l'instant, Solidarité et le gouvernement élaborent leur programme chacun de son côté. Ce mercredi, M. Lech Walesa saura, en visitant plusieurs mines de Silésie, si les mineurs accepteront ou pas de travailler pendant huit samedis supplémentaires. Autrement dit si les attaques et les critiques du gouvernement ont été utiles à Solidarité ou non.

AMBER BOUSOGLOU.

Bulgarie

La disparition de Ljudmila Jivkova pourrait favoriser l'ascension des partisans inconditionnels de Moscou

Le décès soudain, le 21 juillet dernier, à Sofia, de Ljudmila Jivkova, *membre du bureau politique du parti communiste bulgare, président (ministre) du puissant comité de la culture* et fille du premier secrétaire, n'a guère eu d'écho (« le Monde » du 22 juillet). Pourtant, compte tenu de la personnalité de Ljudmila Jivkova, cette disparition n'est pas sans importance pour l'évolution de la politique bulgare.

Pierre Voillery, universitaire, spécialiste des problèmes bulgares, évoque ci-dessous les conséquences de cette disparition.

Sous un aspect physique plutôt fragile, L. Jivkova cachait une ambition et une énergie étonnantes, un réel sens de l'organisation et une grande intelligence politique. Née en 1942 dans une famille de dirigeants du parti clandestin, elle grandit à l'ombre d'un père qui, en 1954, devint le numéro un bulgare. Ses études supérieures la mènent, après avoir obtenu son diplôme d'histoire de l'université de Sofia (1962-1966), à effectuer un séjour à Oxford (1967-1970) d'où elle revient diplômée en histoire de l'art — séjour passé sous silence par l'ensemble des notices nécrologiques publiées en Bulgarie. Titulaire d'un doctorat d'histoire (1971), elle entre l'année suivante en politique ; elle a juste trente ans. Premier vice-président du comité de l'amitié et des relations culturelles entre les peuples et président de l'union des travailleurs créateurs, elle est nommée la même année premier vice-président du comité de la culture, comité qu'elle présidera trois ans plus tard.

Membre du conseil des ministres en 1976, élue à l'Assemblée nationale et par deux fois déléguée au congrès du parti, elle accède au bureau politique en 1971. Au faîte *de sa puissance, elle effectue, au nom de son père*, plusieurs missions *diplomatiques* hors de ses attributions normales. Cette fulgurante carrière lui confère un rôle important dans l'élargissement de l'assise du pouvoir de son père. En présidant le comité de la culture, elle contrôle la presse, la radio, la télévision, une partie de l'édition, les spectacles. Auteur d'articles et de monographies scientifiques sur l'art thrace, Ljudmila Jivkova donne une impulsion nouvelle à la culture bulgare, en la popularisant, en l'ouvrant sur l'étranger, en facilitant les échanges et en imposant une profonde réforme de l'éducation en Bulgarie. Dans cette tâche, elle s'entoure d'hommes remarquables dont le membre le plus représentatif est sans conteste M. Alexandre Foi, spécialiste de la civilisation thrace, ancien premier vice-président du comité de la culture et ministre de l'éducation nationale depuis la fin de 1979. Ce faisant, Ljudmila Jivkova assure le rajeunissement et le renouvellement de la classe dirigeante bulgare tout en organisant la continuité. Son décès inattendu rompt un équilibre subtil entre tendances rivales : il risque de confirmer le renforcement du camp des technocrates et des économistes ainsi que celui des partisans d'une intégration accrue de la Bulgarie dans l'orbite soviétique.

M. Filipov l'étoile montante

La première manifestation du renforcement de ces tendances a été la nomination, au début de cette année, de M. Gricha Filipov — membre du bureau politique depuis 1961 — au poste de premier ministre, en remplacement de M. Stanko Todorov — au pouvoir depuis 1971, — qui reste président de l'Assemblée nationale. La personnalité de M. Filipov est révélatrice d'un tournant : économiste de formation, issu du ministère de l'industrie, ancien ministre du Plan, ce Bulgare, né et élevé en U.R.S.S., a fait ses études supérieures à Moscou. Favorable à un alignement renforcé de la Bulgarie sur le Kremlin, il représente la tendance actuellement dominante en Europe de l'Est : augmentation de la productivité, de l'efficacité et de la rentabilité de l'économie.

Etoile montante de la vie politique bulgare, M. Filipov s'est récemment vu placé sur un pied d'égalité avec Todor Jivkov, dans un éditorial consacré aux inspirateurs de la politique étrangère bulgare (1).

L'alignement sur l'U.R.S.S.

Technocrates et économistes renforcent leur influence en même temps que la conjoncture devient plus difficile. Ne disposant d'aucune source d'hydrocarbures, la Bulgarie est directement menacée par la hausse rapide du coût du pétrole brut, et l'application de la règle de Bucarest — tarification du pétrole fourni par l'U.R.S.S. aux démocraties popu- — gène l'activité économique du prix OPEP pendant les cinq années précédentes et payables en devises — gène l'activité économique du pays. La conséquence en fut, en 1979, de brutales hausses de prix (carburants : + 100 % ; produits de base : + 36 % à 50 %) alors que les salaires n'augmentaient que de 30 %, d'où une baisse du niveau de vie bulgare. Confrontés à la nécessité de produire des biens de meilleure qualité et de trouver des marchés rapportant suffisamment de devises, les dirigeants bulagres n'ont d'autre solution, en attendant mieux, que d'élargir la marge de manœuvre des économistes et de s'appuyer sur l'Union soviétique afin de pallier les difficultés croissantes rencontrées par une population de moins en moins patiente. Ainsi se trouve également renforcée la position des partisans d'un alignement sur l'U.R.S.S.

Les tenants de la création d'une République soviétique bulgare n'ont jamais abandonné leur projet, malgré les années et les échecs. Les choses en sont parvenues à un point tel que, dans les cérémonies officielles, l'Union soviétique est autant célébrée, sinon plus, que la Bulgarie. Les monuments à la gloire de l'U.R.S.S. ou de la Russie tsariste parsèment le pays ; il n'est pas de journal qui ne loue ou ne rappelle *« l'éternelle amitié bulgaro-soviétique »*. L'alignement est partout si pesant qu'il est l'objet fondamental des revendications des opposants ou des dissidents bulgares, voire même de l'homme de la rue. Sous l'administration de Ljudmila Jivkova, Bulgarie et U.R.S.S. apparaissent comme culturellement et historiquement égales, ce qui constitue une amélioration notable. La recherche historique fait d'énormes progrès et, en dépit d'une approche idéologique sommaire ou partiale, l'histoire bulgare est abordée plus librement. C'est Jivkova qui organisera des expositions qui feront le tour du monde ; c'est elle qui ouvrira son pays aux chercheurs occidentaux et permettra à davantage de Bulgares d'étudier dans les pays occidentaux. Sans doute n'avait-elle jamais oublié ses années « oxfordiennes ».

C'est au moment de sa mort qu'a eu lieu dans toute la Bulgarie le jubilé du mille trois centième anniversaire de la fondation du premier Etat bulgare par le *khan* Asparuh. Par sa politique culturelle, elle avait préparé cet ensemble de cérémonies commémoratives exaltant la nation bulgare. En ce sens, elle était bien l'enfant d'un pays dont la population s'acharne à arracher le passé de l'oubli, et dont la jeunesse est de plus en plus attirée par l'Occident.

Le nom de son successeur n'est pas encore connu. Mais sa mort ravive l'opposition larvée entre les tenants d'une soviétisation de la Bulgarie et ceux d'un nationalisme prudent. S'il est absurde de parler pour l'heure de la fin de l'ère jivkovienne, la succession de Ljudmila Jivkova n'en résultera pas moins d'un savant dosage politique entre partisans et adversaires de chacune de ces lignes.

PIERRE VOILLERY.

(1) *Otetchestven front*, 9 juillet 1981, « Oui à la paix et à la sécurité de l'humanité ».

AFRIQUE

République Centrafricaine

La traque cruelle des squatters de Nyanga

Trois Noirs impliqués dans plusieurs opérations de guérilla urbaine ont été reconnus coupables, mardi 18 août, de haute trahison. Selon l'accusation, les trois jeunes gens appartiennent au Congrès national africain (A.N.C.), principal mouvement africain d'opposition à l'apartheid, interdit, et ont reçu un entraînement militaire à l'étranger. Ils risquent la peine de mort. Trois de leurs compagnons, reconnus coupables de trahison en novembre, sont dans la même situation.

D'autre part, le ministre de la justice a annoncé que cinquante-sept personnes — trente-deux Noirs et vingt-cinq métis, — accusés de meurtres, vol ou viol, ont été pendues en Afrique du Sud pendant les six premiers mois de cette année.

Enfin, les négociations entre représentants du gouvernement et squatters de la banlieue du Cap ont été rompues mardi sans qu'aucune solution n'ait été trouvée. — (A.F.P., Reuter.)

De notre correspondant

Johannesburg. — Frissonnant la nuit sous de précaires abris de branches mortes et de vieux sacs de plastique, mordus le jour par une brise glaciale venue du large, les squatters de Nyanga, cette petite Township noire de la banlieue du Cap, sont toujours là. Ils étaient officiellement 250 il y a un peu plus d'un mois, ils sont maintenant plus de 2 000. *En quelques semaines leur tragédie est passée de la page des faits divers à la une de la presse sud-africaine.*

Des voix de Noirs, mais aussi de Blancs, s'élèvent chaque jour pour dénoncer le scandale. Des hommes politiques de l'opposition blanche, des religieux, des organisations internationales, *des associations d'étudiants, anglophones et afrikaners, les chefs de file de la communauté africaine, tous accusent « l'inefficacité et l'imprévoyance du gouvernement »*, ainsi que *« la cruauté » de l'un des aspects le plus quotidiens du système de l'apartheid : le contrôle du déplacement des individus noirs (influx control). Un article de cet ensemble compliqué de textes stipule qu'aucun citoyen noir ne peut se trouver sans permis, plus de soixante-douze heures, en « zone urbaine blanche ». Situées à la lisière des grandes villes, les townships noires, où légalement ne peuvent vivre que les familles disposant d'un permis, c'est-à-dire au moins d'un emploi sont englobées dans ces « zones ». Pour compliquer le problème, la péninsule du Cap* constitue une « zone d'emploi prioritaire pour les métis ».

Cependant, malgré les contrôles quotidiens, les lourdes amendes et parfois les peines de prison, des dizaines de milliers de *« travailleurs illégaux »* vivent dans ces townships. L'immense majorité d'entre eux ont toujours vécu en « zone blanche » et ignorent les lointains homelands qui leur ont été attribués d'office en fonction de leur ethnie. Certains ont été au moins une fois « rapatriés » dans ces minuscules et misérables territoires. Fuyant le chômage, les maladies, la malnutrition et parfois la brutalité des lois qui y sont appliquées, ils reviennent toujours plus nombreux dans ces zones où, par comparaison, leur semble régner une certaine prospérité. Parfois, ils reviennent avec leur famille, parfois seuls. Les réfugiés de Nyanga, tout au moins les plus anciens, ont choisi la seconde solution.

Des témoignages accablants

Toute l'affaire a en effet éclaté lorsque les autorités, « qui avaient prévenu depuis deux ans », ont fait *évacuer, pour le démolir et le remplacer par « quelques dizaines de maisons familiales »*, un hôtel réservé aux « célibataires mâles ». Depuis les femmes et les enfants des « célibataires » les ont rejoints, tandis que d'autres groupes en situation irrégulière viennent chaque jour grossir un peu plus la cohorte de Nyanga. Pour *les déloger, le gouvernement a tout tenté. La manière forte d'abord, en procédant à quelques centaines d'arrestations suivies de lourdes amendes et de peine de prison pour certains. La police a investi le camp, utilisé les gaz lacrymogènes, détruit des dizaines de frêles abris, confisqué le matériel nécessaire à* leur reconstruction, déraciné les broussailles qui pouvaient encore protéger du vent glacial qui souffle sur tout le pays. Les personnes privées, sans distinction de race, qui pourvoyaient les squatters en nourriture et en couvertures ont été chassées du camp, quelques-unes ont été arrêtées. Enfin, *« pour permettre aux forces de sécurité d'accomplir leur mission »*, on a fini par interdire l'accès du camp à la presse, qui n'en continue pas moins de publier chaque jour des témoignages accablants pour le gouvernement. Même des journaux de la communauté afrikaner condamnent la façon dont les autorités ont traité le problème. Alors, ces dernières ont *essayé la manière douce.*

Des tickets de train ou de bus ont été offerts, avec des bons de repas, à ceux qui acceptaient l'exil dans le camp d'urgence d'un quelconque homeland. Sans grands résultats. Des emplois, dans les mines et les coopératives de maïs d'autres régions du pays, accordés « au mérite », *ont été promis à ceux qui renverraient femmes et enfants dans lesdits homelands. Echec quasi total, les réfugiés de Nyanga réclament la* légalisation de leur présence au Cap et non du travail. De plus, ils ne veulent plus être séparés de leurs familles.

Depuis quelques jours, la police n'est plus intervenue pour détruire les abris reconstruits malgré tout, et des associations, dont la présence est temporairement tolérée aux environs du camp, peuvent recevoir des dons. Cela signifie-t-il que le gouvernement s'apprête à reconnaître le fait accompli et à légaliser une situation de fait ? Pour le Dr Piet Koornhoff, ministre de la coopération et du développement (des Noirs), *« la controverse de Nyanga »* est surtout le fait *« d'agitateurs qui veulent détruire les lois de l'influx control »*. Parce qu'ils sont devenus, aux yeux de tous les Noirs et de bon nombre d'opposants Blancs, *« le symbole de la cruelle inefficacité de l'apartheid »*, parce que leur présence illégale suscite déjà des vocations nouvelles dans d'autres régions du pays et qu'enfin ils remettent en cause tout le système, les réfugiés de Nyanga ne *« peuvent pas être tolérés »*.

PATRICE CLAUDE.

Irlande du Nord

Une élection partielle a lieu le 20 août pour pourvoir le siège de Bobby Sands

Une élection partielle a lieu le jeudi 20 août dans la circonscription de Farmanagh et South Tyrone, en Ulster, pour pourvoir le siège laissé vacant à Westminster par la mort de Bobby Sands en mai dernier. Aucun détenu de Long Kesh n'a pu cette fois s'y présenter, la Chambre des communes ayant adopté récemment une législation qui interdit ce type de candidature. Mais les grévistes de la faim auront leur candidat : M. Owen Carron, qui avait été en avril l'agent électoral de Bobby Sands.

Seul candidat pour la communauté catholique, il a de grandes chances de l'emporter, ce qui représenterait pour les grévistes de la faim et l'IRA, qui les soutient, une nouvelle victoire.

Le parti social-démocrate du travail (S.D.L.P.), principal parti catholique en Ulster, a en effet décidé de ne pas présenter de candidat contre lui. La division des voix catholiques aurait en en effet assuré la victoire du candidat unioniste. Mais le désistement du parti modéré de M. John Hume a une autre portée.

Certains y voient l'effet du pouvoir d'intimidation de l'IRA : en faisant concurrence au candidat des grévistes de la faim, le S.D.L.P. risquait, selon eux, de s'attirer les représailles de l'organisation républicaine armée. Le parti, estiment-ils, a cédé à la peur. D'autres au contraire y voient le signe du ralliement de l'ensemble de la communauté catholique à la cause des grévistes de la faim.

Le leader du parti, M. John Hume, rompu à la vie parlementaire à Westminster et à Strasbourg, a de tout temps dénoncé les méthodes terroristes de l'IRA et était hostile au départ à l'octroi du statut politique à ses militants emprisonnés. Sa décision de ne pas présenter de candidat dans la circonscription du sud de l'Ulster traduit, dans cette optique, une profonde évolution du S.D.L.P. au cours de trois mois de crise et sanctionne l'attitude de Mme Thatcher à l'égard des grévistes.

Elle rejoint la position des deux autres représentants des catholiques irlandais, l'Eglise et le gouvernement de Dublin. La première, par la voix du cardinal Thomas O'Fiaich, a de nouveau condamné dimanche, en des termes très virulents, l'intransigeance du premier ministre britannique. Evoquant ses rencontres avec Mme Thatcher, le primat de l'Eglise catholique a notamment déclaré : *« Je n'ai été très impressionné ni par sa connaissance de l'histoire irlandaise, ni par son interprétation des événements passés, ni par sa compréhension de la crise actuelle (...). Si la même chose arrivait dans le Yorkshire ou dans le Kent, ou n'importe où de l'autre côté de la mer d'Irlande, on chercherait une solution de manière beaucoup plus urgente. »*

Le premier ministre irlandais a pour sa part condamné, dimanche, l'*« inflexibilité »* britannique et regretté que les bénéfices de cette crise reviennent à l'IRA. Il a fait état de la conviction de nombreux hommes politiques britanniques que *« la solution la plus souhaitable serait la réunion du Nord et du Sud, qui entraînerait le retrait de la Grande-Bretagne »*. *« Je pense*, a conclu le premier ministre, *qu'il serait utile qu'ils le disent publiquement. »*

A travers le monde

El Salvador

- LES GUERILLEROS SE SONT EMPARES DE LA VILLE DE PERQUIN, dans la province septentrionale de Morazan, a admis, le mardi 18 août, le colonel Garcia, ministre de la défense de Salvador. Il s'agit d'une localité de trois mille habitants, proche de la frontière du Honduras. D'autre part, certaines régions du pays demeuraient privées d'électricité, le 18, vingt-quatre heures après le dynamitage de pylônes par les forces rebelles. *(Reuter.)*

Yougoslavie

- SEPT ALBANAIS DU KOSOVO ont été condamnés, mardi 18 août, à Pristina, à des peines de prison allant de sept à quinze ans pour leur participation aux manifestations qui ont eu lieu dans cette province au printemps dernier. Cinq d'entre eux étaient accusés d'avoir fondé à Glogovac une organisation qui avait pour objectif de *« séparer de la Yougoslavie le Kosovo et les autres parties du pays où vivent des Albanais et de les rattacher à l'Albanie »*. — (A.F.P., A.P., U.P.I.)



Le Monde — politique

LA PRÉPARATION DU CONGRÈS DU P. S.

«Le Poing et la Rose» publie les «contributions»

Le parti socialiste diffuse actuellement, auprès de ses adhérents, un numéro spécial du « Poing et la Rose » consacré à la publication des « contributions » au débat préparatoire au congrès, qui aura lieu les 24, 25 et 26 octobre à Valence. Compte tenu de l'afflux et de la longueur des contributions, dont la publication intégrale aurait nécessité la fabrication d'un journal de trois cents pages, la direction du parti socialiste ne fait état, dans « le Poing et la Rose » que des textes émanant de membres du bureau exécutif, du comité directeur, des premiers secrétaires fédéraux et des membres des équipes dirigeantes des secteurs d'intervention.

Outre les contributions qui émanent des courants A (Mitterrand), B (Mauroy) et E (le CERES) — dont nous avons fait l'analyse dans *le Monde* du 18 août — plusieurs autres textes ont été rédigés par des membres du courant C (Rocard), courant qui ne présente pas, en tant que tel, de contribution. MM. Michel de la Fournière et Gérard Fuchs traitent des rapports de la France avec le tiers-monde, étant entendu, dans leur esprit, que « *le succès ou l'échec du gouvernement, à l'intérieur comme à l'extérieur, dépendra pour une arge part de la façon dont il saura résoudre le problème des relations de la France avec les pays en voie de développement* ». Un autre texte, dont le premier signataire est M. Pierre Brana, membre du bureau exécutif, est consacré au « *droit des travailleurs* ». La gauche, selon ce texte, est en effet en mesure, aujourd'hui, « *de créer durablement les conditions concrètes d'une avancée décisive dans la marche vers le socialisme autogestionnaire où les travailleurs exercent leur droit à la parole et à la responsabilité* ». Il propose notamment d'unifier les conditions d'exercice des droits syndicaux dans les secteurs public et privé, de rendre obligatoires au niveau de l'entreprise, la négociation sur les salaires, l'organisation du temps de travail, le contrôle de la politique de l'emploi notamment.

« Un référendum d'initiative militante »

Mme Marie-Noëlle Lieneman, membre du comité directeur, signe avec MM. Bernard Poignant, premier secrétaire de la fédération du Finistère, et Jean-Pierre Worms, membre du comité directeur, député de Saône-et-Loire, un troisième texte sur le rôle du parti. Le P.S., selon eux, ne doit pas limiter sa tâche à l'explication de la politique gouvernementale, pas plus qu'il ne doit se « déresponsabiliser », soit « *en tenant un discours idéologique très radical, soit en se limitant à des réflexes basistes* ». Le parti socialiste, écrivent-ils, « *a comme exigence première de définir des objectifs et des priorités politiques qui guideront les changements sociaux et économiques et décideront en fin de compte de la construction du socialisme* ». Ainsi, les socialistes devraient-ils débattre, en premier lieu, du rythme et des conditions de mise en œuvre de la plate-forme présidentielle de M. Mitterrand. Les signataires estiment que la direction du P.S. doit s'engager à saisir les militants avant tout choix important du gouvernement ou du groupe parlementaire qui n'aurait pas encore fait l'objet d'un vote en congrès ou en convention. Ils se prononcent pour un système de « *référendum d'initiative militante* », qui permettrait à un groupe d'adhérents de saisir le parti tout entier d'un problème qui lui paraît important.

D'autres contributions traitent de la formation des militants et des cadres du P.S. (notamment celle présentée par M. Gérard Delfau, secrétaire national chargé de ce secteur), des jeunes et des femmes. M. Annette Chepy, membre du comité directeur (CERES), est l'une des signataires d'un texte qui dénonce la « ségrégation » dont ont été victimes les femmes, selon elle, lors des dernières élections législatives. 95 % de députés masculins, estime-t-elle, « *c'est un redoutable échec du féminisme, une grave fracture entre les principes et la pratique, qui risque de compromettre les chances du socialisme si le parti ne se réforme pas dans les deux ans à venir* ». Outre une proportion de 30 % de femmes dans tous les scrutins locaux et nationaux qui devraient être organisés à la proportionnelle, ce texte propose un quota de 50 % pour les élections municipales. Une autre contribution qui affirme que « *la lutte contre la patriarcat est prioritaire* », signée par soixante-dix militantes de vingt-six fédérations, réclame un quota maximum de 50 % d'hommes dans toutes les assemblées élues de la nation.

OUTRE-MER : « échapper au choix dramatique entre l'assimilationnisme et l'aventure »

Au nombre des « contributions » figure un texte de la fédération socialiste de la Guadeloupe présenté par MM. Isidore Canope, Félix Proto, Gérard Cazimir, Fernand Angèle, Claude Sully, Jean-François Rozan, Frédéric Jalton et Daniel Larifla, qui souhaitent « *le début d'une ère nouvelle* » pour l'outre-mer et expriment le vœu que les orientations de la présidence de la République et du gouvernement ouvrent une troisième voie s'écartant à la fois de la politique menée jusqu'à présent et des options indépendantistes : « *De ce jour* [l'élection de M. Mitterrand] *date l'espoir que (...) il devienne possible d'échapper au choix dramatique entre l'assimilationnisme dégradant du régime précédent et l'aventure immédiate sans fondement.* »

Les auteurs de ce texte estiment qu'une « *priorité absolue* » doit être donnée au dialogue avec les populations des DOM-TOM et leurs représentants : « *Si pour les hommes et les femmes de métropole l'avènement de la nouvelle citoyenneté peut se traduire, dans les faits et dans les sensibilités, par la réalisation du programme socialiste, pour ceux de la Guadelouppe il resterait dépourvu de signification et d'espérance s'il ne leur permettait pas, en même temps — en transformant profondément les structures actuelles marquées des survivances du colonialisme — d'accéder à une identité ainsi qu'à des cadres de vie économiques, administratifs et culturels correspondant aux véritables aspirations et spécificités de la région.* »

Ils demandent notamment l'installation en Guadeloupe — et dans chaque DOM — d'une « antenne gouvernementale » chargée de « *séjourner sur place le temps nécessaire pour étudier et proposer les réformes nécessaires* ». En outre, ils préconisent, en ce qui concerne les Antilles, la création, « *soit dans le cadre d'une commission économique régionale de l'ONU, soit dans tout autre cadre à définir, d'un organisme susceptible de traduire dans un concept global de la région caraïbe les principes de solidarité sur lesquels est fondée la politique du gouvernement* ».

Les dirigeants de la fédération guadeloupéenne demandent aussi une décentralisation des structures du P.S. : « *Le parti devrait prendre conscience de son obligation de fournir aux fédérations locales* [d'outre-mer] *les moyens de faire connaître leur action auprès de l'opinion publique en obtenant du gouvernement qu'il fasse participer, autant que possible, leurs représentants aux actions menées sur place.* »

● *M. Paul Quilès*, secrétaire national du P.S., a déclaré, mardi 18 août, à France-Inter, que « *le parti socialiste n'a pas du tout l'intention d'être une espèce de parti hégémonique, de parti unique* ». « *Nous ne souhaitons pas*, a-t-il dit, *comme cela se fait avec le parti travailliste en Grande-Bretagne lorsqu'il est au pouvoir, dicter au gouvernement son programme dans nos congrès* ». Le P.S. ne veut pas non plus, a-t-il ajouté, « *être un parti godillot comme on en a vu quelques uns dans le passé* ».

● *Le service des archives de l'Assemblée nationale* a établi la table des matières des débats de la cinquième législature, qui paraîtra au cours du dernier trimestre de 1981. Cette publication d'environ deux mille cent pages, réparties en trois tomes, comporte une analyse détaillée des débats en séance publique regroupés par rubriques présentées par ordre alphabétique. Le prix de souscription, fixé à 240 francs, doit être réglé à la commande avant le 15 septembre, soit par versement ou virement au C.C.P. 7792-97 T Paris, soit par chèque bancaire à l'ordre de M. le directeur de l'information parlementaire, Palais-Bourbon, 126, rue de l'Université, 75355 Paris.

ANCIENS COMBATTANTS

● *Les cérémonies marquant le trente-septième anniversaire de la libération de Paris.* — L'Association nationale des combattants volontaires de la Résistance (A.N.C.V.R.) déposera une gerbe le samedi 22 août 1981 à 10 heures à l'Arc de triomphe et à 11 heures Arc de triomphe - Mont-Valérien tante au Mont-Valérien. Des cars militaires assureront le transport Arc-de-Triomphe - Mont-Valérien à titre gracieux.

L'Association nationale des anciens combattants de la Résistance (ANACR) ranimera, pour sa part, la flamme sous l'Arc de triomphe le dimanche 23 août. Le rassemblement aura lieu à partir de 17 h. 45 à l'angle de la rue de Balzac et de l'avenue des Champs-Elysées.

L'AVENIR DE LA RÉUNION

Le Comité du progrès soumet plusieurs propositions au gouvernement

En visite à Paris depuis quelques jours, M. Paul Hoarau, secrétaire général du Comité du progrès de la Réunion — club de recherches et d'études indépendant des formations politiques, — a adressé à MM. François Mitterrand, Pierre Mauroy, Henri Emmanuelli, ainsi qu'aux parlementaires réunionnais, un document présentant trois séries de propositions « *pour lutter contre les causes locales de la vie chère, pour une part plus large de la solidarité nationale dans l'investissement* », et « *pour un nouveau discours aux Réunionnais sur leur responsabilité irremplaçable dans le développement de leur pays* ».

Contre la hausse du coût de la vie outre-mer, M. Hoarau propose notamment que la suppression progressive de l' « indemnité de vie chère » versée jusqu'à présent aux fonctionnaires s'accompagne d'une action de « désindexation » analogue dans les autres domaines de la vie économique locale : taxes portuaires et aéroportuaires, transports de marchandises, honoraires des professions libérales, importations, salaires des secteurs para-publics et privés. « *Cette action d'assainissement libérerait un certain volume de crédits publics injectés dans le circuit de consommation qui pourraient être reconvertis dans l'investissement* », souligne-t-il.

M. Hoarau estime, d'autre part, que les investissements publics doivent être orientés dans deux directions : « *le lancement sérieux d'un secteur productif local de subsistance* » et « *une participation aux charges des entreprises pour alléger les coûts* ».

Il dénonce, enfin, la politique d' « assistance » suivie jusqu'à présent : « *Du moment que la subsistance matérielle du plus grand nombre est assurée, avec, en prime, une aisance relative suivant les milieux sociaux, la paix publique et la paix sociale sont assurées. Que l'on vive de l'assistance ou de son travail, qu'importe après tout ! Les populations s'accommodent de la situation et s'y installent avec bonne conscience.*

» *Les clignotants que sont, pour l'observateur, le chômage, l'étendue de l'assistance, l'analphabétisme et le mauvais niveau moyen culturel et technique, ne posent pas de problèmes dans le pays. Les politiciens manient avec équilibre les arguments de justice et de dignité pour le sentiment et la galerie ; mais ils agitent les avantages matériels concrets, réels et réguliers pour enlever les votes. Et cela marche.*

» *Le Comité du progrès sonne l'alerte avec d'autres. Pareille situation ne pourra pas durer. Elle pèsera trop lourd, tôt ou tard, en coût financier et en dégâts humains. La crise économique et les pressions politiques internationales aidant, de telles largesses ne seront plus possibles. Il faut le dire pour inviter les Réunionnais à se réveiller et à se prendre en charge. Il faut leur annoncer ce qui les attend dans le cas contraire : une chute libre dans les difficultés sinon dans la misère.* »

Le changement et le P.C.

(Suite de la première page.)

Le parti socialiste est ouvert et tolérant. Le parti communiste est doctrinaire et sa force hautement respectable. Le bien commun qu'ils souhaitent a pris, dans de nombreux pays, dits socialistes, une forme autoritaire qui nous heurte. Le capitalisme d'Etat est aussi dangereux que l'autre au regard des intérêts du plus grand nombre.

Bénéfique ou entravant

Or c'est bien vers une meilleure répartition des droits et devoirs de tous que veut se diriger notre pays. La classe sociale qui vient de gagner les élections connaît ses limites. Elle a conscience de ce qui se passe en dessous et au-dessus d'elle. Elle semble pouvoir mal s'accommoder de la simplification de la doctrine communiste. Cependant, l'avenir seul nous apprendra si nos hésitations sont fondées et si l'apport communiste au gouvernement sera bénéfique ou entravant.

Que les pays étrangers s'émeuvent ne m'inquiète guère. Je me soucie peu des problèmes intérieurs des Etats-Unis ou de l'U.R.S.S., et je demande aux Américains et aux Russes de méditer l'adage : « Charbonnier est maître chez soi. »

Ce qu'il ne faudrait pas, et nous comptons tous pour cela sur le président de la République et son équipe, c'est que la présence des ministres communistes, loin d'orienter la France vers un socialisme à la française, ne la dirige sur la voie du matérialisme dont le capitalisme libéral prenait dangereusement le chemin.

S'il en était ainsi, ce n'aurait pas été la peine de changer de société.

PIERRE MARCILHACY.

Le Monde — équipement

TRANSPORTS

A PARTIR DU 27 SEPTEMBRE

Course de vitesse entre Air Inter et le T. G. V.

Pour la première fois depuis le début de son activité, en 1960, Air Inter va découvrir, à partir du mois prochain, les affres de la concurrence. Une concurrence qui, paradoxalement, sera le fait d'un de ses plus gros actionnaires : la S.N.C.F. En mettant, dès le 27 septembre prochain, Lyon à deux heures quarante de Paris — et à deux heures dans deux ans, — le train à grande vitesse va sérieusement entamer la prééminence de l'avion sur ce parcours et sur quelques autres. Car, à terme, les diverses destinations du sud-est de la France vont voir se développer cette rivalité, les responsables de la S.N.C.F. espérant bien reprendre à l'avion, grâce à leur train futuriste, un million et demi de passagers chaque année, soit plus de 18 % du trafic qu'Air Inter a prévu cette année.

La compagnie n'a pas attendu l'arrivée du T.G.V. pour prendre conscience du danger présenté par la S.N.C.F. Si, pendant des années, elle sut se contenter d'un rôle de vecteur privilégié des hommes d'affaires, l'augmentation de ses capacités, due à l'arrivée des Airbus, l'a conduite à empiéter sur la clientèle traditionnelle du chemin de fer. L'instauration des « vols tricolores » a marqué un changement de mentalité commerciale, puisqu'elle ne visait plus seulement à accroître le nombre de « passagers » (c'est-à-dire le trafic brut), mais le nombre de « clients » (c'est-à-dire la quantité de personnes qui prennent l'avion une ou plusieurs fois dans l'année). L'augmentation globale de trafic qui s'ensuivit se fit au détriment des voyageurs professionnels, dont la proportion tomba en quelques années de 75 % à 65 %. Mais l'afflux de « clients » nouveaux venus — voyageant essentiellement pour convenance personnelle, — ne s'est pas traduit par un développement parallèle du trafic. En 1978, 1,5 million de clients ont effectué 6,4 millions de passages ; en 1981, les 2 millions de clients espérés devraient accomplir 8,2 millions de passages.

Sous peine de répercussions sur l'exploitation de la flotte et les résultats financiers, le phénomène des bas tarifs doit être maintenu dans des limites conformes à son origine : le remplissage des avions pendant les heures et les jours creux. Or, ces derniers temps, les différentes « couleurs » de vol n'ont pas connu la même faveur. Au premier semestre 1981, sur 4 130 000 passagers (+ 11,7 % par rapport à 1980), 1 686 000 ont voyagé sur des vols bleus (+ 31,3 % par rapport à 1980), dont 54,5 % au bénéfice de tarifs réduits. Dans le même temps, les vols rouges n'ont vu leur fréquentation augmenter que de 2,42 % (1 197 000 dont 846 700 « plein tarif »), et les vols blancs de 0,15 % seulement (1 297 000).

Le moteur financier de l'entreprise demeurant malgré tout le client à « haute contribution » — celui qui paie le plein tarif et voyage souvent, — il y a un dosage à trouver dans la « coloration » des vols afin d'obtenir le meilleur compromis entre le montant des recettes et le volume du trafic. On s'y emploie à l'état-major d'Air Inter, sans oublier d'intégrer au schéma la menace que fait peser le T.G.V. D'où un effort sur certaines destinations (Toulon, Marseille, Montpellier, notamment), où la compagnie offre des tarifs « vols bleus » du même ordre que ceux de la deuxième classe de la S.N.C.F.

Tout autant que le nouveau train, Air Inter redoute les conditions de concurrence que le gouvernement pourrait instaurer entre l'avion et le rail en donnant la primauté à ce dernier. « *Il veut faire de la S.N.C.F. un instrument privilégié de sa politique des transports*, explique M. Jean Poirier, directeur général d'Air Inter. *Mais par quel moyen ? Par des subventions pour combler son déficit ? Auquel cas, nos tarifs vont forcément s'en trouver déphasés.* » Air Inter s'estime déjà défavorisée puisque, à la différence de sa concurrente ferroviaire, elle doit payer la totalité des taxes sur l'énergie qu'elle consomme.

Roissy : 105 millions de pertes

L'agressivité de la S.N.C.F. va, de plus, frapper une compagnie dont la compétitivité vis-à-vis du rail est pénalisée par l'obligation qu'on lui fait d'assurer une partie de son trafic au départ de Roissy. C'est un fait avéré : les passagers des vols court-courriers n'aiment pas Roissy. Air Inter n'y attire qu'une maigre clientèle à bord de vols qui réduisent d'autant son offre au départ d'Orly-Ouest. En conséquence, des passagers mécontents préfèrent prendre le train. Détail non négligeable, la plupart des vols se trouvent allongés de huit à neuf minutes. Un temps perdu pour les passagers et coûteux pour l'exploitant : l'heure de vol d'un Airbus revient à 43 000 F. Au total, son escale de Roissy fera perdre, cette année, 52 millions de francs à la compagnie. L'an prochain, avec l'augmentation du nombre de vols programmés sur Charles-de-Gaulle (19 par jour, contre 14 actuellement), il lui en coûtera 105 millions.

Enfin, Air Inter n'échappe pas à certains des maux dont souffre le transport aérien dans son ensemble. L'hectolitre de kérosène est passé de 74,32 F au 1er janvier 1979 à 209,91 F au 1er août dernier (il a pris 23,3 % en sept mois). La facture pétrolière de la compagnie avoisinera 1 milliard de francs l'an prochain — sauf accident, — soit 30 % de ses dépenses. Les gains de productivité iront nécessairement en s'amenuisant, après les résultats spectaculaires des dernières années (dus à l'introduction de gros porteurs et à des économies de carburant), et ils ne pourront plus suffire à compenser l'augmentation des coûts. D'autant que des problèmes sociaux risquent de les alourdir : le personnel navigant technique réclame avec de plus en plus d'insistance une réduction de son temps de travail. La dernière menace n'est pas la moindre. C'est celle que fait peser sur l'ensemble des compagnies françaises l'éventuelle autorisation gouvernementale — attendue en septembre — d'achat de Boeing-737 par Air France, qui entend les faire piloter par des équipages de deux personnes, disposition qui suscite l'hostilité d'une partie des navigants.

JAMES SARAZIN.

● *Fin du boycottage des contrôleurs aériens portugais.* — Les trois cents contrôleurs du trafic aérien portugais ont cessé, mercredi 19 août, le mouvement de boycottage des liaisons aériennes entre leur pays et les Etats-Unis qu'ils avaient entamé deux jours plus tôt en signe de solidarité avec leurs collègues américains sanctionnés par l'administration pour fait de grève. Les quelque cinquante vols qui empruntent quotidiennement la route des Açores ont subi quelque retard, la plupart d'entre eux ayant été détournés vers les trois couloirs ouverts spécialement par l'administration américaine de l'aéronautique (F.A.A.) sur la route nord-atlantique. — *(Reuter, U.P.I.)*

DÉGRADATION FINANCIÈRE A BRITISH AIRWAYS

British Airways a perdu 141 millions de livres (1,5 milliard de francs) au cours de l'année fiscale se terminant le 31 mars dernier, alors qu'elle prévoyait un bénéfice de 70 millions de livres (contre 20 millions pendant l'exercice précédent). Sir John King, président de la compagnie, impute la dégradation de la situation financière à une diminution du nombre des passagers (— 8 %), à l'augmentation du prix des produits pétroliers (+ 42 %), à des conflits sociaux et à l'intensification de la concurrence sur l'Atlantique Nord et sur certains autres axes (Londres, Hongkong notamment) où le gouvernement britannique a accordé des droits de trafic de manière très libérale.

Sir John a annoncé un programme destiné à redresser la situation, qui comporterait notamment une nouvelle compression des effectifs (cinquante-cinq mille personnes actuellement) et un élagage du réseau qui toucherait les lignes les plus déficitaires (Europe orientale, Afrique, liaisons vers la province française et italienne).

La dégradation des résultats de British Airways entrave son programme de rééquipement en avions nouveaux qui lui permettaient pourtant de réaliser des économies d'exploitation. L'endettement, qui atteint 782 millions de livres (8,5 milliards de francs), affectera durablement, selon son président, les résultats de la compagnie.

Une trentaine de cadres de l'entreprise viennent d'adresser à Mme Margaret Thatcher un aide-mémoire critiquant sévèrement la manière dont elle est actuellement gérée, suggérant une réduction de 40 % de ses activités et demandant le remplacement du président, du directeur général et du directeur commercial.

société

Les difficultés d'un foyer à Asnières (Hauts-de-Seine)

Après la prostitution

Mme Yvette Roudy, ministre chargé des droits de la femme, veut s'attaquer aux causes de la prostitution. Elle souhaite, en particulier, favoriser la réinsertion des prostituées (« le Monde » du 18 août). L'un des foyers qui œuvre en faveur de cette réinsertion est aujourd'hui en difficulté, à Asnières (Hauts-de-Seine).

Un regard un peu fixe, une voix trop forte, une peur de ne pas être comprise, trahissent son inquiétude. Patricia, vingt-deux ans, vient de quitter sa mère qui voulait l'obliger à se prostituer ; elle a trouvé un havre dans ce foyer de la rue de la Comète, à Asnières (Hauts-de-Seine). « *Je veux*, dit-elle, *avoir une vie normale.* » « *Je ne peux pas être seule le soir*, affirme, quant à elle, Pascaline (vingt-quatre ans), *sinon je suis angoissée.* » Après des années de prostitution au bois de Vincennes, après ces dures journées de travail passées à servir, pour un salaire égal au SMIC, mille deux cents plateaux-repas dans un restaurant d'entreprise, Pascaline apparaît le soir bien souriante et à l'aise dans sa vaste robe de chambre. Un peu gênée, elle montre sa chambre, « *avec balcon même* ». « *Ici*, confie-t-elle, *je suis bien, car on m'écoute.* » Une jeune Tunisienne, qui tait jusqu'à son prénom, tremble encore de ces quelques mois où elle a rencontré la violence de la prostitution. « *Sans le foyer*, dit-elle, *je serais tombée dans l'engrenage.* »

Toutes trois ressentent comme une catastrophe la fermeture possible du foyer, voulue par les responsables de l'association le Nid, qui négocient actuellement avec l'équipe éducative. L'avenir, pour elles, ce serait un foyer de jeunes travailleurs, « *où on peut crever sans personne* », ou l'hôpital psychiatrique, dont l'une venait de sortir après une tentative de suicide, ou encore le trottoir.

Le déficit du foyer d'Asnières, qui dispose de seize places et n'accepte en moyenne que cinq jeunes femmes, expliquerait à lui seul la décision de la direction. En fait, les dix salariés du foyer, qui se sont mis quelques jours en grève, se heurtent, depuis des mois, à la direction de l'association, qui ne leur enverrait plus aucune pensionnaire. « *Le mouvement créé en 1947 par le Père Talvas*, expliquent ces éducateurs, *est marqué par le bénévolat. Nous, nous sommes là en tant que professionnels.* » Entre les uns et les autres, rien n'est formulé, mais tout les oppose : « *L'intérêt personnel* » des bénévoles, qui se heurterait à la nécessaire distance des professionnels, la prise en charge, qui serait totale chez les premiers, face à la volonté de respect de la liberté de chacun chez les seconds. « *Cela fait des mois*, explique une assistante sociale, *qu'on ne se parlait plus.* » La direction du Nid refuse aujourd'hui tout contact avec la presse.

L'espoir de l'équipe éducative du foyer tient surtout au veto que, dans le nouveau contexte politique, l'inspecteur du travail *ne devrait pas manquer*, d'après elle, *d'opposer au licenciement* collectif. On rêve même à Asnières, aux heures euphoriques de la lutte, d'une... nationalisation. On reste pourtant très réticent sur toute mesure de l'efficacité du travail dans ce genre d'institution. « *Les mathématiques*, entend-on, *excluent la pédagogie.* » Reste pourtant le stupéfiant prix de journée payé par la direction de l'Action sanitaire et sociale à une institution, dont l'utilité, par ailleurs, est peu contestable : 497 F par jour et par personne pour des jeunes femmes travaillant, pour la plupart, à l'extérieur du foyer de 8 heures à 18 heures.

NICOLAS BEAU.

JUSTICE

Grâce aux déclarations de M. Poletti

Les enquêteurs ont reconstitué les agissements du commando après la tuerie d'Auriol

L'une des cinq personnes interpellées mardi par les policiers chargés de l'enquête sur la tuerie d'Auriol était toujours gardée à vue, ce mercredi 19 août en début d'après-midi. Cette personne, M. Hubert Lieutet, le gendre du propriétaire de l'auberge « Chez grand-mère » de Nans-les-Pins (Var), où les militants du SAC de Marseille avaient l'habitude de se réunir, pourrait être inculpée à l'issue de cette garde à vue.

Cette inculpation permettrait de confronter l'intéressé à M. Ange Poletti, l'un des meurtriers présumés, dont les déclarations de lundi éclairent d'un jour nouveau les agissements du commando dans les heures qui ont suivi la tuerie.

Les développements de l'enquête et la perquisition opérée mardi 18 août par le juge d'instruction, Mme Françoise Llaurens-Guérin, ont conduit celle-ci à reporter l'interrogatoire sur le fond de M. Pierre Debizet. L'audition du secrétaire général du SAC pourrait avoir lieu à la fin de la semaine.

D'autre part, un quotidien de langue flamande, le « Het Laatste Nieuws », a affirmé, mardi, que les noms de huit Belges, figurant dans les documents remis par Mme Marina Massie à Mme Llaurens-Guérin, ont été transmis par Interpol à la police judiciaire belge. Le journal assure que l'un des responsables du SAC en Belgique a disparu et aurait été assassiné.

De notre correspondant régional

Marseille. — L'affaire d'Auriol le démontre : lorsque la justice et la police coopèrent activement la vérité peu à peu sort des limbes. L'information ouverte voici plus de trois semaines sur l'assassinat de l'inspecteur stagiaire Jacques Massie et de sa famille ne touche pas encore à son terme. Mais ses développements ont été exceptionnellement rapides.

Comme on pouvait le supposer, les déclarations faites, lundi 17 août, à Mme Llaurens-Guérin, par M. Ange Poletti, l'un des cinq meurtriers présumés, ont permis de franchir un pas décisif dans la reconstitution des faits. Poussé dans ses retranchements, M. Poletti a complété ses déclarations antérieures. Ses révélations ont été aussitôt vérifiées sur le terrain et ont déclenché une nouvelle vague d'interpellations.

Il est désormais possible de reconstituer l'itinéraire suivi par le commando après la tuerie. Les cinq meurtriers présumés se seraient tout d'abord réunis, après leurs crimes, au domicile de l'un d'eux, M. Didier Campana, à Saint-Savournin, près de Gardanne. Dans la matinée du dimanche 19 juillet, MM. Lionel Collard, Jean-Bruno Finochietti et Ange Poletti auraient ensuite remis les documents trouvés chez Jacques Massie au responsable intérimaire du SAC dans les Bouches-du-Rhône, M. Jean-Joseph Maria, avant de retourner à Nans-les-Pins (Var) pour inhumer le corps de l'inspecteur stagiaire.

Des pelles et des pioches leur auraient été fournies sur place par un membre du SAC, proche parent du propriétaire d'une auberge de la commune.

Vers 5 h 30, mardi 18, Mme Llaurens-Guérin, accompagnée d'un magistrat du parquet, M. Louis Bartolomeï, premier substitut, du commissaire Girel, chef du groupe de répression du banditisme au S.R.P.J. de Marseille et de plusieurs policiers, a opéré, en présence de M. Poletti et de l'avocat de celui-ci, le bâtonnier Henri Coupon, une perquisition au domicile du complice présumé du commando, à Nans-les-Pins. A l'issue de cette perquisition, dont on croit savoir qu'elle aurait été infructueuse, le parent de l'aubergiste et quatre autres membres du SAC habitant Nans-les-Pins, ont été interpellés et placés en garde à vue dans les locaux du S.R.P.J. Une sixième personne, entendue comme témoin depuis la veille, a été relâchée mardi soir.

Il apparaît que l'expédition d'Auriol avait initialement pour but de neutraliser Jacques Massie, de récupérer les documents en sa possession e de le conduire à Nans-les-Pins pour obtenir des précisions sur le lieu où il aurait pu dissimuler d'autres documents, afin de lui interdire définitivement toute dénonciation ou chantage. L'inspecteur stagiaire aurait en effet laissé entendre qu'il préparait un ouvrage exclusif, en collaboration avec Dominique Calzi, alias Patrice Chairoff, déjà auteur du livre *B... comme barbouzes*. L'opération, pourtant préparée de longue date, devait dégénérer. Reste à savoir si elle a été décidée localement, ou commanditée à un niveau plus élevé.

GUY PORTE.

● RECTIFICATIF. — Une erreur de transmission nous a fait écrire dans *le Monde* du 19 août, à propos des archives de l'inspecteur Massie, que l'un des avocats de la partie civile, Mᵉ Collard, semblait exclure la découverte prochaine de bandes magnétiques. En réalité, c'est l'autre avocat de la partie civile, Mᵉ Roussel, qui a tenu ces propos. D'autre part, nos envoyés spéciaux avaient attribué à Mᵉ Roussel et non à Mᵉ Collard l'affirmation selon laquelle la correspondance entre MM. Debizet et Jacques Massie était celle « *d'un patron à son subalterne* ».

Faits et jugements

Gitans contre conseil municipal dans le Bas-Rhin

Parce que les gitans ont décidé d'installer des baraquements métalliques sur le terrain municipal qu'ils occupent depuis plusieurs années malgré « *le refus formel et définitif* » du conseil municipal de Mertzwiller (Bas-Rhin), celui-ci vient de décréter une grève administrative totale et menace de démissionner en bloc dimanche prochain.

Les nomades ont refusé « *le campement* » proposé par la municipalité, parce qu'ils ne veulent pas se retrouver « *tous parqués sur un seul et même terrain* ». Certains d'entre eux sont pourtant prêts à quitter leur emplacement actuel à condition qu'on leur procure un logement.

La municipalité, de son côté, se dit « *prête à apporter son assistance aux cent dix nomades par la création de classes d'adaptation pour les enfants, etc.* » à condition que le préfet, les élus et le ministère de l'intérieur lui fournissent des bâtiments désaffectés (gares, constructions transformables en habitations).

Un Basque espagnol assigné à résidence a disparu

Un Basque espagnol, M. Felix Alberto Garcia Rodriguez, assigné, lundi 10 août, à résidence dans l'île de Groix (Morbihan) (*le Monde* du 13 août), a faussé compagnie, lundi 17, aux deux inspecteurs des renseignements généraux qui exerçaient autour de lui une surveillance assez lâche.

Libre de ses mouvements, M. Alberto Garcia était astreint à se présenter deux fois par jour à la gendarmerie, à 10 heures et 17 heures. Il semblerait qu'il ait pris la fuite à bord d'un bateau de plaisance. Au cours du week-end du 15 août, il avait reçu la visite d'une amie qui lui aurait remis de l'argent et des papiers. Cette amie, qui venait d'Hendaye et dont on ignore l'identité, a été entendue par la police puis relâchée.

Demande d'amnistie pour les inculpés du hold-up de Condé-sur-l'Escaut

S'appuyant sur l'amendement à la loi d'amnistie voté par le Parlement, mercredi 29 juillet, qui précisait que certaines infractions de caractère politique seraient amnistiées « *quelle que soit la juridiction saisie* », Mᵉˢ Gérard Courtin, Yves Dechezelles, Thierry Fagart, Lev Forster, Alain Furbury et Christine Martineau, les défenseurs des inculpés du hold-up de la perception de Condé-sur-L'Escaut (Nord) le 18 août 1979, ont présenté, mardi 18 août, un mémoire à M. Jean-François Bancal, juge d'instruction au tribunal de Valenciennes, pour que leurs clients bénéficient de la loi d'amnistie, comme se fut le cas le 5 juin (*le Monde* daté 7-8 juin) pour la plupart des membres du mouvement Action directe, dont le dossier était à l'origine lié à celui de Condé-sur-l'Escaut.

La Cour de sûreté de l'État, par laquelle les inculpés du hold-up de Condé-sur-l'Escaut devaient être jugés, s'était dessaisie du dossier, vendredi 24 juillet, quelques jours avant que cette juridiction soit supprimée. Le dossier avait alors été renvoyé devant une juridiction de droit commun et une nouvelle instruction ouverte au tribunal de Valenciennes. Le dessaisissement de dernière heure de la Cour de sûreté de l'État avait provoqué, lundi 27 juillet, une protestation des défenseurs, qui, au cours d'une conférence de presse à Paris (*le Monde* du 29 juillet), avaient déploré que « *la Cour de sûreté de l'État ait pu selon les directives du gouvernement soustraire douze personnes à l'amnistie* » et avaient dénoncé « *une pratique que rien ne différencie de celle maintes fois décriée sous le précédent septennat* ».

M. Bancal devra rendre une ordonnance décidant si les douze inculpés, dont sept détenus bénéficieront ou non de la loi d'amnistie du 4 août. Le cas échéant, le parquet pourra faire appel de cette décision.

CIRCULATION

ACCIDENTS DE LA ROUTE

Quand M. Mauroy met son képi

Stop, on ne joue plus, vient de faire savoir le premier ministre. Désormais on la boucle, on respecte les limitations de vitesse, et on cesse d'arroser ça. Les joyeux contrevenants qui, amnistie en poche, s'en sont allés par les routes de France fêter l'arrivée de l'état de grâce nouveau, ont vu, durant le week-end du 15 août, leur ardeur à bafouer le code de la route mise au pas.

Les radars, les alcootests et les carnets à souches n'étaient peut-être pas encore réglés sur la bonne alternance, aujourd'hui ils le sont. Et M. Mauroy le dit : « *Un renforcement des contrôles est nécessaire pour éviter qu'une minorité d'inconscients ne mettent en péril la vie des autres automobilistes et des piétons.* »

De quoi s'agit-il ? De ceci : avec douze mille cinq cents morts en 1980, notre pays détient le record toutes catégories de meurtriers et de victimes au kilomètre d'asphalte parcouru. Vitesse excessive, refus de priorité, circulation à gauche, conduite sous l'influence de l'alcool : tels sont, dans l'ordre, les principales causes de ces tueries du dimanche soir...

Sur les réseaux des autres nations industrialisées, les chiffres ont, au cours de ces dernières années, fait des chutes dans des proportions souvent spectaculaires. Chez nous, les bilans se maintiennent ou sont à la hausse (+ 7,6 % de tués au cours du premier trimestre de 1981). Au volant, nous sommes devenus l'un des peuples les plus indisciplinés et les plus veules de la terre.

Les hommes du précédent septennat avaient fait ce qu'ils avaient pu. Sans doute mal. Car à quoi devait servir qu'on fasse réduire les allures, qu'on fixe un étiage à l'alcoolémie et qu'on impose des sangles sur le ventre, si l'opinion ne finissait par y voir que mesures de rétorsion et atteinte aux libertés individuelles ? Il fallait convaincre. Au lieu de cela, c'est la désinvolture qui s'est installée dans une ambiance bon enfant de fatalisme, de SAMU et de salle de réanimation confondue. L'échec est total, scandaleux.

L'homme tranquille qui est la tête de ce gouvernement saura-t-il être plus persuasif, plus convaincant ? Saura-t-il donner à la campagne qu'il doit entreprendre la force et l'intelligence qui ont toujours manqué à celles menées par ses prédécesseurs ? Voudra-t-il — pourra-t-il — tenter de « *désidôlatriser* » l'automobile, ce bel objet, sans lequel nous sommes désormais nus et d'où nous vient, à rendez-vous encore effroyablement trop fixes, nos moins glorieux malheurs ?

Chaque heure, chaque semaine, chaque mois qui passe, est une heure, une semaine, un mois qui se passe mal sur les routes de France.

JEAN-PIERRE QUÉLIN.

SPORTS

FOOTBALL

Avertissement sans frais pour l'équipe de France

Pour la première fois depuis qu'elle dispute, chaque année au mois d'août, un match de gala au profit de l'Union nationale des footballeurs professionnels, l'équipe de France a été battue, mardi 18 août, au Parc des Princes, par le V.F.B. Stuttgart. Les trois buts, de Marius Trésor, contre son camp (26ᵉ minute), Bernd Martin (33ᵉ minute) et Walter Kelsch (63ᵉ minute), contre un d'Alain Giresse (66ᵉ minute), reflètent parfaitement la meilleure maîtrise des Allemands, qui ont donné une leçon de football réaliste aux Français.

C'est un avertissement sans frais puisque cette rencontre servait d'ultime préparation avant les quatre matches où l'équipe de France jouera sa qualification pour la Coupe du monde 1982 : le 9 septembre, à Bruxelles, contre la Belgique ; le 14 octobre, à Dublin, contre l'Irlande ; puis au Parc des Princes, le 18 novembre, contre les Pays-Bas, et le 5 décembre, contre Chypre.

Michel Platini quittant le terrain les larmes aux yeux, vingt-cinq minutes avant la fin du match, n'en croyait pas ses oreilles. Ce public, dont il était l'idole, le conspuait, après l'avoir invité à sortir. Michel Hidalgo, les oreilles enfoncées entre les épaules sur son banc de touche, n'en croyait pas ses yeux. Pourtant modeste et réservé dans ses déclaration à propos de cette équipe, il avait pronostiqué quelques jours plus tôt : « *Le plus dur sea de se qualifier pour l'Espagne. Là-bas, nous ferions mieux qu'en Argentine. Nous serions parmi les meilleurs.* »

Pour la qualification, rien n'est en effet joué à mi-parcours dans ce groupe très équilibré où, mis à part Chypre, les quatre autres équipes peuvent prétendre aux deux places à prendre en Espagne. Pour sa part, la France a jusqu'ici rempli son contrat, ni plus ni moins, en s'assurant trois victoires, à Chypre, puis au Parc des Princes contre l'Irlande et contre la Belgique. Mais elle a été battue à Rotterdam dans un match qui, *a posteriori*, semblait à sa portée. Or, pour se qualifier à coup sûr, elle doit encore gagner ses deux matches à domicile mais aussi obtenir au moins un match nul à Bruxelles ou à Dublin.

C'est justement le comportement et surtout l'inefficacité de l'équipe de France en déplacement, à Rotterdam mais aussi à Hanovre contre la R.F.A. et à Madrid contre l'Espagne, qui ont déjà causé le plus de soucis à Michel Hidago la saison dernière, au point de soulever quelques controverses sur ses options et sur sa mise en condition des joueurs. Formé à l'école rémoise d'Albert Batteux, puis monégasque de Lucien Leduc, le directeur des équipes de France reste attaché à un football collectif, créatif, axé sur l'offensive, où chaque joueur doit avoir une large part d'initiatives.

Depuis six ans qu'il l'a prise en charge, l'équipe de France a souvent séduit les spectateurs, même à l'étranger. Il lui reste à faire ses preuves en compétition. Tout à la joie de participer à la Coupe du monde pour la première fois depuis 1966, les Français ont été dépassés par l'événement en 1978. « *Nous allions en Argentine pour participer à une fête. Nous y avons trouvé la guerre* », reconnaîtront à leur retour Michel Hidalgo et Michel Platini. Deux ans plus tard, l'équipe de France n'a pas été plus heureuse en championnat d'Europe, où elle n'a pu franchir le cap des éliminatoires contre la Tchécoslovaquie.

Après six ans d'expérience commune, les deux Michel savent qu'ils n'ont plus droit à l'échec. Pour le football français, qui a enregistré ces deux dernières saisons une stagnation de ses effectifs et une baisse de ses spectateurs. Pour Platini et la plupart de ses coéquipiers surtout, qui auront dépassé la trentaine pour la Coupe du monde 1986.

C'est donc pour qu'un plus grand nombre de joueurs se sentent concernés par ces « cent jours de vérité », et pour tenter de recréer une ambiance « club France », que Michel Hidalgo avait réuni, quatre jours avant le match contre Stuttgart, vingt joueurs, dont deux, Dominique Rocheteau et Jean Tigana, n'étaient d'ailleurs pas en état de jouer. Après avoir multiplié les essais — trente et un appelés en 1979-1980, vingt-neuf la saison dernière, — il misait cette fois sur l'expérience et la maturité d'un groupe dont plus de la moitié des joueurs avaient fait leurs débuts en équipe nationale avant la dernière Coupe du monde.

Dès lors, comment une équipe qui, en six ans, n'avait jamais été battue au Parc des Princes jusqu'à la visite du Brésil a-t-elle pu à nouveau être dominée à ce point par un club ? Pour avoir beaucoup parlé de l'importance des matches à venir pendant le stage, les joueurs avaient-ils déjà l'esprit à Bruxelles ? Pour Michel Hidalgo, une seule chose semblait sûre après le match : l'initiative de placer côte à côte deux avants-centres, Eric Pécout et Bernard Lacombe, ne sera pas renouvelée.

Faute de disposer d'un oiseau rare à ce poste — tenu il est vrai par douze étrangers dans les vingt clubs de première division — il devra plutôt miser à Bruxelles sur l'habileté et la vivacité en contre-attaque d'ailiers comme Didier Six ou Jacques Zimako. Tout le reste pourrait n'être qu'une question de motivation et de désir de revanche. A l'exception de Jean Tigana, Gérard Soler et Dominique Rocheteau, blessés, on ne doit pas oublier que c'était mardi soir les mêmes joueurs qui, moins de quatre mois plus tôt, avaient enthousiasmé le Parc des Princes en réussissant contre la Belgique l'un des meilleurs matches de toute l'histoire de l'équipe de France.

GÉRARD ALBOUY.

● TENNIS. — Après Thierry Tulasne et Jérôme Potier la veille, Christophe-Roger Vasselin s'est qualifié, mardi 18 août, pour le deuxième tour du championnat de l'Association des tennismen professionnels, organisé à Cincinnati (Ohio) et doté de 300 000 dollars, en battant l'Américain Larry Stefanki, 6-4, 6-2. Comme Pascal Portes et Dominique Bedel, Yannick Noah a été éliminé au premier tour par l'Américain Tom Gullikson, 3-6, 6-4, 7-5.

PRESSE

● *Le dix-septième congrès international de la presse écrite et audiovisuelle en langue française dans le monde* se déroulera du 9 au 14 novembre 1981 en Tunisie, sur le thème : « *L'information régionale* ».

* *Renseignements :* Union internationale des journalistes et de la presse de langue française (U.I.J.P.L.F.), 3, cité Bergère, 75009 Paris. Tél. : 770-02-80.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	236 F	417 F	579 F	740 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	466 F	837 F	1 208 F	1 580 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	296 F	497 F	695 F	900 F
II. — SUISSE, TUNISIE	368 F	642 F	916 F	1 190 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

ÉDUCATION

● *Démission du doyen de la faculté de médecine de Montpellier.* — Le professeur Pierre Rabischong, doyen de la faculté de médecine de Montpellier et directeur de l'U.E.R. de médecine de l'université de Montpellier-I depuis deux ans et demi, vient de démissionner de son poste. Il a envoyé au président de l'université, le professeur Jacques Mirouze, une lettre exprimant sa volonté d'abandonner ses fonctions. Dans le même temps, il faisait parvenir à ses collègues de l'U.E.R. une lettre personnelle annonçant sa décision. — (*Corr.*)

ITINÉRAIRES

Avec les «nouveaux touristes» sur le Toit du monde

I. — Cabotage spirituel au Ladakh

Sans le Cachemire, dont il constitue le district nord, le choc que l'on éprouve lorsque, après la vertigineuse montée qui, de Sonamarg, conduit au col de Zojila (le premier des trois cols, dont un à plus de 4 000 mètres, qu'il faudra franchir pour rejoindre Leh), on bascule sur le Ladakh, n'aurait certes pas la même intensité. Là-haut, au-delà des pentes recouvertes de conifères, derrière la grande chaîne de l'Himalaya, presque sur le Toit du monde, c'est le *« pays des neiges »* — oublié du reste de la planète jusqu'en 1974. Il est encore aujourd'hui coupé de l'Inde huit mois sur douze, — *« the moonland »*, la terre lunaire, somptueuse symphonie minérale, univers désertique et grandiose.

En bas, à Srinagar, au cœur de la *« vallée heureuse »*, dans cette Venise orientale, tout n'est qu'ordre et beauté, calme et volupté. Comme en ces jardins mogols : tendres pelouses et délicate musique des cascades et des jets d'eau. Ou sur les lacs Nagin et Dal, posés dans un écrin de peupliers, où somnolent les fameux *« houseboats »*, palais de bois pour délices de Capoue. Majesté d'arbres protecteurs, tels ces cèdres en crinoline ou ces vénérables chenars, mi-platanes, mi-érables. Douceur d'un paysage qui invite au repos, à la langueur, à l'abandon, auxquels invite irrésistiblement une promenade en shikara, la gondole locale, véritable divan flottant.

Des kilomètres à la ronde, on roulera à travers les vagues vert tendre des rizières, avec constamment à l'oreille, le ruissellement d'un incroyable *lacis de canaux d'irrigation*. Terre et eau confondues. Symphonie aquatique. Debussy, Verlaine, Monet.

Là-haut, au contraire, on tombe à la renverse. Symphonie fantastique. Royaume des peintres et des poètes romantiques. Le Cachemire séduit, apprivoise, désarme et épanouit. Le Ladakh, lui, fascine, agresse, vous possède et vous obsède.

Certes, nombreux sont ceux qui, en se lançant à l'assaut de ce *« Petit Tibet »* espèrent y découvrir *« le reflet authentique de la civilisation tibétaine si riche et si différente du mode occidental »* (1).

Mais pour qui l'aborde pour la première fois, le Ladakh, c'est d'abord et avant tout une aventure esthétique dont n'est pas loin, il est vrai, pour qui le veut bien, une assez rare expérience métaphysique. Du « grandiose ! » que vous arrache presque à chaque virage un décor dément on passe, en effet, inconsciemment, à la grandeur et, fourmi humaine perdue dans *ce désert minéral, on se souvient de* Pascal et de son infiniment grand. Vous revient alors en mémoire le chapitre consacré, dans *les Pensées*, à la disproportion de l'homme, *« néant à l'égard de l'infini, tout à l'égard du néant »*, *« abandonné à lui-même, comme égaré dans ce recoin de l'univers »*.

Pour l'esprit religieux qui contemple ainsi *« la nature entière dans sa haute et pleine majesté »*, l'auteur de ces merveilles ne doit pas être loin. Pour le rationnel invétéré, l'expérience n'en est pas moins enrichissante. Comment pareille *« overdose »* de beauté ne vous ferait-elle pas vaciller la raison ? Le paysage, à vous couper le souffle, vous cueille, tel un uppercut, vous laissant ébranlé, groggy. Il y a de l'ivresse dans ce voyage-là. D'autant que la jeep qui vous transporte, pareille à un bouchon ballotté par des vagues énormes, n'en finit pas de se lancer dans des slaloms vertigineux et, tel un « surfer », de glisser, de courir à flanc de montagne, portée par une houle *minérale*. Et toujours ce superbe dialogue du ciel et de la terre, ces nuages dont l'ombre galope sur le sol, cette lumière qui n'en finit pas de peindre la montagne.

Les mots, les adjectifs, manquent pour décrire ce pays où la beauté atteint un tel degré de perfection et de virtuosité. Il faut les voir pour les croire ces *paysages* d'aube du monde, ces lourdes et massives montagnes aux flancs bosselés, torturés, balafrés, sculptés par l'érosion. En contemplant cette marqueterie de teintes subtiles et douces, cette symphonie de beige, d'ocre, de marron, de mauve, de violet, de rose, de roux, de gris et de brun, on songe à l'*« art poétique »* de Verlaine : *« Pas la couleur, rien que la nuance ! »*

Un festin visuel

Sans oublier, dominant constamment la scène, des chaînes de sommets enneigés, solitaires et altiers, et, tout en bas, au creux des canyons, des oasis de verdure où coulent des torrents.

N'en déplaise aux cérébraux, le Ladakh, c'est d'abord un pays qui se découvre avec les yeux : un festin visuel, certes quelque peu desservi par la jeep. Mais l'inconfort de ce véhicule est largement compensé par le sentiment, réel, de voyager hors des sentiers battus, même si le parfum d'aventure ainsi goûté sera payé de quelques courbatures et d'orgies de poussière.

Ce festin visuel, la plupart des agences de voyages l'ont bien entendu inscrit à leur programme. En l'enrobant d'une dimension spirituelle sur *laquelle les dernières venues (2)*, pionnières d'un *« nouveau tourisme »*, insistent d'autant plus qu'elle représente parfaitement cette *« différence »* qui constitue leur image de marque. Un tourisme qui se veut en effet intelligent, c'est-à-dire où la qualité de l'expérience vécue prime sur le confort du voyage. Il y a du spartiate dans cette nouvelle génération de globe-trotters qui, du Bhoutan au Sikkim, du Ladakh au Zanskar, de la Birmanie à la Mongolie, traque méthodiquement l'insolite, « l'authentique ».

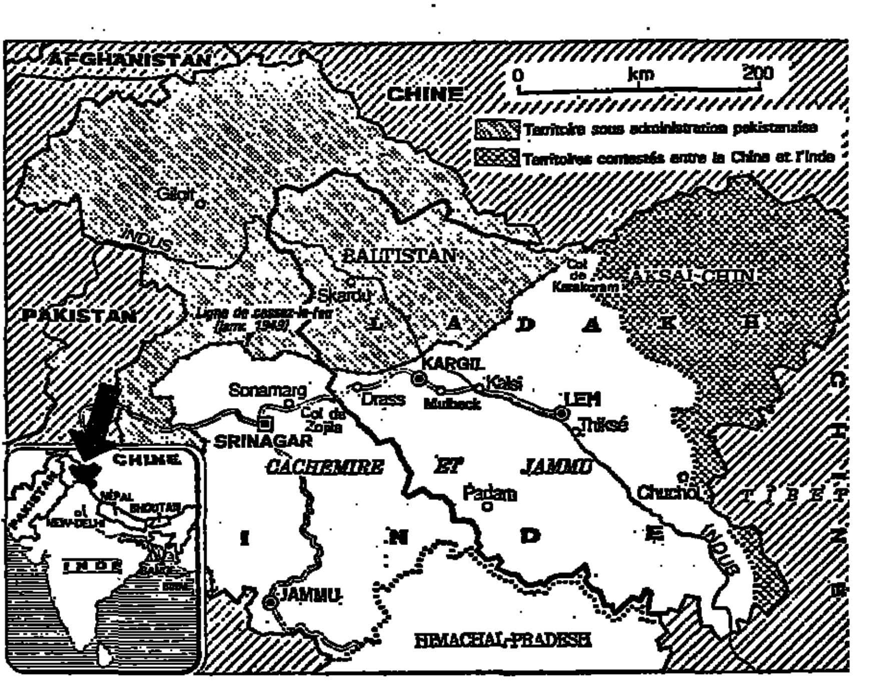
par PATRICK FRANCÈS

« Plus ils en bavent plus ils sont contents » constate, étonné, admiratif et amusé l'un de ceux chargés d'accompagner ces touristes studieux qui, fourbus, n'en continuent pas moins, le soir venu, devant leurs tentes, de potasser ces bibles que constituent désormais les guides touristiques. Grands prêtres de ces expéditions initiatiques, ces accompagnateurs *« nouvelle vague »* constituent une faune assez fascinante. Routards invétérés, ils semblent poursuivre leur quête personnelle, leur voyage intérieur, en profitant, aujourd'hui, d'un « boom » touristique, fruit d'une civilisation, d'un mode de vie, auxquels ils ont depuis longtemps déjà tourné le dos. Et marchent ainsi, côte à côte, l'espace d'un instant, ceux qui n'en finissent pas de fuir et ceux qui s'offrent de coûteuses évasions avant de réintégrer les quatre murs de leurs bureaux.

Pour les uns et les autres, pareillement assoiffés d'absolu, le Ladakh constitue assurément un terrain privilégié. Ici, l'homme, dominé, écrasé par un décor gigantesque, n'a effectivement d'autre prise sur l'univers qui l'entoure que celle de ses prières et offrandes. Aussi le paysage, indissociable de la religion, est-il *ponctué* des signes d'une forme de bouddhisme qui n'appartient qu'au monde tibétain, obligée qu'elle fut de composer avec les rites et croyances antérieurs.

On chemine par conséquent au milieu des « *chorten* » (tours blanches érigées en l'honneur des Bouddhas, autels en plein air abritant images et textes sacrés et jalonnant les grands pèlerinages) et des « *mani* » (longs murs bas de pierres polies où sont gravées prières et incantations) et l'on observe, flottant dans le ciel, les longues écharpes blanches qui, accrochées aux branchages plantés sur chaque toit et terrasse, constituent autant de prières confiées au vent.

On saute de *« gompa »* en *« gompa »*, ces monastères superbes aux allures



de forteresses qui ne sont chaque fois ni tout à fait les mêmes ni tout à fait autres, et dont on raye fébrilement les noms sur des listes établies avant le départ. Pèlerinage-marathon au cours duquel on s'initie, au pas de course, aux mystères du bouddhisme. On se gargarise de grands mots : *« dharma »*, *« nirvana »*, *« samsara »*. On bûche son *« Petit »* et son *« Grand Véhicule »* avant d'aborder le *« Véhicule du diamant »*. On apprend à décrypter les *« puja »* — rites quotidiens, — les *« mudra »* — gestes rituels — et les *« mantra »* — récitations. On apprend à lire un *« mandala »*, ce diagramme géométrique de la réalité et de l'univers, ou la *« kalaçakra »*, cette *« Roue du temps »* enserrée dans les dents et les ongles du terrible Mahakala, qui représente le cycle de l'existence. Au terme du voyage, les plus doués sauront reconnaître immédiatement les cinq Bouddhas de méditation, et les huit *« Bodhisattvas »*, identifier *« Maitreya »*, le Bouddha à venir, et *« Avalokiteçvara »*, Bodhisattva de l'infinie compassion, la divinité aux mille bras et aux onze têtes, et à se mouvoir comme des lamas dans l'eau, dans l'univers des innombrables déités qui ornent les murs des salles de méditation des monastères. Quant aux moins doués, ils se contenteront de *savoir distinguer* la *secte* des Nying-Ma-Pa de celle des Gelugs-Pa dont le chef est le dalaï-lama. Il est vrai que les membres de la première sont habillés de rouge alors que ceux de la seconde sont des lamas jaunes...

Restera, souvent, au bout du chemin, l'impression d'un cabotage spirituel, d'un lèche-bouddhisme quelque peu frustrant. Et la sourde appréhension de voir le Ladakh succomber à son tour au tourisme. *« Il faut, avant que le tourisme international ne le viole — ou pire, ne l'assassine, — aller découvrir, préservé pour quelque temps encore, un des derniers lambeaux de la culture tibétaine vécue. »* Ce conseil qui figure dans un guide (3), l'expérience, malheureusement, le justifie.

Prochain article :

UN UNIVERS QUI SE REFERME

(1) *Le Ladakh*, de Géraldine Doux-Lacombe. Coll. « les Grands Voyages ». Edit. Centre-Delta. A. Colin.

(2) Parmi ces dernières, Peuples du monde, 10, rue de Turenne, 75004 Paris (tél. : 271-50-56), offrait cet été quatre circuits au Ladakh (un voyage est prévu cet hiver), deux circuits au Zanskar, ainsi que le pèlerinage d'Amarnath, au Cachemire, du 8 au 29 août.

(3) *Inde, Népal, Buthan, Ladakh*. Guides Fodor. Vilo.

MÉDECINE

Résistance et vulnérabilité des populations arctiques

De notre correspondante

Copenhague. — *Paradoxalement, c'est une des périodes les plus chaudes de l'année que les trois cent cinquante spécialistes de médecine et de santé circumpolaires avaient choisie pour tenir, à Copenhague, leur cinquième symposium. Cette discipline connaît un développement rapide et intéresse les experts les plus divers : des ethnologues aux cardiologues en passant par les écologistes, les*

Le mode de vie des populations arctiques constitue en effet un vaste champ d'investigations encore à peu près vierge. Composées d'aborigènes ou de descendants métissés d'aborigènes, elles sont parvenues, au fil des siècles, à survivre dans des régions extrêmement pauvres et exposées à des conditions climatiques particulièrement rudes. Par quels moyens y ont-elles réussi ? Grâce indéniablement à d'étonnantes facultés d'adaptation physique et morales au milieu, et parfois au mépris des idées reçues les plus facilement acceptées dans les pays tempérés.

A nos végétariens qui ne jurent que par les fruits et les salades, on peut opposer par exemple les Esquimaux « carnassiers », uniquement nourris de poisson *et surtout* de viande et de graisse de phoque, mais qui ignorent cependant totalement les infarctus du myocarde, les troubles circulatoires et le scorbut... Deux Danois, les professeurs J. Dyerberg et H.O. Bang, ont, en coopération avec des confrères britanniques, entrepris depuis dix ans environ de déchiffrer *cette énigme* « sur le terrain » au cours de quatre expéditions.

Les Soviétiques, qui étaient venus nombreux à Copenhague, se sont, de leur côté, surtout penchés sur l'équation : travail - basse température - réactions physiologiques. Ils se préoccupent manifestement des possibilités de l'organisme des ouvriers et des techniciens non originaires des régions polaires qu'ils expédient en Sibérie pour y construire des routes et y exploiter des mines. Pour les Américains, les progrès de la médecine polaire peuvent contribuer à ceux de la recherche spatiale...

Mais les populations du Grand Nord, qu'il s'agisse des Inuits (Esquimaux), des Indiens, des Groenlendais ou des Lapons, ne sont pas qu'un simple sujet d'étude. Maintenant que l'industrialisation commence à atteindre les zones où, jusque-là, elles avaient vécu relativement en paix et souvent même en vase clos, personne ne convoitant les richesses insoupçonnées de leur sous-sol (pétrole, uranium, métaux, etc.), il apparaît indispensable de les prémunir contre ce que leurs représentants et leurs amis appellent un « *génocide silencieux* ».

Les aborigènes de l'Arctique, qui savent si bien résister au froid, au vent et à la nuit, sont en revanche désarmés face à certaines maladies et épidémies venues *d'ailleurs (grippe, tuberculose*, gastro-entérite, etc.) qui font des ravages parmi eux. Ils n'ont en effet, héréditairement, qu'une très faible défense immunitaire contre elles. D'où le besoin croissant pour eux d'une protection sanitaire *spéciale* et efficace, mais coûteuse et difficile à mettre en place pour bien des raisons *(dispersion* démographique, manque de personnel et de crédits, manque aussi, parfois, de bonne volonté de la part des gouvernements.

Sur ce plan, tout reste à faire dans certaines régions comme le Canada. Dans d'autres régions, les politiques déjà entreprises ont besoin d'être sérieusement révisées parce qu'elles n'ont pas toujours eu que des effets bénéfiques. Au Groenland, par exemple, la tuberculose a reculé mais a laissé place à une montée galopante de l'alcoolisme et des maladies mentales.

CAMILLE OLSEN.

EN ESPAGNE

Une gigantesque fraude alimentaire est à l'origine de l'épidémie de pneumonie atypique

De notre correspondant

Madrid. — L'épidémie de pneumonie atypique, qui a déjà fait quatre-vingt-seize morts depuis son apparition le 1er mai dernier, a pour origine une énorme fraude alimentaire qui a totalement pris de court les autorités. Les Espagnols avaient d'abord appris que l'huile de cuisine vendue en vrac, en dehors des circuits commerciaux légaux, contenait des produits toxiques qui provoquaient cette maladie. Ils voient maintenant avec inquiétude s'allonger la liste des marques d'huiles distribuées en toute *légalité*, qui *renferment*, *elles* aussi, des substances hautement toxiques. Pas moins de quatorze marques sont dans ce cas, ont reconnu les autorités, et plusieurs autres sont actuellement soumises à examen. Vingt-cinq personnes ont été arrêtées en relation avec cette affaire et onze d'entre elles ont déjà été inculpées.

Cette répression tardive ne suffit pas à exonérer le gouvernement de ses responsabilités, estiment les associations de consommateurs qui se sont saisies du dossier. Leurs questions sont restées jusqu'ici sans réponse. Pourquoi la vente d'huile de cuisine en vrac avait-elle lieu en public, dans plusieurs marchés de *la capitale notamment*, alors qu'elle est explicitement interdite par un décret de juillet 1974 ? Les marques, qui ont reçu la licence de distribution du ministère de l'économie et du commerce, ne sont-elles soumises à aucun contrôle ultérieur ?

Le quotidien *El Pais* constatait, il y a peu, que les demandes de *licences* d'importation d'huile de colza à usage industriel (vendue comme produit alimentaire, elle serait la principale responsable de l'épidémie) ont subitement monté en flèche au début de cette année bien que le pays se trouve en pleine récession. Elles n'en ont pas moins été accordées sans difficulté, sans que les autorités se préoccupent apparemment des raisons d'une augmentation aussi inhabituelle. Le contrôle du réseau de distribution de l'huile de cuisine nationale et importée est d'*autant plus difficile que* les responsabilités sont partagées sans grande coordination entre quatre ministères différents (économie et commerce, finances, agriculture et santé).

Tandis que la polémique se poursuit au niveau politique, les inquiétudes des médecins se concentrent sur le problème des *suites de la maladie*. Nombreuses sont les personnes atteintes qui sont hospitalisées à nouveau après avoir été d'abord considérées comme guéries. « *On ne peut parler de séquelles*, a affirmé le secrétaire d'état à la santé, M. Sanchez Harguindey, *mais bien d'un processus évolutif qui affecte différents organes.* » Les *manifestations de la maladie* dans cette seconde phase sont variées, allant de fortes douleurs musculaires entraînant parfois un début de paralysie, à l'apparition de lésions au foie, en passant par une augmentation des leucocytes dans le sang.

L'inquiétude des personnes qui ont *été* atteintes (entre 11 et 12 000 au total) est d'autant plus grande que les médecins avouent ne pas être en mesure de déterminer quelle sera l'évolution à court et à moyen terme de la maladie. Plusieurs des substances toxiques contenues dans les huiles analysées sont considérées comme cancérigènes. Les recherches cependant n'ont pas progressé : près de quatre mois après l'apparition de l'épidermie, on ne sait toujours pas quel est au juste, parmi les produits toxiques détectés, celui qui provoque la maladie, ni quel est l'antidote adéquat.

THIERRY MALINIAK.

CORRESPONDANCE

L'hôpital et la grève

La publication dans le Monde *daté 9-10 août du point intitulé « l'hôpital et la grève » et d'un article commentant les premières mesures prises par M. Jack Ralite, ministre de la santé, en faveur des hôpitaux, nous a valu un important* courrier.

La Fédération de la santé publique, privée et de l'éducation spécialisée (C.G.T.), tout en faisant part de son *« étonnement »* estime que *« la C.G.T. particulièrement dérangeante, active pour faire barrage aux mesures antisociales de l'ex-gouvernement, a, sans aucun doute, subi de plein fouet les attaques contre le droit syndical »*. Elle estime donc qu'il ne faut pas minimiser la portée des récentes circulaires.

Le président de la Fédération hospitalière de France nous indique, en revanche, que les jugements portés reflètent parfaitement les préoccupations des membres de sa Fédération.

Le bureau du syndicat du personnel de l'Assistance publique (A.P.) rappelle que les travailleurs de l'A.P. et militants de la C.G.T. *« ont subi lors de multiples luttes tout le poids d'une attitude réactionnaire de la part de la direction générale »*. Il rappelle aussi que certains militants ont été victimes d'atteintes aux libertés syndicales et individuelles, notamment par le biais des retenues de salaires.

Celles-ci sont aussi effectuées par l'administration des P.T.T. note la section syndicale C.G.T. du centre de tri postal de Paris gare Montparnasse. *« Tout arrêt même inférieur à un quart d'heure précise-t-elle entraîne la retenue d'une journée de salaire. Dans le cas de grève sans préavis l'administration retient non seulement le salaire mais recule d'autant de jours le droit à l'avancement et à la retraite »*. Il convient donc conclue-t-elle *« de mettre un terme à la légende selon laquelle les fonctionnaires sont payés quant ils font la grève »*.

Cette position est partagée par M. Cherre, instituteur à Seiches - sur - le - Loir (Maine-et-Loir), qui note que toutes ses journées de grève depuis 1954 — sauf celles de 1968 — ont été suivies de retenues sur salaires. M. Lucien Chich, professeur à Francheville (Rhône), espère que l'action de M. Ralite inspirera d'autres ministres, afin que soit restituée aux fonctionnaires l'intégralité de leurs droits.

D'autre part, en ce qui concerne le mandarinat, le docteur Jean-Daniel Berthon, assistant des hôpitaux de Lyon, estime que s'il est intéressant de réfléchir sur l'exercice des décisions dans l'hôpital *public*, *il ne faut pas* pour autant *« laisser se faire un amalgame entre mandarinat caricatural (...) et l'exercice de leurs responsbilités par les chefs de services hospitaliers »*. Le docteur Georges Sabatier (centre hospitalier de La Rochelle) pense quant à lui que le mandarinat *« est une race en voie d'extinction »*.

Enfin, deux lecteurs qui tiennent à conserver l'anonymat expriment des positions différentes. Un directeur départemental des affaires sanitaires et soicales indique que *« les hôpitaux sont certainement ceux des secteurs publics où les droits syndicaux sont le mieux respectés »*. *« Les professionnels de l'action sanitaire et sociale, qui ont œuvré pour l'avènement de ce gouvernement*, ajoute-t-il, *commencent à se poser de graves questions. Celles-ci se heurtent au glacis que les courtisans politiques ont vite instauré autour des ministres desponsables (...). »* Un directeur d'hôpital qui, le 10 août, n'avait toujours pas reçu les circulaires ministérielles, estime que celle relative au droit de grève ne fait que *« jeter le discrédit sur les directeurs d'hôpitaux »* en même temps qu'elle *« organise un véritable imbroglio juridique »*.

INFORMATIONS « SERVICES »

LA MAISON

Le chauffage central au bois

Le chauffage au bois peut être considéré comme une mode écologique. Mais la calorie-bois est, aussi, la moins chère dans les nombreuses régions forestières de France.

En zone rurale, le chauffage central au bois de la maison est assuré par des appareils conçus spécialement pour ce combustible. Ces chaudières à bois alimentent un circuit de radiateurs dont le nombre varie selon la puissance de l'appareil. La plupart de ces chaudières peuvent également fournir de l'eau chaude sanitaire, grâce à un ballon avec réchauffeur installé en dérivation. Une chaudière fonctionnant au bois peut remplacer une chaudière d'un système différent, sans avoir à modifier l'installation existante.

Les chaudières à bois, généralement en acier, ont un foyer de grande capacité permettant d'espacer son chargement toutes les dix heures environ ; la porte du foyer doit être assez large pour y enfourner des bûches de 0,50 mètre à 1 mètre de long (plus les bûches sont longues moins elles sont chères à cause du sciage). Le réglage des différentes allures de chauffe se fait au moyen d'un régulateur de tirage agissant sur l'arrivée d'air primaire. Parmi les chaudières d'une puissance de 15 000 à 25 000 Kcal/h (pouvant alimenter de neuf à douze radiateurs) certaines sont équipées d'un foyer horizontal : « La bûcheronne » de Francia-Hoval, « La Vosgienne » de Zaegel-Held, le modèle C.A.B. 25 de De Dietrich. Les prix de ces appareils s'échelonnent de 6 500 F à 8 000 F environ.

La chaudière « la Forestière », des Fonderies franco-belges, a un foyer vertical dans lequel la combustion s'opère en couche mince ; même principe pour la nouvelle chaudière « Artic », de Chappée, qui se charge par le dessus avec des bûches de 1 mètre de long. Nouveauté également chez Deville, avec une chaudière de cuisine à foyer vertical très peu encombrante (40 centimètres de largeur seulement), qui s'insère entre les appareils ménagers et peut alimenter jusqu'à neuf radiateurs. Elle fonctionne au bois ou au charbon (5 200 F).

Pour cumuler les avantages de plusieurs énergies, les chaudières polycombustibles sont équipées de deux foyers : l'un à grille pour les combustibles solides (bois ou charbon) et l'autre à brûleur, à mazout ou à gaz. Ces appareils mixtes se raccordent à un seul conduit de fumée. Le relais entre le bois (ou le charbon) et le mazout (ou le gaz) se fait automatiquement. La plupart des chaudières polycombustibles ont leurs deux foyers juxtaposés sous un même habillage (« Orégon » De Dietrich ; « Siamoises » Marollaud ; « Vercors » Zaegel-Held). Lorsque la place est limitée, le choix peut se porter sur une chaudière à deux foyers superposés, tels « la Prévoyante » des Fonderies franco-belges, ou deux nouveaux appareils de ce type : « Polybox » de Francia-Hoval et « Viking » de Chappée.

Dans une maison rurale, pour assurer à la fois la cuisson des aliments, le chauffage central par radiateurs et la production d'eau chaude sanitaire, certaines cuisinières à bois sont dotées d'un bouilleur de grande dimension. Ce bouilleur est un réservoir plat situé dans l'enceinte de la cuisinière. En sont équipées, notamment, la cuisinière à bois n° 10 266 CC5 de Rosières (5 180 F environ) et la cuisinière à bois-charbon n° 8 546 de Deville (7 995 F environ). En été, il est possible d'arrêter le chauffage pour ne conserver que la cuisson et l'eau chaude.

JANY AUJAME.

★ Francia-Hoval, Z.I. n° 2, 76300 Sotteville-lès-Rouen.
★ Zaegel-Held, 35, rue du Général-Leclerc, 67210 Obernai.
★ De Dietrich, 67110 Niederbronn.
★ Fonderies franco-belges, 59660 Merville.
★ Chappée, Société générale de fonderie, 8, place Iéna, 75783 Paris Cedex 16.
★ Deville, 76, rue Forest, 08102 Charleville-Mézières.
★ Marolland, B.P. 3, 79440 Courlay.
★ Rosières, 6, avenue de la Préfecture, 18001 Bourges.

PLAFOND A NEUF. — Les tensions que subit un plafond risquent de faire réapparaître d'anciennes fissures après une rénovation. Une nouvelle peinture permet — en une seule opération — de repeindre un plafond en éliminant fissures et faïençage, jusqu'à un millimètre de profondeur, grâce à son élasticité. Cette peinture blanche, à l'aspect de fine peau d'orange, s'applique au rouleau ; elle est vendue en seau de 2,5 ou 5 litres (95 F et 170 F environ). Un litre couvre environ 2,5 mètres carrés.

★ « Peinture antifissures », de Polyfilla. En drogueries, quincailleries, magasins de bricolage.

CONSEILS DE BRICOLAGE. — D'une conception nouvelle, des carnets à spirale de grand format proposent des conseils, illustrés de dessins et schémas, pour le bricolage et la décoration. Deux premiers titres concernent l'un « L'électricité, l'éclairage » (comment faire une installation électrique, monter un interrupteur, une prise de courant), l'autre, « Murs, sols et plafonds » (peinture, pose de papier peint, tissu mural, carrelage). Présentés dans une pochette transparente munie d'un œillet pour la suspendre, ces carnets sont faciles à consulter pendant le travail.

★ « Les Carnets pratiques », éd. Pierre Bordas et fils, 34 F environ chaque.

RIDEAUX DE FEUILLAGE. — Pour assouvir une envie de verdure — dans la maison ou sur un balcon — des lianes de feuillage en plastique se coupent et s'accrochent facilement. Chaque module, de 2,50 m de long, est composé de morceaux de bambou creux et de collerettes de feuilles reliés par un cordelette de nylon. Cet habillage de verdure inaltérable un peu onéreux (chaque liane de 2,50 m, à espacer de 15 cm, vaut 85 F) permet de composer, à la mesure voulue, des rideaux de feuillage pour habiller une baie vitrée, un claustra, pour séparer une pièce, une portière, ou de se préserver du regard des voisins sur une terrasse.

★ « Rideaux feuillages », 17, rue de Musset, 75016 Paris ; tél. 520 23-38. Indique ses revendeurs à Paris et en province.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 19 août 1981 :

DES DECRETS

● Approuvant les dispositions de l'article 12-1 du règlement du régime de retraite complémentaire des avocats établi par la Caisse nationale des barreaux français.

● Fixant les attributions du matériel de l'armée de terre.

● Relatif à l'octroi de la garantie de l'Etat prévue à l'article 29 de la loi de finances rectificative du 3 août 1981.

● Relatif au permis de construire.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 21 AOUT

« Nicolas de Staël », 15 h., Grand Palais (Approche de l'art).

« Montmartre », 15 h., métro Abbesses (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Marais » 21 h. 30, métro Pont-Marie (P.-Y. Jaslet).

« Le Marais », 21 h., métro Saint-Paul (Lutèce-Visites).

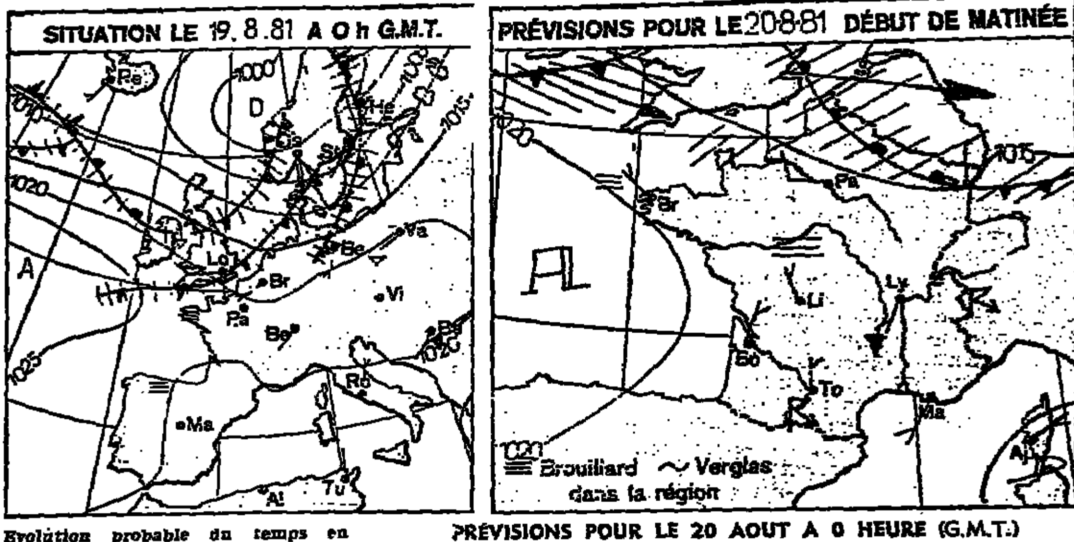
« Chefs-d'œuvre de la Mésopotamie », 15 h., Petit Palais (Paris et son histoire).

« Château de la Reine Blanche », 14 h. 30, angle avenue des Gobelins, rue de la Reine-Blanche (Paris pittoresque et insolite).

« L'île Saint-Louis », 14 h. 30, métro Pont-Marie (Résurrection du passé).

« La Comédie-Française. Le café Procope », 14 h. 30, 1, rue des Carmes (le Vieux Paris).

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 20 AOUT A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 19 août à 0 heure et le jeudi 20 août à 24 heures :

Le champ de pression continuera à s'affaiblir sur l'Europe occidentale et la partie principale des hautes pressions qui nous protégeaient régressera vers les Açores. Les perturbations atlantiques qui circulent au nord de ces hautes pressions commenceront à affecter plus nettement nos régions septentrionales.

Jeudi, en liaison avec la bordure de ces perturbations le temps sera très nuageux le matin de la Manche orientale aux frontières du Nord et du Nord-Est, avec quelques faibles pluies surtout localisées sur les côtes et au nord de la Seine. Le soir, cette zone s'étendra jusqu'à la Vendée, le Morvan et le Jura. Les vents s'orienteront au nord-ouest, ils seront faibles à modérés. Les températures maximales marqueront une baisse par rapport à celles de la veille. Sur le reste de la France, le temps sera encore assez bien ensoleillé mais on notera des brouillards matinaux isolés ainsi que des foyers orageux isolés, dans la journée, des Pyrénées centrales aux Alpes.

Le mercredi 19 août, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 020,5 millibars, soit 765,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 18 août ; le second, le minimum de la nuit du 18 au 19) : Ajaccio, 17 et 17 degrés ; Biarritz, 27 et 20 ; Bordeaux, 29 et 12 ; Bourges, 24 et 9 ; Brest, 22 et 10 ; Caen, 22 et 9 ; Cherbourg, 19 et 13 ; Clermont-Ferrand, 24 et 11 ; Dijon, 24 et 10 ; Grenoble, 25 et 14 ; Lille, 24 et 10 ; Lyon, 24 et 12 ; Marseille, 30 et 19 ; Nancy, 21 et 6 ; Nantes, 25 et 12 ; Nice, 28 et 20 ; Paris-Le Bourget, 25 et 9 ; Pau, 27 et 16 ; Perpignan, 27 et 17 ; Rennes, 24 et 8 ; Strasbourg, 22 et 9 ; Tours, 25 et 8 ; Toulouse, 29 et 13 ; Pointe-à-Pitre, 33 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 31 et 18 degrés ; Amsterdam, 22 et 15 ; Athènes, 32 et 28 ; Berlin, 19 et 13 ; Bonn, 22 et 9 ; Bruxelles, 22 et 12 ; Le Caire, 33 et 23 ; îles Canaries, 29 et 24 ; Copenhague, 19 et 14 ; Genève, 24 et 11 ; Jérusalem, 29 et 19 ; Lisbonne, 26 et 16 ; Londres, 24 et 14 ; Madrid, 34 et 16 ; Moscou, 22 et 14 ; Nairobi, 27 (max.) ; New-York, 28 et 19 ; Palma-de-Majorque, 31 et 18 ; Rome, 30 et 19 ; Stockholm, 19 et 13.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

JEUX

« PORTRAIT CHINOIS »

Solution du problème n° 15

● Le personnage à découvrir était l'acteur américain Groucho Marx (1895, à New-York (1) ; 1977, à Los Angeles), chef de file des fameux Marx Brothers.

1. La Havane évoquait les énormes cigares qu'arborait constamment Groucho Marx. Casablanca, un des meilleurs films des Marx : *Une nuit à Casablanca*, d'Archie Mayo, parodie du *Casablanca* de Michael Curtiz.

2. Le canard rappelait un autre film des Marx : *la Soupe au canard* tandis que la pie évoquait l'éternelle queue-de-pie, le frac, de Groucho. Le singe représentait un de leurs succès : *Monnaie de singe*.

3. La harpe avait été étudiée par le deuxième frère Marx, Arthur, qui prit en conséquence le pseudonyme de « Harpo ». Harpo, le « muet » de l'équipe, devait écrire ses souvenirs en 1961 : *Harpo parle, ou Harpo Marx par Harpo Marx*. Groucho, lui, jouait de la guitare.

4. Mme Marx mère, fille d'un prestidigitateur allemand, se prénommait Minnie — comme la gente souris amie de Mickey.

5. Les Ménades (« Femmes possédées ») ou Thyiades, ou Bacchantes, étaient les femmes qui composaient le cortège de Dionysos-Bacchus. — Allusion aux « bacantes » (moustaches) de Groucho. Selon Gaston Esnault, il n'y a aucun rapport étymologique entre les deux, « bacantes » venant de l'allemand *Backe*, joue.

6. Allusion au rôle de dictateur joué par Groucho dans *Soupe au canard*.

7. *Le Frère cadet (Der jungere Bruder)*, de l'écrivain allemand Nossack, a été publié en 1958. *Les Frères (Brutia)* est paru en 1928. Groucho était le troisième des frères Marx : l'aîné était Leonard, dit « Chico » (1891) ; Arthur (« Harpo ») venait en deuxième position (1893) ; les derniers frères, Gummo et Zeppo, nés respectivement en 1897 et 1901, tournèrent beaucoup moins que leurs aînés. En fait, les Marx Brothers furent un trio.

8. Allusion à la comédienne Marguerite Dumont, type de la « grosse dame », qui fut la partenaire souffre-douleur des Marx dans plusieurs films.

9. Allusion à la pièce écrite par Groucho Marx : *Time for Elizabeth*, qu'il interpréta lui-même en tournée.

10. Le prénom véritable de Groucho était : Julius... et César pouvait évoquer les césars hollywoodiens.

JEAN-PIERRE COLIGNON.

(1) D'autres sources avancent comme date : 1890. Dans ce cas, Groucho viendrait tout de même en troisième position des frères Marx, car les dates de naissance de ses aînés Chico et Harpo sont elles aussi modifiées par ces mêmes sources.

LOISIRS

LES ASSURANCES POUR LES CYCLISTES

En 1979 (dernières statistiques connues), six cent onze cyclistes ont été tués et treize mille trois cent huit blessés. Les amateurs de vélo ont donc intérêt à être garantis pour les dommages qu'ils pourraient subir... ou provoquer.

— Responsable d'un accident, l'utilisateur du deux-roues peut faire jouer son assurance de « responsabilité civile familiale » (incluse en général dans la « multirisques » de l'habitation).

— Victime, il peut faire intervenir son contrat « individuelle-accidents » (cette assurance prévoit le versement d'un capital en cas de décès ou d'incapacité et le remboursement des frais de soins en complément de la sécurité sociale) et sa garantie « défense-recours » (au titre de cette garantie, l'assureur du blessé effectue les démarches pour récupérer auprès du responsable le montant du préjudice subi).

En outre, certaines sociétés d'assurance ont mis au point des contrats « bicyclettes » qui ga- contrats « bicyclette », qui garantissent la responsabilité civile mages causés au deux-roues ainsi que le vol de l'engin. (Centre de documentation et d'information de l'assurance.)

BREF

PAPIERS ANGLAIS

Le gouvernement britannique vient de décider que serait centralisée, à Paris, la délivrance de tous les passeports britanniques, visas et certificats d'entrée, ainsi que l'enregistrement des naissances et des décès, soit tous les actes relatifs à la nationalité susceptibles d'être nécessaires en France.

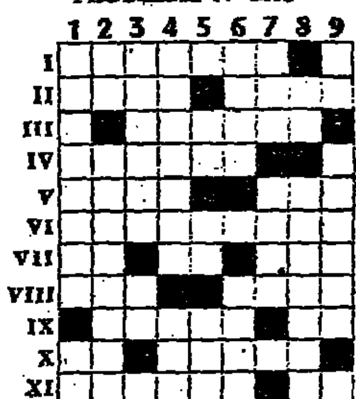
Les consulats généraux de Lille et Bordeaux cesseront d'assumer ces fonctions à partir du 1er septembre et ceux de Lyon et Marseille à partir du 1er octobre.

Après ces dates, les consulats généraux fourniront les formulaires de demande de passeport, d'extrait de naissance, etc. Mais les particuliers intéressés les enverront eux-mêmes à l'ambassade de Grande-Bretagne, à Paris, qui leur répondra directement. Les consulats généraux ne seront déchargés d'aucun autre aspect de leur mission.

★ Consulat de Grande-Bretagne, 109, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris. Tél. : 266-91-42.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 2998



HORIZONTALEMENT

I. Familier à ceux qui font des ouvertures. — II. Boîte où le candidat est toujours reçu sans pour autant être agréé. Revers de trésorerie. — III. Ne donne des signes de vie qu'après son enterrement. — IV. Vouée, désormais, à jouer un rôle obscur. — V. Victime d'un refroidissement. Plus il est grand, plus il nous diminue. — VI. Ne sont efficaces que lorsqu'on leur a coupé les effets. — VII. Note. Se déracinent difficilement dans les campagnes. Message de Phébus glissé sous la porte. — VIII. Rapace ou mammifère aux extrémités crochues. Secrète au sein d'un organisme. — IX. Danger pour la couronne aux alentours du palais. Personnel. — X. Interjection. Ceux qui n'y vont pas ont tort ; quant aux autres, ils n'ont pas toujours raison. — XI. Qui a fait l'objet d'une vérification de niveau. Préposition.

VERTICALEMENT

1. Ses observations sont généralement légitimes et justifiées. Conjonction. — 2. Demi-jour. Légionnaire qui porta sa croix sous le règne d'Adrien. — 3. Passa de nombreuses heures au violon. Possessif. — 4. Ce qu'on ne saurait raisonnablement attendre d'une vieille noix. Prélude à l'amour bestial. — 5. — Mammifère du genre tortue. Pays perdu. Faisait hausser le ton. — 6. Travaille à la filature. Autoportrait d'un célèbre Malouin. — 7. Sous un « vaisseau » bourguignon ou nazérien. Descendeuse pyrénéenne. — 8. Article. Les femmes ont juré sa perte. — 9. Personnel. Fait comme un rat.

Solution du problème n° 2997

Horizontalement

I. Lavements. — II. Agénésie. — III. Iriarte. — IV. Ton. Dé. — V. Nénies. — VI. Lô. Aérait. — VII. Empire. Ne. — VIII. Neuve. Ain. — IX. Ré. Aman. — X. Etétage. — XI. Steele. Et.

Verticalement

1. Lait. Lentes. — 2. Agronome. TT. — 3. Veine. Purée. — 4. E.N.A. Naïveté. — 5. Mercière. Al. — 6. Est. Ere. Age. — 7. Nie. Sa. Ame. — 8. Te. Inia. — 9 Septennat.

GUY BROUTY.

CARNET

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Georges DOURNAUX,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier du Mérite agricole,
dont les obsèques ont été célébrées, dans la plus stricte intimité, le 18 août 1981, en l'église Saint-Médard à Paris ; l'inhumation a eu lieu au cimetière de Montmartre.
De la part de la famille Dournaux.
20 bis, rue Censier, 75005 Paris.

— Mr Alfred Fabre, son époux,
M. et Mme Pierre Bastide et leurs enfants,
M. et Mme Guy Schneegans et leurs enfants,
M. et Mme Jean-François Fabre et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de
Mme Alfred FABRE,
survenu le 15 août 1981.
Ses obsèques ont eu lieu le 17 août en l'église de Randan.
63310 Randan.
1 bis, rue du Général-Viala, 12000 Rodez.
3, rue des Trois-Epis, 38100 Grenoble.
12, résidence des Courses, 03700 Bellerive.

— Mme Jean Grenier, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Eugène Grenier, leurs enfants et petits-enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Francis GRENIER,
professeur agrégé de mathématiques,
commandeur des Palmes académiques,
survenu à Paris le 15 août 1981 dans sa quatre-vingt-cinquième année.
Les obsèques auront lieu le vendredi 21 août 1981 à Aurillac, en l'église Notre-Dame-aux-Neiges.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme André LEFEBVRE,
née Jeanne Woog,
survenu le 18 août 1981.
De la part de :
M. André Lefebvre, son époux,
Docteur et Mme Denis Tenenbaum,
Docteur et Mme Alain Lefebvre,
ses enfants,
Aurore, Anne-Laure, Charles, Peggy et Annabelle,
ses petits-enfants,
M. et Mme Félix Woog et leurs enfants,
Mme Georges Lévy-Danilo,
ses frère, belles-sœurs, neveux et nièces,
Et toute la famille.
Les obsèques auront lieu le jeudi 20 août 1981.
Réunion porte principale du cimetière parisien de Pantin à 15 heures.
Ni fleurs ni couronnes.
30, bd d'Argenson, 92200 Neuilly-sur-Seine.

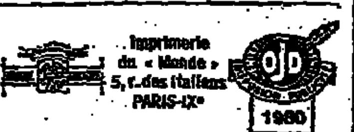
— M. et Mme Paul Zizine,
Mme Marie-Thérèse Zizine,
M. et Mme Roger Lacarin,
font part du décès de leur fils et petit-fils
Julien ZIZINE,
survenu le 13 août 1981.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Anniversaires

— Périgueux.
En ce deuxième anniversaire de la disparition de
Maître Odile MATHIEU-PARLANGE,
ses enfants et petits-enfants se souviennent et demandent une pensée à ceux qui l'ont connue.

— Le 18 août, pour le quinzième anniversaire de la mort de
Louis RENOU,
une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu.

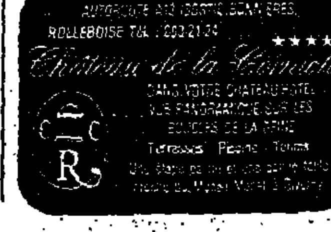
Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

1980

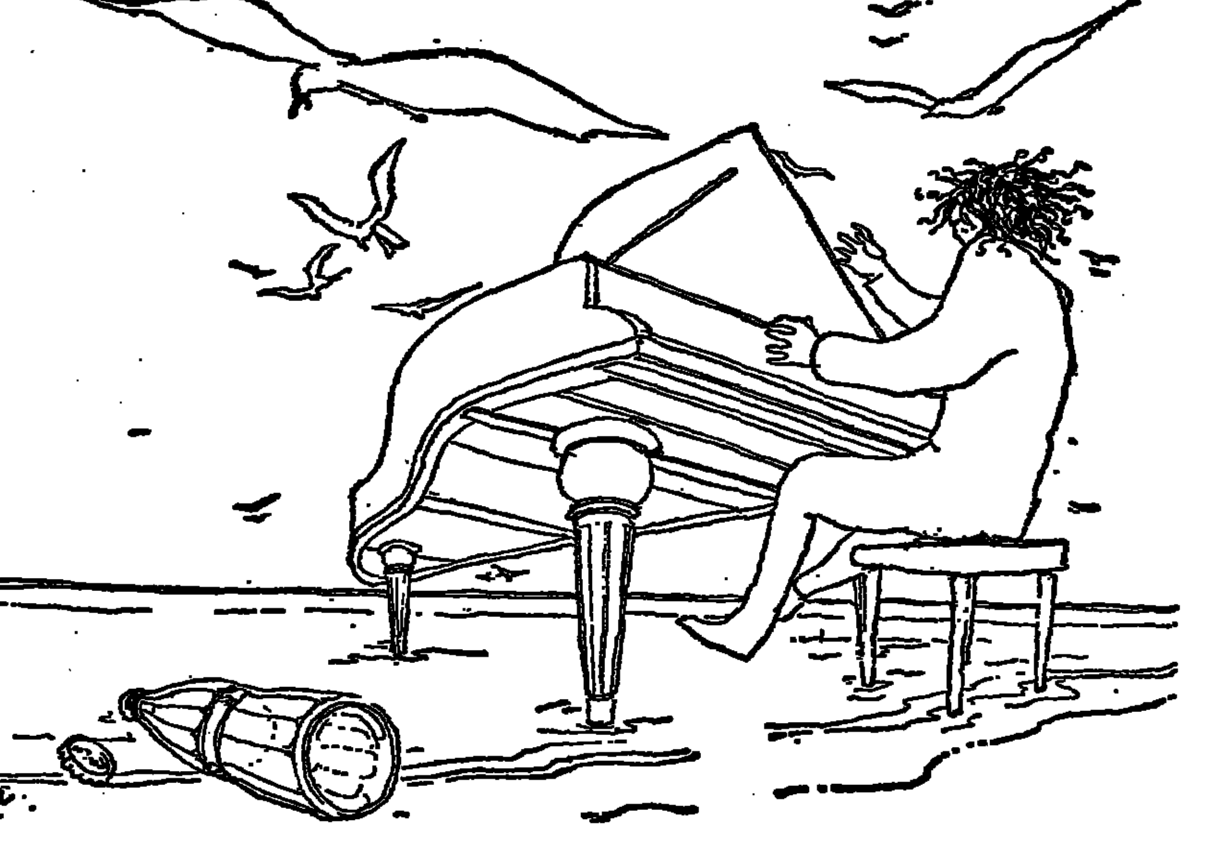
Commission paritaire n° 57 437.





Le Monde

ARTS ET SPECTACLES



Le X Festival de Fort-de-France

Jazz, piano-jazz et poésie créole

FORT-DE-FRANCE ressemble à deux puzzles qui se seraient mélangés dans un demi-sommeil tropical. Ville élégante ou bidonvilles sordides ? Les deux à la fois. Magasins de luxe et banques climatisées côtoient des baraques en tôle ondulée et ces petites échoppes de bois où l'on vend, *pêle-mêle, du fil et des bougies*, des boîtes d'allumettes et du coca-cola. On peut voir encore, un peu déchirées, déjà passées sous le *soleil*, les affiches de la dernière campagne électorale, Mitterrand, Giscard, étrange vision que ces visages roses au milieu de cette agitation antillaise et ces deux jeunes Noirs assis juste dessous, jeans, baskets et bonnet rasta.

Deux jeunes comme on en voit beaucoup à Fort-de-France, deux chômeurs qui passent interminablement le temps à attendre un improbable boulot ou un départ peut-être à la « métropole ». Ils traînent devant les marchands de disques, ils viennent parfois — rarement — *jusqu'au parc floral où sont installés* les ateliers du S e r m a c (Service municipal d'action culturelle). Ils viennent plus volontiers sur la « Savane », la *grand-place* où *ont* lieu chaque soir les concerts gratuits du Festival.

C'est pour eux avant tout, pour ces « prolétaires » que le poète Aimé Césaire, maire de Fort-de-France et président du parti progressiste martiniquais, a créé, il y a dix ans, le Festival de Fort-de-France et, plus récemment, le Sermac. L'un comme l'autre sont devenus des « institutions ».

Fondé sur la nécessité de mener *« le combat culturel à côté du combat politique »*, le Festival de Fort-de-France, qui, comme le Sermac, ne bénéficie d'aucune aide de l'Etat, se veut une entreprise de *« désaliénation du peuple martiniquais »* qui doit prendre ainsi conscience peu à peu du fait national martiniquais (1). Il s'agit donc *à la fois de lutter contre l' « assimilation »* (ou la fascination) de la culture dominante (occidentale, française), de promouvoir la *« culture étouffée des forces populaires »*, une culture antillaise bâillonnée, et de rester ouvert.

Un être c'est comme un piano

Le Festival a toujours mis à la portée de l'ensemble de la population des œuvres de culture universelle *(Brecht, Shakespeare)*, il a invité Jean-Marie Serreau, le Théâtre du Soleil, le Bread and Puppet, le Théâtre de Liberté en même temps *qu'il a fait le tour en dix ans des* valeurs culturelles *du monde noir*, de l'Afrique aux Antilles en passant par les Etats-Unis et l'Amérique latine. Après avoir été *dédié* à la victoire du peuple angolais (en 1976), à la lutte de libération des peuples d'Afrique du Sud (en 1977), à la lutte du peuple martiniquais contre l'aliénation (en 1978), il l'a été aux luttes du peuple afro-américain, puis aux *peuples noirs d'Amérique latine.*

Du premier Festival, en 1971, exclusivement consacré au théâtre (avec Jean-Marie Serreau et ses amis, Christian Buyet, Yvan Labejof, Akonia Dolo, Danielle Van Bercheycke), à la création trois ans plus tard d'une structure permanente, l'OMDAC, *Office municipal d'action culturelle*, transformé en 1976 en S e r m a c, toujours sous l'égide directe de la *municipalité mais repris par* Jean-Paul Césaire, fils du député-maire, il y a une longue histoire, beaucoup de rencontres, *beaucoup* de difficultés.

Malgré le silence des médias (en particulier de FR 3), malgré un budget financier réduit (depuis 1979, la ville ayant vu son budget restreint, les *artistes* acceptent de participer au *Festival gratuitement*), le Sermac a *poursuivi* avec une certaine ténacité *un* travail d'animation et de *création* non *négligeable*. *Le* Sermac, qui emploie aujourd'hui une cinquantaine de personnes salariées dont quarante animateurs (ceux-ci ont accepté également de réduire leur s a l a i r e depuis deux ans), *compte deux mille stagiaires* depuis trois ans inscrits dans dix ateliers (théâtre, danse, musique, céramique, poterie, sérigraphie...). Des jeunes pour la plupart, quelques *chômeurs* (du centre ville ou de la banlieue) mais des lycéens surtout, de la petite bourgeoisie.

Ceux-ci attendent du Sermac beaucoup plus qu'il ne peut offrir, un métier, une formation. Il n'existe *ni conservatoire de musique* ni école dramatique aux Antilles, ce qui serait de première nécessité. Aussi le Sermac joue-t-il un peu par force le rôle d'un conservatoire en même temps qu'il sert de lieu de recherche et de création. Veut-il trop et tout faire ? Un certain nombre de dangers semblent le menacer sérieusement. Il n'est plus attaqué *aujourd'hui s e u l e m e n t sur sa* « droite », des artistes professionnels martiniquais l'ont quitté, d'autres le remettent en cause, tout le monde a noté cette année la *baisse* de qualité du Festival.

Le dixième Festival de Fort-de-France, dédié à la diaspora noire, a *montré* quelques spectacles (théâtre, musique, danse) venus des Etats-Unis, du Venezuela, du Congo (via *Paris*), de *Haïti (en exil)*, un certain nombre d'artistes martiniquais (Fal-frett, *Chyco Jehelmann*, Lawa-Pityan Pakatak, le groupe Existence, Joby Bernabe) *mais surtout les productions* des stagiaires des ateliers de musique et de danse du Sermac. En tout une trentaine de manifestations programmées le soir *dans trois ou* quatre points centraux de la ville : *le théâtre* municipal, le parc floral, et dehors en plein air sur la « Savane ». Et parfois encore dans un centre culturel de banlieue.

On ne s'étendra *pas trop* sur les *productions* des ateliers. Comment les *juger* ? Ce sont des travaux de *stagiaires*. Le tort est de les *présenter* comme des spectacles *professionnels, de la même manière* que les autres. C'était une erreur également d'avoir transplanté sans préparation, comme ça sur une scène, les gens *d'une communauté* noire du Venezuela. Ils étaient une quinzaine, venus de Chirimena, une petite ville située au bord de la mer, à 200 kilomètres au sud *de* Caracas, à *montrer* quelques exemples des danses et des chants qu'ils donnent chaque année à l'occasion de fêtes religieuses (catholiques), sans la rue, sans la foule, cela n'avait plus de sens, ce n'était plus rien.

Fal Frett est précédé pour nous d'une réputation. *Ces* musiciens de jazz sont des pionniers. Ce sont *eux qui ont contribué à faire naître* ce courant de musiciens — dont font partie Alain Jean-Marie, Louis Xavier, Bibi Louison, Jean-Claude *Montredon — anxieux d'imprimer* au jazz la marque de leur propre histoire. Les premiers, ils ont utilisé les *rythmes* traditionnels de la *biguine*, du bel air, du laghia avec leur marque très personnelle et un grand sens du travail collectif. Ils n'ont pas eu de chance. Une pluie torrentielle s'est abattue à la première note sur les gradins bourrés à craquer. Tout le monde s'est précipité sur la scène protégée, les musiciens ont continué de jouer sans s'arrêter, passant comme ils le font toujours d'un rythme à un autre, *d'une ambiance à une autre*, dans la multiplicité de leurs instruments, c'était solide, c'était beau (à deux ou trois reprises), mais ça *ne décollait pas. Comme si les* musiciens n'arrivaient pas à donner leur mesure. Ou comme si le jazz se perdait dans plusieurs directions. Quel jazz finalement ? Leur concert a un peu déçu.

On gardera donc trois noms dans ce festival : Toto Bisainthe, Chyco Jehelmann et Joby Bernabe.

On connaît bien la chanteuse haïtienne Toto Bisainthe, qui a passé *plusieurs années en France avant de* s'installer récemment à la Martinique. On a vu son spectacle dans un film réalisé par Yves-Marie Seraline, un fou du vidéo qui a transformé un ancien cinéma, l'Archipel, dans la banlieue de Fort-de-France, en une sorte de salle de concert ou de projection, un lieu de rencontres, un endroit où l'on passe, l'endroit où ça *se passe* ou ne se *passe pas mais ça ne fait rien, car* l'atmosphère, comme on dit, est « *cool* ». Cette femme, à la puissance fragile, qui a quelque chose de *violent et de blessé, humaine*, petite fille ou femme mûre, chante, avec ses deux batteurs, Akonio Dolo, qui est malien, Raymond Betzi, mar*tiniquais, la condition noire, le désir* d'Haïti. Présence.

Le concert de Chyco (Lucien) Jehelmann a eu lieu dans un théâtre inimaginable, comme on en voit sous les ciels coloniaux, un théâtre à balcons, provincial et désuet, *inadapté*. Concert éblouissant. Ce jeune pianiste habité, inconnu en France, a une vibration personnelle, un style qu'on ne sait comment *répertorier. Classique jusqu'à la perfection* mais avec la démarche d'un musicien de jazz, il livre le fond de lui-même comme on éclaire des fonds sous-marins, promenade aux paysages sans cesse nouveaux, sensuels, colorés, divins... Chyco Jehelmann a l'espèce de souffle d'un batteur, jamais fatigué, perpétuellement inspiré, il peut jouer des heures, parfois il chante. Libre.

En communion. Quand on l'a revu une semaine plus tard, à Carifesta, l'énorme manifestation culturelle caribéenne qui se tenait *à l'île de la Barbade, assis sur* le bord d'un trottoir, il a longuement parlé d'amour, de fraternité, mais aussi de discipline et de recherche de soi. Sa musique est le résultat d'un long travail sur lui-même. *« Il faut méditer*, disait-il, *pour connaître toutes les forces, tous les tons, toutes les possibilités qu'on peut donner. Il y a une énergie derrière chaque être, derrière chaque chose, derrière cet arbre, et toutes les choses sont en relation les unes avec les autres. »* Méditer, éliminer ce qui est secondaire : *« Alors ça jaillit, comme ça, facilement. Un être, c'est comme un piano finalement. »*

La flûte est un mode de vie

Autre spectacle qui a saisi tout le monde, celui de Joby Bernabe. Comédien, poète, conteur très *connu en Martinique, Joby Bernabe* parle et écrit en créole avec des *mots* qui s'adoucissent ou s'entre-choquent de manière quasi *magique* et auxquels *le geste vient donner une gravité religieuse*. Joby Bernabe trace un chemin (« chemin mwin ») droit. Il n'est pas agressif comme on le lui a reproché une fois, au contraire, il dégage avec son visage fin, sa barbe en pointe une sorte de tranquillité douce. Il peut être violent quand l'esprit le pousse à l'être, c'est un poète engagé.

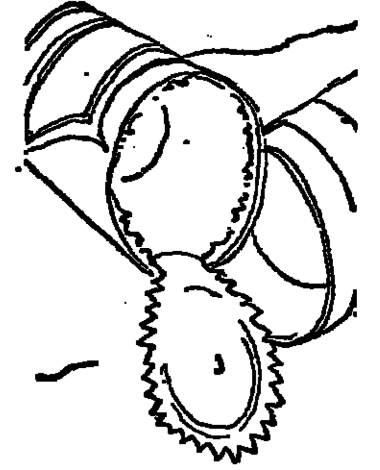
Joby Bernabe a vécu longuement, quinze ans, en F r a n c e, puis deux ans en Afrique, avant de rentrer « définitivement » en Martinique. Il fait partie de ce jeune courant d'intellectuels et d'artistes qui dénoncent à la fois la domination de la culture française (l'aliénation et l'acculturation qu'elle a imposées) et effectuent un travail de recherche sur l'histoire, la langue, les différentes formes d'expression d'une culture populaire vivante trop longtemps reniée, méprisée. Joby Bernabe a animé une t r o u p e, Kominikasion, qui faisait du théâtre d'agitation dans les milieux antillais à Paris. C'est à son retour en Martinique qu'il a commencé de dire des textes en créole. *Mais il a rompu avec une certaine* pratique. *« La poésie créole telle qu'elle se dessine actuellement tend à se limiter à un certain nombre de clichés dits engagés. Elle dénonce mais tourne finalement autour d'une série de mots-clés, mots fétiches, cela ne suffit pas. Dans la langue créole, le mot ne joue pas seulement par son contenu mais par sa sonorité. Quand j'écris, j'écris des textes que je dis, c'est-à-dire que je les entends en même temps. Mon problème est de faire jouer les sonorités. »*

Joby Bernabe ne cherche pas à perpétuer le rôle du conteur traditionnel *(« qui disparaît puisque la structure, la veillée mortuaire en particulier, disparaît »)*, il veut trouver une autre forme qui garde la force orale de la langue : *« On m'a demandé si j'étais un défenseur du créole, j'ai répondu que j'étais un défenseur de moi-même, le créole est une force qui s'impose à moi et me communique sa force. »* Un besoin.

On pourrait citer encore quelques noms, Pakatak, Difé ; il faudrait *parler* encore du travail fait dans les ateliers, celui, théorique, du peintre René Louise sur le « marronisme moderne » ; celui engagé dans les quartiers populaires par les comédiens Annick Justin-Joseph et Roger Robinel. On peut aligner des chiffres : dix films 16 mm, douze films super-8, trente-quatre diaporamas, ont été réalisés à l'atelier audio-visuel, quatre *cents* stagiaires sont i n s c r i t s aux ateliers de danse contemporaine et traditionnelle. Ils ont *présenté* quatre créations au Festival cette année, c'est beaucoup (et l'on imagine mal aujourd'hui la Martinique sans le Sermac). Et pourtant, *Max Gilla, un des plus grands* flûtistes de la Martinique, et dont la démarche est essentiellement *spiritualiste, vient de quitter l'atelier* qu'il animait (*« il faut une profondeur dans les choses,* dit-il, *la flûte n'est pas une mode, c'est un mode de vie, c'est une initiation qui s'apprend avec le silence »)*, le Sermac, qui a choisi la politique de la formation et de la production à tout-va (la quantité plutôt que la qualité), s'accorde mal avec l'esprit de l'art. Des artistes et des animateurs s'en vont. On en trouve de plus en plus qui reprochent au Sermac une grande superficialité, trop d'activisme et un manque de « vrai sérieux » dans le travail (en même temps qu'ils reprochent un début de monopolisation de la culture par cet organisme). Alors ? Un anniversaire est *toujours l'occasion* de dresser une sorte de bilan. Le dixième Festival de Fort-de-France est peut-être celle qui permettra la *première autocritique*.

CATHERINE HUMBLOT.

(1) *On sait que, après la victoire* de M. François Mitterrand, M. Aimé Césaire, député apparenté socialiste de la Martinique, maire de Fort-de-France, a déclaré que l'« ordre du jour » n'était plus l'indépendance mais l'« autonomie pour la nation martiniquaise ».



Le Cmac et le Sermac complémentaires ou en guerre ?

UNE guéguerre o p p o s e depuis des années le Sermac (Service municipal d'action culturelle) au CMAC (Centre martiniquais d'animation culturelle). A entendre le premier, le second croulerait s o u s l'argent de l'Etat tandis que le premier survivrait dans les pires difficultés ; le second mènerait une politique dangereusement « assimilationniste » tandis que le premier serait un îlot de résistance culturelle. Le CMAC, à qui l'on reconnaît cependant sérieux et qualité d a n s la programmation, a acquis la réputation de diffuser la « culture bourgeoise française », élitaire, plutôt que de chercher à favoriser, comme le Sermac, une culture proprement antillaise.

« Nous sommes complémentaires », *r é p o n d aussitôt Mme F a n n y Auguiac, qui dirige le CMAC depuis 1975 et semble habituée à l'attaque. C h i f f r e s à l'appui, elle explique avec un petit sourire et une fermeté inébranlable que la réalité n'est pas si simple qu'on voudrait le faire croire. Le CMAC financé moitié par le ministère de la culture, moitié par le département (2 720 000 F de subventions en 1981), paie ses locaux (location de bâtiments un peu défraîchis dans la banlieue de Fort-de-France) et son personnel (dix-huit personnes salariées, dont trois à temps partiel)*, « cela nous fait en réalité un budget plus petit que celui du Sermac, et nos activités couvrent tout le département ».

La politique du CMAC ? « Développer la culture locale, constituer un lieu d'échange pour les artistes de la Martinique et un lieu de la culture universelle, *favoriser* la création, mais nous n'avons pas beaucoup d'argent ». « Nous ne sommes pas une entreprise de spectacles i m p o r t é s de France », *ajoute Fanny Auguiac. Encore des chiffres :* « En 1980, sur 93 spectacles diffusés, 58 sont préparés et réalisés sur place avec des artistes locaux, mais la presse ne couvre que ceux de l'extérieur jugés plus prestigieux (Rhoda Scott, Art Blakey, Sonny Rollins, Jarrett Gillespie...), c'est peut-être la raison pour laquelle nous avons cette image ; elle ne parle pas de toute l'animation dans les communes (ateliers de musique, activités d'éveil, cours de percussions dans les écoles, fabrication de masques, chant, harmonie, guitare...) et qui représente les trois quarts de nos activités. »

« Les artistes locaux, on les programme, on met aussi nos structures à leur disposition gratuitement. Nous avons aidé la pièce de théâtre *1902*, qui a été présenté au Festival de Fort-de-France, nous avons un projet avec le théâtre Existence, qui disposera d'une somme dont il aura la responsabilité. Nous tenons à ce que les artistes restent autonomes.

Fanny Auguiac a un projet d'école d'art dramatique qui rayonnerait sur toute la Caraïbe (« deux années de formation et un noyau de dix personnes seulement pour ne pas former de chômeurs »).

Dans un livre paru récemment Culture et politique en Guadeloupe et Martinique *(éditions Alizés-Karthala), Soniar Zobdar-Quitman, qui a étudié soigneusement les deux organismes (statuts, personnel employé, mode de financement, public), conclut que la différence n'est pas si grande. Dans les deux cas, c'est essentiellement la « classe moyenne martiniquaise qui constitue la clientèle des deux types d'action culturelle ».*



مكتب من الاهل

Indigènes ou passagers, les Parisiens d'août

Par ce mois d'août au ciel bizarre, le chroniqueur de la météo sur France-Inter, si avisé en temps normal, avance sur la pointe des pieds : *les brumes se dissiperont, plus ou moins, dans l'après-midi*, dit-il par exemple, *et la température pourrait atteindre 25 degrés à l'ombre, à La Rochelle, ce n'est pas si mal...*

« *En somme*, répond l'animateur, qui voudrait du solide, *en somme l'été s'installe !...*

— Oh ! l'été, ce mois d'août, l'été... Il va et vient. »

On pourrait dire des Parisiens, eux aussi, qu'ils vont et viennent... Leurs autos sont souvent là, le long des trottoirs. Que faire aux heures creuses, par ces jours *vides encore longs ? Conseiller aux* intellectuels une petite pièce de Boulevard ? L'un des rares acteurs qui ne pointe jamais au chômage, Jean Jacques, leur démontrera que tout un chacun, homme ou femme, *voudrait bien avoir le sexe qu'il* [n'a] pas.

Ou bien flâner dans la ville ? Une artiste d'origine russe, Tatiana Zeeliger, dessine l'obélisque de *Louqsor, et croit voir le pont de* la Concorde s'entouir dans les sables africains...

Et pourquoi ne pas lire, tout simplement ? Lire un romancier, un poète, *dans une édition d'époque, sur un beau papier, avec une* typographie élégante, de grandes marges ? Quelques libraires d'occasion, soigneux, restent ouverts : ils auront la surprise de voir *entrer un client qui ne débarque* pas de Tokyo ou de Dallas.

Où lire ? Mais dans un jardin ! Les rues de Paris sont peu propres, les immeubles sont enlaidis par *les vitrines, les affiches. Seuls les jardins gardent une fraîcheur*, une beauté. Le plus attachant des jardins de Paris est peut-être le Luxembourg, que des massifs touffus de phlox couvrent, ce mois d'août, *d'un rêve rose...*

MICHEL COURNOT.

Un comédien : Jean Jacques

La malédiction du sexe

UN dimanche d'août, le hall du Théâtre Daunou, à deux pas de l'Opéra. La pièce commence dans une heure, mais *déjà le vestibule est rempli de gens qui, debout, attendent que l'on ouvre* les portes de l'orchestre, afin d'aller s'asseoir. Comme si ce fait d'aller s'asseoir, très à l'avance, devant le rideau rouge, pour causer de choses *et d'autres, faisait partie du théâtre.* du plaisir d'aller au théâtre.

Ces personnes qui attendent, un dimanche d'été, sont plutôt pas jeunes, et d'apparence tranquille. Beaucoup de femmes, deux par deux, pas *forcément lesbiennes, plutôt de vieilles amies — les maris sont* morts depuis quelques années. Quatre ou cinq familles au complet, de passage dans la capitale. On joue *Et ta sœur*, de Jacques Bricaire et *Maurice Lesaygues, mise en scène* de Robert Manuel. La vedette est Jean Jacques, qui naguère, au Palais-Royal, jouait toutes les pièces de Jean de Létraz.

« Nous avons commencé *Et ta sœur* en décembre, *nous dira tout à l'heure Jean-Jacques, et depuis la* salle est pleine, près de quatre cents places quand même... Nous avons fermé au moment des élections, trois semaines, avec toutes ces cocasseries, *les affiches, les face-à-face, les papillons dans les écoles* le matin du dimanche, nous nous sommes dit : on nous les aura détraqués, ils auront la tête ailleurs. Dès que toutes ces façons ont pris fin, *nous avons rouvert : salles combles.*

— Mais l'été ?

— Oh ! *il y a bien des p'tites fêtes* en forêt, des bateaux sur l'eau... Ça n'empêche pas les habitués de venir voir la *comédie*... »

La comédie en question, *Et ta sœur*, est l'histoire d'un bonhomme *qui tient une galerie de peinture*, à Paris. L'entreprise, qui bat de l'aile, est entièrement financée par la sœur de ce monsieur : elle est pédégé d'une usine de Lyon. Et, au lever du rideau, elle vient à Paris annoncer *à son frère qu'elle cesse de subventionner la galerie.*

Le frère et la sœur sont interprétés par le même comédien, Jean Jacques. Il est donc, sur scène, tantôt un homme, tantôt une femme. *Mais c'est plus animé que cela, car, pour les raisons de l'intrigue*, Jean Jacques est aussi, parfois, la sœur qui se déguise en homme, pour se faire passer pour son frère, et le frère qui se déguise en femme, *pour se faire passer pour sa sœur.*

Précisons que le public bien pensant, tranquille, du Daunou meurt littéralement de rire tout au long de la pièce, et que cela est dû *essentiellement au talent d'acteur de* Jean Jacques, qui dispose de quatre « figures », la vraie femme, le vrai homme, la fausse femme, le faux homme ; dans chacune des quatre *« figures », il est foncièrement un* autre individu. Et il accentue le comique de la pièce en brodant sans cesse des fantaisies hors texte, s'inquiétant des crampes *d'une spectatrice, du besoin d'air de telle autre, entretenant un dia*logue familier, amical, entre comédien et public, donnant gentiment des explications quand la pièce est trop compliquée...

— *Vous avez toujours eu des* rôles de travestis ?

— Dès le début : Une pièce qui s'appelait *On demande un ménage*. C'est deux copains de régiment qui *rentrent chez eux, leurs temps fini.* Ils cherchent du travail. *La seule* annonce qui n'est pas *prise* dit : « *On demande un ménage.* » Moi j'ai pris le rôle du soldat qui se présente en cuisinière. Il ne sait d'ailleurs pas que ses employeurs sont les parents de sa fiancé... J'étais à mon aise, dans ce rôle. J'ai continué.

— *Vous n'avez jamais joué autre* chose...

— Oh ! si, tout de même, du Becque, des pièces plus classiques... Mais le fait est que ce qui *déclenche, chez les spectateurs, le rire le plus violent,* le plus libéré, disons le plus « heureux », c'est toujours, sans conteste, un homme déguisé en femme, ou un homme *déguisé en femme mais qui fait semblant d'ête un homme, vous* suivez ?

— Un phénomène violent, profond. Chacun se serait senti, toute sa vie, détenu, prisonnier de son *sexe ? Masculin, féminin, ce serait* une carte forcée, sinistre, une malédiction ? Quelque chose comme ça ?

— Je ne sais pas... Ces rires expriment un déchaînement, un désenchaînement... Les *bêtises que je fais à côté, qui font rire* aussi, c'est plutôt pour calmer les crises, les crises de fou rire, pour revenir plus doucement à des états plus communs... » — M. C.

Dans le jardin de l'hôtel de Sully, si harmonieux qu'il semble faux, fait exprès pour un plateau où on tournerait du *Marivaux*, du Beaumarchais. Dans ce décor où on attendrait *des grâces languides en dentelles et des mouches au coin* des sourires froids, gambadent des baladins loqueteux qui semblent s'être trompés de film, être là pour quelque reconstitution de fête populaire, pour la dernière version du *Capitaine Fracasse*.

Par groupes, dispersés sur les pelouses, ils cabriolent en tonitruant ou, *silencieux, s'exercent au vocabulaire du mime.* D'autres, cachés sous des demi-masques et de grandes capes noires, se font bossus, reproduisent les sautillements des marionnettes siciliennes, sous la direction d'un petit homme *volubile, frisé*, portant lunettes, qui les reprend, leur montre *l'art de la rupture et de l'emphase.*

Commedia dell'arte sur pelouse

Carlo Boso, élève du Piccolo Teatro, metteur en scène, comédien avec Peppino De Filippo et Giorgio Strehler, enseigne à son tour la commedia dell'arte à des acteurs *pour la plupart professionnels, quelques animateurs aussi, recrutés par l'intermédiaire des maisons de jeunes, de la* culture, et, surtout, par le bouche à oreille. Il est venu avec une équipe d'Italiens, qui complète son enseignement par celui de la pantomime, du chant, de la danse, de *l'acrobatie*, des duels, des cascades... Depuis le 16 juillet, et jusqu'au 22 août, ils *sont quatre-vingt-dix à s'entraîner* toute la journée en public, alternativement aux jardins du Palais-Royal (l'entreprise est patronnée par la Ville de Paris) et ceux de cet hôtel de Sully que les touristes traversent, à peine étonnés, en tout cas fort respectueux. — C. G.

★ Le 19, toute la journée au Palais-Royal, et le 20, de 17 à 19 h. ; le 21 à l'hôtel de Sully, de 17 à 24 h. ; le 22, au parvis de Notre-Dame, de 17 à 22 h.

Un libraire : Claude Buffet

Le Japon

RUE Saint-Sulpice, la librairie Buffet est petite mais bourrée de livres. Simple exploitation familiale, comme on dit en agriculture : les parents, Claude et Simone, et la fille, Blanche, se relaient dans la « gorge » étroite, entre les piles de volumes, quand *ils ne disparaissent pas* à la cave, dans un cagibi, derrière les fagots, à la recherche d'un oiseau rare. Pas de livres neufs ici : de la littérature, surtout de 1850 environ jusqu'à nos jours, en éditions originales ou tout au moins d'époque.

« *Fermer au mois d'août*, nous dit Claude Buffet, *ce n'est pas possible ici, en tout cas, ce ne serait pas gentil. Il y a des clients étrangers, fidèles, qui, dans le courant de l'année, ne peuvent nous demander les livres que par correspondance, ou au téléphone, et qui viennent eux-mêmes, en août : s'ils trouvaient le rideau de fer, ils seraient tristes.*

» *Quels livres lisent ces étrangers ? Cela dépend un peu du pays. Les Américains, c'est Proust. Les Suisses, curieusement, c'est Alexandre Dumas. Et les Japonais, c'est Mallarmé, et quelques poètes symbolistes. Il se trouve que Mallarmé, qui reste d'une lecture pas si aisée que ça pour beaucoup de Français tout de même, est l'écrivain de chez nous le plus clair, le plus facile, pour certains étrangers, chinois, russes, japonais, parce que la syntaxe de Mallarmé est tout à fait libre, ouverte, « sans corset », et les étrangers s'y promènent comme chez eux.*

— Pas de clients français, en août ?

— *Si ! Des provinciaux, hésitants. Ils n'osent pas entrer, ils regardent les vitrines longuement, puis ils prennent dans les boîtes, dehors, un livre pas cher, dont ils n'ont pas envie vraiment, pour avoir une raison d'entrer, et là, une fois dedans, ils demandent, avec une précision rare, des livres oubliés, excellents. Ce sont des lecteurs qui ne nous quittent plus par la suite : ils nous écrivent, ils viennent à la librairie chaque fois qu'ils passent par Paris...*

— Aucun Parisien, alors, l'été ?

— *Ah si ! Leurs familles sont au bord de la mer, ils s'embêtent, ils ont du temps, ils rangent leurs livres, retrouvent de vieilles notes sur tel ou tel auteur. Ce sont des gens que je vois souvent dans le courant de l'année, mais en coup de vent, trois secondes, entre deux rendez-vous, stationnés en double. Là, au mois d'août, ils restent des heures, ils fichent toute la maison sens dessus dessous, ou bien lisent debout, jusqu'au soir.*

— Des professeurs de lettres, des écrivains ?

— *Très peu. Les littéraires semblent lire très peu. Non, ce sont des scientifiques, des gens de la faculté des sciences qui n'aiment pas quitter Paris, d'autres qui ont des laboratoires avec des expériences en cours, ou bien des chirurgiens par exemple... Les scientifiques lisent beaucoup, des romans, de la poésie, des correspondances d'écrivains... Ils disent que sans cela ils ne pourraient pas travailler.*

— Avec toutes ces collections de poche, pas chères, qui rééditent d'anciens auteurs, vous ne devez pas voir entrer beaucoup de jeunes...

— *Alors là vous vous trompez. C'est dans la tranche des trente ans à cinquante ans, en gros, qu'il y a le moins de clients ici. Mais les jeunes, si ! Ils achètent en effet des livres de poche, Huysmans, Cendrars, qui vous voulez, et s'ils aiment cela ils viennent demander d'autres livres du même auteur, qui n'ont pas été réédités en poche, ou bien les mêmes titres, dans des éditions d'époque, plus belles, moins quelconques, plus solides...*

— Les livres neufs, aujourd'hui, ne sont pas solides ?

— *Ça dépend. Les livres collés, pas brochés, pas cousus, sont fragiles, ils perdent des pages. Les livres aux tranches massicotées sont plus fragiles aussi, ils s'abîment, les livres massicotés c'est un peu comme des livres amputés, cassés : je crois que l'on reviendra un jour aux livres dont on coupe soi-même les pages, ils durent plus longtemps. Les livres de poche ont la vie courte : ils disparaissent vite. Un livre de poche épuisé, on ne le retrouve jamais : il a été dépenaillé, la couverture est partie, il a été jeté.*

— Les Français vous demandent quels auteurs, surtout ?

— *Malraux, Cendrars, Giono, des écrivains concrets qui ont*





RADIO-TÉLÉVISION

Semaine du 21 au 27 août

Les programmes du mercredi 19 et du jeudi 20 août se trouvent en page 13.

Vendredi 21 août

Un film

LA TERRE DE LA GRANDE PROMESSE

Film polonais d'Andrzej Wajda (1974), avec D. Olbrychsky, W. Pezoniak, A. Seweryn, A. Nehrebecka (première partie). A 2, 23 h 5.

★★ *Adaptation magistrale d'un roman naturaliste de Wladyslaw Reymond, publié en 1897. L'enfer de Lodz, ville d'industries textiles dans la Pologne russifiée, à la fin du dix-neuvième siècle. L'établissement d'un capitalisme sauvage qui broie les prolétaires au profit des grands patrons. Une mise en scène frénétique pour l'ascension, vers la fortune, de trois jeunes gens, un polonais catholique, fils de hobereau, un allemand luthérien et un juif.* « Ce sont l'argent et son pouvoir et non leur caractère ethnique qui rendent les gens répugnants », *a dit Wajda lorsque certains lui ont reproché, lors de la sortie du film en France, un certain antisémitisme dans la caricature des industriels et financiers juifs.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 25 Série : Au nom de la loi.
13 h Journal.
13 h 35 Série : La croisière s'amuse.
14 h 25 Histoire du cinéma français par ceux qui l'on fait.
Le désordre et après...
La nouvelle vague des années 1960 : Chabrol, Truffaut, Godard, Resnais.
15 h 25 L'été en plus.
16 h 45 Croque vacances.
Spiderman ; Bricolage ; Isidore ; Variétés : année 1960, Black Beauty.
17 h 50 Génération 1 : *Pas de chameau, mais un char à voile pour traverser le Sahara.*
18 h 5 Série : Caméra au poing.
18 h 20 Document : Châteaux de France : Vincennes.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Suspens : Sauver sa peau.
20 h Journal.
20 h 35 Au théâtre ce soir : Trésor.
de J. Marsan, mise en scène J.-P. Bouvier ; réalisation P. Sabbagh, avec J.-P. Bouvier, M. Geme, M. Manesse...
Antoine Vohera, compositeur de musique de films, apprend que son ex-femme américaine hérite d'un million de dollars.
22 h 25 Jardins, paradis de rêves.
Jardins anglais dans la nature. *Les jardins de Chiswick House conçus par William Kent.*
22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 30 Série : Les amours des années grises.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Poigne de fer et séduction.
14 h Aujourd'hui madame.
Simone ou l'autre vie.
15 h 5 Série : Rush.
18 h Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
20 h Journal.
20 h 30 Feuilleton : Arcole ou la terre promise.
de M. Mousay. Avec P. Maist, J.-M. Thibault, P. Tornade... Frédéric est blessé au siège de l'oasis de Zaatcha. Evacué vers Constantine, il décide, avec Pierre Bonaparte, d'être dans l'opposition au nouveau régime.
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot. Bizarre autant qu'étrange. Avec P. Barret et J.-N. Gurgand *(le Roi des derniers jours)*, G. Bechtel et J.-C. Carrière *(le Livre des bizarres)*, J.-C. Fontbrune *(Nostradamus, historien et prophète)*, J. Raspail *(Moi, Antoine de Tounens, roi de Patagonie)*.
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club : la Terre de la grande promesse (1[re] partie). de A. Wajda.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Oum le dauphin : Titres en poche ; Profession : réalisateur, âge dix ans.
20 h Les jeux.
20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : Vingt ans d'indépendance en Afrique.
Une émission de la télévision canadienne, Telemag. Reportage : J. Giroux et K. Parent.
L'Afrique, un continent de 53 pays et de 400 millions d'habitants (800 sont prévus d'ici l'an 2000) est l'un des continents les plus pauvres. Il assume non sans difficultés une indépendance récente. Les aides internationales sont souvent mal distribuées.
21 h 40 L'Araignée.
Scénario : J.-P. Megnin ; réal. : C. Conders. Avec B. Jenny, H. Muller, etc.
(Lire notre sélection.)
22 h 30 Journal.

Un appartement qui chavire

L'ARAIGNEE
Vendredi 21 août, FR 3, 22 h 35.

Une voiture à cheval sur un pont dans la nuit : monochrome glacé, entre le gris et le bleu, miroir humide dans l'épaisseur de la brume... Rapide vertige d'un appartement qui chavire dans les deux battants symétriques d'une porte vitrée... Visages monstrueux ou grotesques, un peu « Barry Lindon », aux lèvres peintes sur teint blafard, et que contourne la caméra, *souple et mobile*, effleurant nuques et gorges, comme une caresse. Hélas ! ces bien belles images se perdent dans un romanesque un peu « bateau » et sentimentaliste. L'étrange ne parvient pas à s'imposer. Le dialogue est trop bavard, la mécanique de l'action romanesque trop bien huilée. Le parti pris esthétique n'a pas su — ou osé — transfigurer le récit.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Colportages : Pays Huguenot.
8 h, Les matinées du mois d'août : Les animaux modèles (le manchot) ; 8 h 25, Le réveil du rêveur ; 8 h 32, Actualité : La médecine aérienne ; 9 h 7, Bibliopolis : à Sienne ; 10 h, Un mois en Bourgogne : à Tournus.
11 h 2, Les très riches heures du Festival de Glyndebourne (et à 14 h).
12 h 5, Arts et métiers de France : Musée des transports urbains, le métro.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Feuilleton : Les chemins de la liberté, de J.-P. Sartre.
15 h, Globe trotter : Le double sacrifice ; Prêtrise d'Aknou.
16 h, Entretiens avec... P. Jamet.
16 h 30, Cinéma sous les branches : La comédie italienne.
18 h, Promenade ethnologique en France : La rosière de Nanterre.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Le théâtre en France : Vision théâtrale des animateurs régionaux.
20 h, Fabuleuse mère océane.
21 h, Dernières conversations avec A. Malraux : La communauté de Saint-Soleil en Haïti.
22 h, New Wave : Enfants hybrides, musique mutante (Malacious dammage).
22 h 30, Les chemins de la connaissance : L'accord avec l'invisible dans les sociétés traditionnelles.
23 h, Patrimoine du vingtième siècle : Les choix de la musique aujourd'hui (C. Lefebvre : D'un arbre de nuit).
23 h 25, Le trésor du peuple : Complaintes et refrains de la tradition orale (formes et structures).

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Entrée des artistes : Imgard Seegfries (Mozart, Schubert, Beethoven, J. Strauss).
7 h 30, Anthologie du mois : Les madrigaux de Monteverdi.
8 h 10, Kiosque.
9 h 30, *Les grands de ce monde* : Les pianistes du lied (Schumann, Schubert, R. Strauss).
11 h 20, Concert : Musique à découvrir, du clavecin à la bronté (Leroux, Ballard, Le Bègue, Dieupart, Desportes, Chaynes).
13 h, Jazz vivant estival : Solo, duo, octette, au Festival d'Angoulême, de Willisau 1980 et au centre *culturel de Bourg-la-Reine*.
14 h, Musique légère : Dondeyne, Dubois.
14 h 30, Le génie du lieu : Berlin et l'opéra Wozzeck ; Vienne 1890 (Wolf, Mahler).
18 h 2, Repères contemporains : François Bayle.
18 h 30, Concert (échanges internationaux : Festival des Flandres, *The London Early Music Group*, dir. J. Tyler, interprète des musiques italiennes et anglaises au temps de Rubens (œuvres de : Allison, Dowland, Johnson, Ford, Philips, Bartlet, Vecchi, Bassano, Monteverdi, Galalea, Castello, Zannetti et Gastoldi).
20 h 5, Les chants de la terre : musique traditionnelle.
20 h 20, Concert (échanges franco-allemands) : l'Orchestre symphonique du *Sudwestfunk, dir.* V. Neumann, sol. E. Mathis et M. Bergman, interprète : « Ma Mère l'Oye », de Ravel, des airs de Mozart et « Trois images pour orchestre » de Debussy.
22 h 15, Ouvert la nuit : les week-ends de la francophonie (Villa-Lobos, de Falla, Ravel, Dukas, Benoit) ; Vieilles cires : Collegium *Musicum* de Zurich (Tartini, Boccherini, Albinoni).
0 h 5, les week-ends de la francophonie.

● **WOLF** (F.-M., 14 h 30). — On regrette presque un peu les grandes querelles musicales du siècle passé. Ainsi, en 1883, Vienne était-elle livrée aux batailles rangées entre wagnériens fanatiques — antisémites à l'occasion — et partisans de Brahms. Galvanisé *par* Bayreuth, Wolf avait choisi son camp, quitte à scinder, plus tard, le mouvement entre wagnériens — *wolfiens et wagnériens* — puristes. De quoi discuter ! Mais loin de tout cela, Dominique Jameux s'attarde davantage sur les « Spanische Lieder » écrits avec une tendresse, une sensibilité prudente que Wolf reprochait à Schumann de *ne pas avoir eues. On n'aura* qu'une idée partielle de cette énorme production de Lieder qui *préfigure un opéra abandonné* pour cause de folie — rançon de leçons de piano payées en nature, dit-on. — T. Fr.

Samedi 22 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Objectif santé : Face aux charges de famille.
12 h 25 Série : Au nom de la loi.
13 h Journal.
13 h 30 Le monde de l'accordéon.
13 h 50 Au plaisir du samedi.
La petite maison dans la prairie ; 15 h 20 Evasions célèbres ; 15 h 55 Popeye ; 16 h 25 Le magazine de l'aventure ; 17 h 25 Claude Robson ; 17 h 45 Temps X.
18 h 55 Trente millions d'amis.
S.O.S. animaux perdus.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Suspens : Un parfum de femme délicat et subtil.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Numéro un...
Alice Dona interprétera « Mary Perkins », « les Claquettes » entre autres, et sera entourée de Serge Lama, Robert Charlebois, Carlos, Serge Reggiani, etc.
21 h 40 Série : Madame Columbo.
Le mystère des jeux clandestins. (Réal. R. Badiyi.)
Kate enquête sur un double meurtre en rapport avec un trafic de jeux clandestins.
22 h 35 C'est arrivé à Hollywood.
La femme affranchie.
La représentation de la femme dans le cinéma hollywoodien : des extraits de films : la Rebelle, *avec Katherine Hepburn* ; Appelez-moi madame, *avec Ethel Merman* ; le Seigneur de l'aventure, *avec Bette Davis, etc.*
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 50 Journal des sourds et des malentendants.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Les prix Nobel.
Rudyard Kipling : 1865-1936.
(Lire notre sélection.)
14 h Les jeux du stade.
18 h Musique : Ouvertures.
(en liaison avec France-Musique). Nouvel orchestre philharmonique de Radio-France, dir. V. Negri, chœurs des opéras de Francfort et de Wiesbaden, soliste B. Hendricks, K. Ciesinski, C. Zaharia, V. Vassar interprètent « la Grande Messe en ut mineur » de Mozart.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 La Commode.
20 h Journal.
20 h 35 Dramatique : Les Héritiers.
La propriété. Réal. S. Leroy. Avec M. Dubois, C. Bouillette, P. Chesnais...
Une sombre histoire autour d'un héritage.
22 h 5 Journal.
22 h 20 Gala des vainqueurs du concours Eurovision de la chanson.
En direct de Mysen (Norvège), Jean-Claude Pascal, Isabelle Aubret, Fridda Boccara, Sandie Shaw, etc.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Oum le dauphin ; L'animal et l'aventure de l'art ; L'imagerie *populaire*.
20 h Les jeux.
20 h 30 Téléfilm : la Course contre la mort.
Scénario : P. Deguerre Jr. Réal. : R. Mayberry. Une production de T.V. américaine.
Matthew Cousidine, alias Marty Sealon, doit protéger, pour la somme de 25 000 dollars, Paul Dvorak, alias Leonard Staveck, qui est un témoin capital dans la procédure criminelle engagée contre Vence Leone.
22 h 5 Journal.
22 h 25 Dessins animés : Hommage à Tex Avery.
Huit dessins animés en version originale sous titrée, allant de 1946 à 1951, du célèbre dessinateur américain disparu en 1980.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Colportages : Le sel des contes.
8 h, L'envers de la lettre.
9 h 7, Amérique centrale : Nicaragua.
11 h 2, L'exotisme musical français : l'Extrême-Orient.
12 h 5, Le pont des Arts.
13 h 30, *Feuilleton* : *Les chemins* de la liberté, de J.-P. Sartre.
14 h, Vacances d'autrefois.
16 h 20, Livre d'or : Lasalle Quartett (Haydn, Zeminsky, Schumann).
17 h 30, Pour mémoire : Les lundis de l'histoire (La France d'avant la France : du néolithique à l'âge de fer).
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Radio-Canada présente : Lettres du Québec.
20 h, Nouveau répertoire dramatique : Même les oiseaux ne peuvent pas toujours planer, de L. Atlan (première partie).
21 h 45, La nuit d'Hermès, de M. Zbar.
22 h 25, Medium frais.
23 h 25, Entretiens avec... L. Guilloux.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques pittoresques et légères : Vagabondages sans frontières en *musique récréative*.
6 h 30, L'opérette du jour : H. Goublier fils, M. Ordonneau, P. Gally : « la Cocarde de Mimi Pinson ».
8 h, Kiosque.
9 h 30, Les grands de ce monde : Guillaume de Machaut.
11 h 15, Concert : (Echanges internationaux) l'Orchestre philharmonique de Munich, dir. : J. Pritchard, avec D. Sitkovsky, piano (Haydn, Prokofiev, J. Brahms).
13 h 5, Jazz vivant estival : Esquire de janvier 1945.
14 h, Histoire de mes disques, racontée par Y. Menuhin (Piocci, Viotti, Corelli, Bach, Beethoven).
16 h, Le génie du lieu : Crécy 1346, les échanges musicaux en pleine guerre de cent ans (musique profane et religieuse).
18 h, Ouverture (en liaison avec A 2) : Nouvel orchestre philharmonique et chœurs des opéras de Francfort et de Wiesbaden, dir. : V. Negri (« Messe en ut », de Mozart).
18 h 50, Comment l'entendez-vous : Musique de consolation (Purcell, Nicholson, J.-S. Bach, Gabrieli, Weelkes, Mendelssohn).
20 h 35, *Concert* (*Festival* de Vienne 1981) : Récital de piano Alfred Brendel : « Quatre chants funèbres », « Suite opus 14 », de Bartok ; « Sonate quasi una fantasia » ; « Sonate au clair de lune », de Beethoven ; « la Vallée d'Oberman, extrait » ; « Funérailles, extrait », de Liszt.
22 h, Ouvert la nuit : Les week-ends de la francophonie (Canada) ... résonances du passé et du présent (Weinzweig, Bissel, Aitken) ; à 0 h 5, Jazz nocturne : les jam sessions des concerts d'orchestre de l'Unité européenne de Radiodiffusion.

● **ORIENT ET MUSIQUE** (F.-C., 11 h 2). — L'Extrême-Orient est la dernière étape du voyage de France-Culture dans l'exotisme musical. Beaucoup moins présent que l'hispanisme, dans le patrimoine français du dix-neuvième siècle. L'orientalisme a cependant quelques fidèles plus soucieux de féerie que de réalisme. Même si Puccini put traquer quelques motifs bien chinois, il n'est pas encore question de collecter scientifiquement, comme le fera Messiaen, les traits saillants des musiques extra-européennes. Danielle Pistone a la charge, écrasante, de démêler dans ce défilé de mode, *ce qui tient de l'anecdote* ou ce qui relève d'une esthétique plus marquée : entre les « Poissons d'or » de Debussy, pêchés sur une table japonaise, et la magie exotique de Ravel, qui est le principe même de sa musique, il y a déjà tout un monde. Mais Ibert et Emmanuel, moins souvent cités, feront aussi entendre les résonances de leurs fantasmes. — T. Fr.

Dimanche 23 août

Deux films

L'AILE OU LA CUISSE

Film français de Claude Zidi (1976), avec Louis de Funès, Coluche, J. Golomar, C. Gensac, A. Zacharias.
TF 1, 20 h 30.

★ *Le roi des gastronomes en lutte contre le roi de la nourriture industrielle. Amusant par les numéros et les déguisements de Louis de Funès auquel on a donné pour fils un Coluche maladroit et embarrassé dans un rôle comique traditionnel. Disposant d'un très gros budget, Zidi l'a utilisé pour des décors et des gadgets coûteux, aux dépens de l'invention burlesque.*

DEMAIN LES MOMES

Film français de Jean Pourtalé (1975), avec N. Arestrup, B. Rouan, M. Esposito, E. Bart. FR 3, 22 h 35.

★ *Le survivant d'une catastrophe qui a détruit l'espèce humaine aux prises avec une communauté d'enfants venus d'ailleurs. Un thème de science-fiction comme prétexte d'une fable sociale qui pose des questions angoissantes. Tentative originale d'un jeune cinéaste.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 Talmudiques.
9 h 30 Source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du seigneur.
11 h Messe.
En la paroisse de Saint-Jean-de-Cole. Prédication : Père André Lendger.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 La bonne conduite.
13 h Journal.
13 h 20 Variétés : Billy Smart Circus.
14 h 10 L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau.
15 h 5 Poi poi side story.
15 h 30 Tiercé.
15 h 40 Série : La Couronne du diable.
16 h 35 Comédie musicale : Paris-Vichy.
Réal. A. Revel-Bertrand. Avec D. Volle, S. Desmarets, J.-P. Aumont...
Poésie subtile, amours, admiration cachée dans un hôtel de Vichy.
18 h 10 Dessin animé.
18 h 25 Série : Les Roues de la fortune.
Réal. T. Erhat.
19 h 30 Les animaux du monde.
Cascadeurs et funambules.
20 h Journal.
20 h 30 Cinéma : l'Aile ou la cuisse.
Film de C. Zidi.
22 h 10 Concert : Concerto pour piano opus 16.
de E. Grieg, par l'Orchestre symphonique de Londres sous la direction d'A. Previn.
22 h 45 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h Récré A 2 à table.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Série : Le retour du Saint.
14 h 10 Document : *Un monde différent.*
Sur la piste des grands singes. Réal. F. Rossif.
15 h Magie de la danse.
Les débuts magnifiques.
16 h 5 Cirque du monde : Le cirque municipal de Budapest.
17 h 5 Série : Orient Express.
18 h La chasse au trésor.
19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Jeux sans frontière.
En Suisse.
22 h 5 Les dimanches d'ailleurs : Tunisie.
Réalisation : Abderrazak Hammami.
Un voyage à Carthage, au port de la Goulette près de Tunis, avec la participation de l'archéologue Azzedin Beshaoud et de Serge Reggiani.
23 h 30 Journal.

« Les aventures de Lyderic »

MICHEL CRETON LIT ALEXANDRE DUMAS
FR 3, 20 h 30.

« Les Aventures de Lyderic », conte flamand, réécrit et enrichi par Dumas père, ont les défauts et les charmes d'une auberge espagnole. On y trouve de tout : poucet prodigieux, statue qui pleure, casque qui rend invisible, oiseau-conscience, épée magique, vierge glaciale — *et même* une paire de jarretelles maligne.

A ce scenario longuet de coïncidences et de rebondissements bien dans la verve de Dumas, Michel Creton se prête avec bonne grâce. Debout ou assis, sur fond de dessins naïfs jaunes et bleus (par Alain Herr), un grand livre entre les mains, jouant à peine, il y va même d'une rêveuse gravité. Surtout, il sait se faire oublier derrière le texte qu'à raison il ne s'efforce jamais de rendre sublime. On se piquerait au jeu, si — quel dommage ! ce long récit n'était entrecoupé des résumés de Frédéric Tristan, historien, mais non conteur ! — Cl. L.

« Ténèbres »

L'INVITÉ DE FR 3 : FRANÇOIS VILLON
Dimanche 23 août
FR 3, 21 h 45.

Si vous vous promenez seul et désemparé du côté de la rue de la Grande-Truanderie ou du quartier Latin, ruminant vos problèmes conjugaux ou vos tristesses de bureau, la musique grave et lointaine de François Villon viendra apaiser vos inquiétudes. La vie du poète est autrement ténébreuse. Elle semble se frotter avec délectation à la potence. La participation des disciples du poète, José Giovanni, Alphonse Boudard, *Georges Brassens*, qui l'évoquent avec simplicité et décontraction, inaccoutumée dans ce genre d'émission, resitue clairement la place de cette poésie dans la littérature française. A la fin d'un week-end, le téléspectateur, que la perspective d'une rentrée laborieuse assombrit, ne manquera pas de fomenter quelques intentions scabreuses : voler l'argent de poche de son enfant ou tordre le nez de sa belle-mère. En imagination. — M. G.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

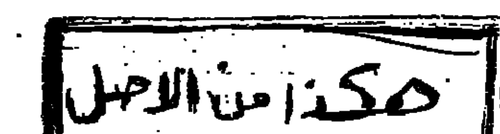
20 h Série : La malédiction du Kriss Pusaka.
N° 8 : Le grand jeu.
Kidnapping, cauchemars, meurtres sur une plage de Java.
20 h 30 Un comédien lit un auteur.
M. Creton lit A. Dumas.
(Lire notre sélection.)
21 h 30 Journal.
21 h 45 L'invité de FR 3 : F. Villon.
(Lire notre sélection.)
22 h 35 Cinéma de minuit (cycle FR 3 et le cinéma) : Demain, les mômes.
De J. Pourtale.

FRANCE-CULTURE

7 h 15, Horizon : Magazine religieux.
7 h 40, L'université radiophonique et télévisuelle internationale : K. Jaspers, entretiens avec J. Hersch.
8 h, Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h 30, Protestantisme.
9 h 10, Ecoute Israël.
9 h 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : L'Union rationaliste.
10 h, Messe en la cathédrale de Saint-Brieuc.
11 h, La musique et les mots : Liszt et ses poètes (Dante).
12 h, 5, Agora : L'icône, avec H. Bret-Lankoff.
12 h 40, Libre parcours variétés.
13 h 30, *Feuilleton* : Les chemins de la liberté, de J.-P. Sartre.
14 h, Yokaidi Yokada, les scouts sont toujours là : Nuits magnétiques d'avril 1981.
16 h 20, Spécial Prix Italia : Documentalia 1979, par R. Farabet : J'ai cru que la montagne s'écroulait, par N. Bjelogrlic et Z. Kostic ; L'ai-je bien descendu, l'avons-nous bien monté ?, par R. Farabet et les Acr's Girls ; Bloody business, par H. Pallesen ; Duel *avec légende, par J. Darsa* ; *Lufthansa* 181, par S. Howden, S. Washams, T. Mckenna, R. Bronstein : Tableaux d'une exposition, par K. Mortley ; Frères cochons, par A. Orr ; Giocchi di fanciulli, par G. Pressburger.
19 h 10, Paroles et écrits du bocage : Les patiences du bord de l'eau.
20 h 4, Martinu et la France.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Concert promenade : Musique viennoise et musique légère. (Wranitzky, Offenbach, R. Strauss, Kalman, Weber, Alfven, Lanner).
7 h 30, Chorales d'Europe : Chœur Orphée Drängar (de Lassus, Dallapiccola, Saint-Saëns, Poulenc, Bartok).
8 h, Polyphonie d'été : Le délire des doigts (Rachmaninov) ; la grande polyphonie de l'été (Schubert, Beethoven, Xenakis, J.-S. Bach).
11 h, Festival de Salzbourg 1981 : Matinée Mozart, en direct du Mozarteum, par l'Orchestre du Mozarteum, dir. : G. Wimberger.
13 h 5, Jazz vivant estival : Concerts Esquire de janvier 1945.
14 h, Tel qu'en lui-même : Les enseignements du « 5[e] Concerto », de Beethoven.
16 h, Polyphonie de l'été : Opéra « David et Jonathas », de Charpentier ; « Concerto pour hautbois et orchestre », de R. Strauss.
18 h 45, Festival de Salzbourg 1981 (échanges internationaux) : l'Orchestre philharmonique de Vienne et les Chœurs du Staatsoper de Vienne, dir. : J. Levine, sol. : C. Malfitano, A. Howells, J. Taillon, R. Corazza, J. van Dam, P. Domingo... interprètent « les Contes d'Hoffmann », d'Offenbach.
22 h 30, Ouvert la nuit : Les week-ends de la francophonie (Canada), résonances du passé et du présent (Symonds, Peterson, Schafer).



Lundi 24 août

Deux films

MAIGRET TEND UN PIÈGE
Film français de Jean Delannoy (1957), avec J. Gabin, A. Girardot, O. Hussenot, J. Desailly, L. Bogaert.
TF 1, 20 h 35.

★ *Gabin reste le grand Gabin en commissaire Maigret, qui n'est plus vraiment ici le personnage de Simenon. Mais l'enquête policière est bien conduite et renforcée par l'atmosphère réaliste et l'étude de caractères. Fortes compositions de Jean Desailly (dans un rôle très difficile), Annie Girardot et Lucienne Bogaert.*

LE JOUR LE PLUS LONG
Film américain d'Andrew Marton, Bernhardt Wicki, Ken Annakin, Gerd Oswald et Elmo Williams (1962), avec J. Wayne, R. Mitchum, H. Fonda, R. Ryan, R. Burton, C. Jurgens.
FR 3, 20 h 30.

★ *Une équipe de réalisateurs et de vedettes internationales sous la direction du producteur Darryl F. Zanuck, pour une monumentale reconstitution du débarquement des forces alliées en Normandie, le 6 juin 1944, d'après le livre de Cornelius Ryan.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 30 Série : Au nom de la loi.
13 h Journal.
13 h 35 Série : la Croisière s'amuse.
14 h 25 Le Royaume-Uni ou la marche des gens du Nord.
15 h 15 L'été en plus.
16 h 45 Croque vacances.
Spiderman ; Bricolage ; Isidor ; Variétés : Black-Beauty.
17 h 50 Génération 1.
18 h 5 Série : Caméra au poing.
18 h 20 Document : L'aventure polaire.
La conquête des pôles.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Suspens : Le petit homme à la casquette.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma (cycle Jean Gabin) : Maigret tend un piège.
Film de J. Delannoy.
22 h 20 Portrait de Jules Maigret.
Une émission de Gérard Jourd'hui.
Extraits de l'Homme de la tour Eiffel. Liberty Bar, le Commissaire Maigret à Pigalle : Signé Picpus, *etc.*
23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 30 Série : Les amours des années grises.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Poigne de fer et séduction.
14 h Aujourd'hui madame.
Evocation de Franz Liszt.
15 h 5 Série : Rush.
15 h 55 Sports été.
18 h Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 La commode.
20 h Journal.
20 h 35 Maazel joue Lama.
Réal. G. Thomas.
L'Orchestre national de France, sous la direction de L. Maazel, accompagnera Serge Lama qui chantera Je suis malade, la Chanteuse à vingt ans, *entre autres.*
21 h 25 Nocturnes : La solitude du soliste.
Réal. G. Thomas.
Michel Beroff, Jean-Philippe Collard (pianistes), Augustin Dumay (violoniste), Frédéric Lodéon (violoncelliste) et Dominique Probst (compositeur) interprètent Ravel, Brahms et Chopin.
22 h 50 Lire c'est vivre : Van Gogh.
Réal. H. Basle.
Une émission de Pierre Dumayet.
Lettres à Théo.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Oum le dauphin ; Hebdo-jeunes ; Mixmo-match.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : « le Jour le plus long ».
de B. Luicki, A. Marton et K. Annakin.
23 h 20 Journal.
23 h 40 Prélude à la nuit.
R. Crespin chante Fauré : Soir.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Colportages.
8 h, Les matinées du mois d'août : Les animaux modèles (la poule) ; 8 h 25, Le réveil du rêveur ; 8 h 32, Actualité : L'environnement et la presbytie ; 9 h 7, Bibliopolis : Leyde ; 10 h, Un mois en Bourgogne : Vézelay.
11 h 2, Après le groupe des cinq : Le cercle Belaiev (et à 14 h).
12 h 5, Arts et métiers de France.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Feuilleton : Les chemins de la liberté, de J.-P. Sartre.
15 h, Globe trotter : Les pieds des Chinoises ; Drame dans un placer sibérien ; Blanchira-t-on les nègres ?
16 h, Entretiens avec... P. Jamet.
16 h 30, Cinémathèque en liberté : Pour une genèse de la cinémathèque française.
18 h, Promenades ethnologiques en France : Le nucléaire et son mythe.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Le théâtre en France : Les grands moments théâtraux *de notre époque.*
20 h, Si Saint-Paul-de-Vence m'était conté : Il était une fois un vieux village.
21 h, *Au cours de ces instants,* par J. Pivin.
22 h, New Wave : Enfants hybrides, musique mutante (The Residents).
22 h 30, Les chemins de la connaissance : L'accord avec l'invisible dans les sociétés traditionnelles.
23 h, Patrimoine du vingtième siècle : Le choix de la musique aujourd'hui (P. Henry).
23 h 25, Le trésor du peuple : Complaintes et refrains de la tradition orale (paroles et musiques).

FRANCE-MUSIQUE

6 h, Le génie du lieu : L'Espagne vue par les étrangers.
7 h 30, Anthologie du mois : La mélodie française (Bizet, Saint-Saëns).
8 h 10, Kiosque.
9 h 30, Les grands de ce monde : Manuel de Falla, Maurice Ravel.
11 h 30, Concert : Récital de chant, G. Hartman, soprano, B. Kruysen, baryton, N. Lee, piano (lieder germaniques et mélodies françaises).
13 h, Jazz vivant estival : Les blues et ses enfants.
14 h, Musique légère : F. Rauber, J. Françaix.
14 h 30, Entrée des artistes : Ataulfo Argenta (Granados, Berlioz) ; Cante Flamenco (chants de Cadix) ; El sonido Espagnol (Gottschalk, Falla, Scarlatti, Laserna, Soler).
18 h, Repères contemporains : Soixante œuvres, soixante compositions des trente dernières années, P. Hersant.
18 h 30, Chorales d'Europe : Madrigal chœur de chambre de Bucarest (Bredicean, Kiriac, Dragoi, Cucu, Mantia) ; Market Harborough Singers (Musgrave, Hold) ; Chœur de l'Ecole de J. Barkovic (Zganec, Melinas).
19 h, Chasseurs de son stéréo : Magazine international de l'enregistrement d'amateurs, B. Labondé.
19 h 30, Festival de Salzbourg : En direct de la radio autrichienne, Orchestre philharmonique de Vienne, dir. C. Abbado, sol. Alfred Brendel (« ouverture de Coriolan », « Concerto pour piano et orchestre n° 3 », de Beethoven, « le Mandarin merveilleux », de B. Bartok).
21 h 30, Concert : Musique française d'aujourd'hui (M. Ohana).
22 h 30, *Ouvert la nuit :* Les grands orchestres américains, l'Orchestre symphonique de Minneapolis (Mahler, Rachmaninov, Strauss) : Des cellules familiales aux phalanges orchestrales.

● **AU COURS DE CES INSTANTS** (F.-C., 21 h). — Chaque jour de la semaine : « Au cours de ces instants », une sélection parmi les émissions régulières qu'anima José Pivin, de 1959 à 1966, sur Inter-Variétés et France-Culture, et à travers lesquelles il s'efforçait de donner à l'entretien radiophonique ses *lettres de noblesse,* par le soin qu'il apportait à la relation entre l'« interviewer » et l'« interviewé » d'abord, puis par le travail sur la forme radiophonique elle-même. Ces émissions nous sont doublement précieuses : elles approfondissent notre connaissance des personnalités enregistrées (cinq écrivains : *Cocteau, Supervielle, Vidrac, Klingsor, Hardelet, Pierre-Jean Jouve*) et elles montrent un aspect peu connu de l'œuvre radiophonique exemplaire de José Pivin. — B. A.

Mardi 25 août

Deux films

L'ATLANTIDE
Film américain de Gregg G. Tallas (1947), avec M. Montez, J.-P. Aumont, D. O'Keefe, H. Daniell, M. Miladova.
A 2, 20 h 35.

Le roman de Pierre Benoit à la sauce hollywoodienne. Faux luxe, faux pittoresque, absence totale d'imagination. On peut, à la rigueur, y jeter un coup d'œil pour revoir la très belle Maria Montez, vedette trop tôt disparue, dont Jean-Pierre Aumont était, à la fois, le partenaire et le mari.

LOS AMIGOS
Film italien de Paolo Cavara 1973, avec A. Quinn, F. Nero, P. Tiffin, I. Furstenberg, F. Graziosi.
FR 3, 20 h 30.

Un héros sourd-muet (la seule idée intéressante du scénario) dans un western bien ennuyeux pour le rattachement du Texas aux Etats-Unis. Massacre final à l'italienne.

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 30 Série : Au nom de la loi.
13 h Journal.
13 h 45 Série : La croisière s'amuse.
14 h 35 Les rescapés de l'histoire.
Grèce.
15 h 25 L'été en plus.
16 h 45 Croque vacances.
Joe chez les abeilles ; Variétés ; Isidore ; *Dinhy Duch ; Clue-Club.*
17 h 50 *Génération 1 :* Nicoletta.
18 h 5 Série : *Caméra au poing.*
18 h 20 L'aventure polaire.
Aventure dans l'Antarctique.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Suspens : Le château des Roches Noires.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Novgorod.
D'après *le Relais de Novgorod,* de J. Deval. Adaptation et réalisation T. Gross et A. Ridel. Avec : R. Varte, N. Pignon, P. Mirah, P. Clay, R. Muni...
22 h *Indications :* la *myopathie,* l'endoscopie *(prénatale).*
Une émission d'Etienne Lalou et Igor Barrère.
Les différents instruments de perception de l'œil.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 30 Série : Les amours des années grises.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Poigne de fer et séduction.
14 h Aujourd'hui madame.
L'habit fait-il le moine ?
15 h 5 Série : Rush.
15 h 55 Sports été.
18 h Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 La commode.
20 h Journal.
20 h 35 Les dossiers de l'écran : l'Atlantide.
Film de G.-G. Tallas.
22 h Débat : Un monde disparu, mythe ou réalité ?
Avec MM. M. de Grece, écrivain ; R. Arnaut, *journaliste* ; J.-Y. Casgha, professeur de lettres à Orange ; J.-P. Adam, service d'architecture antique au C.N.R.S. ; J. d'Arcs, rédacteur en chef de la revue *Atlantis* ; X. Le Pichon, professeur de géodynamique à l'université P.-et-M.-Curie.
23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Oum le dauphin ; Les couleurs du temps été ; La pluie et le beau temps : le pluviomètre.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : « Los Amigos », de P. Cavara.
22 h Journal.
22 h 20 Prélude à la nuit.
Le Trio Jack Dieval : Barcelone ; Lady is a tramp.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Colportages :
8 h, Les matinées du mois d'août : *Les animaux modèles* (l'hirondelle) ; 8 h 25, *Le réveil du rêveur* ; *8 h 32, Actualité :* Le cinéma aux champs ; 9 h 7, Bibliopolis : Leyde ; 10 h, Un mois en Bourgogne : à *Vézelay.*
11 h 2, Après le groupe des cinq : Le cercle Belaiev (et à 14 h).
12 h 5, Arts et métiers de France.
12 *h* 45, Panorama.
13 h 30, Feuilleton : Les chemins de la liberté, de J.-P. Sartre.
15 h, Globe trotter : Chez les anthropophages ; *Le foulard enchanté* ; la lumière qui tue.
16 h, Entretiens avec... P. Jamet.
16 h 30, *Cinémathèque en liberté* : Du film flamme à la robe beige de Marilyn.
18 h, Promenades ethnologiques en France : Le nucléaire et son mythe.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Le théâtre en France : *Après la décentralisation la place* de Paris dans l'actualité théâtrale en France.
20 h, Si Saint-Paul-de-Vence m'était conté : Il était une fois poètes et troubadours.
21 h, Au cours de ces instants, par J. Pivin.
22 h, New Wave : Enfants hybrides, musique mutante (The Residents).
22 h 30, Les chemins de la connaissance : L'accord avec l'invisible dans les sociétés traditionnelles (la victime et le sacrificateur).
23 h, Patrimoine du vingtième siècle : Les choix de la musique aujourd'hui (A. Jolivet).
23 h 25, Le trésor du peuple : Complaintes et refrains de la tradition orale (thème et variations).

FRANCE-MUSIQUE

6 h, Entrée des artistes : René Jacobs.
7 h 30, Anthologie du mois : La mélodie française (Chabrier, Satie, Hahn).
8 h 10, Kiosque.
9 h 30, Les grands de ce monde : Hændel (l'œuvre de jeunesse, la route vers l'opéra).
10 h 05, *Festival de Salzbourg :* En direct de la radio autrichienne, ensemble Wolfgang Schulz (quatuors pour piano et cordes, quatuors pour flûte et cordes).
12 h, Les grands de ce monde : Hændel ; l'Invasion de l'Angleterre ; *Une fête sur la Tamise* ; le Deuil d'une reine ; la Perfection instrumentale ; l'Oratorio par *excellence.*
13 h, *Jazz vivant estival* : Les traditions ne se sont pas perdues pour le monde, le pianiste Joe Turner à *Juan-les-Pins.*
14 h, Musique légère : Luypaets, Calvi.
14 h 30, Le génie du lieu : Londres 1665 (Humphrey, Blow, Purcell, Locke, Hændel) ; Londres 1722 (Bononcini, Hændel).
18 h, Repères contemporains : soixante œuvres, soixante compositeurs des trente dernières années : Tadeus Baird.
18 h 30, Concert : Duo Doublier, pianos (Brahms, Schumann, Liszt, Arma).
20 h 05, Les chants de la terre : Magazine de musique tradition*nelle.*
20 h 30, Concert : Festival estival de Paris ; en direct de l'Eglise Saint-Julien-le-Pauvre à Paris ; *La grande clarté du Moyen Age,* l'art flamboyant de Guillaume de Machaut, avec J. Belliard, haute-contre, V. Pattie, *mezzo-soprano,* P. Boquet, luth, F. Février, saqueboute, P. Hamon, flûtes, cromornes, O. Jutten, orgue ; 22 h, Cycle acousmatique : J. Maticic, D. Tosi.
22 h 30, Ouvert la nuit : Les grands orchestres américains, l'Orchestre symphonique de Minneapolis.

● *JAZZ VIVANT ESTIVAL* (F.-M., 13 h). — Les *amateurs de jazz d'avant guerre se souviennent du grand orchestre de Count Basie* avec l'inoubliable Lester Young au saxophone ténor. Joe Turner joua avec cette formation : il n'en fut pas seulement le pianiste de blues de l'école de Kansas-City, mais surtout le chanteur appliqué. C'est donc un rescapé d'une époque bénite, à jamais révolue où la frénésie *dionysiaque du swing et du middle jazz* animait les Etats-Unis, auquel le Festival de Juan-les-Pins rend hommage. La guerre venant, ce tempo joyeux fut remplacé par le rythme sourd et désespéré des bopeurs. Joe Turner ne fut pas de cette fête dévastatrice. Ecarté quelques années de la scène, il attendit des jours meilleurs et l'engouement des nouvelles générations pour la musique noire pour continuer à jouer inlassablement le *blues,* cette rengaine que l'on reprend quand le cœur n'y est plus. — M. G.

Mercredi 26 août

Un film

VOYAGES AVEC MA TANTE
Film américain de George Cukor (1972), avec M. Smith, A. McGoven, L. Gossett, R. Stephens, C. Williams.
FR 3, 20 h 30.

★ *Follement extravagant, comme le roman de Graham Greene dont il est tiré. A soixante-treize ans, George Cukor n'a pas failli à sa réputation de grand directeur d'actrices : la comédienne anglaise Maggie Smith mène ces voyages avec une verve étourdissante. Parmi les décors somptueux et baroques, on peut admirer la reconstitution du restaurant 1900 de la gare de Lyon, à Paris.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 25 Série : Au nom de la loi.
13 h Journal.
13 h 35 Série : La croisière s'amuse.
14 h 25 Document : Les Gauchos de Guemes.
Argentine.
15 h 15 L'été en plus.
16 h 35 Croque vacances.
Spiderman ; Bricolage ; Isidore ; Variétés : *Black beauty.*
17 h 50 Génération 1 : Un village dont toutes les maisons sont solaires.
18 h 5 Série : Caméra au poing.
18 h 20 Document : L'aventure polaire.
Les hommes du Nord.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Suspens : L'amiral Byrd.
19 h 53 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Un petit paradis.
D'après le roman de G.-J. Arnaud ; adaptation et réalisation M. Wyn ; avec Y. Folliot, R. Berry, F. Chaumette...
(Lire notre sélection.)
22 h Les mystères du monde végétal.
Les plantes magiques.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 30 Série : Les amours des années grises.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Poigne de fer et séduction.
14 h Les mercredis d'Aujourd'hui madame.
Des talents pour l'été.
15 h Série : Rush.
15 h 55 Sports été.
Football : France-Roumanie.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 La commode.
20 h Journal.
20 h 35 Cirque de Corée.
Réal. C. Barrois.
Le cirque d'Etat de Pyong-yang, de la République populaire démocratique de Corée, réputé pour ses danses aériennes.
21 h 40 On n'a pas tous les jours vingt ans.
1962 : les vingt ans de Serge Lama ; réal. G. Daude.
Le chanteur évoque la guerre d'Algérie et le temps du yéyé. Serge Lama interprète des succès d'Adamo.
22 h 40 Un homme, un château.
Louis XV et Trianon ; réal. A. Cavalier.
Le Trianon, construit à l'initiative d'une Madame de Pompadour exigeante.
23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Les jetons : le passe-carte.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : « Voyage avec ma tante », de G. Cukor.
22 h 15 Journal.
22 h 35 Prélude à la nuit.
O. Ghiglia, guitare : *Prélude,* de J.-S. Bach.

Scénario insipide

« UN PETIT PARADIS »
TF 1, 20 h 35.

Vulnérable, mais *pétulante* Nathalie, qui *ose s'opposer,* au risque de sa vie et de sa raison, au gang des petits bourgeois décadents et casseurs du Domaine du « Gay Soleil » ! On jurerait la meneuse de bande du « Club des Cinq », *réapparaissant dans son blue-jean sous* la forme d'une jeune *mariée* amoureuse et dévouée au foyer...

On oscille entre le mauvais roman policier et le boulevard, tant Michel Wyn échoue à peindre ces personnages, qui auraient pu être bunuéliens, mais s'égaillent dans un scénario insipide.

Quand Nathalie, juchée au *faîte du toit, exhibe ses preuves aux yeux de la police surgie comme* l'éternel *régiment* de cavalerie, c'est complet : on dirait Fanfan la Tulipe. — Cl. L.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Colportages :
8 h, Les matinées du mois d'août : Les animaux modèles (l'ours) ; 8 h 25, Le réveil du rêveur ; 8 h 32, Actualité : Après les journées d'Aix-en-Provence ; 9 h 7, Bibliopolis : Munich ; 10 h, Un mois en Bourgogne : à Vézelay.
11 h 2, Après le groupe des cinq : *Le cercle Belaiev (et à 14 h).*
12 h 5, Arts et métiers de France.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Feuilleton : Les chemins de la liberté, de J.-P. Sartre.
15 h, Globe-trotter : Chez les rois maoris ; *Le transport des forçats* en Guyane ; Comment on apprend le japonais.
16 h, Entretiens avec... P. Jamet.
16 h 30, Cinémathèque en liberté : La nouvelle vague, les pavés, la plage...
18 h, Promenades ethnologiques en France : *Le nucléaire et son* mythe.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, *Le théâtre en France :* La place des auteurs dans le théâtre d'aujourd'hui.
20 h, Si Saint-Paul-de-Vence m'était conté : Il était une fois des peintres de la lumière...
21 h, Au cours de ces instants, par *J. Pivin.*
22 h, New Wave : *Enfants hybrides,* musique mutante (Snakefinger).
22 h 30, Les chemins de la connaissance : L'accord avec l'invisible *dans les sociétés traditionnelles* (les textes sacrés de l'Inde).
23 h, Patrimoine du XXe siècle : Les choix de la musique aujourd'hui *(J. Barraqué).*
23 h 25, *Le trésor* du peuple : Complaintes et refrains de la tradition orale (le malheur d'être soldat).

FRANCE-MUSIQUE

6 h, Entrée des artistes : Marguerite Long.
7 h 30, Anthologie du mois : La mélodie française.
8 h 10, Kiosque.
9 h 30, Les grands de ce monde : Fauré.
11 h 30, Concert : Orchestre de la radio de Francfort, dir. E. Inbal, solistes : A. Natola-Ginastera, violoncelle, R. Woodward, piano (Xenakis, Ginastera, Brahms).
13 h, Jazz vivant estival : Revival blues, l'Irakli Jazz-Band.
14 h, Musique légère : Claude Bolling, George Gerswin.
14 h 30 *Le génie du lieu :* L'art des petits maîtres (Yvain, Godard, Gounod, Saint-Saëns, Fauré) ; *Paris 1894, l'Affaire Dreyfus* (Debussy, Fauré, Ravel...).
18 h 2, Repères contemporains : Soixante œuvres, soixante compositeurs des trente dernières années, Gilbert Amy.
18 h 30, Concert : « Messe en sol majeur, D 167 », de Schubert, par le Nouvel Orchestre *philharmonique* et chœurs de Radio-France, dir. T. Guschlbauer, chef des *chœurs,* J. *Jouineau.*
20 h 30, Concerto : « Concerto pour piano et orchestre en fa dièse mineur », d'A. Scriabine, « le Songe d'une nuit d'été », musique de scène, op. 61, de Mendelssohn, par l'Orchestre philharmonique de Vienne et les chœurs de la Singakademie de Vienne, dir. D. Shallon, sol. E. Leonskaja, piano, E. Hoebarth, soprano, E. Kummer, alto, F. Hoffmann, récitant.
22 h 30 *Ouvert la nuit : Les grands* orchestres américains : l'Orchestre symphonique de Minneapolis ; l'âge de la *maturité.*

TÉLÉVISIONS

VENDREDI 21 AOUT

● TELE-LUXEMBOURG : 20 h. 15, le Saint ; 21 h., *Duel dans le désert,* film de M. Lluch.
● TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 30, *L'itinéraire mystérieux* ; 21 h., *la Valse brillante,* film de J. Boyer.
● TELEVISION BELGE : 20 h. 25, *D'autres* Belges, G. Robbe, responsable de la Sabena pour l'Asie du Sud-Est et de l'Australasie ; 21 h. 25, *le Retour à la bien-aimée,* film de J.-F. Adam.
● TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 50, T.V. à la carte ; 20 h. 40, Une soirée à l'Olympia de Paris ; 21 h. 10, Athlétisme, meeting international.

SAMEDI 22 AOUT

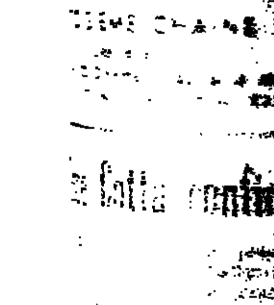
● TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Les dames de cœur ; 21 h., *la Fête sauvage,* film de F. Rossif.
● *TELE-MONTE-CARLO* : 20 h. 50, L'itinéraire mystérieux ; 21 h., *l'Express du colonel von Ryan,* film de M. Robson.
● TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Cheval mon ami : Les derniers géants ; 20 h. 25, *Arrête ton char... bidasse,* film de M. Gérard ; 21 h. 55, Folklore : Souvenirs de bois et d'ardoise.
● TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 50, *la Comtesse de Hong kong,* film de C. Chaplin.

DIMANCHE 23 AOUT

● TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Les envahisseurs ; 21 h., *Avril rouge,* film d'A. Calenda.
● TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 50, L'itinéraire mystérieux ; 21 h., *Nana* (troisième partie), film de M. Cazeneuve.
● TELEVISION BELGE : 20 h. 50, Téléfilm : *Aurélien,* réalisation : M. Favart.
● TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 35, La guilde du livre : Albert Mermoud ; 21 h. 30, Natation, championnats de Suisse.

LUNDI 24 AOUT

● TELE-LUXEMBOURG : 20 h. 15, L'île aux trente cercueils ; 21 h., *Sans amour,* film de H. S. Bucquet.
● TELE-MONTE-CARLO : 19 h. 50, Hunter : le robot ; 20 h. 50, L'itinéraire mystérieux ; 21 h., *Emile l'Africain,* film de R. Vernay.
● TELEVISION BELGE : 19 h. 55, *A chacun son dû,* film de E. Petri ; 21 h. 25, Chroniques imaginaires d'une révolution ; 22 h. 15, Concert : Quintette pour piano et cordes en mi bémol majeur de R. Schumann.
● TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 45, T.V. à la carte : Cinéma sur petit écran.





Jeudi 27 août

Un film

MARSEILLE CONTRAT

Film franco-anglais de Robert Parrish (1974), avec M. Caine, A. Quinn, J. Mason, M. Kerwin, M. Bozzuffi, C. Rouvel.

FR 3, 20 h 30.

★ *La police française ne fait pas bonne figure dans cette sombre histoire de trafic de drogue dirigé, à Marseille, par un notable. Un tueur international (de charme) se montre plus efficace ! Robert Parrish a tourné, avec une technique impeccable, des scènes de poursuites, une cours de voitures, des meurtres et des fusillades évidemment spectaculaires.*

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h 25 Série : Cher inspecteur.
13 h Journal.
13 h 35 Série : La croisière s'amuse.
14 h 25 Cuba, la musique et la vie.
15 h 25 L'été en plus.
16 h 45 Croque vacances.
Nicolas le jardinier ; tourisme ; les loisirs de l'esprit : l'invité de la semaine ; variétés.
17 h 50 Génération 1 : Jeunes comédiens et comédiennes.
18 h 5 Série : Caméra au poing.
18 h 20 L'aventure polaire.
Du Groenland à la terre Adélie.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Suspens : Vendredi à 5 h.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Claudine s'en va.
D'après l'œuvre de Colette : réal. E. Molinaro : avec M.-H. Breillat, G. Marchal, B. Agenin...
La complicité du nouveau couple Claudine-Renaud suscite la méfiance d'Alain, le mari d'Annie. Claudine pousse Annie à se libérer et à s'accomplir.
22 h 5 Une même source.
Une émission de Georges de Caunes.
Saint-Pierre-et-Miquelon.
22 h 35 Le jeune cinéma français de court métrage.
Sybille, de R. Cappa, avec M. Bonnet, J. Montagne, R. Rondier, G. Kluder.
Une fiction de treize minutes qui nous mène dans l'univers d'un collectionneur de films aux prises avec une belle mystérieuse.
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

12 h 30 Série : Les amours des années grises.
12 h 45 Journal.
13 h 45 Série :
14 h Aujourd'hui madame.
Une famille sur les planches.
15 h Série : Rush.
16 h Sports été.
18 h Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 La commode.
20 h Journal.
20 h 35 Le grand échiquier.
Avec les Jeunesses musicales de France et l'Orchestre des Jeunesses musicales d'Italie, MM. Louis Leprince-Ringuet, président des J.M.F., et J.-P. Lavigne, directeur général des J.M.F.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Les jetons ; cuisine sans cuisson ; l'ours *Paddington*.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : « Marseille contrat », de R. Parrish.
21 h 55 Journal.
22 h 15 Prélude à la nuit.
Y. Boukoff : *Il Sospiro*, de Fr. Liszt.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Colportages :
8 h, Les matinées du mois d'août : Les animaux modèles (le sanglier) ; 8 h 25, Le réveil du rêveur ; 8 h 32, Actualité : Nouveau portrait d'un chevalier ; 9 h 7, Bibliopolis ; 10 h, Un mois en Bourgogne : à Avallon.
11 h 2, Après le groupe des cinq : Le cercle Belaiev (et à 14 h).
12 h 5, Arts et métiers de France.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Feuilleton : Les chemins de la liberté, de J.-P. Sartre.
15 h, Globe-trotter : Chasse aux loups en Kirghizie ; Le dernier bain de la reine ; Supplice chinois.
16 h, Entretiens avec... P. Jamet.
16 h 30, Cinémathèque en liberté : Chaillot, « creuset » des cinémas différents.
18 h, Promenades ethnologiques en France : Les gantiers de Grenoble.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Le théâtre en France : Les problèmes de l'édition et le rôle joué par la radio.
20 h, Si Saint-Paul-de-Vence m'était conté : Il était une fois d'anciens litiges.
21 h, Au cours de ces instants, par J. Pivin.
22 h, New Wawe : Enfants hybrides, musique mutante (Rampton).
22 h 30, Les chemins de la connaissance : L'accord avec l'invisible dans les sociétés traditionnelles (l'identification de la victime).
23 h, Patrimoine du XX[e] siècle : Les choix de la musique aujourd'hui (B. Parmegiani).
23 h 25, Le trésor du peuple : Complaintes et refrains de la tradition orale (Raconte-moi l'histoire).

FRANCE-MUSIQUE

6 h, Entrée des artistes : America Show (Ives, Morton, Moss, Joplin).
7 h 30, Anthologie du mois : La mélodie française (Chausson).
8 h 10, Kiosque.
9 h 30, Les grands de ce monde : Varèse (Jolivet, Gabrielli).
11 h 30, Concert : Festival des Flandres, The Consort of Musické Madrigal ensemble, dir. A. Rooley (Vautor, Weelkes, Lawes, Ward, Johnson).
13 h, Jazz vivant estival : Ellingtonia (Ellington, Schoof).
14 h, Musique légère : Villa-Lobos, Milhaud, Lutereau.
14 h 30, Le génie du lieu : L'Amérique de Varèse (Ives, Copland, Dvorak, Stravinski, Antheil, Cage) ; Portrait de Zubin Metha (Strauss, Verdi, Beethoven).
18 h, Repères contemporains : Soixante œuvres, soixante compositeurs des trente dernières années, Didier Denis.
18 h 30, Chorales d'Europe : Chœur Vandor (Bartok, Kodaly, Bardos, Koczar, Aprily, Durko, Jazsef) ; Chœur de chambre du Schiller Gymnasium ((Schein, Kodaly, Chemin-Petit, Heyden).
19 h, Concours de guitare : Premiers *prix de Paris*, V. *Mikulka* (Rodrigo, Koshkin).
19 h 30, Festival de Salzbourg 81 : En direct du Grossen Festspielhaus, « Concerto n° 3 en sol majeur », de J.-S. Bach, « Symphonie de psaumes pour chœur et orchestre », d'I. Stravinski, « Métamorphoses », de R. Strauss, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. H. von Karajan.
21 h 30, Concert : Musique française d'aujourd'hui (Nigg, Jolivet, Bayle).
22 h 30, Ouvert la nuit : Les grands orchestres américains, l'Orchestre symphonique de Minneapolis (Kodaly, Bartok, Schuller, Fetler) ; Nationalismes et chemin de traverse.

Rappel des émissions

Mercredi 19 août

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h Journal.
20 h 30 Tirage du loto.
20 h 35 Mort d'un chef d'orchestre : Hommage à Karl Böhm.
Retransmission de la « Symphonie du Nouveau Monde », de Dvorak, par l'Orchestre de Paris, sous la direction de K. Böhm.
21 h 40 Téléfilm : l'Homme de Hambourg.
D'après le roman de G. Tanugi ; réal. : J.-R. Cadet ; avec R. Pellegrin, B. Bruno, M. Delahaye...
Buddy, un jeune Américain amoureux de Véronique, travaille pour le compte de l'Homme de Hambourg. Cet homme énigmatique a kidnappé cette jeune fille. La commissaire Leonardi enquête.
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Johnny Hallyday en concert.
21 h 40 On n'a pas tous les jours vingt ans.
1936 : Les vingt ans de Françoise Giroud.
22 h 45 Document : Un homme, un château.
Agnès Sorel et Loches.
Le château de Loches à travers la personnalité d'Agnès Sorel qui révolutionna les conceptions de l'habillement.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : Capitaine de Castille.
Film américain de H. King (1947), avec T. Power, J. Peters, C. Romero, L. J. Cobb, J. Sutton, A. Moreno, T. Gomez (Rediffusion).
Un gentilhomme castillan s'attire la haine d'un chef de l'Inquisition. Il fuit l'Espagne et rejoint les conquistadores de Cortez qui veulent coloniser l'empire des Aztèques, au Mexique.
Flamboyant film de cape et d'épée aux multiples rebondissements dans la grande tradition hollywoodienne.
22 h 40 Journal.
23 h Prélude à la nuit.

FRANCE-CULTURE

20 h, Fabuleuse mère océane.
21 h, Dernières conversations avec A. Malraux : Venise.
22 h, New wave : Enfants hybrides, musique mutante.
22 h 30, Les chemins de la connaissance : L'accord avec l'invisible dans les sociétés traditionnelles.
23 h, Patrimoines du XX[e] siècle : Les choix de la musique aujourd'hui (T. Murail).
23 h 25, *Le trésor du peuple : Complaintes et refrains de la tradition orale.*

FRANCE-MUSIQUE

20 h 5, Les chants de la terre : Magazine de musique traditionnelle.
20 h 30, Concert : Ensemble intercontemporain, dir. G. Sinopoli, D. Cohen, solistes P.-L. Aimard, A. Planes, piano, P. Stochl, contrebasse (Messiaen, Sinopoli, Cohen, Schrecker).
22 h 30, Ouvert la nuit : Les grands orchestres américains, l'Orchestre symphonique de Dallas (Rachmaninov, Scriabine, Stravinski).

Jeudi 20 août

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h 25 Série : Au nom de la loi.
13 h Journal.
13 h 35 Série : La croisière s'amuse.
14 h 25 Histoire du cinéma français par ceux qui l'ont fait.
Tu n'as rien vu à Hiroshima.
15 h 30 L'Eté en plus.
16 h 45 Croque vacances.
Atomas ; Isidore ; Variétés ; Destination Xero ; Portrait d'animaux ; Ciné-club.
17 h 50 Génération 1. Bill Deraime : le Blues.
18 h 5 Série : Caméra au poing.
18 h 25 Document : Château de France.
Vaux-le-Vicomte.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Suspens : Le mont Whitney.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Claudine en ménage.
D'après l'œuvre de Colette Willy ; réal. : Ed. Molinaro ; avec M.-H. Breillat, J. Desailly, L. Chardonnet...
Claudine, mariée, est initiée par Rezi, une belle Autrichienne émancipée, à d'autres façons d'aimer.
22 h 5 Une même source.
Réal. : G. de Caunes : la Guyane.
Les aspects culturels et touristiques d'un département français d'outre-mer.
22 h 35 Le jeune cinéma français de court métrage.
Réal. : Jean Hennin.
Frédéric Compain, jeune cinéaste de vingt-six ans, propose un court métrage de quinze minutes : Du crime considéré comme un des beaux-arts.
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

12 h 30 Série : Les amours des années grises.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Poigne de fer et séduction.
14 h Aujourd'hui madame.
Le tiers-monde et nous.
15 h 5 Série : Rush.
Bienvenue, sergent McKellar, réal. : Fr. Arnold.
16 h Sports été.
18 h Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 La commode.
20 h Journal.
20 h 35 Jeudi cinéma.
et à 22 h 40.
20 h 50 Cinéma : Padre padrone.
Film italien de P. et V. Taviani (1977), avec O. Antonutti, S. Marconi, M. Michelangeli, F. Forte, M. Cenna.
Analphabète à vingt ans parce que son père l'a obligé à garder les moutons dans la montagne, un jeune Sarde apprend à lire, écrire et communiquer pendant son service militaire. Il se révolte alors contre la puissance paternelle.
D'après l'histoire vraie de l'ancien berger Gavino Ledda, devenu écrivain et linguiste. L'itinéraire d'un homme échappant au servage de son enfance et découvrant la liberté par la culture. Une œuvre superbement lyrique.
23 h 40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Oum le dauphin ; Cuisine sans cuisson : le pâté de thon ; L'ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : l'Amour en quatrième vitesse.
Film américain de G. Sidney (1964), avec E. Presley, Ann Margret, C. Danova, W. Demarest, N. Blair (Rediffusion).
Médiocre, insignifiant (où est passé le talent de George Sidney). Ce film n'est que prétexte à mettre en valeur Elvis Presley et ses chansons. Réservé à ses « fans ».
21 h 50 Journal.
22 h 10 Prélude à la nuit.

FRANCE-CULTURE

8 h, Les matinées du mois d'août : Les animaux modèles (le dauphin) ; à 8 h 25, Le réveil du rêveur ; à 8 h 32, Actualité ; à 9 h 7, Bibliopolis : à Oxford ; à 10 h, Un mois en Bourgogne : à Tournus.
11 h 2, Les très riches heures du festival de Glyndebourne (et à 14 h).
12 h 5, Arts et métiers de France.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Feuilleton : Les chemins de la liberté, de J.-P. Sartre.
15 h, Globe-trotter : L'île des lépreux ; Le coucou ; Jeu de la mort ; Deux Chinois rançonnés par les Kounghouzes.
16 h, *Entretien avec... P. Jamet.*
16 h 30, Cinéma sous les branches : Le cinéma populaire italien (personnages)
18 h, Promenades ethnologiques en France : Cités de transit
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Le théâtre en France : Décentralisation et théâtre populaire.
20 h, Fabuleuse mère océane.
21 h, Dernières conversations avec A. Malraux : Dialogues avec Rembrandt.
22 h, New Wave : Enfants hybrides, musique mutante.
22 h 30, Les chemins de la connaissance : L'accord avec l'invisible dans les sociétés traditionnelles (le statut de l'être humain).
23 h, Patrimoine du vingtième siècle : Les choix de la musique aujourd'hui (Stockhausen).
23 h 25, Le trésor du peuple : Complaintes et refrains de la tradition orale.

FRANCE-MUSIQUE

7 h 30, Anthologie du mois : Les madrigaux de Monteverdi.
8 h 10, Kiosque.
9 h 30, Les grands de ce monde : Les pianistes du lied (Mozart, Brahms).
11 h 30, Concert : Multiples, Y. Yasuka, clavecin, orgue, P.-M. Vigneau, harpe, G. Burgos, flûte (Bach, Britten, Frescobaldi, Spohr, Fauré, Varèse, Holliger Mac Cay).
13 h 00, Jazz vivant estival : Jazz en Europe (Tchical, Mangelsdorff).
14 h, Musique légère : Lauro, Lancen, Friml, Russo.
14 h 30, Le génie du lieu : Berlin et l'opéra Wozzeck ; Londres 1740 (Haendel) ; Paris 1778 (Mozart).
18 h, Repères contemporains : Soixante œuvres, soixante compositeurs des trente dernières années : G. Sacher.
18 h 30, Chorales d'Europe : Chœur de chambre de Budafok (Bardos, Kodaly, Hajdu, Karolyi, Fadieiev, Kosewski).
19 h, Concours de guitare : Premiers prix de Paris, Watanabe (Japon) (Frescobaldi, Villa-Lobos, Torroba, Dowland, Lauro).
19 h 30, Festival de Salzbourg 1981 : En direct de la Radio autrichienne : Orchestre philharmonique de Vienne, chœurs du Staatsoper de Vienne, dir. James Levine, solistes I. Cotrubas, soprano, F. Araiza, ténor, J. van Dam, basse. Œuvre de Haydn, « les Saisons », oratorio.
21 h 45, Ouvert la nuit : Intermezzo (Fauré) ; Les grands *orchestres américains*, l'Orchestre *symphonique* de l'Utah (Varèse, Satie, Beethoven, Nelhybel, Milhaud, Mahler, Tchaïkovski).

Mme Cotta confirme le lancement prochain de douze radios locales

Mme Michèle Cotta, président-directeur général de Radio-France a confirmé, lors d'une conférence de presse donnée mardi 18 août dans les locaux de Radio-Mayenne à Laval, la création de douze nouvelles radios locales en 1982 et le lancement d'un programme prévoyant vingt créations par an de telles radios à partir de 1983.

Mme Cotta s'est refusée à revenir sur la polémique qui l'a récemment opposée à M. Guy Thomas, P.-D.G. de FR 3 (*le Monde* des 14 et 15 août). Ce dernier avait en effet, dans une interview publiée par l'hebdomadaire *Télé 7 jours*, qualifié de « provocatrice et irresponsable » l'attitude du président de Radio-France, qui venait d'annoncer son projet. Mme Cotta avait alors retourné ces deux adjectifs à M. Thomas. Elle a toutefois précisé : « *La mission de FR 3, orientée vers la télévision, n'est pas du tout la même que celle de Radio France. Le problème sera réglé très vite.* »

Faisant allusion à la réforme de l'audiovisuel annoncée par le ministre de la communication, *elle a déclaré : « La seule façon de régler le problème, c'est de donner à FR 3 et à Radio-France des missions différentes.* »

Mme Cotta n'a pas donné de précisions quant aux secteurs où les douze nouvelles radios locales seront implantées en 1982, mais elle n'a pas écarté l'idée que les faits précèdent un peu la loi qui sera discutée à l'Assemblée nationale lors de la session de printemps. *La nouvelle présidente de* Radio-France a affirmé que le but était la couverture totale de l'Hexagone par des radios locales avec statut de services publics, ce qui, selon elle, « *limitera l'explosion des radios libres* ».

Se félicitant enfin du succès de l'implantation de Radio-Mayenne, Mme Cotta a affirmé que « *l'expérience de cette station pourra servir aux autres radios locales de Radio-France.* »

RADIOS LIBRES

Libération conditionnelle

Comme l'avait laissé espérer M. Georges Fillioud, ministre de la communication, le brouillage qui empêchait l'écoute des radios libres paraît avoir été levé dans un grand nombre de cas. Mardi 18 août, à 18 heures, sur la bande FM à Paris, seules quatre radios semblaient encore perturbées par les sifflements de T.D.F. Télédiffusion de France, qui relève actuellement du ministère des postes et télécommunications mais reste la gardienne quasi mystique du monopole, aurait reçu du ministère de la communication une première liste de radios, une centaine, tant parisiennes que provinciales à « libérer », et s'y emploie maintenant, lentement.

Si T.D.F. paraît peu enthousiaste pour abandonner son rôle de cerbère, c'est un geste notable de tolérance qu'ont fait les services de M. Fillioud en demandant l'arrêt des brouillages. Encore cette demande n'est-elle pas officielle puisque le brouillage n'est pas prévu par la loi. Encore cet arrêt reste-t-il sélectif puisqu'il ne concerne que les radios qui se sont engagées à respecter, jusqu'au vote d'une nouvelle loi, les normes provisoires établies par le gouvernement : pas de publicité, pas de réseaux et un rayon de diffusion limité à 5 kilomètres (5 kilomètres à l'intérieur desquels l'écoute soit parfaite, ce qui implique, au demeurant, un rayon d'audition sensiblement plus large).

Le gouvernement sort ainsi d'une première contradiction qui consistait à faire taire les petits pour empêcher les gros de parler, sans d'ailleurs parvenir toujours à brouiller ces gros-là. Reste une seconde question : comment vont vivre dans cette période transitoire, comment vont survivre ces petits libérés ? Pas de publicité ? Alors, des subventions ? Cela n'est pas prévu. Reste la bonne volonté et le bénévolat : voilà qui ne met guère en cause le monopole des radios « illégales » officielles que sont les postes périphériques. Pourtant, ceux-là ont les moyens d'attendre le vote de la loi.

Et les projets municipaux ? Les maires ont reçu, il y a quelques jours, une lettre du ministère de la communication leur précisant que s'il était prévu, dans le cadre de la prochaine loi, d'autoriser les radios d'initiatives privées et municipales, ces dernières seraient assujetties à des obligations de service public. D'ici là, il leur est demandé de se conformer aux normes fixées pour la période transitoire. Ici aussi, la libération reste conditionnelle.

FRANCOPHONES

MARDI 25 AOUT

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h. 15, *Le prisonnier* ; 21 h., *la Cité de l'indicible peur*, film de J.-P. Mocky.
- TELE-MONTE-CARLO : 19 h. 50, *L'île au trésor* ; 20 h. 50, L'itinéraire mystérieux ; 21 h., Châteaux de France : Château de Vaux-le-Vicomte ; 22 h., Variétés.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Ciné-Tilt ; 20 h. 30, Feuilleton : Les charmes *de l'été* ; 21 h. 25, Rencontres : Georges Thines ; 22 h. 10, Ballet folklorique israélien Erev Tov.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 40, Fernand Gigon : Une *vie au service de l'information* ; 21 h. 45, Vidéo-Club de l'été.

MERCREDI 26 AOUT

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h. 15, Hit-parade ; 21 h., *Pour une poignée de diamants*, film d'E. Galeadi.
- TELE-MONTE-CARLO : 19 h. 50, Patrouille du cosmos ; 20 h. 50, L'itinéraire mystérieux ; 21 h., *les Six Femmes d'Henri VIII : Catherine Howard*, film de J. Glenister.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Contacts ; 20 h. 5, Les sentiers du monde, Martinique, France des Tropiques ; 21 h. 5, Jeux sans frontières.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 45, Ritournelles, musique populaire en pays de Vaud ; 21 h. 5, Jeux sans frontières.

JEUDI 27 AOUT

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h. 15, Super Jaimie ; 21 h. : *la Veuve joyeuse*, film de C. Bernhardt.
- TELE-MONTE-CARLO : 19 h. 50, Police Woman ; 20 h. 50, L'itinéraire mystérieux ; 21 h., *le Silence de la mer*, film de J.-P. Melville.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Autant savoir ; 20 h. 20, *les Egouts du paradis*, film de José Giovanni.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 40, Les Russes : La vie à la campagne ; 22 h. 10, *le Procès du jeune chien*, spectacle musical de M. Pousseur.

Vu

L'ami du héros

On a rencontré Nahum Goldman, mardi soir, à la télé. On sortait du cinéma, du western de F.R. 3. On est passé sur la « une », comme ça, pour voir ; il était là. Du coup, on est resté, séduit par sa lucidité, son humour et son franc-parler. Avec un côté un peu m'as-tu-vu sur les bords. Il nous a fait penser à ces grands seconds rôles, l'ami du héros ou le médecin du village, qui donnent son poids d'humanité et d'impertinence à l'histoire. Président jusqu'en 1977 du Congrès mondial juif — il a quatre-vingt-quatre ans, — ami personnel de Ben Gourion, vaguement jaloux de Golda Meir : c'est lui, Nahum, qui a négocié avec Adenauer les sommes colossales versées aujourd'hui encore aux victimes du nazisme, au titre de réparations ; elle, Golda, était opposée à ces tractations. Pourtant, on l'idolâtre et lui on le tolère.

Il a tapé sur les juifs — qui aime bien châtie bien — avec un bel entrain. Des fanatiques, persuadés de leur bon droit, toujours sûrs d'avoir raison. De Gaulle ne s'est pas trompé : un peuple fier et dominateur, un peuple à la nuque raide. « Relisez la Bible. » Il faut dire, il l'a reconnu, que des siècles de persécutions lui ont enfin appris à ne plus compter que sur lui-même. Rappelez-vous — Goldman en a gardé un souvenir cuisant — la conférence d'Evian en 1938. Elle réunissait une quarantaine d'Etats ainsi que les grandes organisations internationales. Il fallait de toute urgence permettre aux juifs de quitter l'Allemagne, de se réfugier ailleurs. On avait déjà entendu parler de la solution finale ; on savait qu'Hitler avait l'intention de les supprimer, de les massacrer jusqu'au dernier. On n'a pas voulu y croire, ça paraissait invraisemblable. On a discuté, discouru, voté des motions. Résultat : pas un seul visa.

Le sionisme, Nahum Goldman est contre. Pour une bonne raison : si vous rassemblez tous les juifs au même en droit, vous les exterminerez plus facilement. S'ils ont survécu jusqu'ici, c'est parce que, éparpillés de par le monde, ils courent moins de danger. La Diaspora les a sauvés. Et ça continue. Sans elle, l'Etat juif n'aurait jamais pu tenir le coup. Menahem Begin ? Un imbécile — Ben Gourion le tenait en piètre estime. Un Etat palestinien ? Oui, absolument, il en faut un, pas de problème. A une condition bien sûr : la reconnaissance du droit à l'existence de l'Etat d'Israël. C'est quand même inouï de penser qu'en 1981, bientôt 1982, on en soit encore à le demander.

CLAUDE SARRAUTE.

FESTIVALS

A Paris

XVIe FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS (633-61-77)

CONCIERGERIE, le 19 à 18 h. 45 : Ensemble de chambre néerlandais (Bach, Rossini, Milhaud).

FACULTE DE DROIT ASSAS, le 20 à 20 h. 30 : C. Bonaldi, M. Arrignon, N. Lee, D. Merlet, M. Cals, V. Geminiani ; le 24 à 20 h. 30 : Percussions de Strasbourg (Xénakis).

STATION AUBER-R.E.R., le 21 à 18 h. 30 : Solistes du Concertgebouw d'Amsterdam (Milhaud, Bach, Suessmayer).

EGLISE SAINT - GERMAIN - DES - PRES, le 21 à 20 h. 30 : J. Kibble (Grigny, Bach, Messiaen).

BATEAUX-MOUCHES, le 22 à 15 h. 45 : Solistes du Concertgebouw d'Amsterdam.

HOTEL INTERCONTINENTAL, le 22 à 18 h. 30 : P. Strauch (Bach, Kodaly, Xénakis) ; le 24 à 18 h. 30 : C. Helffer (Xénakis, Beethoven).

EGLISE SAINT - JULIEN - LE - PAUVRE, le 25 à 18 h. 30 et 20 h. 30 : Ensemble Guillaume de Machaut, J. Belliard (Machaut, Tapissier).

En région parisienne

XIIIe Festival de Sceaux, Orangerie (tél. : 660-07-79). Le 21 à 21 h. : *Danceries (musiques orientales et occidentales)* ; le 22 à 17 h. 30 : *Quintette Pro Arte de Monte-Carlo* (Schumann, Brahms, Bondon) ; le 23 à 17 h. 30 : Erik Berchot (Chopin).

En province

ALSACE

COLMAR

Cloître des Dominicains, le 20, 21 h. : Orchestre de chambre de Neuchatel (Manfredini, Sibelius, Vivaldi, Genzmer, Krenek, Rossini). Le 27, 21 h. : Camerata de Genève et A. Bernard (Haendel, Vivaldi, Bartok, Barber, C. Ph. E. Bach, Telemann).

AUVERGNE

HERISSON-CHATELOY
XVe Festival de musique en Bourbonnais (66-80-17)

Eglise, le 23, 16 h. 30 : Trio Stradivarius (Schubert, Beethoven, Mozart).

VICHY
Festival (31-68-88)

Théâtre, le 22, 21 h. : Hommage à Offenbach.

AQUITAINE

HOSSEGOR
Festival (72-01-41)

Le 20, 21 h. 30 : Jazz Poetry ; le 22, 21 h. 30 : D. Lockwood, Nina Simone ; le 23, 20 h. : B. Lubat, E. Louiss ; le 25, 21 h. 30 : Martial Solal, Portal Unit, Compagnie Lubat, Sporting Occitan Swing.

BOURGOGNE

CLUNY
Grandes Heures (59-07-34)

Cloître de l'Abbaye, le 22, 21 h. : Swinging Jazz Band.

Ve Semaine d'Ateliers-Rencontres de Jazz contemporain (59-08-34)
Salle des Griottons, le 27, 21 h. : Ph. Petit, Humair, Urtreger, Michelot.

CENTRE

CHATILLON-COLIGNY
(96-58-26)

Eglise, le 22, 21 h. : Ensemble de cuivres da Camera (Josquin des Prés, Poulenc, Taylor).

GARGILESSE
Festival d'été

Eglise romane, le 26, 21 h. : *Concert des élèves de l'Académie internationale d'été de harpe.*

LANGUEDOC-ROUSSILLON

LE VIGAN
(91-13-89)

Temple, le 25, 21 h. 30 : N. Denize, Ch. Debrus (*Purcell, Bizet*, Massenet).

MIDI-PYRÉNÉES

IIIe Festival de musique en Béarn
LUCQ-DE-BEARN
(69-62-75)

Salle Jeannot, le 25, 21 h. : M. Melchionne (chant-guitare).

OLORON

Eglise, le 21, 21 h. : Solistes de Salzbourg.

CASTRES
Festival J.-S. Bach (61-27-07)

Salle G.-Philipe, le 27, 20 h. 45 : Y. Boukoff (Bach, Liszt, Busoni).

Festival de Comminges (90-08-38)

SAINT-JUST-DE-VALCABRERE

Eglise, le 20, 21 h. 30 : Quatuor Via Nova, R. Pidoux (Schubert).

SAINT-BERTRAND-DE-COMMINGES

Cathédrale, le 22, 21 h. 30 : J.-P. Brosse (Bach).

CORDES-SUR-CIEL

Xe Festival de musique (56-00-44)
Eglise Saint-Michel, le 22, 21 h. 30 : *El Malagueno.*

Musique en Côte Basque (24-31-88)

SAINT-JEAN-DE-LUZ

Eglise, le 26, 21 h. : Orchestre national d'Espagne, dir. : P. Maag, sol. : M. Frager (de Falla, Bartok, Ravel).

TOULOUSE
De Messidor à Vendémiaire (22-32-98)

Cloître des Jacobins, le 20, 21 h. : Musica Ficta de Buenos-Aires ; le 26, 21 h. : Orchestre de chambre Mouvement 12 (Albinoni, Vivaldi, Mozart).

NORD-PICARDIE

STAVELOT
Festival (88-27-34)

Abbaye, le 20, 10 h. 30 : F. Landowski (Bach, Messiaen, Moussorgski) ; les 21 et 22, 20 h. 30 : Les Solistes romands (Mozart).

NORMANDIE

IXe Festival des soirées de Normandie (76-12-79)

VILLERS-SUR-MER

Eglise, le 21, 21 h. : Trio Stradivarius (Schubert, Beethoven, Mozart).

CARROUGES
Château, le 22, 21 h. : Ars Antiqua.

BERNIERES-SUR-MER
Eglise, le 22, 21 h. : C. Courtois, C. Collard.

PAYS DE LA LOIRE

SABLE
(95-84-17)

Le 23 à 21 h. : X. Cauhepe, B. Davezac, J. Hinojosa (musique de la Renaissance).

PROVENCE-COTE D'AZUR

CARRY-LE-ROUET
(45-06-66)

Casino, le 22 à 21 h. : Kapacuna, Benn Pott (musique des Andes).

LE VIGAN
(91-13-95)

Temple, le 25 à 21 h. 30 : N. Denize, C. Debrus (Purcell, Massenet, Wagner).

Semaines musicales du Luberon (71-32-01)

Bonnieux, Eglise neuve, le 21 à 21 h. 30 : C. Auger (Soler) ; R. Pidoux (Haydn) ; D. Manfroy, D. Catalanotti (Diederich, Britten).

Festival Méditerranéen (86-82-14)

La Grande-Motte, Eglise Saint-Augustin, le 20 à 21 h. 30 : A. Lagoya (Tarrega, Villa-Lobos, Albeniz).
Saintes-Maries-de-la-Mer, Eglise, le 21 à 21 h. 30 : A. Lagoya (Tarrega, Villa-Lobos, Albeniz).
Cap-d'Agde, salle de la Clape, le 22, à 21 h. 30 : A. Dumay, J.-P. Collard.
Ile de Bendor, le 23 à 21 h. 30 : A. Lagoya, J.-L. Beaumadier (Tarrega, Villa-Lobos, Albeniz).

32e Festival de musique de Menton (35-82-22)

Parvis Saint-Michel, le 25 à 21 h. 30 : K. Zimerman (Chopin, Brahms).
Parvis Saint-Michel, le 27 à 21 h. 30 : M. André, English Chamber Orchestra, dir. A. Gibson (Haydn, Telemann).

LA ROQUE-D'ANTHERON
1er Festival international de piano
Théâtre de verdure, le 20 : S. Richter, O. Kagan ; le 22 : S. Bishop (Beethoven, Schubert) ; le 25 : K. et M. Labeque (Stravinsky, Gershwin, Mozart) ; le 27 : K. Zimerman (Chopin, Brahms).
Roussillon, Eglise, le 26 à 21 h. : Sault, Eglise, le 26 à 21 h. : Quatuor des Graviers (Schubert, Brahms, Ravel).

SAINT-TROPEZ
(97-00-13)

Château de la Moutte, le 20 à 21 h. 30 : I. Flory, J. Delannoy (Mozart, Beethoven, Franck).

VALREAS
Comité des nuits de l'enclave des papes (35-04-71)

Cordeliers, le 20 à 20 h. 30 : S. Clamens, O. Agobert (accordéon classique).

RHONE-ALPES

SAINT-MARTIN-D'URIAGE
(89-10-27)

Eglise, le 22 à 21 h. : J. Pernel, M. Inagaki (Haendel, Bach, Giuliani).

VIENNE
Xe année de musique sacrée en Dauphiné (85-00-95)

Cathédrale Saint-Maurice, le 20 à 21 h. : Orchestre de chambre de Heidelberg, dir. K. Prais (Telemann, Vivaldi, Bach).

EXPOSITIONS

Centre Georges-Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.
Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ; sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.
Animation gratuite, sauf mardi et dimanche à 16 h. et à 19 h. ; le samedi à 11 h. ; entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h., galeries contemporaines.

PARIS-PARIS. — Grande Galerie, 5e étage. Jusqu'au 2 novembre. Sauf mardi et dimanche, à 16 h. et 20 h. : Visite-animation.

IDENTITE ITALIENNE. L'art en Italie de 1959 à aujourd'hui. — Jusqu'au 7 septembre.

RODCHENKO. Photographies. — Jusqu'au 8 septembre.

JARDINS DE LA MEDITERRANEE. Carrefour des arts. Jusqu'au 13 septembre.

AUTOPORTRAITS PHOTOGRAPHIQUES (1898-1981). — Salle animation et salle contemporaine. Jusqu'au 4 octobre.

C. C. I.

PAYSAGES. Evolution du paysage français depuis ces trente dernières années. — Jusqu'au 5 octobre.

DES COMMUNES AFFICHENT. Jusqu'au 31 août.

UTOPIES ET REALITES EN U.R.S.S., 1917-1934. Agit-Prop, design, architecture. — Jusqu'au 31 août.

B. P. I.

LA JEUNESSE A VINGT ANS. Photos. — Jusqu'au 5 octobre.

GRAFFITI ET SOCIETE. — Salle d'actualité. Jusqu'au 31 août.

MUSEES

SUMER, ASSUR, BABYLONE - CHEFS-D'ŒUVRE DU MUSEE DE BAGDAD. — Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-12-73). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 30. Entrée : 12 F. Jusqu'au 30 août.

NICOLAS DE STAEL. — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; mercredi, jusqu'à 22 h. *Entrée : 12 F (Libre pour les L.P du Centre Pompidou).* Jusqu'au 24 août.

LA PLACE ROYALE DU PEYROU A MONTPELLIER. — *Grand Palais*, entrée porte D. Sauf samedi et dimanche, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 30 septembre.

LA FRANCE EN MEMOIRE. — Grand Palais, espace 404 (voir ci-dessus). Sauf mardi, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 12 octobre.

DONATION MARCOU - TROUVELOT - DOTATION DE LA SOCIETE DES AMIS DU LOUVRE - PASTELS DE QUENTIN DE LA TOUR (1704-1788) - DESSINS ET MINIATURES DES VAN BLARENBERGHE. — Musée du Louvre, cabinet des Estampes, Pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 14 septembre.

MONUMENTS DE BASSE-NORMANDIE. Plans et dessins. — Musée national des monuments français, palais de Chaillot. Sauf mardi, de 9 h. 45 à 12 h. 15 et de 14 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 15 septembre.

GENS DE GRECE. Découverte d'un *patrimoine.* — *Musée de l'homme*, palais de Chaillot (505-70-60). Sauf *mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 16 F.* Jusqu'au 1er *septembre.*

HENRI CARTIER-BRESSON. Dessins : 1973-1981. Jusqu'au 13 septembre. — TAPISSERIES DE LA MANUFACTURE DE PORTALEGRE, Portugal. Jusqu'au 30 septembre. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson (720-62-40). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 30. Le mercredi, jusqu'à 20 h. 30. Entrée : 10 F.

JEAN-PIERRE BERTRAND-CHRISTIAN BOLTANSKI - MARIO MERZ. — ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 6 septembre.

ART ET CREATION TEXTILE : Amaral, Grau-Garriga, Tapta, Varbanov. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). *Jusqu'en octobre.*

SANTI SIRCANA. Espace couleur. *Musée des enfants, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, quai de New-York* (723-61-27), (poste 16). Entrée libre. *Animations sur rendez-vous.* Jusqu'au 6 septembre.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS NATIONALES. Soieries de Lyon, commandes impériales. *Jusqu'au 7 septembre. Portrait et société en France 1715-1789.* Jusqu'à *l'automne. Un siècle d'égyptologie française.* - Les arts antiques du *Maghreb.* — *Musée d'art et d'essai*, palais de Tokyo, 13, avenue du *Président-Wilson* (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15. Entrée : *7 F ; le dimanche, 3,50 F.*

LE CIRQUE FRANÇAIS. — Musée *de l'affiche, 18, rue de Paradis* (824-50-04). Sauf lundi et mardi, de 12 h. à 18 h. *Entrée : 7 F.* Jusqu'au 31 octobre.

BENJAMIN RABIER, œuvre graphique. — Musée-galerie de la *SEITA, 12, rue Surcouf (555-91-50).* Sauf dimanche et jours fériés, de *11 h. à 18 h. Jusqu'au 13 septembre.*

VINGT ANS DE PRIX BOURDELLE. — Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. Entrée : *9 F.* Jusqu'au 15 septembre.

PORTRAITS DE FEMMES, 1850-1900. — Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (222-23-82). Sauf mardi, de 14 h. à 18 h. Entrée : 7 F ; dim. : 3,50 F. Jusqu'au 14 septembre.

ALBERT DECARIS à Paris : gravures, dessins et aquarelles. — Jusqu'au 30 août. CINQUANTE ANS DE MECENAT. Dons de la Société des amis du musée. Jusqu'au 27 septembre. — Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 à 17 h. 40. Entrée : 9 F.

ALBERT DECARIS. Gravures et aquarelles. — Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard (320-15-30). Sauf jeudi. De 10 heures à 17 heures. Jusqu'au 13 septembre.

CENTENAIRE DU CHAT NOIR. — Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). *De 14 h. 30 à 17 h. 30. Dim., de 11 h. à 17 h. 30. Entrée : 5 F. Jusqu'à fin septembre.*

EX-VOTO MARINS DANS LE *MONDE DE L'ANTIQUITE A NOS* JOURS. — Musée de la marine, palais *de Chaillot (553-31-70). Sauf mardi*, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 15 octobre.

L'HUMOUR ET LA MEDAILLE à la Monnaie de Paris, 11, quai de Conti *(329-12-48). Sauf dim. et jours fériés*, de 11 h. à 17 h. Jusqu'au 15 octobre.

LA MODE AU PARC MONCEAU. Epoque Napoléon-III. — Musée Nissim-de-Camondo, 63, *rue de Monceau* (522-13-32). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 13 septembre.

SUR LES CHEMINS DE L'INNOVATION : quelques innovations, futurs instruments de notre vie. LAENNEC, INVENTEUR DE L'AUSCULTATION, 1781-1981. Palais de la Découverte, avenue F.-Roosevelt (359-18-65). Sauf lundi et 15 août. Entrée : 6 F. Jusqu'au 13 septembre.

AUTOUR D'EIFFEL. La vie et les aventures de la tour Eiffel racontées aux enfants. — Musée en herbe, Jardin d'acclimatation, Bois de Boulogne (747-47-66). Jusqu'au 31 décembre.

HISTOIRE DE LA BASTILLE ET DU 14 JUILLET. Collections authentiques. — Hall d'accueil de la gare de la Bastille, place de la Bastille *(340-40-25)*. De 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 3 septembre.

Centres Culturels

CARDENAS. Sculptures. — Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, *rue Berryer* (563-90-55). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. *Jusqu'au 30 septembre.*

LES FOLLES ANNEES DU BAIL. — Centre culturel de Belgique, 125-127, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h. à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 4 octobre.

EQUUS. L'objet d'art et le cheval. — *Louvre des antiquaires*, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf *dim. et lundi, de 11 h. à 19 h.* Entrée : 10 F. Jusqu'au 11 octobre.

BABAR A CINQUANTE ANS, dessins originaux de J. et L. de Brunhoff. — *Centre culturel du Marais*, 28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). *Sauf mardi, de 12 h. 30 à 19 h. 30.* Entrée : 8 F. Jusqu'au 4 octobre.

DOIDEAU, GRANCHE, POITEVIN-TAMARA, JAWORSKA. *Tapisseries.* — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). *De 10 h. à 19 h.* Jusqu'au 20 septembre.

DESVRES ET SES FAIENCES. — Maison de la région Nord-Pas-de-Calais, 18, *bd Haussmann* (770-59-62). Jusqu'au 31 août.

En région parisienne

BRETIGNY. François Tissier (photographies), Bernard Dufour (peintures). — Centre culturel, rue Henri-Douard (084-38-68). Sauf dim. et lundi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 1er septembre.

SCEAUX. Hommage à Marc Saint-Saëns (tapisseries, dessins, lithographies). — Château de Sceaux (660-07-79). Les lundis, mercredis et jeudis, de 14 h. à 18 h. et pendant les concerts du Festival. Jusqu'au 10 octobre.

En province

AIX-EN-PROVENCE. Le Roi René en son temps (jusqu'à la fin septembre). Tout l'œuvre linogravé de Picasso (jusqu'au 6 septembre). Musée Granet (38-14-70). — Expression textile et théâtre : Yagoda Buic (jusqu'au 3 novembre). — Fils, papier, espace : E. Baran (jusqu'au 20 octobre). — Musée des tapisseries (21-05-78). — Présence contemporaine 1981 : Grands formats de Hartung, Bergman, Bret, Clavé, Guitet, etc. — Cloître Saint-Louis. Jusqu'au 6 septembre.

AMBERIEU-EN-BUGEY. La vie de château au Moyen Age dans les sceaux et les blasons. — Château des Allymes. Jusqu'au 24 septembre.

ANCY-LE-FRANC. Chemins de la création « Formes rituelles », art primitif, art contemporain. — Communs du château. Jusqu'au 20 septembre.

ANGERS. Cinquante ans de gravure sur bois chinoise. — Musée des Beaux-Arts (88-64-65). Jusqu'à fin août. — Exposition de tapisseries de Camarinha. Château. Jusqu'à fin août.

ANTIBES. Picasso. Commémoration du centenaire de sa naissance. — Musée Picasso au château Grimaldi (33-67-67). Jusqu'au 30 septembre.

ARLES. J.-P. Pincemin et B. Venet. Chapelle de la Charité. Jusqu'au 20 septembre. — Luis Tomasello, reliefs. Musée Réattu (96-37-68). Jusqu'au 30 septembre. — Toni Grand, sculptures. Cloître St-Trophime. Jusqu'en septembre.

AUBE. Mgr Louis-Gaston de Ségur. — Musée Ségur-Rostopchine (24-01-68). Sam., dim. et lundi, de 10 h. à 12 h. 30 et de 14 h. 30 à 18 h. Août.

AUBUSSON. Jean Lurçat et la renaissance de la tapisserie. — Centre culturel Jean-Lurçat, avenue des Lissiers (66-33-06). Jusqu'au 4 novembre.

BELFORT. Vauban et ses successeurs. — Musée (28-52-96). Jusqu'en septembre.

BIOT. Hommage à Fernand Léger. Musée national F.-Léger. — Jusqu'au 28 septembre.

BORDEAUX. Profil du Metropolitan Museum of Art, de Ramsès à Picasso. Galerie des beaux-arts (44-40-88). Jusqu'au 1er septembre. — Autour des imagiers à la fin du Moyen Age, Bordeaux 1450-1540. — Musée d'Aquitaine (90-91-60). Jusqu'à fin décembre. — Hantaï-Alkema, Molinero, Poncheleт, Pontoreau, C.A.P.C., entrepôt Lainé, rue Ferrère (44-16-35). Jusqu'au 29 août.

BOURBON-LANCY. « A propos de Saint-Nazaire ». Th. Rabou, G. Biasi, J. Clareboudt, E. Dietman, F. Martin, J.-L. Parant, J.-L. Vila. — Musée de Saint-Nazaire (89-23-23). De 16 h. à 18 h., les mardis, jeudis, samedis et dimanches. Jusqu'à fin août.

BRAUX-SAINTE-COHIERE. Tapisseries d'art populaire « Quilts ». Sculptures monumentales pour les villes nouvelles de Ramon. — Château (60-83-51). Jusqu'au 30 août.

CARCASSONNE. Miro, lithographies et sculptures de la fondation Miro de Barcelone. — Tours narbonnaises. Août.

CAVAILLON. Manguin et ses amis. — Chapelle du grand couvent (78-10-01). Jusqu'au 6 septembre.

CERET. Rétrospective A. Masson. — Musée d'art moderne (87-27-76). Jusqu'au 15 septembre.

CHAMBERY. Bonnard : Dessins de la collection Alfred-Ayrton. — Musée savoisien (33-44-48). Eté.

COGNAC. « Epouvantails » du groupe créatif M. Largeau. — Jardin public, boulevard Denfert-Rochereau (32-07-25). Jusqu'à fin septembre.

CORDES. Surréalisme : Images et écrits. — Association Isidia. Eté.

DOUARNENEZ. François Lunven. Œuvre gravé. — Hall de la Mairie. Jusqu'au 15 septembre.

DUNKERQUE. Trente créateurs *d'aujourd'hui : Bru, Kijno, Matta...* — Musée des beaux-arts (65-96-00). *Jusqu'au 27 septembre.*

EPINAL. Zoum Walter : Arbres et montagnes. — Musée départemental des Vosges (82-20-33). Août.

ETAPLES. *Scènes de la vie maritime étaploise* (vues par Achille Caron) (1888-1947). — *Musée de la Marine*, ancienne halle à la criée. De 15 h. à *19 h.* Jusqu'au 31 août.

EVREUX. Dessins anciens de la collection du musée. (Jusqu'à fin septembre.) Jacqueline Badord, dessins de sculpteur. (Jusqu'au 30 août.) Musée (39-34-35).

FONTENOY - EN - PUISAYE. L'abstraction lyrique : hommage à Michel Ragon. Le bois dans la sculpture contemporaine. — Château du Tremblay (44-02-18). Jusqu'au 20 septembre.

GORDES. Tinguely : machines 1981. — Abbaye de Sénanque (72-02-05). Jusqu'au 25 août. — Aujourd'hui le Moyen Age. Habitat et vie quotidienne en *France* méditerranéenne, Xe et XVe s. Abbaye de Sénanque. *Jusqu'au 30 septembre.*

GRENOBLE. R. Guinan, peintures, *dessins, estampes, peintures naïves* de la collection Jaeger. — Musée, *place de Verdun (54-09-82).* Jusqu'au 28 septembre.

ISSOUDUN. Tapisseries du vingtième siècle : Degois, Petit, Meyer, *Tamara.* — Musée Saint-Roch (21-61-43). Jusqu'au 13 septembre.

JARVILLE. Fleurs de fonte. La fonte d'ornement au XIXe siècle. — Musée de l'Histoire du fer, avenue du Général-de-Gaulle (351-10-28). Jusqu'au 30 septembre.

LA CAVALERIE (Aveyron). Mostra del Larzac. — Jusqu'à fin août.

LA CELLE-SUR-LOIRE. Colette en pays connu. — La grange Cadoux. Jusqu'au 13 septembre.

LA CELLE-SOUS-GOUZON. Gavarni. Deux cents lithographies ou éditions d'art. — Centre rural d'animation culturelle La Spouze (62-20-61). Sam. et dim., de 15 h. à 19 h. Eté.

LA CHAPELLE - D'ANGILLON (Cher). Cent-soixante poupées des régions de France et les jouets du musée de Poissy. — Château (73-41-10). Août-septembre.

MEOUNES - LES - MONTRIEUX (Var). Peintures naïves. — Le Grenier, place des Anciennes-Ecoles (48-93-25). Jusqu'au 30 septembre.

LACOUX. Photographies d'hier et d'aujourd'hui sur le plateau d'Hauteville. — Centre d'art contemporain (52-28-55). Jusqu'au 30 août.

LA PALISSE. Les Neuf Preux au Moyen-Age et à la Renaissance. — Château (99-06-51). Jusqu'au 15 septembre.

LAVAL. Maurice Rocher. Peintures et gouaches. — Musée du vieux château (53-98-11). Jusqu'au 10 septembre.

LE HAVRE. Shoot again. La merveilleuse histoire du flipper. — Musée des beaux-arts, boulevard J.-F.-Kennedy (42-33-97). Jusqu'au 13 septembre.

LE PUY-EN-VELAY. Le bassin du Puy-en-Velay aux temps préhistoriques. — Recherches récentes. Musée Crozatier (09-38-90). Jusqu'au *30 octobre.*

LYON. Permanence du regard surréaliste, E.L.A.C. (842-62-06). — Jusqu'au 22 septembre. — Estampes italiennes, XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles. — Musée de l'Imprimerie, 13, rue de la Poulaillerie. Jusqu'au 13 septembre.

MARSEILLE. Valère Bernard. Symboliste. — Musée des beaux-arts, Palais Longchamp (62-21-17). Jusqu'au 31 déc. — La scène du prince. — Musée Borely (73-21-60). Jusqu'au 15 septembre. — L'Espace et le Pouvoir. — Chapelle de la Charité (90-26-14). Jusqu'au 15 septembre. — Maurice Estève, œuvres de 1950 à 1980. Musée Cantini (54-77-75). Jusqu'au 15 septembre.

MAUBEUGE. André Corbeau. Bibliothèque d'un érudit. — Musée Henri-Boez. Jusqu'au 5 octobre.

MONTPELLIER. Futurs corps passés : *Œuvres d'Arnal, Bioulès, Cane, Devade, Dezeuze, Dolla, Valensi, Viallat.* — Musée Fabre (66-06-34). Août-septembre.

MORTEMART, Elie Lascaux (1888-1968). — Peintures et dessins. Château des ducs. Jusqu'au 30 août.

NICE. Les Mandalas himalayens du *musée Guimet.* — Musée national message biblique Marc Chagall, avenue du *Docteur-Ménard* (81-75-75). Jusqu'au 2 novembre. — Kees Van *Dongen. Aquarelles, dessins, lithographies.* — Musée des beaux-arts *Jules-Chéret.* (88-53-18). Jusqu'au 18 octobre. — Cappiello (1875-1942). Affiches et *caricatures.* — Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis. Jusqu'au 18 octobre. — Vivien Isnard, travaux récents. Jusqu'au 27 septembre. — Bernard Pagès, sculptures récentes. Jusqu'au 30 août. Galerie d'Art contemporain, 59, quai des Etats-Unis (85-82-34).

NIMES. Hommage à Armand Coussens. — *Musée des Beaux-Arts*, rue Cité-Foulc (67-25-57). Jusqu'au 13 septembre.

ORNANS. « Ornans à l'enterrement », tableau historique de F. Courbet. Musée, maison natale de *F. Courbet* (62-23-30). *Jusqu'au* 1er novembre.

PAU. Marino di Teana. Sculptures, dessins et peintures, 1960-1980. — Musée des beaux-arts (27-33-02). Jusqu'au 15 septembre.

PERPIGNAN. Le Roussillon au temps de la gravure ancienne (collection C. Laporte). — Palais des Congrès. Jusqu'au 31 août.

RAMATUELLE. Arts primitifs : Afrique, Amérique. — Galeries Develay, 33, rue Saint-Esprit (79-25-65) ; Dufour, 45, rue des Sarrasins ; Bernard, la Planète (79-21-57).

RATILLY. Balthus, œuvres réalisées dans le Morvan. Barelier, sculptures. Ronan, peintures. — Château. Jusqu'au 14 septembre.

RENNES. *Alberto Magnelli.* Dessins florentins 1914-1918. Carte blanche à *Sheila Hicks.* — *Musée* des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola (30-83-87). Jusqu'au 31 août. — Masques de théâtre, masques de rituel ? Bolivie, Inde, Corée, Roumanie, Tanzanie, Zambie. — Maison de la culture, 1, rue Saint-Hélier (79-26-26). Jusqu'au 12 septembre.

SAINT-ETIENNE. Giacometti. Sculptures, peintures et dessins. — Musée d'art et d'industrie, place Louis-Comte (33-04-85). Jusqu'au 28 septembre.

SAINT-MAXIMIN. Assemblages : Alessandri, Avril, Gérardin, Pons, Roelore, Verbéna. — Ancien couvent royal (78-01-93). Jusqu'au 8 septembre.

SAINT - PAUL - DE - VENCE. Sculptures du XXe s., 1900-1945. Traditions et ruptures. — Fondation Maeght (32-81-63). Jusqu'au 4 octobre.

SAINT-TROPEZ. Camby et Stahly. Sculptures. — Musée de l'Annonciade. Jusqu'au 28 septembre.

SAINTE - MARIE - DE - RE. Objets mobiliers des *Eglises de l'île de Ré.* — Mairie. Jusqu'au 30 septembre.

SAINT-SUZANNE (Mayenne). Girouettes. — Château (01-40-10). Jusqu'au 13 septembre.

SAINT-SAVIN-SUR-GARTEMPE. La gravure *dans tous ses états.* — Ancienne abbaye. Jusqu'au 30 août.

STRASBOURG. Expressionnistes allemands de la collection Buckheim. — Musée d'art moderne (35-29-06). Jusqu'au 23 août. — Tombes et mobiliers *funéraires du premier âge de fer*, 750-450 av. J.-C. Jusqu'au 3 janvier 1982. Musée archéologique (35-47-27). — Belle Epoque à l'affiche. Salle d'exposition temporaire. Jusqu'au 30 août.

TOULON. Espace peint, espace traversé ; La danse. — Musée, 20, boulevard du Général-Leclerc (93-15-54). Jusqu'au 6 septembre.

TOULOUSE. Antoni Clavé. — Musée des Augustins (23-11-45). Jusqu'en octobre.

VANNES. Les estampes du musée de Vannes. — Palais des arts, place de Bretagne (47-47-20). Eté.

VASCŒUIL. Carzou. — Centre d'art et de culture, maison Michelet. Jusqu'au 1er novembre.

VIENNE. Joseph Bernard (1866-1931). Sculptures. — Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie (85-50-42). Jusqu'au 12 septembre.

VILLENEUVE - SUR - LOT. Huit peintres du trompe-l'œil. — Musée Rapin, 1, boulevard Voltaire (70-01-12). Jusqu'en octobre.

préfère Mallarmé

une vie, une parole, des poètes en somme...

— Une librairie comme la vôtre où l'on trouve de vrais bons livres dans de vraies bonnes éditions, c'est un travail facile, à ce qu'il semble...

— Oh non !

— Ce n'est pas facile de vendre ces livres ?

— Si, mais ce qui est difficile, ce qui devient presque impossible, c'est de les trouver, pour pouvoir les vendre ! On n'en fait plus... Les vieux livres, les demi-vieux, ils se perdent, ils deviennent vraiment rares...

— Comment les trouvez-vous ?

— Toujours la même chose : des fins de vies. Quelqu'un meurt, et pour une raison ou une autre, les livres sont mis en vente. Ou quelqu'un, qui se retrouve seul, avec moins d'argent, déménage pour un logement plus petit, et il bazarde ses livres, il n'aurait pas la place pour les garder. Il y a aussi ceux qui partent finir leurs jours dans le Midi, les finir en ayant plus chaud, avec plus de lumière, mais dans un deux-pièces...

— La lecture reposerait sur des raisons pas gaies...

— Pourquoi ? Ils gardent tout de même des livres, leurs préférés... Les livres cédés viennent combler d'autres gens... Lire tel livre, avoir besoin de tel livre, ce n'est pas un caprice, c'est un besoin vital, plus qu'une passion... Et si ce livre, on ne le trouve nulle part ?... Non, il faut que les vies qui s'en vont repassent leurs livres aux vies qui viennent. Le geste du libraire, ce n'est rien de plus que cet instantané, d'une main tendue à l'autre. » — M. C.

Ils étaient place Sainte-Catherine vendredi dernier, ils seront place Sainte-Opportune vendredi prochain.

Il est passé par ici, il repassera par là. Il court, il court Nicolas dans ses fines chaussures bleues. Métro Saint-Paul. Métro Châtelet. Bleu ciel ? Ou jaune ? (sur l'air du furet).

Nicolas qui ? Nicolas Frize. Nicolas quoi ? — Les maisons qui chantent. — Qu'est-ce que vous dites ? — Non, il n'y a pas le feu, il y a des choristes aux fenêtres. Ils ne vont *pas sauter. Ils sont là exprès pour faire murmurer*, et gazouiller, et gémir, et rire, et crier les appartements. — Que dites-vous ? — Je dis que c'est une idée jolie qu'il a eu là, Nicolas, de transformer pour un soir une place publique en ce qu'elle pourrait être, et devrait être... Soit une place *publique*.

Les chants de Sainte-Opportune

Où les gens se parlent, s'épient, se demandent du sel, et s'ils ont bien dormi, et s'il fera beau demain. Ou bien restent cachés derrière leurs rideaux, à deviner les regards de leur chat, ou à écouter le clochard qui, quatre, cinq, six étages plus bas, sur le banc vert, gueule sa plainte.

Il y en avait quatre, des buveurs de gros rouge, l'autre soir au spectacle, au concert. Pas prévus, dans la « performance », et pourtant bien à leur place et si discrets, avec ça, au milieu de la place, sous la tour de bois, cet échafaudage *d'où Frize dirigeait ses chœurs disséminés, ses chanteurs de* maison à maison. — Que dites-vous ? — Je dis que ce n'était pas tout à fait réussi, question musique ; mais que cela n'a pas d'importance : il y a eu des minutes plus que belles. Il y en aura d'autres, vendredi. Qui seraient plus surprenantes encore si Frize « coupait » dans sa bande sonore préenregistrée pour garder surtout le vivant, les voix venues des balcons. Sa chorale aux quatre points cardinaux — architecture de sons de construction hardie qu'il lui faudra fignoler. — M. L.-B.

Un jardinier : Jean-Noël Burte

Les abeilles des sénateurs



LE jardin du Luxembourg. Sur l'une des terrasses qui dominent le bassin, devant le Sénat, cinq jardiniers vêtus de bleu entourent une caisse dans laquelle fleurit un arbuste.

Il y a, dans le jardin, cent vingt-huit caisses du même modèle. Faites de planches de vrai chêne, de 4 centimètres d'épaisseur, car certaines racines, celles des palmiers surtout, ont une poussée forte. Mais, là, c'est un laurier-rose.

Les cinq jardiniers écoutent les propos d'un monsieur en costume noir, leur supérieur semble-t-il. Il n'a pas l'air content. Puis, l'un des jeunes hommes en bleu se met à laver la caisse vert pâle avec une brosse, et il apparaît que le bois n'était pas absolument propre. C'était cela le litige.

Une dame âgée, en robe mauve, espadrilles blanches, serrant contre elle ses deux aiguilles à tricoter, s'approche :

« Qu'est-ce que vous faites à ma caisse ?

— Pardon, madame ?

— C'est ma caisse. Ma place est là (elle indique un fauteuil, tout près, à l'ombre), *je tricote là depuis toujours, et vous venez chahuter ma caisse, vous n'avez rien d'autre à faire ?*

— Elle n'était pas tout à fait propre ; à Paris, tout prend la poussière, même ici.

— Elle n'était pas bien noire, dit la dame, plus doucement. *C'est bien vous, vous n'arrêtez pas... L'année dernière, vous m'avez mis ce laurier, dans ma caisse. Sans me prévenir... Avant, c'était un oranger... J'aimais mieux ses feuilles, elles étaient plus gentilles, plus... rondelettes... Enfin... »*

Et la dame au tricot retourne vers *son fauteuil.* Je m'approche du monsieur en noir :

« C'est une originale, cette dame ?

— Oh non ! c'est une habituée du Luxembourg, simplement... C'est tou*jours comme cela, nous ne pouvons* pas lever le petit doigt, dans ce jardin, sans provoquer une réaction... C'est le seul jardin de Paris où les promeneurs surveillent tout... Allez demander à M. Burte...

— Le jardinier-chef ?

— Le conservateur des jardins. »

Pourquoi pas, ce sera l'occasion de féliciter M. Burte pour la beauté et la propreté de son jardin, vrai havre de bonheur, de repos, dans le carphanaüm de la ville.

Inutile, pour voir M. Burte, de demander la permission à la sous-direction des parcs, jardins, et espaces verts de la mairie de Paris : le Luxembourg appartient au Sénat, qui gère lui-même son jardin. Tout sénateur, en France, est jardinier, tout sénateur est responsable des tilleuls, des poires, des roses, des abeilles, des citronniers et autres cultures du Luxembourg.

Boulevard Saint-Michel, dans un grand bâtiment de pierre, longs couloirs à tapis rouges, bureau ensoleillé, le conservateur des jardins, jeune, épaules de champion, visage de poète, explique :

« Oui, les habitués du Luxembourg sont tatillons. Dans le jardin, ils se considèrent comme *chez eux*, comme dans un prolongement naturel de leur foyer. Cela tient peut-être au fait que le tracé du jardin s'inscrit, d'une manière souple, dans le quartier, au fait que le jardin est très composite, fait de parties très différentes : quinconces, jardins un peu anglais, parterres français, parcs d'enfants, jeu de paume, vergers, etc. ; chacun trouve son bien... Il y a eu une enquête, l'année dernière, sur les autres jardins de Paris, et il est apparu que les habitués du Luxembourg étaient, de très loin, les plus rouspéteurs et aussi, c'est logique, les plus attachés, les plus fidèles.

» Ils sont tellement susceptibles que nous prenons des précautions. Chaque année, au mois d'août, revient une situation délicate. Celle des fleurs. C'est en été que le jardin est le plus beau, avec ses fleurs un peu partout. Ces fleurs, nous les plantons en juin, et en principe elles durent jusqu'en octobre. Mais aucune fleur ne dure près de cinq mois, et déjà, en août, nous sommes obligés de retoucher les massifs.

» En ce moment, le jardin est magnifique, il y a une profusion de phlox, très clairs, lumineux. Comme les phlox ne peuvent durer jusqu'à l'automne, nous avions planté en même temps autre chose, pétunias, sauges. Là, ils sont recouverts par les phlox, et il est nécessaire, pour prévoir leur pleine floraison, d'ôter d'ores et déjà quelques phlox, qui sont encore très beaux. Eh bien ! allez arracher, même en douceur, des fleurs belles comme tout, au Luxembourg, sous l'œil soupçonneux, difficile, presque sous l'œil de propriétaire des habitués du Luxembourg ! Il faut presque agir en cachette...

— Ils surveillent aussi « leurs » poires ?

— Un peu moins. Là, nous sommes plus libres, ils veulent bien admettre que les fruits leur échappent, jusqu'à un certain point. Ils savent que le Sénat assure là une école d'horticulture, *fondée* en 1809, et dont les cours sont publics, gratuits, il suffit de s'inscrire. La présence de poiriers, dans cet endroit, remonte à saint Louis : il avait permis aux chartreux de s'installer là, et ils réussirent des cultures fruitières remarquables : plus tard, ils exportèrent dans toute l'Europe.

— Tout près des poiriers, il y a les ruches.

— Oui, une vingtaine, pour les besoins de l'école d'apiculture. A présent, l'évolution des esprits et aussi la montée du chômage font que beaucoup de jeunes suivent l'école d'apiculture.

» Nous avons là un million d'abeilles, en plein jardin, en plein Paris.

— Beaucoup de risques de piqûres !

— Elles ne piquent pour ainsi dire jamais. Les seules victimes, très rares, sont les jardiniers qui tondent les pelouses, les grandes pelouses du jardin style anglais, près du rucher. Les abeilles détestent l'odeur d'huile brûlée des tondeuses à gazon. Quelquefois, un pâtissier du quartier nous signale que nos abeilles, chez lui, deviennent trop gourmandes. C'est très rare. Nous repérons la ruche fautive, et nous procédons au remplacement de la reine, car c'est elle la responsable, elle a manqué d'autorité. Aussitôt, tout rentre dans l'ordre. »

Jean-Noël Burte a mille choses passionnantes à dire sur le remplacement des marronniers par des tilleuls, sur l'espacement des arbres, sur l'installation d'un parc pour tout-petits à côté de l'orangerie. Ses jardiniers l'appellent. En le quittant, je traverse le marché Saint-Germain. L'un des magasins de fruits est tenu, depuis des années, par un vieux ménage.

Sur une figue, qui attend parmi d'autres, à l'éventaire, le fruitier prend une abeille et la pose sur son avant-bras. Et ne bouge plus.

« Vous allez vous faire piquer !

— C'est déjà fait », dit-il, l'air ravi.

Délicatement, il prend l'abeille entre deux doigts, la pose plus loin.

« Vous voyez le dard, planté ? »

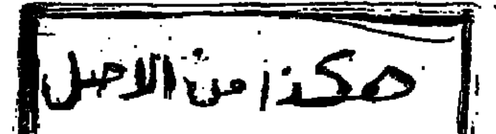
Il le laisse planté encore un moment, comme s'il attendait que la piqûre ait bien fait son effet, puis il l'arrache.

« C'est avec les abeilles, *dit sa femme*, qu'il guérit ses rhumatismes, et aussi son urticaire... Là, c'est sa troisième piqûre de la matinée. »

— Sans les abeilles des sénateurs, dit le fruitier, il y a longtemps que je ne serais plus là... » — M. C.



(Interdit aux moins de treize ans.)



THEATRE

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées et municipales

Théâtre musical de Paris (261-19-83) (Dim. soir. L.), 20 h 30, sam. et dim. à 14 h 30 : la Vie parisienne.

Les autres salles

ANTOINE (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Potiche.
ASTELLE-THEATRE (202-34-31) (J.), 20 h 30 : l'Occasion, le Ciel et l'Enfer Mar., Mer., V., S., 20 h. 30 : les Bonnes.
ATHENEE (742-67-27) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : Faisons un rêve.
BOUFFES PARISIENS (296-97-03) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : Diable d'homme.
CARREAU DU TEMPLE (274-43-11), 19 h. : les Tribulations de Triboulet. J., V., S., 20 h. 30 ; Dim., 15 h. et 20 h 30 : George Dandin. J., V., S., D., 23 h. : l'Amour médecin. L., Mar., Mer., 22 h. : Charles Cros ou peut-être...
COMEDIE-CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., Dim. soir), 21 h., mat. Dim., 15 h. 30 : Reviens dormir à l'Elysée.
COMEDIE DE PARIS (281-00-11) (D.). 20 h. 30 : les Bijoux de famille.
DAUNOU (261-69-14) (Mer., D. Soir). 21 h., mat. Dim., 15 h. 30 : Et ta sœur.
ESPACE-GAITE (327-95-94) (D.). 21 h. 45, L., 20 h. 30 : Tranches de vie ; (D., L.). 20 h. 30 : D. Lavanant, 23 h., (D., L.), à 21 h. 45 : Racontez-moi votre enfance.
ESPACE-MARAIS (271-10-19) (D., L.), 21 h : Ka ; 22 h. 15 : All that love ou les Tarés du cinoche.
FONTAINE (874-74-40) (D., L.), 21 h. : les Trois Jeanne.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D.). 20 h. 15 : Elle voit des nains partout ; 21 h. 45 : On continue à l'appeler Pantalon.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.) Théâtre-Rouge, 18 h. 30 : Jean Bête à la foire ; 20 h. 30 : Marie la louve ; 22 h. 15 : Un oiseau dans le plafond : Théâtre-Noir. 20 h. 30 : Douce ; 22 h. 15 : le Clodo de Dieu (dern. le 23) ; Petite salle (S., D.), 18 h. 30 : Parlons français.
MADELEINE (265-07-09) (D. Soir, L.). 20 h. 45, mat. Dim., 15 h. : Arsenic et vieilles dentelles.
MONTPARNASSE (320-89-90) (D.), 21 h. : Exercices de style.
NOUVEAUTES (770-52-76) (J., Dim. soir), 21 h. ; mat. dim., 16 h. : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.
PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. Dim., 15 h. 30 : Pauvre France.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D.). 21 h. : Accordez vos violons.
ROQUETTE (805-78-51) (D., L.), 21 h 30 : le Fétichiste ; 22 h. 30 : la Tournée
STUDIO DES CHAMPS - ELYSEES (723-35-10) (D. soir. L.). mat Dim., 16 h. 30 : le Cœur sur la main
THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.). 20 h 30 : Essayez... c'est pas sorcière ; 22 h. : Nous, on fait ou on nous dit de faire.
THEATRE PRESENT (203-02-55) (D. soir, L.). 20 h. 30, mat. Dim., 17 h. : 1929 ou le Rêve américain.
THEATRE DE L'UNION (770-90-94), 21 h. : Festival Molière ; jours pairs : l'Avare ; jours impairs : les Fourberies de Scapin.

Les cafés-théâtres

BLANCS - MANTEAUX (887-15-84), I : 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 22 h. 30 : Des bulles dans l'encrier ; II : 21 h. 30 : Attachez vos ceintures ; 22 h. 30 : Pit et Rik.
CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.). I : 20 h. 30 : la Jacassière ; 21 h. 45 : Mangeuses d'hommes ; 22 h. 45 : Tiens, voilà deux boudins ; II : 20 h. 30 : Plurielle ; 21 h. 45 : Lesser Family ; 23 h. : A. Agier ; 0 h. 15 : Electro-Choc.
CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D., L.). 20 h. 30 : M. Sergent ; 22 h. : Qu'est-ce qu'il y a dedans ?
COUPE-CHOU (272-01-73) (D.), 20 h. 30 : le Petit Prince.
FANAL (233-91-17) (D.). 20 h. : Pourquoi ? : 21 h. 15 : F. Blanche.
LE PETIT CASINO (278-36-50) (D.). I : 21 h. : Phèdre à repasser : 22 h. 15 : T'as pas vu mes bananes.
POINT-VIRGULE (278-67-03) (D., L.). 20 h. 30 : J. Charby ; 21 h. 30 : les Demoiselles de Rochechouart ; 22 h. 45 : Du ronron sur les blinis.
SPLENDID (887-33-82) (D., L.), 20 h. 30 : Enfin seul.
THEATRE DE DIX HEURES (606-07-48) (D.), 20 h. 30 : F. Brunold ; 21 h. 30 : Il en est un... de la police.
TREMPLIN DE PARIS (258-85-26) (D.), 20 h. 15 : Trente centimètres à l'ombre.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45). 21 h. : mat. D., 15 h. 30 : Sept ans de bail... bye bye.

La danse

COUR DE LA MAIRIE DU IVe (278-60-56). V., S., D., 21 h. : les Ballets historiques du Marais.

MUSIQUE

Concerts

MERCREDI 19 AOUT
BEFFROI DE LA MAIRIE ANNEXE DU 1er, 18 h. : B. Gagneux (Vercken, Sjukur).
PIAZZA BEAUBOURG, 21 h. : A. Krenski (Ravel, Debussy, Scriabine).

JEUDI 20 AOUT
LUCERNAIRE, 19 h. 45 : J.-L. Tupin, M. Clement (Vivaldi, Giuliani, Ibert).
PIAZZA BEAUBOURG, 21 h. : Voir le 19.

VENDREDI 21 AOUT
LUCERNAIRE, 19 h. 45 : Voir le 20.
PIAZZA BEAUBOURG, 21 h. : Voir le 19.

SAMEDI 22 AOUT
LUCERNAIRE, 19 h. 45 : Voir le 20.
PIAZZA BEAUBOURG, 21 h. : Voir le 19.

DIMANCHE 23 AOUT
CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPETRIERE, 16 h. 30 : J. Marguillard (Bach, Brahms, Vierne).
NOTRE-DAME, 17 h. 45 : R. Kneeram (Cabanilles, Buxtehude, Franck).
PIAZZA BEAUBOURG, 21 h. : Voir le 19.

LUNDI 24 AOUT
LUCERNAIRE, 19 h. 45 : Voir le 20 ; 21 h. : C. Bronzetti, C. Soreanu (Honegger, Bartok, Brahms).

MARDI 25 AOUT
LUCERNAIRE, 19 h. 45 : Voir le 20.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h. : G. Colliers London All Stars.
CAVEAU DE LA MONTAGNE (354-82-39), 21 h. 30 : A. Conduant, A. Jeanmarie, M. Gaudry.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24). 20 h. 30 : Ted Daniel Quintet (dern. le 22). A partir du 25 : Mojo Elem Blues Band ; 23 h. : Azuquita.
DREHER (233-48-44), 21 h. 30 : Memphis Slim, M. Denis (dern. le 23). A partir du 24 : Sony Stitt Quartet. Le 21 à 20 h. : H. Swartz, T. Sanders.
L'ECUME (542-71-16) (D.), 22 h. : Quiproquo.
GIBUS (700-78-88), 22 h., les 21 et 22 : Crabz.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), 22 h. 30 : Lorelei Rock.
NEW-MORNING (523-51-41), 21 h. : Nina Simone (dern. le 21). A partir du 22 : Henri Guedon.
LE PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h. : M. Fosset, P. Caratini (dern. le 23). A partir du 24 : M. De Villers, A. Mattei, B. Tessier, A. Levitt.
PIAZZA BEAUBOURG (272-45-58) (Mar.), 21 h. : Kirjuhel, A. Kremski.

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
MERCREDI 26 AOUT
15 h. : Vingt ans de cinéma français (1937-1957) : Angelica de J. Choux ; 19 h. : Films d'auteurs et films rares, Pâques sanglantes, de G. de Santis ; 21 h. : la Chance d'être femme, de A. Blasetti.
JEUDI 27 AOUT
15 h. : Vingt ans de cinéma français (1937-1957) : le Diamant noir, de J. Delannoy ; 19 h. : Films d'auteurs et films rares, Alerte à Singapour, de R. Aldrich ; 21 h. : le Voyage fantastique, de H. Koster.
VENDREDI 28 AOUT
15 h. : Vingt ans de cinéma français (1937-1957) : Madame Sans-Gêne, de R. Richebé ; 19 h. : Films d'auteurs et films rares : le Brigand bien-aimé, de H. King ; 21 h. : le Retour de Frank James, de F. Lang.
SAMEDI 29 AOUT
15 h. : Vingt ans de cinéma français (1937-1957) : Croisières sidérales, de A. Zwoboda ; 17 h. : Films d'auteurs films rares : The living idol, de A. Lewin ; 19 h. : le Secret derrière la porte, de F. Lang ; 21 h. : Salvatore Giuliano, de F. Rosi.
DIMANCHE 30 AOUT
15 h. : Vingt ans de cinéma français (1937-1957) : le Loup des malveneurs, de G. Radot ; 17 h. : Films d'auteurs et films rares : Mascarade, de W. Forst ; 19 h. : les Femmes du général, de J. Guillermin ; 21 h. : Flagrant délit, de M. Naruse.
LUNDI 31 AOUT
Relâche.
MARDI 1er SEPTEMBRE
15 h. : Vingt ans de cinéma français (1937-1957) : Lettres d'amour, de C. Autant-Lara ; 19 h. : Films d'auteurs et films rares : Tulsa, la fièvre du pétrole, de S. Heisler ; 21 h. : l'Or et l'amour, de J. Tourneur.

BEAUBOURG (278-35-57).
MERCREDI 26 AOUT
15 h. : Films d'auteurs et films rares : Dura Lex, de Koulechov ; 17 h. : le Capitaine de Cologne, de S. Dudow ; 19 h. : vingt ans de cinéma français (1937-1957) : le Président Haudecœur, de J. Dreville.
JEUDI 27 AOUT
15 h. : Films d'auteurs et films rares : les Chagrins de Satan, de D.W. Griffith ; 17 h. : les Volets clos, de L. Comencini ; 19 h. : vingt ans de cinéma français (1937-1957) : Notre-Dame de la Mouise, de R. Péguy.
VENDREDI 28 AOUT
15 h. : Films d'auteurs et films rares : la Belle Nivernaise, de J. Epstein ; 17 h. : la Rue rouge, de F. Lang ; 19 h. : vingt ans de cinéma français (1937-1957) : la Nuit fantastique, de M. L'Herbier.
SAMEDI 29 AOUT
15 h. : Films d'auteurs et films rares : le Brasier ardent, de I. Mosjoukine ; 17 h. : Made in U.S.A., de J.-L. Godard ; 19 h. : vingt ans de cinéma français (1937-1957) : le Mariage de Chiffon, de C. Autant-Lara ; 21 h. : Films d'auteurs et films rares : Marcher ou vivre, de G. de Santis.
DIMANCHE 30 AOUT
15 h. : Films d'auteurs et films rares : Fantôme, de F.W. Murnau ; 17 h. : la Maison de l'ange, de L. Torre-Nilsson ; 19 h. : vingt ans de cinéma français : Madame et le mort, de L. Daquin ; 21 h. : Films d'auteurs et films rares : C'est arrivé demain, de R. Clair.
LUNDI 31 AOUT
15 h. : Films d'auteurs et films rares : l'Inondation, de L. Delluc ; 17 h. : Rio Grande, de J. Ford ; 19 h. : vingt ans de cinéma français (1937-1957) : L'assassin habite au 21, de H.-G. Clouzot.
MARDI 1er SEPTEMBRE
Relâche.

Les exclusivités

ALLEMAGNE, MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'AMANT DE LADY CHATTERLEY (Fr.-Angl.), (*) : v. ang., U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08). Normandie, 8e (359-42-18). V.fr., Bretagne, 6e (222-57-97). U.G.C., Gare de Lyon, 12e (343-01-59). U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44). Helder, 9e (770-11-24). Maxeville, 9e (770-72-86). Mistral, 14e (539-52-43). Magic-Convention, 15e (828-20-64). Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
L'ANNEE DES TREIZE LUNES (All., v.o.). 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
L'ANNEE PROCHAINE SI TOUT VA BIEN (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08). Biarritz, 8e (723-69-23). U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44). U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59). U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44). Miramar, 14e (320-89-52). Mistral, 14e (539-52-43). Magic-Convention, 15e (828-20-64). 3 Murat, 16e (651-99-75).
LES ANNEES LUMIERE (Sui., v. ang.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LA BOUM (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52).
LES CHARIOTS DE FEU (Ang., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
CHARULATA (Ind., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
CHASSE A MORT (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
LE CHOC DES TITANS (A., v.f.), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32). Rex, 2e (236-83-93). Miramar, 14e (320-89-52).
DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47). Elysées Point-Show, 8e (359-38-14).
DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99). Panthéon, 5e (354-15-04).
ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82). Marbeuf, 8e (225-18-45). V. fr. :
LES ENFANTS DU No 67 (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'EQUIPEE DU CANONBALL (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
EXCALIBUR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38). Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67). V. fr. : Montparnasse 83, 6e (544-14-37). Français, 9e (770-33-88).
FAUT PAS POUSSER (It., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70). Fauvette, 13e (331-60-74). Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LES FOLIES D'ELODIE (Fr.) (*) : U.G.C. - Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; 3-Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse, 14e (327-52-37) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LES FRUITS DE LA PASSION (Fr.-Jap., v.o.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23).
L'IMPLACABLE NINJA (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
IN GIRUM IMUS NOCTE ET CONSUMIMUR IGNI (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
JAZZ SINGER (A., v.o.) : Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46).
LE JOUR SE LEVE ET LES CONNERIES COMMENCENT (Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Normandie, 8e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LABYRINTHE (Fr.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).
LILI MARLEEN (All., v.o.) : Epée-de Bois, 5e (337-57-47).
MALEVIL (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
MAUDITS JE VOUS AIMERAI (It., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
MESSALINE IMPERATRICE ET PUTAIN (It., v.f.) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44).
MOI CHRISTIANE F. (All., v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
NEIGE (Fr.) (*) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. - Danton, 6e (329-42-62).
NEW-YORK 1997 (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
PETROLE PETROLE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
LE POLICEMAN (A., v.o.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82).
PLUIES D'ETE (Bré., v.o) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
PRENDS TA ROLLS ET VA POINTER (Fr.) : Gaumont-Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont - Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
REPORTERS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
THE ROSE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
TROIS FRERES (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Vf. : Saint - Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
UNE MERE, UNE FILLE (Fr.-Hon., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Vf. : Gaumont - Les Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial - Pathé, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e 522-46-01).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Clichy, 8e (562-45-76) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount - Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION (A.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

LES FILMS NOUVEAUX

LE CHOIX DES ARMES, film français d'Alain Corneau (*). - Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount - Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis - Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis - Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention - Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

REINCARNATIONS, film américain de Gary A. Sherman (**). — V.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. - Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention - Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LES HOMMES PREFERENT LES GROSSES, film français de Jean-Marie Poiré. — Gaumont - les Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont - Berlitz, 2e (232-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (423-69-23) ; U.G.C. - Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue - Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).

THIS IS ELVIS, film américain de Malcolm Leo et Andrew Solt. — V.o. : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial-Pathé, 2e (742-72-52) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

L'HOMME DE FER, film polonais d'Andrzej Wajda. — V.o. : Gaumont - les Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).

Les festivals

LES GLAMOUREUSES HOLLYWOODIENNES (A., v.o.) : Olympic 14e (542-67-42). Mer. : la Vallée des poupées, Sylvia Scarlett ; Jeu. : Sylvia Scarlett, L'amour a plusieurs visages ; Ven. : L'amour a plusieurs visages, Je veux vivre ; Sam. : Je veux vivre, la Brune brûlante ; Dim. : La Brune brûlante, Autopsie d'un meurtre ; Lun. : Autopsie d'un meurtre, Fifi peau de pêche ; Mar. : Fifi peau de pêche, la Vénus des mers chaudes.
INGMAR BERGMAN (Suéd., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04). t. l. j., 12 h. Jeu. : le Silence ; Ven. : la Source ; Sam. : la Nuit des forains ; Dim. : le Septième Sceau ; Lun. : A travers le miroir ; Mar. : Sourire d'une nuit d'été ; plus Mar., Jeu., 20 h. ; plus Ven., 18 h. 30 : Rêves de femmes.
FILMS INCONNUS DE HAS (v.o.) : l'Art d'être aimé (L., 14 h., J., 18 h.) ; Adieu jeunesse (L., 16 h., Mar., 18 h. 30).
FRITZ LANG (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78). Mer., Sam., Mar. : l'Invraisemblable Vérité ; Jeu., Dim. : Fury ; Ven., Lun. : la Cinquième Victime.
MARX BROTHERS (A., v.o.) : Nickel-Ecoles 5e (325-72-07). Mer. : la Soupe au canard ; Jeu. : Monkey Business ; Ven. : Une nuit à l'opéra ; Sam. : Un jour au cirque ; Dim. : les Marx au grand magasin ; Lun. : Un jour aux courses ; Mar. : Plumes de cheval.
COMEDIES ITALIENNES (It., v.o.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99). 16 h. 20 (sauf Mer.) : Mon Dieu, comment suis-je tombée si bas ? ; 18 h. 20 : Nos héros réussiront-ils... ? ; 20 h. 20 : les Nouveaux Monstres ; 22 h. 20 : le Sexe fou.
L'ETE DE LA COMEDIE MUSICALE (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-91). Mer., Dim. : les Girls ; Jeu. : Amanda ; Ven. : l'Entreprenant Mr Petrov ; Sam., Mar. : le Pirate ; Lun. : Entrons dans la danse.
FESTIVAL J. CAGNEY (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86). T.l.j., 14 h., 16 h. et 18 h. (sauf Jeu.). Mer., Lun. : la Fauve en liberté ; Jeu. : la Foule en délire (14 h., 15 h. 45, 17 h. 30) ; Ven., Dim. : Du sang dans le soleil ; Sam., Mar. : l'Ennemi public.
DES WESTERNS POUR L'ETE (v.o., v.f.) : Marais, 4e (278-47-86), T.l.j. (sauf Jeu.) : 20 h. et 22 h. Mer. : la Vallée de la peur ; Jeu. : la Rivière rouge (19 h.30 et 22 h. 45) ; Ven. : les Cavaliers ; Sam. : Bronco Apache ; Dim. : Fort invincible ; Lun. : les Aventures du capitaine Wyatt (v.f.) ; Mar. : Les clairons sonnent la charge (v.f.).
FESTIVAL JAMES BOND 007 (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-56-85). Mer., Ven. : James Bond contre Dr No ; Jeu., Dim. : Bons Baisers de Russie ; Sam., Lun., Mar. : Goldfinger.
FESTIVAL ELIA KAZAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (325-42-34). Mer., Dim. : America, America ; Jeu., Sam., Mar. : Baby Doll ; Ven., Lun. : Viva Zapata.
L'ETE DE LA COMEDIE MUSICALE (A., v.o.) : Action-Lafayette, 9e (878-80-50). Mer., Dim. : Un Américain à Paris ; Jeu. : Yolanda et le Voleur ; Ven. : le Chant du Missouri ; Sam., Mar. : Chantons sous la pluie ; Lun. : la Blonde et la Rousse.

Les grandes reprises

L'AGE D'OR (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74)
ACCELERATION PUNK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Vf. : Parnassiens, 14e (329-83-11).
L'AMOUR FOU (Fr.) : Action-République, 11e (805-51-33).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LES AMOURS D'UNE BLONDE (Tch., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Vf. : 14 Juillet-Bastille, 12e (357-90-81).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; Vf. : Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont - Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; 14 Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).
BABY DOLL (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Noctambules, 5e (354-42-34).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ;
LA BATAILLE D'ALGER (It.-Alg., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
BUSTER S'EN VA-T-EN GUERRE (A., v.o.) : Cinéma - Présent, 19e (203-02-55).
BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : Movies-Les Halles, 1er (260-43-99) ; Studio Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14) ; V.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) : Paramount - Odéon, 6e (325-59-83) ; U.G.C. - Marbeuf, 8e (225-18-45) ; V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE CHEF D'ORCHESTRE (pol., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LA CHUTE DE L'EMPIRE ROMAIN (A., v.f.) : Images, 18e (522-47-94).
CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
CITIZEN KANE (A., v.o.) : Olympic-Halles, 4e (272-34-15) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LE CUIRASSE POTEMKINE (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LA DERNIERE FOLIE DE MEL BROOKS (A., v.f.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; 3 Haussman, 9e (770-47-55).
DELIVRANCE (A., v.o.) : Opéranight, 2e (296-62-56).
LE DERNIER TANGO A PARIS (A., v.o.) (**) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LA DEROBADE (Fr.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62).
LA DOLCE VITA (It. v.o.) (*) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
DONA FLOR ET SES DEUX MARIS (Brés., v.o.) (*) : Denfert, 14e (321-41-01).
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.o.) : ABC, 2e (236-55-54) ; Templiers, 3e (272-94-56).
LE DROIT DU PLUS FORT (All., v.o.) (**) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22).
LES ENCHAINES (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-63-20).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
FILMING OTHELLO (A., v.o.) (*) : Action-République, 11e (805-51-33).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Gaumont-Berlitz, 2e (742-60-33).





CINEMA

GATSBY LE MAGNIFIQUE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LE GUEPARD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
GUERRE ET PAIX (Sov., v.o.) (1re et 2e époque) : Cosmos, 6e (544-28-80).
LA GRANDE BOUFFE (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75).
HELZAPPOPIN (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
HAROLD ET MAUD (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Banque de l'Image, 5e (326-12-39).
LA MARQUISE D'O (All., v.o.) : Saint-Germain-Studio, 5e (633-63-20).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
MONSIEUR ARKADIN (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic-Entrepôt (542-67-42).
MONTY-PYTHON (SACRE GRAAL et LA VIE DE BRIAN) (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
MORT A VENISE (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).
ORANGE MECANIQUE (Ang., v.o.) (**) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
LE PARRAIN (1 et 2) (A., v.o.) (*) : Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).
PECHE MORTEL (A., v.o.) : Olympic-Halles, 4e (278-34-15) ; Olympic, 14e (542-67-42).
PIERROT LE FOU (Fr.) : Luxembourg, 6e (633-37-77).
LES SEPT SAMOURAI (Jap., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
SILENCE ON TOURNE (Fr.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Montparnos, 14e (327-52-37).
TAXI DRIVER (A., v.f.) (**) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
TEX AVERY (A., v.o.) : Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
LA TERRASSE (It., v.o.) (*) : Denfert, 14e (321-41-01).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).
LE TROISIEME HOMME (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-63-20).
LA VICTOIRE EN CHANTANT (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
VIVA ZAPATA (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Noctambules, 5e (354-42-34).
WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Athéna, 12e (343-00-65).
ZARDOZ (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

Les séances spéciales

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Boîte à film, 17e (622-44-21), J., V., L., mar., 15 h. 40.
ALIEN (A., v.o.) : Athéna, 12e (343-00-65), S., D. L., 16 h. 10.
AMARCORD (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 2e (700-89-16), Mer., Mar., 22 h. 40.
AMERICA AMERICA (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), S., D., 19 h. ; Noctambules, 5e (325-42-34), Mer., D., 15 h., 18 h. et 21 h.
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Escurial, 13e (707-25-04), V., 14 h., S., 19 h., D., 21 h.
BUGSY MALONE (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), D., 18 h. 30.
BELLISSIMA (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), 18 h.
CALCUTTA (Fr.) : Escurial, 13e (707-25-04), J., 18 h., V.-D., 17 h.
CALIGULA (**) (A. v.o.) : Boîte à film, 17e (623-44-21), 17 h. 30.
LE CUIRASSE POTEMKINE (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), Mar., 19 h. 30.
LES DAMNES (It.-All (v. angl.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 13 h. 30, 15 h. 25 ; Calypso, 17e (380-30-11), 21 h. 45, D., 13 h. 45.
DELIVRANCE (*) (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), Mer., L., 17 h. 15, V., 21 h. 45, S., 19 h. 30 ; Boîte à films, 17e (622-44-21), V., S., 0 h. 15 ; Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h. 10.
LE DERNIER TANGO A PARIS (**) (Fr.-It., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h. 20, S. 0 h. 30.
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), Mar., 21 h. 45, J., 19 h. 30, Mar., 17 h. 15 ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), Mar., 20 h. 15.
EASY RIDER (*) (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), V., S., 0 h. 30.
EL TOPO (**) (Mex., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), S., 22 h. 30.
L'EMPIRE DES SENS (**) (Jap. v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11), 18 h. 15.
EXTERIEUR NUIT (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), V., L., 22 h. 30.
EUGENIO (It., v.o.) : Tourelles, 20e (636-51-98), Mar., 21 h.
LA FLUTE ENCHANTEE (Sued., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), S. D., 15 h.
GLORIA (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (518-94-14), 16 h.
HAMBURGER FILM SANDWICH (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 20 h. 30.
ARLEQUIN (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), V. S., 0 h. 30.
L'HEURE DU LOUP (Suéd., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 14 h.
HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (All., v.o.) : Olympic-Saint-Germain, 6e (522-87-23), 12 h.
L'HOMME FRAGILE (Fr.) : Tourelles, 20e (636-51-98), jeu., 21 h.
LA HONTE (Suéd., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 13 h. 50.
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 20 h.
LA HORDE SAUVAGE (A., v.o.) (**) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85), 22 h. 15.
L'INNOCENT (It., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 19 h. 50.
INDIA SONG (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 (sauf mer.).
JONAS QUI AURA VINGT-CINQ ANS EN L'AN 2000 (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 20 h. 15.
KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Athéna, 12e (343-00-65), mer., sam., lun., 18 h. 40.
HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 15 (sauf mer.).
LE LOCATAIRE (Fr.) (**) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), ven., dim., 19 h. 30 ; sam., mar., 21 h. 45.
LILI MARLEEN (v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 20 h. ; dim., 13 h. 30.
MAITRESSE (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 16 h. ; sauf mercr., 22 h. 15.
MARATHON MAN (1) (**) v.o. : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h. 30 ; sam., 0 h. 30.
LES MISFITS (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 15 h. (sauf sam., dim.).
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 18 h. (sauf mer.).
MURIEL (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 20 (sauf mer.).
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), ven., sam., 20 h. Boîte à Films, 17e (622-44-21), 18 h. 05.
NICK'S MOVIE (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
NOS PLUS BELLES ANNEES (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mer., 20 h 30 ; dim., 20 h. 10 ; mar., 18 h.
OUT OF THE BLUE (A., v.o.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82), 19 h., 20 h. 40, 22 h. 20 ; ven., sam., 24 h.
PULSIONS (A., v.o.) (**) : Calypso, 17e (380-30-11), 18 h.
QUELQUES JOURS DE LA VIE D'OBLOMOV (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), sam., dim., 14 h. 20 ; mar., 21 h.
RENCONTRES AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Angl., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), V., L., 17 h. 45.
REPULSION (Ang., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 17 h. 50, S., 0 h. 25.
ROMEO ET JULIETTE (It., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), S., D., 14 h.
RUDE BOY (A., v.o.) : St-Séverin, 5e (354-50-91), 15 h. 50, 22 h.
SEX O CLOCK U.S.A. (Fr.) (**) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 13 h. 30.
SHINING (A., v.o.) (*) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h. 10.
TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (374-72-71), 20 h. 10, Boîte à Films, 17e (622-44-21), 22 h. 15.
THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Athéna, 12e (343-00-65), 21 h. 30 (Sf J.). Calypso, 17e (380-30-11), 22 h. 10, D., 15 h. 45, 22 h. 15.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (374-72-71), 22 h. 15, 24 h.
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
TOMMY (A., v.o.) (*) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), Mer., 18 h. 30. St-Lambert, 15e (532-91-68), J., L., 21 h. 45 ; V., 17 h. 15.
TOUT TOUT DE SUITE (A., v.o.) : St-Séverin, 5e (354-50-91), 14 h.
UNE ETOILE EST NEE (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), L., 15 h. 20, 20 h.
VIVA ZAPATA (Mex., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), Mer., J., V., L., 20 h. ; S., 22 h. ; D., 17 h.
LE VOLEUR DE BAGDAD (Ang., v.f.) : Athena, 12e (343-00-65), D., 14 h. 10.

LANGUE FRANÇAISE

POINT DE VUE

Sauvez notre culture en Chine

par
BERNARD LALANDE (*)

POUR qui est revenu, après deux ans, dans les universités et dans les instituts d'enseignement supérieur en Chine, il apparaît que le niveau des études françaises *a beaucoup progressé*. En 1979, à l'université Bei Da de Pékin, citer Proust étonnait, le nom de Céline était quasi inconnu ; aujourd'hui, on s'efforce de pénétrer dans le monde de Beckett ou dans celui de Boris Vian. *Il est difficile* d'oublier ces entretiens avec des étudiants de quatrième année et avec des professeurs dont les propos, en très bon français, brillent de curiosité et de vivacité d'esprit.

Il n'est pas question d'empêcher les Chinois d'apprendre l'anglais : nul, en 1981, sur la Terre, ne peut se passer de cette langue. Mais il nous faut sauver la place de la culture française en Chine, et il est possible de *le faire*.

***

Depuis quelques années, contre vents et marées, de clairvoyants fonctionnaires du Quai d'Orsay avaient multiplié les postes d'enseignants français en Chine, les envois de livres et de matériel pédagogique, les bourses de voyage et d'étude offertes aux professeurs et aux étudiants chinois.

Les difficultés sont innombrables. Préférence des autorités chinoises pour notre aide scientifique plutôt que pour la diffusion de notre culture en général : langue, art, littérature, etc. Choix de la lointaine ville de Wuhan pour l'implantation d'un centre d'études françaises. Politique actuelle de ces mêmes autorités, qui tendent à diminuer le contingent d'étudiants dans les départements et les instituts où l'on enseigne le français. Ces restrictions ne doivent pas être subies par nous comme des fatalités : quand, voici quelques années, le français avait failli disparaître des programmes du second degré à Pékin, une vigoureuse démarche avait amené le ministère chinois de l'éducation à revenir sur cette suppression. Aujourd'hui, nous pourrions ne pas jeter le manche après la cognée et essayer de lutter.

Car il n'est pas en Chine de petite ville où le peintre du dimanche ne sache qu'il suit les leçons des peintres français, où le guide ne vous rappelle qu'après la civilisation chinoise, la civilisation française *est la plus ancienne du* monde. Car, lorsque nous arrivons à vaincre la concurrence des Américains et des Japonais, les spectateurs se ruent en masse dans les salles de cinéma où sont projetés *des films français*.

Le peuple chinois est extrêmement curieux de notre culture. Notre civilisation est à ses yeux une des civilisations exemplaires de l'Occident. L'ouverture sur l'Europe et sur le monde passe par la connaissance de la France, entre autres, peut-être avant d'autres.

***

La Chine n'intéressait guère le précédent gouvernement. Est-ce qu'il jugeait que la Chine était trop lointaine, que la France n'avait plus la force de mener une politique mondiale et qu'elle devait se replier en Occident sur son voisinage immédiat et sur l'Afrique ? Jugeait-il qu'on ne pouvait rien faire en Orient contre les Américains et contre les Japonais ?

Il est difficile de croire que la France d'aujourd'hui ne va pas tenter *de reprendre en Extrême-Asie* la place que le général de Gaulle avait eu l'ambition de lui donner.

(*) Ex-maître-assistant à Paris-III, chargé d'une mission de conférences en Chine.

B.B.C. or not...

par JEAN MARIN (*)

De je ne sais plus quel divertissement écolier, une phrase insolite est restée dans ma mémoire lointaine : « ... quand l'Anglais vendangeait en Guyenne ». En neuf syllabes bien charpentées, une Angleterre paradoxale surgissait tout à coup devant nos yeux d'enfants.

Beaucoup plus tard, j'y repense, transposant l'image qui montre alors, non moins paradoxalement, le Français cueillant en Angleterre les raisins de l'espoir. C'était dans les années 40. Chaque soir, des millions de nos compatriotes collaient l'oreille au poste de radio pour mieux entendre la B.B.C. L'épreuve aidant, l'Entente, dans ses habits de deuil, n'avait pourtant jamais été aussi réelle, la communauté de nos destins jamais aussi totale.

De cette évocation typiquement française d'un passé vieux de quarante années, bien des Anglais, qui trouvent une sécurité à remettre au lendemain le soin de se montrer sentimentaux, s'étonneront sans doute — et encore davantage quand ils découvriront qu'elle est faite à l'occasion du projet annoncé de supprimer à brève échéance, pour raisons d'économies, le service français de la B.B.C.

Il est vrai que d'autres Anglais, assez nombreux et assez sérieux pour que cent ou deux cents membres des Communes et lords de la chambre haute les représentent en cette affaire, nous mettent à l'aise en pensant comme nous et en souhaitant pour les mêmes raisons que nous que la B.B.C. continue, ainsi qu'elle l'a fait sans interruption depuis le lendemain de Munich, d'émettre vers la France des programmes en français — et que le grand large ne soit pas pris sur les ondes.

Au demeurant, ces raisons sont nombreuses et fortes, en dehors de celles qu'inspire le souvenir de l'affectivité ; un Britannique peut même en découvrir sans peine qui relèvent de l'intérêt bien compris de son pays ; nous lui laisserons naturellement la charge d'en étayer son plaidoyer national. Mais il en est d'autres qui sont communes à la France et à la Grande-Bretagne et qui concernent, même au sein d'une vaste structure en formation, une entente que la dureté des temps et la sévérité des perspectives ne voue pas inévitablement à l'inutilité et à la disparition.

D'autre part, qu'un ou deux millions de francophones du continent européen puissent apprendre, par le truchement des services français de la B.B.C., à mieux connaître la Grande-Bretagne, ses problèmes et la nature profonde de ses hésitations, qu'ils disposent aussi, grâce à eux, du moyen de découvrir l'image que les Britanniques se font des peuples et des patries d'outre-Manche, un tel ensemble, loin d'être infime ou négligeable, concourt au mûrissement de l'Europe et, peu à peu, au fonctionnement mieux équilibré de ses institutions.

C'est un flot de connaissances, un vif courant de familiarités qui passe par les pertuis des émissions de la B.B.C. Tout le monde trouve son avantage dans une telle entreprise de communication, qui, par bonheur, se montre bilatérale autant que communautaire.

Certes, on ne peut pas faire fi des considérations économiques et financières auxquelles les gouvernements sont confrontés. Mais, puisqu'en la matière des Français se rencontrent sur un même terrain avec des Britanniques et que ceux-ci, dans la plus large diversité des opinions, acceptent et souhaitent une conjugaison des démarches en faveur du maintien du statu quo, *qui a fait ses preuves en tous épisodes de guerre et de paix, n'est-il pas raisonnable de penser qu'ensemble ils n'ont pas tort et qu'en l'occurrence les voix de la raison s'accordent à celles, tenaces, des cœurs fidèles.*

(*) Ancien président de l'A.F.P., membre de l'équipe « Les Français parlent aux Français », à Londres, en 1940-1944.

LE FRANÇAIS DANS LE MONDE

La régression du français comme langue internationale des sciences exactes est un fait bien connu, même si elle est, parfois, exagérée par pessimisme. Un rapport présenté par M. Paul Sabourin *au haut comité* de la langue française montre que la situation n'est pas moins préoccupante dans les domaines du droit, de l'économie (on s'en doutait un peu) et des sciences politiques.

Or ces sciences, si « floues » qu'on se plaise à les dire, sont au plus haut degré porteuses de concept de société et de civilisation, la perte d'influence du français est ici le reflet d'un affaiblissement de l'image des valeurs diffusées par notre langue. Celle-ci conserve ses très grandes qualités d'expression, juridique entre autres. Le « produit » est excellent, mais nous ne savons plus le vendre, et encore moins en assurer en quelque sorte le service après-vente.

La qualité des hommes ne peut guère être mise en cause, et au cours d'un dîner-débat très animé, organisé par le haut comité pour la présentation de ce rapport, l'accord des participants s'est fait pour déplorer (et dénoncer courtoisement) l'absence de volonté politique, de perspectives et de doctrine qui a pénalisé jusqu'ici la présence de notre langue dans le monde.

Le manque de *moyens*, ceux-ci apparaissant objectivement comme tout à fait compatibles avec le niveau de développement du pays, est généralement apparu comme une conséquence de l'absence de volonté politique, ou comme une mauvaise excuse donnée à celle-ci. Une politique du français langue internationale ne peut être, ont estimé les participants (dont trois représentants de ministères) que globale et persévérante.

JACQUES CELLARD.

SCIENCES

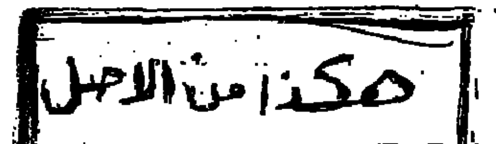
Création de missions sectorielles d'orientation de la recherche

Des missions sectorielles de réflexions, de coordination et d'animation vont être mises en place par le ministre de la recherche et de la technologie. Dans une communication au conseil des ministres de ce mercredi 19 août, M. Jean-Pierre Chevènement devait annoncer la création de ces missions qui auront compétence dans les domaines de la biotechnologie, l'électronique, la robotique, la coopération scientifique et technique avec les pays en voie de développement. Une autre mission devrait mener une recherche technicosociale importante sur la manière dont les nouvelles technologies influeront sur l'emploi et les conditions de travail. Une mission est aussi envisagée sur les énergies nouvelles et l'utilisation rationnelle de l'énergie, mais sa création ne devrait avoir lieu qu'après le débat sur l'énergie au Parlement.

Ces missions réuniront autour d'un directeur une petite cellule, dont la première tâche sera de faire l'inventaire du potentiel de recherche existant, puis de rassembler pour son secteur les éléments d'un plan pluriannuel, qui serait ultérieurement établi dans la loi-programme, dont l'Assemblée débattra au printemps prochain. Les missions auront aussi à coordonner les recherches existantes. Dans un second temps, chaque mission sera complétée par un comité national, représentatif des divers ministères intéressés par son action, qui se réunira à intervalles réguliers et dont la cellule de mission sera le noyau permanent.

Ces comités auront à gérer des crédits importants, pris sur le Fonds de la recherche, et passeront des contrats ou des conventions de recherche avec les laboratoires et les industriels. Cependant leur tâche devrait moins être de mobiliser des moyens que d'assurer la cohérence des diverses actions entreprises dans le secteur dont elles auront la charge. Les missions sont créées dans des domaines, où il existe déjà un effort sensible, mais où se manifeste un besoin d'orientation et de coordination. D'autres missions analogues devraient d'ailleurs voir le jour, en particulier au vu des conclusions du colloque national sur la recherche de janvier 1982.

M. A.



هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.	La mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS

Importante Société d'Equipements et d'Entreprises Electriques
recherche pour son
SERVICE EXPORTATION

INGENIEUR
Grandes Ecoles

expérimentés et spécialisés en équipements et contrôle industriels.

INGENIEURS
Grandes Ecoles

débutants ou expérimentés spécialisés en affaires d'ensemble.

Anglais parlé et écrit indispensable pour les deux postes.

Lieu de travail : REGION PARISIENNE.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. et prétentions sous No 5620, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 qui transm.



INGENIEURS D'ETUDES
(ENSAE - ENST - ESE - ENSI - ISEP - ISEN ...)

En expansion, en proche banlieue sud,
La Division Avionique
souhaite renforcer le potentiel de ses équipes techniques en y intégrant des

ELECTRONICIENS DEBUTANTS

pour leur confier des travaux de
Conception et Réalisation
d'Equipements Aéroportés.

A - PLUSIEURS postes sont offerts dans des secteurs variés de technologies avancées

I - traitement du signal (algorithmes, numérique, analogique)

II - MICRO-ONDES
- antennes : d'intéressantes contributions, sur le plan théorique accompagnent des réalisations concrètes, dans ce secteur en plein développement.
- circuits : conception et réalisation en microélectronique performante

B - ENSEMBLES RADARS
conception et essais de systèmes, coordination et suivi de projets complexes, évolution vers des responsabilités de maitrise d'œuvre impliquant le goût des contacts et le sens de l'organisation.

Envoyer C.V. et photo à THOMSON CSF - Service du Personnel 68, avenue Pierre Brossolette 92242 Malakoff Cedex.

EDITIONS TIME-LIFE
recherchent

UN RESPONSABLE FINANCIER ET ADMINISTRATIF
pour leur bureau à Paris

Le candidat aura un M.B.A. ou l'équivalent et cinq ans d'expérience de gestion financière.

Il aura déjà acquis la pratique de la comptabilité anglo-saxonne, du reporting mensuel, des budgets, des déclarations sociales et fiscales et du bilan français.

Il dirigera une équipe de trois personnes et participera à l'évaluation des nouveaux marchés et projets.

Anglais courant indispensable.

Adresser candidature avec C.V. et rémunération souhaitée à :
Mme E. LAMMENS, EDITIONS TIME-LIFE S.A.
21/23, RUE D'ASTORG - 75008 PARIS

TELECOMMUNICATIONS

CCI Alcatel — le centre de
COOPERATION INTERNATIONALE ALCATEL

recherche pour son Centre de Formation de SAINT-OUEN

un INGENIEUR ou un TECHNICIEN SUPERIEUR

Il aura plus particulièrement à charge, au départ, de mener à bien une action de formation sur un système hertzien de télécommunications.

Il pourra lui être confié à terme des actions de formation impliquant des déplacements périodiques à l'étranger.

Une expérience technique dans le domaine des hyperfréquences et une bonne connaissance de la langue anglaise sont indispensables.

Si vous désirez nous rencontrer, adressez nous votre C.V. accompagné d'une lettre manuscrite,

— nous vous proposerons un entretien —
à No 5582 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 qui nous transmettra.

FÉDÉRATION JEUNESSE ET ÉDUCATION POPULAIRE PARIS 20e recherche pour son centre fédéral

UN DIRECTEUR
responsable des services généraux, administrateur des revues. DUT, BTS minimum, expérience professionnelle souhaitée.
Salaire annuel : 67.000 à 82.000 F selon expérience.

1 COLLABORATEUR
chargé du traitement et du suivi de dossiers administratifs et juridiques.
Bonnes connaissances juridiques et de l'administration.
DUT, BTS minimum.
Salaire annuel : 67.000 à 82.000 F selon expérience.

Ecrire avec C.V., photo, s/réf. 3043, en précisant le poste choisi, à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Nous recherchons collaborateurs commerciaux. H. ou F.
— contacts à haut niveau ;
— rémunération importante ;
— possibilité de carrière ;
— formation assurée.
Tél. pr R.V. 553-20-00. P. 209.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE
BANLIEUE SUD
recherche

INGÉNIEUR DIPLOMÉ
P.C. - INSA - ESIEE
+ Test Ingénieur Docteur
ou 2 à 5 ans d'expérience.

circuits hybrides, micro-électronique, couches minces pour programmes recherches et développement sur dispositifs à l'affichage.

Adr. C.V., photo et prétentions s/n° 5.770, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.



emplois régionaux

FÉDÉRATION JEUNESSE ET ÉDUCATION POPULAIRE PARIS 20e rech. pour son centre de formation et d'hébergement (EURE)

UN ADJOINT D'INTENDANCE
BAC + expér. professionnelle minimum 2 ans.
Salaire annuel : 58.000 à 63.000 F selon expérience.

Ecrire avec C.V., photo, s/réf. 3044, à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

ASS. NAT. FORM. D'ADULTES recherche région NANCY
Directeur centre
exp. confirmé en gestion de collec. (héberg., rest.). Anim. équi. et relat. ext. Adr. C.V., photo et prétentions à : ANFOPAR, 6, bd Richard-Lenoir, 75011 PARIS.

La Ville de BESANÇON recrute pour renforcer la section études de son service informatique (4341 LO 1, 40 terminaux, DL 1, VM/CMS) :

UN ANALYSTE
Niveau MIAGE, école d'ingénieurs, etc.

UN PROGRAMMEUR
Niveau DUT, etc.

La connaissance des produits CIDS, DL 1, VM serait souhait.

Les candidatures, avec C.V., copie des diplômes et prétentions, sont à adresser à Monsieur le Sénateur-Maire, Service du Personnel, 2, rue Mégevand, 25034 BESANÇON, Cedex, avant le 15 septembre 1981.

Cabinet spécialisé Commissariant recherche présentation clientèle, départements Sud-Est, 73, 83, 84, 30 et l'Hérault.
Écrire s/n° 8912 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.



emplois internationaux
et départements d'Outre-Mer

Cherchons pour l'EUROPE, AMÉRIQUE, AFRIQUE, ASIE et ORIENT

FUTURS PROFESSEURS
de méditation relaxe,
nouvelle discipline,
unique au monde,
méthode d'élimination de la tension nerveuse, musculaire et cérébrale de Mr UBERTI.

Ecrire à CEDADY Mondial Enseignement - B.P. 172 68003 COLMAR CEDEX

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

INFORMATIS
Pour d'importants projets de Télécom, Robotique, logiciel de base.

INGÉNIEURS IRIS 50
Expérience SIRIS 3, évolution vers les systèmes DPS 7.

INGÉNIEURS SYSTÈMES
3 ans expér. réseau de Télécom (PROT X25, HDLC...)

INGÉNIEURS SYSTÈMES
4 ans expérience logiciel, Télécom, Téléphonie.

INGÉNIEURS SYSTÈMES
3 ans expérience logiciel, processus industriel.
SOLAR, MITRA, PDP 11
26, rue Daubenton, Paris-5e
Tél. : 337-99-22.

ECOLES PRIVÉES rech. pour rentrée septembre

PROFESSEURS HOMMES
Expérience pédagogique obligatoire 3 ans, sinon s'abstenir. 1er et 2e cycles : français, maths, phys.-ch., sc.-éco, hist.-géo., anglais, allemand.

DIRECTEUR D'INTERNAT

SURVEILLANT GÉNÉRAL CONFIRMÉ
Adr. C.V. + photo à : AMP, s/réf. 3276/AT, 40, rue Olivier-de-Serres, Paris-15e, qui transmettra.

AGENCE IMMOBILIÈRE RÉGION VERSAILLES rech. :

AGENT CCIAL EXPÉRIMENTÉ
056-48-68/050-03-36

CENTRE HOSPITALIER LES LYCÉENS
Neufmoutiers-en-Brie 77610
rech. d'URGENCE
1 ASSISTANTE SOCIALE D.E. à temps complet.
Ecrire avec C.V. au Médecin-Directeur ou téléphoner au 407-90-60.

SEARLE
situé à Sophia-Antipolis (06) recherche
PROGRAMMEUR CONFIRMÉ
Formation : IUT ou équivalent. Expérience souhaitée : multiprogrammation en Fortran et/ou en Basic sur DEC (PDP, VAX) ou équivalent).
Adresser lettre man., C.V., souhaits, photo à Searle, réf. 76, BP 23, 06562 Valbonne Cedex.

Confectionneur articles de qualité recherche

CHEF DE VENTES
dynamique, efficace, bon animateur, résidant à Paris et susceptible de se charger lui-même du secteur de vente de Paris pour développer rapidement son réseau de ventes.
Ecr. s/n° 102.814 M à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

ERIN
recherche pour développement de logiciel de base, contrôle de processus industriels (sur mini et micro ordinateurs)

● **DES INGÉNIEURS**
(Grandes Ecoles option informatique ou universitaire).

● **DES ANALYSTES PROGRAMMEURS**
Min. DUT informatique.
Complément formation assuré.

Ecrire avec C.V. sous réf. 7.617 à AXIAL Publicité, 27, rue Taitbout, 75009 Paris, qui transm.

secrétaires

IMPORTANTE BANQUE rech. pour son département financier

2 SECRÉTAIRES STÉNODACTYLOS
25 ans mini. Niveau BAC G1 à BTS. Plusieurs années d'expér. exigées. Connaiss. juridiques souhaitées.
Lieu de travail : PARIS-2e.
Ecrire avec C.V. et prétent. s/réf. 10061 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

DEMANDES D'EMPLOIS

Directeur Equipement social Diplôme + sér. réf. prof. expér. enfants, adultes, handicapés physiques et sociaux, cherche poste Paris, Ile-de-France. Préavis à donner.
Ecrire s/n° 8.850 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Lic. en droit, 39 a., exp. content. assur., ch. empl. juriste entrep., br. d'activ. indiff., Paris ou Lyon.
Ecr. s/n° 8.878 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

FRANÇAIS, 36 ans, ingénieur Polytechnique Varsovie, construction métallique, D.E.A. mécanique appliquée à construction. Accepterait travail France et déplacements étranger. Langues : allemand, anglais, polonais, russe. 6 ans expérience à l'étranger.
Ecr. s/n° 6.184 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

J.F. 33 ans, 15 ans expérience en secrét., ch. poste rég. Est Tournan-en-Brie.
Ecr. s/n° 8915, le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Femme célibataire, 38 ans, CADRE MAITRISE INFORMATIQUE + 10 ans expérience, ind. logiciel, CHERCHE EMPLOI STABLE région 83 ou 06. Ecrire HAVAS 65 TARBES no 137312.

J.H. 34 ans, Maîtrise droit des affaires de Paris-I, diplôme de l'école nationale de la magistrature à titre étranger, 1 an expérience pratique judiciaire, président de chambre dans un TGI d'outre-mer, cherche emploi collaborateur juridique dans cabinets avocat, conseil juridique ou poste cadre juridique ou similaire dans entreprise, banque, assurance, sociétés commerciales ou industrielles. Réponses à toutes propositions.
Ecrire s/n° 1590, le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. maîtrise agro-alimentaire, spécial. biologie animale et végétale, ch. emploi
Ecr. : F. JOLY, parc Grenadier, 3, ch. Forêt-Verte, 76130 Mont-Saint-Aignan.

Jeune femme 38 ans, 15 ans d'expérience en P.M.E.-P.M.I. (chef comptable, recrutement personnel, gestion, direction administrative, possédant de plus la sténographie, la dactylographie et de bonnes connaissances en anglais, cherche poste intéressant tous secteurs dans société dynamique ayant besoin d'une COLLABORATRICE responsable et efficace. Libre début septembre.
Ecr. s/n°T028569M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Algér. 40 a., imp.-exp., ét. ttes prop. sérieuses, circuit Europe-Afrique, Moy. et Extr.-Orient.
Ecrire s/n° 1591, le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

capitaux propositions commerciales

Exportez-vous au Royaume-Uni des aliments emballés ou biens de consommation assemblés ? Si oui, nous disp. d'un matériel complet de conditionnement de poudres sèches et de liquides et d'installations d'assemb. de composants qui pourraient vs aider à réduire vos coûts. Prestat. de distrib. complètes également disp. Ecr. au Chairman, Jenks Brothers Ltd., Wenman Road, Thame Park Industrial Estate, Thame, Oxford OX9 3SL (Angleterre).

villégiature

CAP d'AGDE VACANCES PAISIBLES
AU SOLEIL DE SEPTEMBRE-OCTOBRE
PROFITEZ DE LA MÉDITERRANÉE
Louez un appartement équipé 1, 2 ou 3 semaines
INFORMATIONS :
CENTRALE RÉGIONALE
RÉSERVATIONS VACANCES LANGUEDOC
BP 56
34200 LA GRANDE-MOTTE
Tél.: (67) 56-76-98.

information divers

Pour connaître les emplois offerts à l'étranger (Australie, Afrique, Amériques, Asie) demandez la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) 3, rue Montyon, 75429 Paris Cedex 09.

LES CARRIÈRES DE LA FONCTION PUBLIQUE
Numéro spécial de France-Carrières, est en vente chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

PIANOS MAGNE
NOUVELLE ADRESSE
17, av. R. Poincaré, 75116 Paris
CENTRE MUSICAL BOSENDORFER

EXPOSITION UNIQUE
Pianos droits et à queue, clavecins et épinettes.
Spécialiste des plus grandes marques européennes : Bösendorfer, Ibach, Euterpe, Grotrian-Steinweg, Schiedmayer, Feurich, Seiler, Pleyel, Erard, Schimmel, Rameau, Sperrhake. (clavecins et épinettes). STUDIOS de répétition amateurs et professionnels. Occas., reprises avec garantie. Conditions spéciales d'ouverture 10 % jusqu'au 31 AOUT 81
Daniel MAGNE - PIANOS
17, avenue Raymond-Poincaré, 75116 Paris. Tél. 553-20-60.

automobiles

divers

PRIX CHOC
jusqu'au 31/08/81
millésime 82
LANCIA
BETA BERLINES
2000
336.38.35 +

formation professionnelle

Formation longue
ANALYSTES PROG. MICRO-INFORMATIQUE
option PROJET INDUSTRIEL
● CANDIDATS : 118, rue de Crimée Paris 19e
● EMPLOYEURS : tour le Belvédère-118, 130, av. J. Jaurès Paris 19e
Citi — Centre International de Traitement Informatique
205.24.63+ - 241.83.83+

L'immobilier

appartements ventes

5e arrdt

Près PANTHÉON - Dans luxueux petit imm. neuf, 3 P., poutres, 850.000 F + park. possib. Frais de notaire réduits. - 336-88-37.

PRÈS PANTHÉON
Propriétaire vend surfaces à aménager, 114 et 230 m², très haut sous-plafond. - 354-18-38.

6e arrdt

SUR COUR JARDIN
GRAND 5 PIÈCES CLASSIQUE PROF. LIBÉRALE - 633-29-17.
21, R. CHERCHE-MIDI, 14/17 h.

Province

LES MENUIRES - 1.850 m
Vds magnifique appt 3 P. 60 m². Ameublement luxueux. Grande baie vitrée, sur pistes.
Ecr. REPITON, rue Prosper-Mérimée, 86310 ST-SAVAIN.

CANNES VILLA SUR TOIT
Exceptionnel (part.) 200 m² + 230 m² jardin, terrasse, patio. 2.200.000 F. (93) 68-22-17.

Etranger

EXCELL. INVESTISSEMENT EN SUISSE
A vendre immeubles commerciaux, villas et appartements. Très belle situation, vente aux étrangers autorisée. Faire offres à sous-chiffre P 910106-07 bei PUBLICITAS, CH-3900 Brigue.

locations non meublées offres

Paris

PARIS 12e
SANS COMMISSION
Immeuble tout confort
2 PIÈCES 46 m² Loyer : 1.763 F. Charges 408 F ; parking 193 F.
3 PIÈCES 67 m² Loyer : 2.352 F. Charges 591 F ; parking 193 F.
4 PIÈCES 82 m² Loyer : 2.680 F. Charges 728 F ; parking 193 F.
S'adresser 24-26, rue Sibuet au gardien avant 19 h. ou Tél. au 343-35-77 pour rendez-vous. Métro PICPUS ou BEL-AIR.

PARIS 11e
Métro PARMENTIER ou OBERKAMPF
SANS COMMISSION
Immeuble tout confort
STUDIO 34 m² Loyer : 1.384 F. Charges 313 F ; parking 193 F.
2 PIÈCES 54 m² Loyer : 1.751 F. Charges 497 F ; parking 193 F.
S'adresser 53-61, avenue Parmentier. Téléph. 355-52-46.

locations non meublées demandes

Paris

Employé de Banque transatlantique cherche deux pièces, cuisine, tout confort. Paris ou proche banlieue. Maxim. 1.500 F. Agence s'abstenir. Tél. : 891-65-12, après 19 h.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavil. ttes banl. Loyer garanti 5.000 F max. 283-57-02.

locations meublées offres

Paris

5 MOIS A MONTMARTRE
Calme, résidentiel. 15 sept. 1981 au 15 févr. 1982, 100 m², 4 P., tt cft, entièrement meublé et équipé (linge maison, vaisselle, etc.). 3.900 F par mois ch. compr. Téléphoner heures bureaux au 222-28-52 P. 31.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris recherche du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. - 281-10-20.

appartements achats

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, Paris (8e) recherche pour clientèle étrangère et diplomates APPTS, HOTELS PARTICULIERS et VILLAS PARIS ou Ouest résidentiel 562-16-40

Particulier recherche 25-30 m² aménagé ou à aménager immeuble bourgeois bon 17e. Téléphone 387-85-03.

bureaux

CONSTITUTION de SOCIÉTÉ
TELEX Secrétariat téléphonique
Domiciliations artisanales et commerciales
Tous services **355-17-50**

Av. FRANKLIN-ROOSEVELT
BUREAUX MEUBLÉS
av. secrétariat, tél., télex. ACTE S.A. - 261-80-88 +

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS — Sièce-secrétariat tous services
BUR. MEUBLÉS 8e, 9e, 15e
ASPAC PARIS-8e 293-60-50.
votre SIÈGE SOCIAL
délais rapides - prix compétitifs

fonds de commerce

(06) Vends Boucherie-Charcuterie, cause maladie. Prix à débattre. (93) 42-41-12/59-11-56.

maisons de campagne

A saisir
ARDECHE
à Pradelles
Ferme sur 1.140 m² + 1.920 m² séparés par route.
Le tout pour 180.000 F.
Tél. : 16 (91) 54-92-93.

A 6 km du pont du Gard, MAS ancien à rénover sur 3.500 m² de terrain, eau, électricité, téléphone. Prix 830.000 F.
Agence BADAROUX, 10, boulevard Victor-Hugo, 30000 NIMES.
Téléphone : 16 (66) 67-49-61 et 21-04-42.

domaines

A vendre 15 km sud de
CHATEAUROUX
125 ha terres seul tenant en placement, bail lg terme 18 ou 25 a., fermage 5 qx blé/ha/an. Px 15.000 F/ha + frais acquis. AGRI CONSEIL, 14, av. Hoche, 75008 PARIS - 563-81-90.

ACHÈTE
Grand DOMAINE
à vocation forestière et chasse préférence départements 45-18-89-58
Ecr. Havas Paris s/n° 200482, 136, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY-SUR-SEINE

propriétés

Vends, 18 km TARBES, maison 300 m² avec dépend., sur 2.200 m² terrain. Prix à débattre. Tél. : (59) 81-90-67.

NIMES (Gard)
BELLE MAISON ancienne, 8 pièces principales, parc 1.500 m², beaux arbres. Prix 1.600.000 F.
Agence BADAROUX, 10, boulevard Victor-Hugo, 30000 NIMES.
Téléphone : 16 (66) 67-49-61 et 21-04-42.

villas

Part. vd. VINCENNES près Mo et bois ville excel. état 7 PIÈCES tt confort, jardin, 120 m², sous-sol. Px 1.200.000 - 328-39-50.

viagers

Pour vendre ou acheter en viager, ÉTUDE LODEL, spécialiste, 35, bd Voltaire, PARIS-11e. Tél. : 355-61-58.

immeubles

Vous désirez vendre VOTRE IMMEUBLE PARIS et PROCHE
JE SUIS ACQUÉREUR
Tél. le matin au 747-42-97, ou écrire à NOËL AUFMAN, 21, rue Le Peletier, Paris-9e.

---

les annonces classées
Le Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30
de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01



Le Monde

économie

ÉNERGIE

A la conférence de l'OPEP

Les conditions d'une réelle unification des prix du pétrole ne semblent pas acquises

De notre envoyé spécial

Genève. — Les conditions nécessaires à une réunification des prix de l'OPEP semblaient bien loin d'être acquises à l'ouverture, le 19 août, dans la salle de bal de l'hôtel Intercontinental de Genève, de la conférence des pays *exportateurs de pétrole*. Dite « consultative », cette réunion ne deviendra « extraordinaire » que si les treize pays membres parviennent à un accord. Mais en fait, les consultations ont déjà été intenses le 18 août, avec deux réunions d'experts et un dîner des chefs de délégations.

Cheik Yamani, le ministre saoudien du pétrole, maître du jeu par le niveau de sa production (45 % du brut vendu par l'Organisation) et par ses prix relativement bas, avait d'emblée, *fixé les règles de cette conférence* : l'Arabie Saoudite ne relèvera ses prix de 32 à 34 dollars par baril, qu'à trois conditions, *affirmait-il* : une réunification véritable des prix ; un accord sur les « différentiels » — primes de qualité et de transport — *enfin, l'acceptation* par tous d'un gel des prix, d'une assez longue durée.

M. Calderon Berti, le ministre *du Venezuela, en précisant* qu'il ne réduirait en aucun cas le prix de son pétrole actuellement fixé à partir d'un prix de référence de *36 dollars semblait mettre* à mal la première condition. « Pourquoi baisserai-je mes prix de 2 dollars, quand je n'ai aucune *difficulté actuellement* à écouler ma production, disait-il. Comment l'expliquerai-je au peuple vénézuélien ? »

L'épineuse question des « différentiels » n'a pas non plus trouvé de solution. Et pourtant, la journée de mardi y a été *entièrement consacrée, tant dans* les réunions d'experts qu'au dîner des ministres. Les pétroles des divers pays ont des qualités *spécifiques*, et sont *situés plus* ou moins loin des marchés de consommation. Pour que ces bruts ne se fassent pas concurrence — particulièrement lorsque le marché est, comme actuellement, déprimé — il faut que leurs prix reflètent aussi objectivement que possible ces différences.

Les pétroles les plus légers qui fournissent le plus de carburant, produit le mieux valorisé, et dépourvus de soufre (ce qui évite le coût de la désulfurisation), sont ainsi en haut de la gamme. De plus, ce type de brut se trouve principalement dans les pays d'Afrique, plus proches que le Moyen-Orient, de l'Europe et des Etats-Unis.

La difficulté vient cependant du fait que ces « différentiels » varient dans le temps, avec notamment l'évolution de la consommation dans les grands pays industrialisés, qui demande de plus en plus de produit léger et de moins en moins de fuel lourd.

En mai 1976, l'OPEP s'était doté d'une grille de prix cohérente, qui n'est cependant plus reconnue par les pays africains. Aussi le 18 août si les pays du Golfe ont réussi à s'entendre sur les différentiels, l'Algérie et la Libye ont réclamé une « prime » jugée trop importante. Alors qu'un des meilleurs connaisseur arabe du marché, estime actuellement la différence de qualité du pétrole africain à 2 ou 3 dollars, l'Algérie, par exemple, pense que cette prime doit être de l'ordre de 4,5 dollars par baril. Si le prix de référence était fixé à 34 dollars, cela amènerait donc le prix du pétrole algérien à *38,5 dollars* par baril, soit 1,5 dollar de moins qu'actuellement. L'accord n'était donc pas possible.

Il n'en reste pas moins que les alliances à l'intérieur de l'OPEP ont nettement évolué depuis la précédente conférence du mois de mai. Alors que, il y a trois mois, l'Arabie Saoudite était seule face aux douze autres membres, elle a été rejointe, depuis lors, par la quasi totalité des pays du Golfe (Koweït, Irak, Emirats arabes unis, Qatar), peu désireux de voir le Royaume wahabite subir une *défaite politique à l'OPEP*, et prêts pour cela à réduire leurs prix. Dans la mesure où le Nigéria, affecté financièrement par la fuite de ses clients et la forte baisse consécutive de sa production, s'était engagé à réduire ses prix lorsqu'il a demandé la réunion de cette conférence consultative, les Saoudiens pensaient que l'Algérie et la Libye seraient contraintes de suivre la politique de Lagos, dont les pétroles ont des qualités très proches des leurs. S'ils ne l'acceptaient pas à Genève, le marché les y aurait obligés un peu plus tard, sous la pression de leurs clients.

La stratégie saoudienne a cependant été mise à mal par la position du Venezuela. Dès lors que les deux pays africains ne sont plus seuls à refuser de réduire, si ce n'est que très partiellement, leurs prix, une réunification apparaît difficile. Certes, l'OPEP peut parvenir à un compromis — il y arrive pratiquement à chaque conférence, — mais la définition d'une politique cohérente de fixation des prix de l'Organisation restera, sauf surprise, à définir.

BRUNO DETHOMAS.

● *La C.F.D.T. reçue par M. Hervé.* — Le ministre de l'énergie, M. Edmond Hervé, a reçu, mardi 4 août, pendant quatre heures, une délégation de la C.F.D.T., conduite par M. Michel Rolant, secrétaire national. Les syndicalistes ont fait part de leurs inquiétudes *« sur le caractère précipité »* du débat sur le nucléaire qui doit s'engager au Parlement. La discussion a été *« quelquefois difficile, mais toujours positive »*, a indiqué M. Rolant. Regrettant les premières décisions prises par le gouvernement en matière énergétique, la C.F.D.T. espère que les accords passés antérieurement entre elle et *« l'actuelle majorité seront respectés »*.

ÉTRANGER

Les négociations sur le rééchelonnement de la dette turque sont en bonne voie

La Turquie pense parvenir, d'ici au début du mois de septembre, à obtenir le rééchelonnement de sa dette extérieure, d'un total de 3,2 milliards de dollars, au vu des négociations menées avec les deux cent soixante banques concernées. En effet, seuls cinq établissements bancaires ont émis des réserves sur le report des échéances de sept à dix ans proposé par l'ensemble des banques, qui mettent l'accent sur la nette amélioration de la situation économique, qui a valu à la Turquie les compliments du F.M.I., *après la mise en place d'un programme d'austérité* qui conditionnait l'octroi d'un crédit de 1,65 milliard de dollars.

De notre correspondant

Ankara. — Les responsables de l'économie turque, après avoir enregistré, *durant les deux dernières* années, une croissance « zéro », retrouvent enfin le sourire. Selon les premières estimations de l'Institut d'Etat d ela statistique (D.I.E.), le taux de croissance du produit national brut serait de l'ordre de 3,6 % en 1981, *et le taux d'inflation, qui* avait dépassé 107 % en 1980, descendra probablement aux environs de 40 % pour cet exercice.

Pendant le premier semestre 1981, les exportations de plus en plus orientées vers les pays arabes, ont progressé de 48 % par rapport à la même période en 1980 (1,9 milliard de dollars contre 1,3 milliard), la part des produits industriels passent de 35 à 48 %, ce dont les autorités se félicitent. Au vu de ces résultats, des experts estiment que les *exportations pourraient atteindre d'ici à la* fin de l'année, le chiffre record de 4 milliards de dollars, alors que les contrats enlevés par les firmes de construction turques s'élevaient à 7 milliards de dollars.

Dans le même temps, le montant des *devises* envoyées *par* les travailleurs turcs résidant à l'étranger devrait représenter quelques 2,8 milliards de dollars cette année, contre 2,1 milliards en 1980. Encore faut-il noter que la hausse spectaculaire du dollar minimise l'augmentation réelle du montant des mandats, puisque ceux-ci sont pour la plupart rédigés en deutschemarks.

Quelques ombres cependant figurent encore au tableau. Ainsi, pour le premier semestre 1981, les importations ont augmenté d'environ 47 % par rapport au premier semestre 1980, passant de 3 milliards de dollars à 4,4 milliards, et le déficit *de la balance commerciale se* creuse : 2,5 milliards de dollars les six premiers mois de l'année, contre 1,7 milliard en 1980 durant la même période. A ceux qui se montrent alarmés par cette augmentation, les responsables de l'économie nationale *font remarquer qu'en 1979 et 1980* les importations avaient été *« artificiellement limitée »* faute de devises. Reste que les matières premières représentent quelque 73 % des achats effectués à l'extérieur, la facture pétrolière, à elle seule, dépassant *40 %*.

Respectant à la lettre les conseils du Fonds monétaire international, Ankara continue d'appliquer une politique caractérisée surtout par le resserrement des crédits publics et la limitation de la circulation fiduciaire. *Parallèlement*, M. Erdem, ministre des finances, espère parvenir, pour la première fois depuis bien des années, équilibrer le budget *grâce aux recettes fiscales*. Enfin, l'augmentation spectaculaire du taux d'intérêt bancaire offert aux dépôts à terme des particuliers (*le Monde* daté du 10 février 1981) continuer de freiner la consommation.

Cette politique continue de provoquer un vif mécontentement dans les milieux ouvriers qui ne veulent pas faire seuls les frais du redressement en cours. Mais les syndicats, dont la combativité est sensiblement réduite depuis l'intervention des militaires en septembre dernier (ces derniers ont notamment supprimé le droit de grève et la pratique du lock-out), sont en plein désarroi.

Dans sa *réunion* du *dimanche* 16 août dernier, le comité exécutif de la centrale ouvrière modérée, la Turk-Is — la centrale progressiste Disk est toujours suspendue — s'est ouvertement opposé à la politique du gouvernement de l'amiral Ulusu, et a notamment dénoncé le strict contrôle des salaires qui sont fixés par le Haut Conseil d'arbitrage, un organisme créé par le régime militaire et composé des représentants du patronat, des syndicats et du gouvernement. Les responsables de Turk-Is revendiquent le droit de négocier comme par le passé directement avec le patronat *lors du renouvellement des conventions* collectives et de n'aller devant le Haut Conseil d'arbitrage qu'en ultime recours.

Fait notable, le quotidien *Tercuman*, pourtant proche des milieux d'affaires, a dénoncé l'insuffisance *d'augmentations de salaire qui ne* permettent pas de compenser la hausse des prix au risque de voir les travailleurs se tourner vers des idéologies extrémistes.

ARTUN UNSAL.

● *M. John Howard, ministre australien des finances*, a présenté mardi 18 août devant le Parlement un projet de budget pour 1981-1982 qui se caractérise par la poursuite de la politique d'austérité. Alors que certains observateurs *s'attendaient à des allégements* fiscaux, le gouvernement a préféré maintenir une stricte politique de lutte contre l'inflation. Les taxes sur certains biens de consommation seront même alourdies. Le déficit budgétaire, qui était de 1,13 milliard de dollars (*1,28 milliard de dollars américains*) en 1980-1981, devrait être selon les prévisions de M. Howard de 146 millions (162 millions de dollars américains) pour le prochain exercice. — *(Reuter.)*

AGRICULTURE

La Commission européenne demande à la France de dédouaner le vin italien qu'elle retient

A la suite de l'arraisonnement d'un pinardier, à Sète, le 10 août, *et des mesures annoncées* par M. Pierre Mauroy en faveur de la viticulture méridionale, le 12 août, l'Italie avait officiellement protesté et demandé à la Commission européenne de se saisir du dossier aux fins d'arbitrage.

C'est ce qu'elle a commencé de faire, mardi 18 août. *Les deux* directeurs généraux de l'agriculture, M. Pierre Murret-Labarthe, pour la France, et M. Romualdo Moroni, pour l'Italie, se sont *donc rencontrés* à Bruxelles, *sous* l'égide de la Commission, représentée par son directeur général de l'agriculture, M. Claude Villain. Une autre rencontre, au niveau du comité de gestion pour le vin, est fixée au 25 août, date à laquelle le représentant de la France devra répondre aux propositions de *la Commission*.

En gros, la Commission propose à la France un marché : « Dédouanez rapidement le vin italien que vous retenez à Sète et dans les chais des commerçants, et nous vous aiderons à financer son stockage. » En d'autres termes, M. Villain a rappelé le droit communautaire, le principe de la libre circulation des *produits dans la Communauté*, et demande à la France de s'y soumettre, ce qui satisfait en partie l'Italie (voir l'article de *notre correspondant à Rome*).

Mais le directeur général de l'agriculture reconnaît qu'il y a un réel problème viticole. Aussi deux mesures seraient-elles envisagées : les producteurs ayant conclu des contrats de garantie de bonne fin (c'est-à-dire prévoyant la *distillation* au *terme* d'une période de stockage de neuf mois) recevraient des paiements anticipés au titre de cette *distillation*. D'autre part, les négociants privés qui, jusqu'à présent, n'y avaient pas droit, toucheraient des aides au stockage *pour une durée de trois mois*. Cette dernière mesure permettant de ne pas écouler sur le marché le vin bloqué à Sète. On sait que telle *n'est pas la position des* autorités françaises qui, surveillées de près par les troupes du Midi viticole, cherchent à faire distiller ce vin et demandent que le coût de l'opération soit supporté par *le F.E.O.G.A., c'est-à-dire* le budget communautaire.

Par ailleurs, M. Villain a demandé à la France qu'elle notifie *officiellement* à la *Communauté*, conformément au traité de Rome, les mesures annoncées le 12 août. Il a cependant estimé *« douteuse »* la *conformité* du projet de taxe sur les vins de coupage, avec le règlement communautaire. M. Villain a annoncé qu'il *examinerait aussi la question* des aides régionales apportées à la viticulture en Italie.

Enfin, un groupe de travail doit se réunir dans les prochains jours pour tenter de donner à ce dossier une conclusion moins conjoncturelle. Il s'agira d'instaurer une distillation préventive obligatoire, en début de campagne, lorsque la récolte est pléthorique, de contrôler plus strictement l'enrichissement des vins, ainsi que l'application par les Dix des mesures structurelles décidées par la Communauté (arrachages notamment).

M. Villain a enfin précisé qu'en 1981 le coût des opérations de distillation s'élèvera pour la Communauté à 700 millions d'unités de compte, soit 4,2 milliards de francs.

Rome : une relative satisfaction

De notre correspondant

Rome. — Les Italiens estiment que la réunion du 18 août à Bruxelles sur le problème du vin entre leur délégation, celle de la France et le directeur général de la C.E.E. *pour* l'agriculture, M. Claude Villain, a dans une bonne mesure reconnu la validité de leurs thèses.

« La Commission, a déclaré M. Renato Ruggero (ambassadeur permanent italien auprès de la C.E.E.) a *réaffirmé le principe de la libre circulation des marchandises, et il s'agit d'un pas en avant, mais nous sommes seulement dans la première phase.* »

Si, soulignent les Italiens, le communiqué commun insiste sur le fait que *« les difficultés du marché n'autorisent personne à négliger les normes de droit indispensables au maintien de la Communauté »*, M. Claude Villain s'est néanmoins abstenu de juger les mesures décidées le 12 août par le premier ministre français, et s'est limité à demander plus de détails.

A Rome, on attend donc la réunion prévue pour le 25 août, à Bruxelles, du comité de gestion pour le vin, qui devra *traduire* concrètement l'ébauche de compromis présentée le 18 août et adopter des mesures visant à rééquilibrer le marché. Mais il faut avant tout, estiment les Italiens, que les centaines de milliers d'hectolitres de vin italien bloqués à Sète, sous différents contrôles douaniers ou antifraudes, soient remis en circulation.

Les organisations d'agriculteurs transalpins soulignent aussi que les Français n'ont pas assoupli leurs positions et reprochent assez nettement au représentant de leur gouvernement de n'avoir pas défendu la position des viticulteurs italiens avec la vigueur nécessaire. *« Nous ne pouvons pas résoudre un problème exclusivement français*, a affirmé M. Fresi, représentant de la Confagricultura, *qui naît du fait que leur vin de table est invendable s'il n'est pas coupé pour atteindre un degré alcoolique satisfaisant.* »

Les agriculteurs italiens continuent donc de proposer des mesures *de rétorsion à l'égard des* produits agricoles français importés en Italie (*le Monde* du 14 août), si les mesures de blocage *à l'égard des vins italiens* sont maintenues. — M. S.

POUR COMBLER UN RETARD IMPORTANT

L'État italien va massivement investir dans le nucléaire

De notre correspondant

Rome. — Un projet de développement *énergétique*, qui sera présenté dès septembre prochain au Parlement italien par le ministre de l'industrie, M. Giovanni Marcora, *démocrate-chrétien*, prévoit que 87 440 milliards de lires (420 milliards de francs) seront investis dans ce secteur d'ici à 1990. L'importance de cette intervention publique, la plus massive jamais réalisée pour une seule branche de l'économie, s'explique par la *volonté « de récupérer le temps perdu dans l'élaboration d'une politique énergétique pour l'Italie »*. 12 500 milliards de lires (60 milliards de francs) seront consacrées au développement des centrales électriques nucléaires, et autant à celui des centrales à *charbon*.

Alors que ses partenaires européens ont commencé depuis plusieurs années à développer les centrales nucléaires, l'Italie dépend encore pour 67,2 % du pétrole. Le nucléaire est quasiment *inexistant* pour la production d'électricité.

Le plan de M. Marcora prévoit d'ici dix ans la construction de trois nouvelles centrales nucléaires, deux de 1 000 mégawatts chacune, qui seront installées en Italie du Nord, et une de 2 000 mégawatts en Italie du Sud. Elles s'ajouteront aux 2 000 mégawatts que devra produire la centrale de *Montalto-di-Castro*, au nord de Rome, en cours d'achèvement et aux 840 mégawatts de la centrale de Caorso (Emilie-Romagne) qui devrait entrer en fonction dès l'année prochaine. Neuf centrales à charbon devraient aussi être construites d'ici à 1990.

Le prix de l'énergie électrique italienne, 57 lires par kilowattheure (0,27 F), est l'un des plus élevés de la Communauté européenne. Les pouvoirs publics estiment donc indispensable le développement de l'électricité nucléaire dont le prix de revient est notablement inférieur aux coûts actuels. La présidence du conseil — selon ce projet de plan énergétique — interviendra directement pour choisir les emplacements des centrales *« au cas où devraient se répéter les oppositions entre le pouvoir central et les administrations locales »*, qui, jusqu'ici, avaient presque totalement empêché le développement du *nucléaire en Italie*.

Ce plan prévoit aussi 8 840 milliards de lires d'investissements (*42,4 milliards de francs*) dans les économies d'énergie jusqu'ici négligées afin d'arriver d'ici à 1990 à une diminution de 10 % de la consommation *de pétrole*. 1 400 milliards de lires (6,7 milliards de francs) étant consacrés à l'implantation d'un million de systèmes de chauffage à *énergie* solaire pour les maisons individuelles.

MARC SEMO.

L'ENDETTEMENT EXTÉRIEUR DE LA ROUMANIE INQUIÈTE LES MILIEUX FINANCIERS INTERNATIONAUX

La crise polonaise conduit les banques occidentales à s'interroger *sur* la *solvabilité de la Roumanie*. Des spécialistes de la recherche économique sur les pays de l'Est, travaillant à Francfort, *notent* que la Roumanie est lourdement endettée en devises fortes. Ce pays a pris l'habitude de contracter des emprunts à *court terme* en Occident *pour* rembourser les échéances dues sur ses dettes à long terme en devises convertibles. Cette situation n'avait pas posé de problèmes jusqu'à la crise polonaise.

Depuis que Varsovie négocie le rééchelonnement de sa dette, les milieux financiers redoutent que la Roumanie n'éprouve des difficultés croissantes à se refinancer auprès de ses créanciers habituels.

De même source, on qualifie de *« pure spéculation »* des rumeurs selon lesquelles Bucarest serait dans une situation financière alarmante et pourrait être contraint, comme Varsovie, de demander un report d'échéances. La situation financière roumaine est en *effet « totalement différente »* de la situation polonaise.

En premier lieu, la dette de Bucarest en devises convertibles n'était que de *« huit à dix milliards de dollars »* à la fin de l'an dernier (contre environ 27 milliards de dollars pour la Pologne). D'autre part, Bucarest dispose de près de cinq milliards de dollars par an de recettes d'exportation en devises fortes.

Les intérêts que la Roumanie doit verser chaque année sur ses prêts contractés en devises fortes représentent environ 30 % de ses recettes d'exportation. Ce pourcentage est considéré comme *« relativement satisfaisant »* dans les milieux financiers et devrait s'améliorer lorsqu'un changement de cap monétaire aux Etats-Unis amènera une baisse générale des taux d'intérêt pratiqués sur les marchés financiers internationaux (A.F.P.).

SOCIAL

Propositions de la C.G.T. pour l'emploi des jeunes

« Il faut supprimer les agences d'intérim »

Le débat sur la formation professionnelle sera, lorsqu'il s'agira d'accueillir à la rentrée huit cent mille jeunes sur le marché de l'emploi, de nouveau à l'ordre du jour. Une enquête du Centre d'études et de recherche sur les qualifications (CEREQ), portant sur un échantillon de quatre-vingt-quatre mille apprentis vient de paraître à ce sujet, tandis qu'un *« plan d'urgence pour l'accès à la qualification et à l'emploi »* est proposé par la C.G.T. qui dénonce *« le détournement par les employeurs des précédents pactes pour l'emploi »*.

L'apprentissage, tel qu'il se déroule actuellement, ne débouche pas forcément sur un emploi, mais surtout ne garantit pas l'accession à un métier ; ce sont les conclusions qu'il faut tirer de l'enquête du CEREQ.

En effet, d'une part seuls 40 % des garçons et 29 % des filles sont gardés dans l'entreprise où ils ont effectué leur apprentissage, d'autre part, la fuite hors de la spécialité d'apprentissage des anciens apprentis varie selon les spécialités initiales de 15 % à 54 %. Cependant, si l'on compare les taux de chômage des apprentis et ceux de la population scolaire de même niveau, on note une différence de 21 % à 28 % en faveur des apprentis.

Face à cette situation, Mlle Jeanine Marest, secrétaire confédérale de la C.G.T., estime que *« de nouvelles dispositions doivent être prises par le gouvernement pour que la jeunesse puisse réellement vivre et travailler autrement »*.

Rappelant les propositions faites par la C.G.T. pour l'emploi : *« remplacement des salariés quittant l'entreprise, suppression des formes d'emplois précaires, titularisation des auxiliaires, vacataires et contractuels, embauche définitive des contrats à durée indéterminée, des stagiaires du pacte pour l'emploi et des intérimaires »*, Mme Marest préconise, au nom de sa centrale, le renforcement du contrôle syndical dans les entreprises afin de garantir l'efficacité des mesures de formation des jeunes et leur insertion dans le monde du travail.

« Les pactes nationaux pour l'emploi servent l'objectif direct du patronat et instituent la précarité de l'emploi des jeunes », déclare-t-elle. *« Certaines entreprises y trouvent une manière commode et économique de recruter des salariés dont elles auraient de toute façon besoin. »* Aussi les responsables de la C.G.T. proposent-ils une embauche préalable des jeunes en formation dans les entreprises, une qualification systématique, complète et reconnue pour ceux qui sortent du cycle de scolarité obligatoire, une garantie des ressources pour cette période de formation-insertion.

Insistant sur les méfaits du travail intérimaire les cégétistes ont affirmé : *« Il faut supprimer les agences d'intérim, véritables négriers des temps modernes »*, ajoutant que *« 70 % des jeunes ont déclaré avoir recours au travail intérimaire parce qu'ils n'avaient pas le choix »*. La création d'un monopole du service public pour la collecte et la diffusion des offres d'emploi est à cette fin évoquée dans le plan de la C.G.T.

● *F.O. : il faut rechercher des solutions européennes pour lutter contre le chômage. — « La persistance des effets de la crise économique mondiale doit inciter plus que jamais à la recherche de solutions à dimension européenne »*, déclare F.O. après la publication des statistiques de juillet sur le chômage. F.O. estime que *« compte tenu de l'ampleur et de la profondeur de la crise, il serait illusoire d'imaginer que des remèdes ayant uniquement un caractère national pourront apporter une réponse au problème de l'emploi (...) ». « Une concertation au niveau international s'impose, et en cela la confédération Force ouvrière continuera à militer pour l'idée des Etats-Unis d'Europe. »*

● *Réintégration à la S.N.C.F.* de quatre élèves conducteurs du centre de Trappes (Yvelines) : MM. Lemeur, Logeais, Pierre et Reutière, dont le licenciement avait été accepté, en avril dernier, par l'inspection du travail. Selon les syndicats, ils avaient été sanctionnés sous le prétexte qu'en dehors de leurs heures de service ils ne consacraient pas assez de temps à la préparation de leurs examens. Selon la direction, les résultats de ces élèves — considérés, de par leur statut, comme des agents à l'essai — avaient été jugés *« insuffisants »*. Rejeté *« sur la forme »* par les prud'hommes le 5 juin dernier, le licenciement des quatre agents avait finalement été confirmé en appel le 29 juillet. *« Dans un esprit de bienveillance »*, indique-t-on à la S.N.C.F., la réintégration de fait, survenue entre-temps, *« n'est pas remise en cause »*.

● *Au G.A.N. :* Licencié le 19 mars 1979 sur l'autorisation de M. Boulin, ministre du travail de l'époque, un délégué cégétiste du Groupe des assurances nationales (G.A.N.) à La Défense, M. Jean-Claude Bourdier, vient de recevoir une lettre du directeur du personnel lui annonçant que des démarches sont en cours pour sa réintégration dans l'entreprise. M. Bourdier avait été mis à pied, puis licencié, après que le P.-D.G. et deux directeurs du G.A.N. eurent été retenus plusieurs heures, le 2 février 1979, par une partie du personnel qui réclamait des augmentations de salaires. Le 7 avril dernier, le tribunal administratif avait annulé ce licenciement, mais la direction du G.A.N. n'avait pas, semble-t-il, appliqué ce jugement.

● *M. Thierry Jeantet*, membre du secrétariat national du M.R.G., estime que *« l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi de près de 26 % en un an est le résultat de la politique barriste dont les effets ne pouraient être immédiatement corrigés »*.

La régularisation des « sans-papiers »

LA C.G.T. ET LA C.F.D.T. APPROUVENT LA CIRCULAIRE

La C.G.T. estime que la circulaire interministérielle sur la régularisation des « sans-papiers » (*le Monde* du 18 août) est une mesure « positive ». Elle souhaite toutefois que le cas des immigrés actuellement privés d'emploi ou travaillant par intermittence fasse l'obje d'une réponse favorable, et que le critère de date exigé — arrivée en France avant le 1er janvier dernier — n'implique pas un *« refus systématique »*. La C.G.T. demande aussi que des sanctions soient appliquées *« rapidement et avec vigueur »* contre des patrons qui refuseraient de procéder aux démarches administratives ou qui licencieraient maintenant les immigrés qu'ils emploient clandestinement.

La C.F.D.T., pour sa part, déclare que les mesures qui viennent d'être prises représentent *« la bonne voie »* et marquent une étape dans la lutte contre l'emploi illégal. Pour la centrale de M. Maire, cette circulaire est satisfaisante, car *« elle va enfin permettre à des milliers de travailleurs immigrés, qui disposent aujourd'hui ou disposeront demain d'un emploi, de sortir de la clandestinité et d'obtenir pour eux et leurs familles la possibilité de vivre et de travailler en France dans la sécurité et la stabilité »*. Se félicitant des mesures prévues à l'égard des employeurs, qu'elle invite à accorder des contrats de travail aux immigrés concernés, la C.F.D.T. regrette cependant que la date du 1er janvier, et non celle du 21 mai — retenue pour la loi d'amnistie — ait été choisie comme seuil d'ancienneté.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	5,9300	5,9360	— 50		— 120	— 50	— 370	— 240
$ can.	4,8880	4,8950	— 170	— 100	— 350	— 200	— 750	— 550
Yen (100).	2,5800	2,5900	+ 200	+ 300	+ 400	+ 500	+1150	+1400
D M	2,3800	2,3850	+ 85	+ 130	+ 180	+ 230	+ 550	+ 650
Florin ..	2,1430	2,1465	+ 50	+ 100	+ 100	+ 150	+ 400	+ 500
F.B. (100).	14,6130	14,6460	—1380	— 900	—1750	—1200	—2600	—1950
F.S.	2,7330	2,7390	+ 180	+ 250	+ 380	+ 450	+1050	+1160
L (1 000)..	4,7760	4,7860	— 750	— 650	—1480	—1300	—3200	—2900
£	10,8600	10,8760	+ 250	+ 400	+ 350	+ 730	+1500	+2000

TAUX DES EURO-MONNAIES

D M	11 3/4	12 1/4	12	12 1/2	12	12 1/2	12	12 1/2
$ E.-U.	18 1/4	18 3/4	17 1/2	18	18	18 1/2	18 1/2	19
Florin ..	N.C.		13 1/4	13 3/4	13 1/4	13 3/4	13	13 1/2
F.B. (100)	25	30	23	25	22	24	20	22
F.S.	2	3	8	8 3/8	8 1/4	8 3/4	9	9 1/2
L (1 000)	N.C.		35	37	35	37	34	36
£	13 1/4	13 3/4	13 1/2	14	14	14 1/2	14 1/2	15
F. français	N.C.		31	34	26	29	22	25

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AFFAIRES

A l'occasion d'une réorganisation du ministère

M. Jean-Pierre Souviron quitterait la direction générale de l'industrie

Le ministre de l'industrie, M. Pierre Dreyfus, devrait annoncer une réorganisation des services du ministère, qui se traduira par une transformation de la direction générale de l'industrie et le départ de son directeur, M. Jean-Pierre Souviron.

La D.G.I. aura donc vécu ce que durent les septennats puisque c'est en septembre 1974 que M. Michel d'Ornano, alors ministre de l'industrie et de la recherche, décidait de créer dans ce ministère une « structure horizontale ». Cette D.G.I. « chapeautant » les traditionnelles directions techniques avait également pour mission de résoudre les problèmes intersectoriels et de réfléchir sur les actions à long terme. A l'époque, cette réorganisation avait également été l'occasion de supprimer la délégation à l'informatique.

Le premier directeur général de l'industrie fut M. Hughes de l'Estoile. Il y restera près de trois ans, pour partir ensuite dans le groupe Dassault-Breguet. Son remplaçant, en juillet 1977, sera le directeur de la direction des industries mécaniques (DIME), M. Claude Engerand. M. Monory avait alors choisi un « technicien » de préférence à un « politique ».

Le choix de M. André Giraud, en septembre 1978, fut tout autre. En nommant M. Jean-Pierre Souviron à la D.G.I., il choisissait plus qu'un politique, un stratège passionné de prospective et de stratégie industrielle. Cet X-Mines âgé de quarante-trois ans a été très marqué par son passage en 1973-1974 au cabinet de M. Michel Jobert, alors ministre des affaires étrangères. Pendant quatre ans, il fera ensuite tandem comme directeur des affaires industrielles et internationales à la direction générale des télécommunications avec M. Gérard Thery. En septembre 1978, il est nommé directeur général de l'industrie.

Ce grand commis de l'Etat ne se fera pas que des amis, notamment dans les milieux d'affaires. Son volontarisme, teinté d'autoritarisme, ne sera pas toujours du goût de tous. D'autant qu'il est souvent pimenté d'une pointe de causticité, l'homme étant doté d'un solide sens de l'humour... Agissant en étroite symbiose avec son ministre, M. Souviron va tenter de doter la France sinon d'une politique industrielle, du moins de quelques grandes lignes de force. Compte tenu de l'environnement qui était le sien, il ne se sortira pas, tout compte fait, trop mal de cet exercice. Il sera notamment à l'origine de la création du Comité de développement des industries stratégiques (CODIS). Il négociera le remplacement dans C.I.I.-Honeywell-Bull de la C.G.E. par Saint-Gobain, et sera également le promoteur d'un plan composants.

Les nouvelles attributions du ministre de l'industrie et la forte personnalité de son directeur de cabinet, M. Le Floch, rendaient inévitable une réforme de la D.G.I. et le départ de M. Souviron. Amputé d'une partie de ses activités technologiques (passées chez M. Chevènement), flanqué d'un ministre délégué pour l'énergie, le ministre de l'industrie et son directeur de cabinet n'avaient apparemment pas l'intention de déléguer l'action industrielle du ministère à une D.G.I. toute-puissante, dont le directeur est doté, lui aussi, d'une forte personnalité.

La D.G.I. sera donc transformée en une direction générale de la stratégie industrielle. Son directeur n'aurait plus autorité sur les directions opérationnelles — DIME, DIELI (direction de l'électricité et de l'informatique), — ses activités internationales seraient rattachées à la délégation à l'action extérieure du ministère et sa division ingénierie retournerait à la DIME. — J.-M. Q.

LA DIRECTION DE BRITISH LEYLAND ENVISAGE DE GELER LES SALAIRES OUVRIERS

La firme automobile British Leyland risque de connaître un nouveau cycle de perturbations. B.L. vient d'avertir, par lettres, les trente mille ouvriers de sa division voitures individuelles que sa situation financière ne lui permettra pas d'accorder d'augmentations de salaire cette année.

B.L., en effet, s'apprête à annoncer un déficit de 250 millions de livres, soit 2,75 milliards de francs, pour le premier semestre 1981. L'an dernier, ce déficit pour la même période n'avait été que de 181 millions de livres (1,99 milliard de francs) et de 387,5 millions de livres (4,96 milliards de francs) pour l'année.

Les syndicats doivent présenter la semaine prochaine leurs revendications pour 1981-1982. Celles-ci porteraient notamment sur une hausse des salaires allant jusqu'à 25 %, justifiée, selon les délégués, par la faiblesse des augmentations salariales des trois dernières années, inférieures environ de moitié à la hausse du coût de la vie. En 1980, l'augmentation n'avait été que de 6,8 %. La tentative de la direction d'imposer un gel des salaires ouvriers ne pourrait qu'être source de conflits, estiment les syndicats.

PANAM VEND INTERCONTINENTAL HOTELS

La compagnie aérienne Panam annonce la mise en vente de sa filiale hôtelière Intercontinental Hotels Corporation (I.H.C.). On déclare au siège de la compagnie, à New-York, que *« des négociations actives sont en cours »* et qu'un accord préliminaire sera examiné « prochainement » par le conseil d'administration de Panam.

Cette opération avait été rendue nécessaire par le déficit enregistré par Panam durant les six premiers mois de l'année (217,6 millions de dollars). Ces difficultés sont dues en partie au rachat, en 1980, de la compagnie aérienne National Airlines par Panam.

Intercontinental se classe au quinzième rang des chaînes hôtelières mondiales avec quatre-vingts établissements de luxe et trente mille chambres environ. La chaîne possède un hôtel de cinq cents chambres à Paris.

CONJONCTURE

Deux organisations professionnelles sont sanctionnées pour entrave à la concurrence

(Suite de la première page.)

Aussi dans ces affaires, le ministre a-t-il eu la main moins lourde, infligeant une sanction de 50 000 F à la première organisation professionnelle et enjoignant à la seconde de ne plus diffuser de méthode de calcul qui puisse s'apparenter à un barème de prix de vente.

Les organisations professionnelles auront beau jeu de faire remarquer qu'elles agissent aussi pour la bonne cause puisqu'il leur arrive de diffuser des consignes de modération. Cela est vrai et les pouvoirs publics apprécient ce genre d'intervention dans les périodes de tension sur les prix... Mais il serait assez facile de démontrer qu'en général les syndicats professionnels « interviennent » dans l'intérêt d'un secteur donné pour améliorer ses revenus ou ses positions plutôt que pour lutter contre l'inflation ou défendre les grands équilibres économiques. Ce qui est de bonne guerre mais ne doit pas être oublié à l'heure des bilans.

De tout cela, on retiendra deux choses. La première est que, en mettant en lumière le travail — souvent délicat et long — de la commission de la concurrence, M. Delors montre qu'il continue de miser sur le libre fonctionnement du marché pour réguler les prix. C'est une façon d'écarter le blocage des prix comme méthode de gouvernement.

Le second enseignement est moins nouveau : l'économie française continue, malgré quelques progrès d'être truffée d'ententes. La lutte contre l'inflation doit donc se situer sur ce terrain malaisé. Elle ne pourra pas porter rapidement ses fruits. Mais, dans les cas qui viennent d'être révélés, l'action du gouvernement a valeur d'exemple et d'avertissement.

AL. V.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *Le tribunal de commerce de Lille a rejeté les requêtes* présentées le 31 juillet dernier par le comité central d'entreprise de Boussac-Saint-Frères et par la Fédération Hacuitex C.F.D.T. Elles ont été jugées irrecevables sur le fond.

Le comité d'entreprise et la C.F.D.T. avaient demandé la rétractation de la mise en règlement judiciaire de B.S.F. décidée par le tribunal de commerce de Lille, ou sinon l'extension de cette mesure à tout le goupe. Ils justifiaient cette demande par le fait que l'état de cessation de paiement de B.S.F. n'était pas manifeste puisque le groupe Agache-Willot avait garanti sa filiale « à hauteur d'un demi-milliard de francs ».

Le tribunal a estimé qu' *« en l'état actuel du droit »*, ni le comité d'entreprise ni la Fédération Hacuitex C.F.D.T. n'avaient qualité *« pour intervenir dans une procédure judiciaire en cours »*.

● *Toyota, premier constructeur automobile japonais, prévoit une augmentation de 32 % de la demande automobile mondiale* d'ici à la fin de l'actuelle décennie, compte tenu du processus d'industrialisation des pays en voie de développement. Sur les cinquante-quatre millions de véhicules dont le monde aura besoin en 1990, quarante et un millions seront des voitures de tourisme, le marché automobile mondial étant appelé à se développer principalement au Proche-Orient, en Amérique latine et en Afrique, alors que le taux d'augmentation des marchés européens et américains subira un tassement considérable, prévoit la firme nippone.

Banques

● *M. Masao Fujioka*, conseiller au ministère japonais des finances et à l'Exim Banque japonaise, vient d'être élu président de la Banque asiatique de développement. La BAD est installée à Manille. M. Fujioka est âgé de cinquante-six ans. Il prendra ses fonctions pour cinq ans le 24 novembre prochain et sera le quatrième président de la BAD.

● *La Banque de Paris et des Pays-Bas a décidé de s'implanter en Irlande, « véritable carrefour pour les investisseurs européens et américains »*, en créant une banque locale avec le groupement financier irlandais Jefferson Smurfit. Ce dernier détiendra 60 % de la nouvelle banque de droit irlandais ainsi créée sous le nom de Smurfit Paribas Bank, au capital de 2 millions de livres sterling, la Banque de Paris et des Pays-Bas s'octroyant les 40 % restant et complétant ainsi son implantation européenne. Celle-ci se limite par ailleurs, en Grande-Bretagne, à une filiale londonienne et à une association locale avec Warburg, l'une des principales banques d'affaires britanniques.

● *La banque californienne American City Bank* a annoncé son rachat par la banque de Singapour United Overseas Bank pour la somme de 83 millions de dollars. Cette dernière dispose de 3,6 milliards de dollars sous forme d'avoirs bancaires, ceux d'American City Bank s'élevant à 410 millions de dollars environ.

● *L'Amsterdam American Bank (AA-Bank), filiale de la Mid American Credit Corporation of Panama*, a été mise sous séquestre par le tribunal d'Amsterdam, à la demande de la Banque centrale des Pays-Bas, après l'octroi de crédits non provisionnés. Deux administrateurs judiciaires ont été désignés par le tribunal pour régler les affaires courantes de cette banque, qui se consacrait essentiellement au financement d'opérations commerciales avec l'Amérique latine.

Etranger

BELGIQUE

● *La récession en Belgique.* — Dans son rapport sur l'économie belge en 1981, la direction générale des études du ministère des affaires économiques estime que *« si le plancher de la récession a été atteint en Belgique, une faible croissance en 1981 n'apparaît que peu vraisemblable »*. Ce rapport indique que le chômage (trois cent soixante-dix-sept mille chômeurs indemnisés fin 1980) reste le principal problème, mais souligne le double déséquilibre fondamental de la balance des paiements et des finances publiques, problème dont *« la solution demeure une œuvre de longue haleine »*.

ETATS-UNIS

● *Le taux d'utilisation des capacités de production industrielles aux Etats-Unis* a diminué de 0,1 % en juillet et s'est inscrit à 79,6 %. Ce taux, qui avait déjà diminué de 0,5 % en juin, est le plus faible enregistré depuis novembre 1980. Il avait atteint un maximum en mai dernier à 80,2 %.

● *Le président Ronald Reagan* a déclaré mardi 18 août à Los Angeles que le déficit budgétaire américain pour l'année budgétaire 1982 ne dépasserait pas le chiffre prévu de 42 milliards de dollars. Cette déclaration fait suite à des rumeurs selon lesquelles le déficit budgétaire pour l'année 1982 atteindrait au moins 50 milliards de dollars. — *(A.F.P.)*

GRANDE BRETAGNE

● *Le produit intérieur brut (PIB) de la Grande-Bretagne* a baissé de 0,50 % au deuxième trimestre comme au premier trimestre. Par rapport au deuxième trimestre 1980, la baisse est de 4,3 % (indice 103,4 contre 108,1 il y a un an sur la base 100 en en 1975). C'est le plus bas niveau enregistré depuis cinq ans.

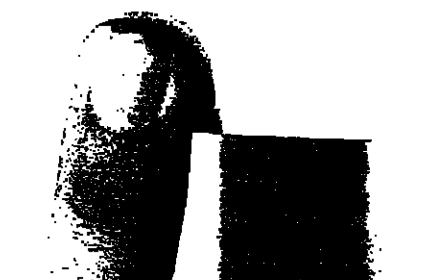
Social

● *F.O. demande que la prime de transport soit portée à 55 F en région parisienne.* — Faisant état du relèvement du coût de la carte de métro, passée de 7,20 F en 1976 à 16 F en juillet 1981, M. André Bergeron a adressé une lettre à M. Charles Fiterman, ministre des transports, demandant la revalorisation de l'indemnité de transport attribuée aux salariés de la région parisienne afin qu'elle soit portée de 23 F à 55 F. Le dirigeant de Force ouvrière rappelle au ministre des transports qu'il y a cinq ans cette indemnité couvrait un peu plus de trois cartes de métro, tandis qu'actuellement elle représente *« à peine une carte plus un tiers »*.

● *SEITA : le personnel boycotte les cigarettes étrangères.* — En raison du gonflement des stocks de Gitane, deux cent vingt ouvriers de l'usine SEITA de Châteauroux (Indre) sont en chômage depuis le lundi 17 août pour trois semaines. Ce même jour, ainsi que mardi, une quarantaine d'entre eux se sont opposés à la sortie de camions de cigarettes étrangères, qui devaient être distribuées sur le marché français.

● *Occupation de l'usine Francia près de Rouen.* — L'usine Francia à Sotteville-lès-Rouen (Seine-Maritime) est occupée depuis lundi soir 17 août par son personnel, en chômage technique depuis le mois de juin. Spécialisée dans la fabrication de pétrins et de chaudières, l'entreprise, qui dépend de la Société générale de fonderie, a compté jusqu'à mille neuf cents salariés, avant de voir ses effectifs diminuer pour atteindre progressivement une centaine de personnes. Selon la C.G.T., les ouvriers ont voulu *« garder leur outil de travail et le mettre en lieu sûr »*, alors que la direction s'apprêtait à déménager le matériel.

● *La C.F.T.C. : la politique sociale risque d'être ruinée par la hausse des prix.* — La commission exécutive de la C.F.T.C. estime qu'il est *« impensable que se poursuive le rythme actuel de hausse des prix qui ruine l'effet de toutes les mesures sociales récentes »*. *« Le SMIC est de nouveau à réévaluer et tous les barèmes de salaires à réviser »*, souligne la commission qui s'est réunie lundi 17 août. Elle ajoute que *« personne n'ignore que ces périodes d'inflation accélérées finissent toujours par des programmes de rigueur, qui ne pourraient qu'aggraver une situation de l'emploi déjà dramatique »*. Après avoir rappelé qu'elle avait condamné la *« politique trop exclusivement monétariste du précédent gouvernement »*, la C.F.T.C. demande aux pouvoirs publics de *« cesser de faire payer les mesures sociales par des hausses de prix »*.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

18 AOUT

Vif repli

Le coup d'arrêt à la hausse est manifeste ce mardi à la Bourse de Paris, où l'indicateur instantané subit un repli de 1,5 % environ alors qu'il s'adjugeait près de 3 % pour les deux précédentes séances.

Certes, la nette dégradation de deux paramètres-clés pour le marché (inflation et chômage) au mois de juillet pèse incontestablement sur les cours, mais les professionnels attachent surtout une grande importance aux récentes mises en garde adressées par M. Delors aux boulangers, aux garagistes et aux propriétaires à propos de leurs tarifs.

Dans un autre contexte, l'approche de l'échéance relative à l'annonce du contenu exact des nationalisations (champ d'application et procédure d'indemnisation) suscite également une certaine nervosité autour des groupes de cotation.

Les bancaires, les pétrolières et quelques valeurs promises à nationalisation figurent parmi les titres les plus affectés avec des replis de 4 % à 5 % sur Chiers, C.G.E., C.F.P., C.S.F., B.C.T., CIT-Alcatel et Machines Bull. A l'inverse, les hausses dépassent rarement 4 % à 5 % (Mérieux : 4,7 %).

Sur le marché des changes, le dollar poursuit sa marche en arrière à 5,8880 F après 5,9100 F en fin de matinée et contre 6,0350 F lundi après-midi. Par contre-coup, les valeurs étrangères subissent un recul sensible et la « devise-titre » retombe en deçà des 7 F pour la première fois depuis le 24 juillet, à 6,99 F/7,02 F.

En dépit de la nette reprise du cours de l'or à Londres (422,50 dollars l'once), le lingot est pratiquement inchangé, à 90 005 F contre 90 000 F la veille, le napoléon cédant 19,90 F à 910 F.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

SUEZ. – La Compagnie financière de Suez fait état, pour le premier semestre 1981 d'un total de revenus de 225,5 millions de francs contre 172,7 millions pour la période comparative de 1980, dont 190,2 millions de francs pour les seuls revenus de portefeuille contre 159,1 millions précédemment.

THOMSON-BRANDT – Le chiffre d'affaires consolidé a progressé de 21,6 % au premier semestre 1981 pour atteindre 19,44 milliards de francs, la progression d'une année sur l'autre, à structures comparables, ressortant à 16,3 %.

PEUGEOT-S.A. – Les revenus pour le premier semestre 1981 ont sensiblement régressé par rapport à la période comparative du précédent exercice en raison de la réduction, ou de l'absence, de dividendes de certaines filiales, pour s'établir à 222 millions de francs, contre 325 millions, dont 90 millions du portefeuille titres.

UNILEVER. – Le bénéfice net du groupe anglo-néerlandais a progressé de 60 % au premier semestre 1981 pour atteindre 1 093 millions de florins contre 685 millions pour la période comparative de 1980, une augmentation que le groupe attribue essentiellement à une baisse des charges fiscales en Grande-Bretagne et à des plus-values sur opérations de change représentant 56 millions de florins. Quant au chiffre d'affaires pour la même période, il s'est établi à 28,57 milliards de florins, en progression de 14 % sur les 25 milliards enregistrés en 1980. (1 florin = 2,10 FF.)

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	17 août	18 août
Valeurs françaises	87	85,9
Valeurs étrangères	155,5	151,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	93,8	92,7

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 19 août ..... 17 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	19/8	20/8
1 dollar (en yens)	230,30	229,60

NEW-YORK

Nouveau repli

Accentuant son mouvement de baisse, Wall Street a subi un nouveau repli mardi, l'indice Dow Jones des industrielles s'inscrivant en clôture à 924,37 points (moins 2,38). Au dire des spécialistes, l'accroissement de la masse monétaire continue à préoccuper les investisseurs qui redoutent une phase de récession économique et qui craignent, qu'on ne soit pas près d'enregistrer une décélération de la hausse des taux d'intérêt. Pour accroître leur inquiétude, les taux des *federal funds* ont fluctué au cours de cette séance, passant de 20 1/4 % à 19 1/2 % tandis que l'adjudication hebdomadaire de bons du trésor venait confirmer la tension des taux. Les bons du Trésor à trois mois se sont en effet adjugés à 15,705 % contre 15,235 % la semaine précédente tandis que les effets à six mois s'établissaient au taux de 15,644 % contre 15,122 %.

Ce nouveau chapitre qui vient alourdir le dossier des taux d'intérêt semble avoir estompé deux informations jugées encourageantes pour l'économie : l'augmentation de 3,3 % des mises en chantier constatée en juillet et la progression de 1,6 % du revenu des ménages.

Les baisses l'ont tout de même largement emporté au fil de la cote sur les rares gains (1 158 contre 372) tandis que 352 titres étaient inchangés, le volume d'affaires atteignant 47,27 millions d'actions contre 41,20 millions la veille.

VALEURS	Cours 17 août	Cours 18 août
Alcoa	27 3/8	27 3/4
A.T.T.	58	57 5/8
Boeing	27 3/8	27 3/8
Chase Manhattan Bank	52 3/4	52 3/4
Du Pont de Nemours	42 3/4	43 3/4
Eastman Kodak	71 3/8	72 1/8
Exxon	34 3/4	34 3/4
Ford	21	20 5/8
General Electric	58	57 3/4
General Foods	32	31 1/2
General Motors	47 1/2	48
Goodyear	19 3/4	19 1/4
I.B.M.	56 3/4	56 5/8
I.T.T.	27 1/4	27
Mobil Oil	30 7/8	30 7/8
Pfizer	47	46 1/4
Schlumberger	68 1/4	68
Texaco	38 1/2	38 1/2
U.A.L. Inc.	22 3/8	22 1/4
Union Carbide	55 1/2	55 1/8
U.S. Steel	28 7/8	29
Westinghouse	28	28 1/4
Xerox Corp.	47	47 3/8

BOURSE DE PARIS 18 AOUT COMPTANT

[illegible]

Étrangères

[illegible]

HORS-COTE

Compartiment spécial

[illegible]

Autres valeurs hors cote

[illegible]

SICAV

[illegible]

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 18/8	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 035	5 888	5 780	6 040
Allemagne (100 DM)	238 770	238 170	232	244
Belgique (100 F)	14 568	14 577	13	13 700
Pays-Bas (100 fl.)	215	214 850	208	220
Danemark (100 krd)	75 900	75 750	73	78
Norvège (100 k)	98 690	98 020	94	99
Grande-Bretagne (£ 1)	10 900	10 869	10 600	11 200
Grèce (100 drachmes)	9 760	9 736	....	....
Italie (1 000 lires)	4 798	4 780	4 700	5 100
Suisse (100 fr.)	276 020	273 850	268	281
Suède (100 krs)	112 980	112 230	108 500	114
Autriche (100 sch)	34	33 850	33 200	34 800
Espagne (100 pes.)	5 950	5 927	5 650	6 050
Portugal (100 esc.)	9 015	8 930	8 550	9 450
Canada ($ can 1)	4 911	4 840	4 740	4 970
Japon (100 yens)	2 592	2 588	2 470	2 600

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 18/8
Or fin (kilo en barre)	90200	90500
Or fin (en lingot)	90080	90100
Pièce française (20 fr)	929 90	910
Pièce française (10 fr)	485 10	486
Pièce suisse (20 fr)	770	775
Pièce latine (20 fr)	780 10	772
Souverain	844	835
Pièce de 20 dollars	4010	4040
Pièce de 10 dollars	2050	2100
Pièce de 5 dollars	950	.....
Pièce de 50 pesos	3698 50	3620
Pièce de 10 florins	740	710 10

هكذا من الأصل

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Demain
Le Monde
publiera :

- IDÉES : Ecologie.
- REPORTAGE : En Papouasie-Nouvelle-Guinée (P. de Beer).
- LE MONDE DES LIVRES : Le grand roman des paysans polonais ; Voyages en littérature étrangère : l'U.R.S.S.

Le numéro du « Monde » daté 19 août 1981 a été tiré à 519912 exemplaires.

A B C D E F G

LE SMIC A PLUS DE 3 000 F LE 1er SEPTEMBRE

L'augmentation des prix en juillet, quelque soit son taux, va entraîner, début septembre, une majoration du salaire minimum de croissance (SMIC) d'environ 3,6 %, faisant ainsi franchir au minimum la barre des 3 000 F.

Le SMIC est en effet majoré automatiquement dès que l'indice officiel des prix augmente de plus de 2 % par rapport à l'indice de référence. Lors du précédent relèvement de 10 % du SMIC au 1er juin, c'est l'indice d'avril 1981 qui a été retenu. Or depuis l'inflation s'est aggravée : + 0,9 % en mai, + 1 % en juin et environ 1,7 % en juillet, cette dernière poussée faisant franchir le seuil de 2 %. Le SMIC devrait en conséquence passer de 16,72 F de l'heure à 17,32 F environ, soit 3 013 F par mois pour 174 heures et 3 003 F pour 173,33 heures selon les calculs.

L'innovation, décidée par le gouvernement, de compenser à 50 % le surcoût de l'accroissement du SMIC en juin devrait encore avoir des effets puisque cette mesure d'allégement des charges sociales concerne les augmentations de salaires dans la limite d'un plafond de 20,06 F de l'heure et de 3 480 F par mois.

LE TIMBRE-POSTE A 1,60 F LE 1er SEPTEMBRE

Un relèvement des tarifs postaux interviendra le 1er septembre. Le prix du timbre pour les plis en vitesse normale passera de 1,40 à 1,60 franc (+ 14 %), et celui des plis non urgents de 1,20 à 1,40 franc (+ 16,5 %).

Le budget annexe des P.T.T. pour 1981 prévoyait une augmentation de cet ordre, mais à compter du 1er juillet.

REDRESSEMENT DU DOLLAR FERMETÉ DE L'OR

La baisse du dollar amorcée depuis le début de la semaine a fait place à un redressement mercredi 19 août sur les marchés des changes.

Pour expliquer ce revirement, les cambistes citent essentiellement le regain de tension du loyer de l'argent outre-Atlantique où les taux des « federal funds » ont sensiblement progressé, atteignant à un moment 20 1/4 % avant de baisser un peu à 19 1/2 % dans la soirée de mardi. Dans le même temps, on constatait dans la City un raffermissement des taux d'intérêt applicables à l'eurodollar, qui atteignaient 18,8125 % mardi après-midi contre 18,6250 % la veille.

A Paris, le dollar se négociait autour de 5,91 F contre 5,8880 F la veille en séance officielle. Sur le marché de Francfort, la devise américaine s'échangeait autour de 2,4850-2,4870 DM contre 2,4880-2,4900 DM la veille. Le franc français, pour sa part, s'est légèrement redressé face au deutschemark, à 2,38 F contre 2,39 F mardi.

L'autre fait marquant de la matinée a été la grande fermeté du marché de l'or, le métal fin effectuant un bond en avant de plus de 14 dollars à Londres, où il s'inscrit à 434,25 dollars l'once en fin de matinée tandis qu'il se négocie à 431-434 dollars l'once à Zurich, en hausse de 13 points sur la veille.

AU CONSEIL DES MINISTRES

Les parents de handicapés adultes pourront retarder leur départ à la retraite

M. Anicet Le Pors, ministre délégué auprès du premier ministre, chargé de la fonction publique et des réformes administratives, a présenté, au conseil des ministres de ce mercredi 19 août, un projet de loi sur l'âge de la retraite des agents de l'Etat, parents d'enfants handicapés.

Jusqu'à présent, la loi du 18 août 1936 permettait aux fonctionnaires ayant à charge des enfants handicapés de retarder leur départ à la retraite à raison d'un an par enfant, dans la limite de trois ans. Cette loi a été interprétée de façon restrictive et n'en bénéficiaient que les agents de l'Etat parents d'enfants handicapés mineurs.

Le projet de loi prévoit d'étendre ces dispositions aux fonctionnaires ayant des enfants handicapés ou invalides adultes, qui seront assimilés aux autres enfants. Par exemple, un fonctionnaire ayant à charge un enfant handicapé adulte et deux autres enfants pourra reculer son départ à la retraite de trois ans.

Par ailleurs, trois circulaires sur l'information, l'accès aux concours et aux emplois des personnes handicapées dans la fonction publique devaient être signées ce mercredi.

M. Anicet Le Pors entend que son département fasse un effort important en cette Année des handicapés, notamment dans les créations d'emplois réservés et dans l'adaptation des postes de travail, avec une meilleure répartition géographique.

Le ministre veut veiller, dans un premier temps, à ce que toutes les administrations respectent le quota de 3 % d'emplois destinés aux personnes handicapées. « *A titre indicatif*, a-t-il souligné, *il faudrait embaucher 5 % à 10 % de handicapés pour rattraper le retard actuel.* »

URBANISME

Le permis de construire est désormais valable deux ans

Une fois délivré par l'administration, le permis de construire est désormais valable deux ans (au lieu d'un) et les travaux doivent être entrepris dans ce délai. En revanche, si les travaux sont interrompus pendant plus d'un an (ce délai n'est pas modifié), le permis est périmé.

Le décret signé par le premier ministre le 12 août et publié au *Journal officiel* du 19 août est l'aboutissement de différentes mesures de simplification administrative dans le domaine de l'urbanisme décidées par le précédent gouvernement, en décembre 1980. Ce texte contient aussi des dispositions visant à limiter à un mois (au lieu de deux ou trois) le délai de réponse de certaines administrations (armées, office des forêts) lors de l'instruction du permis.

Pour l'usager, le délai de réponse légal est de deux mois si l'on doit consulter seulement le maire de la commune (40 % des demandes), de trois mois si l'équipement doit prendre l'avis d'une ou de plusieurs autres administrations (40 % environ des demandes) et de cinq mois si l'architecte des bâtiments de France, chargé de la protection des abords des monuments historiques, doit donner son avis. Une circulaire de M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement du dernier gouvernement Barre, recommandait à ces fonctionnaires de s'organiser pour répondre dans les deux mois, mais le délai légal de quatre mois n'a pas été modifié.

L'administration délivre environ 550 000 permis chaque année, ainsi que 400 000 certificats d'urbanisme, documents qui informent sur le statut du terrain convoité. Elle reçoit en moyenne 30 000 réclamations gracieuses (sans compter le contentieux judiciaire) qui portent aux trois quarts sur les refus de permis de construire.

● *Anita Loos*, auteur dramatique, scénariste, romancière, vient de mourir aux Etats-Unis à l'âge de quatre-vingt-treize ans. Elle était devenue célèbre dans les années 20 avec *Les hommes préfèrent les blondes* (1926) puis avec *Mais ils épousent les brunes (1928)*, qui ont paru successivement sous forme de roman, de pièce de théâtre, de comédie musicale et de film. On se souvient du film de Howard Hawks, réalisé en 1953, avec Marilyn Monroe...

Extraordinairement prolifique, Anita Loos, qui avait débuté comme actrice dans *le Petit Lord Fauntleroy* avait écrit plus de quatre cents scénarios de courts métrages, des dizaines de longs métrages et de pièces pour le théâtre.

SELON LE PENTAGONE

Deux avions libyens ont été abattus en Méditerranée après avoir attaqué des F-14 américains

Deux avions de combat américains F-14 Tomcat ont abattu mercredi 19 août deux avions libyens SU-22 de construction soviétique qui les avaient attaqué dans l'espace aérien international au-dessus de la Méditerranée, a annoncé le Pentagone.

Le communiqué du Pentagone précise que l'incident s'est déroulé au sud de la zone centrale de la Méditerranée au cours d'un « *exercice de routine annoncé au préalable* ». Il ajoute que les deux chasseurs américains basés sur le porte-avions nucléaire Nimitz ont été pris sous le tir des deux appareils libyens et ont riposté en abattant les deux SU-22 à 5 h. 20 G.M.T. Le communiqué affirme en outre que le gouvernement américain envisage de protester par la voie diplomatique contre cette « *attaque non provoquée, qui s'est déroulée dans l'espace aérien international à plus de 60 milles nautiques de toute côte* ».

Au Maroc

Des dirigeants du parti socialiste et de la Confédération démocratique du travail sont traduits en cour d'assises

Casablanca (*A.F.P., Reuter*). — Le rédacteur en chef du quotidien socialiste *Al Moharrir* (le Libérateur), M. Mustapha Karchaoui, a été renvoyé devant la cour d'assises, ainsi que ses cinq co-inculpés, MM. Mohamed Karam, avocat, membre du comité central de l'Union socialiste des forces populaires, Noubir Amaoui, secrétaire général de la Confédération démocratique du travail, Mohamed Lamrani, Lekbir Lebzaoui et Abderrahmane Chenaf, membres du bureau exécutif de la C.D.T.

C'est par un coup de théâtre que le procès de ces dirigeants — un des derniers d'une longue série qui a suivi les événements sanglants du 20 juin — avait repris mardi 18 août devant le tribunal de première instance de Casablanca : le ministère public a, en effet, demandé au tribunal de se déclarer incompétent et a réclamé le renvoi de l'affaire devant la chambre criminelle de la cour d'appel, juridiction devant laquelle les peines encourues sont beaucoup plus lourdes.

En fait, lorsque le procès s'était ouvert le 11 juillet, la défense avait fait valoir que les inculpés avaient été maintenus en garde à vue par la police au-delà des quatre jours autorisés par la loi. Le juge avait alors ordonné une enquête complémentaire et le report du procès. Mardi soir, le tribunal a suivi les conclusions du ministère public, qui a trouvé dans cette enquête des motifs d'inculpation plus graves (complicité de jets de pierres, incendies, etc.) que ceux invoqués en juillet.

La défense, assurée par un collectif dirigé par le bâtonnier de Casablanca, Me Mohamed Naciri, a estimé que cette enquête était entachée de nullité pour non-respect de la procédure et a demandé un renvoi, pour mieux prendre connaissance du réquisitoire du parquet. Elle a également renouvelé sa demande de mise en liberté provisoire des inculpés. Le tribunal a rejeté ces deux requêtes. *Al Moharrir*, le plus fort tirage de la presse marocaine, et l'hebdomadaire *Libération* sont toujours suspendus.

Au Guatemala

NOUVEAU MASSACRE DE PAYSANS DANS LA PROVINCE DU QUICHE

Guatemala (*A.F.P.*). — Trente paysans guatémaltèques ont été assassinés le lundi 17 août par des « inconnus » dans le village de Panasbic, province du Guiche, au nord-est du pays, selon des informations publiées par le quotidien *Prensa Libre*. Plusieurs hommes armés sont entrés dans le village et ont forcé les paysans à sortir de leurs habitations, avant de les abattre à la mitraillette. Devant l'ampleur du massacre, le médecin légiste a refusé de pratiquer l'autopsie des cadavres, ajoute le quotidien.

Ce massacre de paysans, le troisième cette année au Guatemala, survient dans une province où, à la fin de semaine dernière, des affrontements particulièrement violents entre les militaires et la guérilla ont fait soixante-deux morts, suivant des sources officielles. Selon la presse locale, la province du Quiche est touchée par une des vagues de violence les plus dures qu'ait connues le pays ces derniers mois. Certains jours, les autorités judiciaires retrouvent de dix à quinze cadavres dans cette région. La majorité des victimes sont des paysans, et la peur pousse des familles entières à émigrer vers des régions plus sûres.

Editeur de « Tintin »

LOUIS CASTERMAN EST MORT

On apprend la mort de l'éditeur belge Louis Casterman. Il était âgé de quatre-vingt-huit ans. Il s'était rendu célèbre dans le monde entier, en publiant les albums de « Tintin ».

[C'est en 1919 que Louis Casterman avait pris la direction de la maison d'édition de Tournai, fondée par sa famille en 1780. Hergé allait y entrer en 1934, pour y faire paraître les premiers albums de « Tintin » en noir et blanc. Louis Casterman devait abandonner ses fonctions en 1963. Il avait assumé, de 1955 à 1965, la présidence du Syndicat des éditeurs belges. La maison Casterman est maintenant dirigée par ses deux fils.]

● *Le comité international pour l'immigration*, dont le siège est à Genève, a mis au point un programme spécial pour transporter une partie des demandeurs d'asile des pays de l'Est, actuellement en Autriche, vers des pays d'accueil. Un premier avion a quitté Vienne, mercredi 19 août, pour New-York. Au total, deux mille quatre cents ressortissants d'Europe orientale, en majorité des Polonais, seront acheminés vers les Etats-Unis d'ici au 30 septembre. — (*Corresp.*)

